

R E V U E de la P R E S S E R W A N D A I S E

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 20 : 1 - 15 Juillet 1995

- Igisoro	n° 3	juillet 1995 pages 3 - 7
- Imboni	n° 12	juillet 1995 pages 7 - 9
- Imvaho Nshya	n° 1084	3 - 9 juillet 1995 pages 9 - 13
- Imvaho Nshya	n° 1085	10 - 16 juillet 1995 pages 14 - 21
- Ingabo - édition spéciale		4 juillet 1995 pages 21-22
- Kangura	n° 72	juillet 1995 pages 23-28
- Kinyamateka	n° 1425	juillet I 1995 pages 28-32
- Le Partisan	n° 29	juillet 1995 pages 32-35
- Le Tribun du Peuple	n° 56	juillet I 1995 pages 35-38
- Libération	n° 8	22 juin - 22 juillet 1995 pages 38-42
- Rwanda Rushya	n° 61	juillet I 1995 pages 42-45

- The Rwanda Times	n° 3	juillet 1995 pages 46 - 47
- Ubumwe	n° 2	juillet 1995 pages 47-51

REVUE DE PRESSE

Parution : Octobre 1995

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en Belgique
322, rue du Noyer - 1040 -
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Père Guy THEUNIS

IGISORO n° 3, Juillet 1995

**Editorial : Birama Ruhanga,
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 2**

Des gens disparaissent mystérieusement, d'autres s'exilent. Même les hauts cadres du pays commencent à fuir. On parle de l'extension des prisons ; la communauté internationale a promis de l'aide. Les actes de violence du Rwanda ressemblent à ceux du Burundi ; l'affaire de Kibeho s'est répétée à Kamenge. Ce dont on a besoin maintenant, c'est de justice. La lutte contre la violence ne doit pas rester dans les mots ; elle doit se traduire en actes.

**Quelle drôle de loi !
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 2**

L'Assemblée Nationale a pris la décision de ne pas inhumer officiellement les évêques et les prêtres assassinés à Kabgayi car, parmi eux, figure Mgr Vincent Nsengiyumva. L'enterrement n'est qu'un signe extérieur de respect pour le corps. Mgr Vincent Nsengiyumva a déjà été jugé par Dieu. Pourquoi les innocents morts avec lui n'auraient-ils pas droit à une sépulture ? Sommes-nous sûrs que tous les morts inhumés à Rebero sont des saints ? N'y a-t-il pas des corps de miliciens enterrés à Rebero ? Les évêques de Kabgayi ont été tués par des militaires du FPR, le FPR, lui-même, a parlé de "*soldats indisciplinés*". Les a-t-on jugés ?

**Les tueries de Kamenge (Burundi) ressemblent à celles de Kibeho (Rwanda)
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 3**

Des Hutu extrémistes se sont infiltrés dans le quartier de Kamenge (Bujumbura) et en ont perturbé la sécurité. Les militaires de l'armée burundaise, majoritairement tutsi, ainsi que les "*Sans Echechs*" sont descendus dans ce quartier pour y ramener l'ordre. La communauté internationale présente à Bujumbura a été invitée au spectacle. Aucun fauteur de trouble n'a été pris. Ce sont les malades, les handicapés, qui y ont laissé leur peau. Comme à Kibeho, les observateurs internationaux n'ont pas bronché face à cette boucherie.

**On a besoin de la paix, la violence a trop duré !
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 3**

En 1960, le président Dominique Mbonyumutwa a décidé que les prisonniers politiques ne pouvaient pas réclamer de dommages et intérêts quand bien même ils étaient innocents. Cette loi existe encore. Le président actuel, M. Pasteur Bizimungu, appelle les Rwandais à la réconciliation ; il condamne le mensonge, la vengeance, les dénonciations et les règlements de compte. Ses discours sont beaux, mais ils devraient se traduire en acte. A Kabaya, le président a, lui-même, relâché un prisonnier qu'il pensait être innocent. Se rend-il compte maintenant que les prisons sont remplies d'innocents ? L'Etat rwandais a-t-il les moyens d'entretenir les prisonniers ? Les emprisonnements au Rwanda ne sont-ils pas une autre forme de génocide ?

L'intérêt de l'unification du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 3 et 4

L'unification du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie pourrait résoudre le problème de l'ethnisme, du clanisme, de la surpopulation, du fanatisme religieux et de l'économie. Les Rwandais s'ouvriraient à d'autres cultures ; ils connaîtraient d'autres langues. Le Rwanda respecterait ainsi les Conventions signées avec les organismes internationaux. Les problèmes de la francophonie et de l'anglophonie disparaîtraient.

L'occupation du Rwanda par les Pères Blancs (suite) Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 4 et 5

L'implantation des Pères Blancs au Rwanda a été facilitée par la faiblesse de la cour royale, les luttes d'intérêt au sein des grandes familles, les luttes interpersonnelles, la précarité de l'économie, les famines (1896-1910) et la traite des esclaves. Les Pères Blancs ont exploité au maximum la vulnérabilité du contexte politique, social et économique de l'époque. La lutte contre la traite des esclaves leur a valu le soutien politique et militaire des Allemands. Ils espéraient le soutien politique et financier de toute l'Europe ; ils ne l'ont pas eu. Ils recrutaient les esclaves libérés pour leurs stations missionnaires. Leur priorité était d'occuper rapidement les régions les plus peuplées (Gisaka, Kinyaga, Bugoyi, Murera, Nduga). Ils choisissaient des sites élevés, aérés et fertiles pour raison de sécurité, de santé et d'auto-suffisance alimentaire (*texte en français*).

Le Rwanda sous protectorat allemand (suite), Igisoro n° 3, juillet 1995, page 6

Au début de son installation, le pouvoir des Allemands ne se remarque que par la présence d'Européens: officiers coloniaux, l'explorateur M. Richard Kandt et des missionnaires. Il n'y a aucune administration coloniale ; l'autorité du roi est soutenue. Le pouvoir colonial n'a pas de représentant permanent au Rwanda ; M. Robert Van Krieg, le premier, ne s'installe à Shangi qu'en juin 1903. Les Rwandais tentent de résister à la colonisation allemande : les colons s'installent contre la volonté du roi ; les régions septentrionales refusent toute relation avec le nouveau pouvoir ; d'autres régions opposent un refus radical à la domination étrangère. Hélas ! La faiblesse de l'autorité royale, les luttes internes pour le pouvoir, ainsi que les rivalités des grandes familles favorisent plus l'autorité coloniale qu'ils ne la contrarient (*texte en français*).

100 ans de guerre au Rwanda, Igisoro n° 3, juillet 1995, page 7

La première guerre mondiale a duré de 1914 à 1918 ; au Rwanda, elle a duré de 1916 à 1918. Les Belges se sont coalisés avec les Anglais pour combattre les Allemands ; ils les ont chassés du Rwanda. Toutes les colonies allemandes devaient revenir à la Belgique ; le Traité de Versailles ne lui a donné autorité que sur le Burundi et le Rwanda. C'en était fini de l'autorité du Roi : la Belgique administrait le pays. En 1931, les Belges ont déporté le roi Musinga vers le Zaïre ; ils l'ont remplacé par son fils. Les Rwandais ne pouvaient pas entrer dans l'armée ni faire de service militaire. Ces mesures ne les ont pas empêchés de se révolter et de provoquer des guerres internes en 1918, en 1928 et en 1931. L'autorité du roi Musinga, intronisé suite au coup d'Etat de Rucunshu, était contestée. Les Pères

Blancs se sont mêlés de ces guerres de 1920 à 1925. Le belge Orts et l'anglais Milner voulaient annexer l'Est du Rwanda au territoire de Tanzanie. Cette région devait servir de passage du chemin de fer reliant le Cap (Afrique du Sud) et le Caire (au Nord Afrique). Mgr Classe s'est opposé à ce projet et a défendu la cause du Rwanda à Bruxelles. Cela ne l'a pas empêché de combattre le roi Musinga qui refusait le baptême ; il a fait introniser son fils Rudahigwa qui s'était converti au catholicisme.

**La province d'Itambi chez Nsibura,
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 8**

La région d'Itambi faisait anciennement partie du Rwanda, elle a été annexée par les colons occidentaux à la province du Kivu-Sud (Zaïre) ; actuellement elle est habitée par les Havu. Elle est limitée au Sud et à l'Est par le Bushi et l'île d'Idjwi, et au Nord par le Bukavu. A quelle époque l'Itambi appartenait-elle au Rwanda ? Le roi Nsibura avait conquis toute la région de Bukavu à Kibuye, il avait détrôné et tué le roi Ndahiro Cyamatara, père de Ruganzu, qui vivait dans le Cyingogo (Gisenyi). Ruganzu Ndoli s'était exilé au Karagwe. Le moment venu, il est revenu venger son père. Il a pu reconquérir toute la région susdite, plus l'Itambi (entre 1.500 et 1.600). L'Itambi a fait partie du Rwanda jusqu'au partage de l'Afrique par la Conférence de Berlin (1885).

**La responsabilité des femmes dans la mort de Mpandahande de
Ruhande à Butare
Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 8 et 9**

Mpandahande était un prince hutu (*Umuhinza*) qui habitait à Ruhande (Butare). Il était militairement fort ; à plusieurs reprises, les guerriers du roi Ruganzu ont essayé de le battre, sans succès. La cour royale a dû faire appel aux devins ; ils n'ont pas pu découvrir ses faiblesses. Il a été décidé de lui envoyer une espionne, une très belle fille qui a vite conquis le coeur du prince. Elle est restée plusieurs années à Ruhande et a fini par découvrir le fameux secret. Le roi Ruganzu a alors pu battre Mpandahande.

**Témoigner contre les présumés coupables du génocide ne sera pas
facile !
François Renzaho, Igisoro n° 3, juillet 1995, page 9**

Les prisons sont pleines de personnes traités de miliciens *Interahamwe*. Qui dit *Interahamwe* dit criminel hutu. Les arrestations et les emprisonnements ne se font pas en conformité avec les lois en vigueur. Quand on essaye de dénoncer ces injustices, on est mis dans le même panier que les miliciens. Il existe des associations de dénonciateurs. N'entraîneront-elles pas des associations inverses ? Les Hutu ne se verront-ils pas obligés d'être solidaires entre eux, miliciens ou pas ? Le FPR n'avait pas prévu sa victoire, sinon il aurait discipliné ses militaires. Il les aurait sensibilisés à l'unité et à la réconciliation, au lendemain de la prise de Kigali. Les emprisonnements arbitraires, les vengeances et les règlements de compte finiront par lui faire perdre tout crédit.

Qui défend des innocents se fait l'avocat des miliciens !

Justin Gasana, Igisoro n° 3, juillet 1995, page 10

Avant le génocide d'avril 1994, les associations de défense des droits de l'Homme, les ONG et les journaux indépendants étaient décriés par les extrémistes hutu sur les ondes de la RTL. Les casques bleus de la MINUAR I ont également été traités de pro-tutsi. Actuellement ceux qui dénoncent l'injustice et la violence, sont appelés *Interahamwe* par les extrémistes tutsi. Pour eux, il faut louer le FPR, mépriser le MDR, médire de Mgrs Perraudin et Vincent Nsengiyumva, bref couvrir le mensonge.

Des partis politiques ou des groupuscules ?

Théoneste Mbonabucya, Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 10 et 11

Après que le président Habyarimana eut accepté le multipartisme, des partis politiques sont nés. Ils ont recueilli beaucoup d'adhérents, ils ont organisé des congrès et des meetings ; le MRND a été affaibli. Le président Habyarimana, qui tolérait mal son échec, a réveillé les vieux démons de l'ethnisme hutu-tutsi pour détruire les partis d'opposition. L'argent aidant, il a pu s'allier des hommes avides comme MM. Mugenzi et Karamira. Après sa victoire, le FPR a associé au pouvoir les partis politiques non responsables du génocide. Les chefs des partis se sont partagés les hauts postes suivant les régions, les ethnies ou les liens familiaux. Que sont devenus ceux qui les soutenaient ? Ils ont été traités de miliciens et mis en prison. Personne ne parle d'eux. Les partis politiques sont morts ; subsistent des groupuscules de personnes qui défendent leurs propres intérêts

Le virus Ebola,

Igisoro n° 3, juillet 1995, page 11

Le virus Ebola a été découvert dans la région de Yambuku au Nord du Zaïre où coule la rivière Ebola. On trouve des anticorps antiviraux au Cameroun, au Gabon, en République Centre Africaine, en Ouganda, au Soudan, au Kenya, au Sénégal et au Panama. Il y en a peut-être au Rwanda. L'Ebola est une maladie cruelle et infectieuse. Elle a une période d'incubation de 4 à 9 jours. Elle se manifeste brutalement par une fièvre, des céphalées, des vomissements et une diarrhée sanglante. La mort survient entre le 8ème et le 9ème jour. Il n'existe pas de médicament connu à ce jour contre ce virus (*texte en français*).

Les Banyiginya et les Bega ont joué à l' Igisoro

Birama Ruhanga, Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 12 à 14

Il était interdit aux rois Nyiginya d'épouser des filles Bega, de peur qu'elles ne deviennent reines. Les Bega étaient un clan puissant. Connaissant cet interdit, ils employaient toutes les ruses possibles pour faire épouser leurs filles par les princes Nyiginya. Ainsi, M. Rwakagara (Mwega), frère de Nyiramavugo, femme du roi Rwogera, est parvenu à donner sa fille Kanjogera comme épouse à Kigeli IV Rwabugiri. Plus tard Kanjogera et son frère Kabare ont fomenté le coup d'Etat de Rucunshu qui a renversé Rutalindwa ; ils ont intronisé Musinga, fils de Kanjogera.

**Je réponds à M. Gashikazi,
Igisoro n° 3, juillet 1995, pages 14 et 15**

M. Gashikazi a déclaré au journal *Le Partisan* : "Je préfère la royauté à la république, le roi ne tue pas, c'est le peuple qui tue". Les régimes royaux du Rwanda ont été sanglants. Des exemples sont nombreux : le roi Rwabugili a tué ses frères Nyamwasa et Nyamahe pour éviter les rivalités ; il a fait exterminer la famille des Bagereka jugée responsable de la mort de son père Rwogera. La femme de Rwabugili, Kanjogera, combien de personnes n'a-t-elle pas fait tuer ? Quel président oserait exterminer toute une famille ? Le coup d'Etat de Rucunshu n'a-t-il pas été un carnage ? La famille de Rwabugili a été persécutée pendant plus de dix ans. C'est l'arrivée des Occidentaux qui a arrêté le génocide contre les Banyiginya.

**La "Fondation Eveil Rwanda" en sigle FER,
Igisoro n° 3, juillet 1995, page 15**

La "Fondation Eveil Rwanda" (FER) est une association sans but lucratif et indépendante. Elle est née en 1992 ; elle a été agréée le 17 septembre 1993. Son objectif principal est de résoudre les problèmes socio-politiques de la région des Grands Lacs. Elle envisage des activités destinées à sensibiliser la population à la réconciliation et à l'unité. Elle accepte de collaborer avec toute personne physique ou morale qui travaille dans ce sens. Elle ménage et cultive l'esprit d'ouverture à l'universalité.

IMBONI n° 12, Juillet 1995

**Editorial : le 4 juillet, vraie date de l'indépendance rwandaise
Imboni n° 12, juillet 1995, page 2**

Au moment où les pays voisins chantaient l'indépendance, au Rwanda, on pourchassait ceux qui s'étaient battus pour la conquérir. Ils ont fait appel à l'ONU, mais M. Logiest et Mgr Perraudin se sont servi du parti Parmehutu pour les forcer à l'exil. L'indépendance du Rwanda a été pour les colons belges et les Pères Blancs une occasion pour s'incruster. Le soi-disant hymne national ne chante autre chose que la démarche intrigante du parti Parmehutu. Le 1er juillet 1962 est la date où les Belges ont plongé le pays dans l'obscurantisme, la guerre fratricide et les massacres qui ont continué jusqu'en 1994. Le 4 juillet est le vrai point de départ de la construction du Rwanda.

**Interview de M. Pierre Célestin Rwigema
Olivier Manzi, Imboni n° 12, juillet 1995, pages 3 à 5**

Au cours de l'interview accordée au journal *Le Partisan*, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, M. Pierre Célestin Rwigema, a parlé de la pénurie du personnel dans les organes de conception et de Direction des Programmes de l'Enseignement Secondaire (DPES), de l'insuffisance du salaire des enseignants, du retard dans la correction du concours national, des moyens insuffisants pour la construction des locaux et l'achat du matériel, de la refection des programmes d'enseignement et des recyclages des enseignants. Il

a expliqué que les salaires des enseignants expatriés seront réajustés après l'étude complète de leurs dossiers, que les inspecteurs d'arrondissement provisoires ont été nommés par lui-même. Les élèves rentrés du Zaïre, qui ont été refusés à l'école de Byimana, avaient terminé leur année au Zaïre ; ils ont été installés à Kabgayi pour pouvoir suivre des cours et faire d'autres examens. Ils ont refusé la chance que le ministre leur offrait. L'ancienne Convention signée entre l'Etat et les Eglises a été abrogée ; la nouvelle donne à l'Etat une large marge de manoeuvre. Le ministre a aussi affirmé qu'il était du parti MDR et non du MDR Parmehutu.

Lettre à Miruho,

Uwawe Mudatinya, Imboni n° 12, juillet 1995, pages 5 et 6

M. Ntalunari est rentré au pays. M. Ntalonni l'a rencontré dernièrement ; ils ont pris un verre ensemble mais ils se sont disputés. M. Ntalunari ne parlait que de la victoire du FPR. M. Ntalonni disait que le FPR ne savait pas gérer cette victoire et que cela lui rappelait Hannibal et "les délices de Capoue". Rien n'a changé. Les erreurs du passé (avidité, cupidité, favoritisme) se perpétuent. Les concours de recrutement ne sont que factices : on engage les favoris.

Le ministre Marc Rugenera a détourné 74 millions avec la complicité de la BRALIRWA

Antoine Ruvuzandekwe, Imboni n° 12, juillet 1995, pages 6 à 11

Les journaux *Imvaho* n°1081 (du 12 juin 1995) et *L'Arc-en-Ciel* n°12 (du 16 juin 1995) ont parlé de la fraude fiscale de la société Bralirwa, de l'amende de 4.446.320.348 Frw qui lui a été donnée et des intérêts de retard de 10.199.318 frw. La commission de contrôle de la caisse de l'Etat vient de découvrir un trou de 74.640.918 Frw. L'inspection des Finances de l'Etat et la direction des Douanes font également état de 78 millions de faillite pour la BRALIRWA. Les services de cette société déclarent que le ministre Marc Rugenera est au courant de l'affaire des 74.640.918 Frw. Cette somme représenterait la différence entre les boissons consommées par l'ex-armée en guise de compensation et les 300 millions des bénéfices de l'Etat à la BRALIRWA. Le 23 novembre 1993, la BRALIRWA écrivait au ministre de la Défense que la consommation des bières par l'armée équivalait à la somme de 259.755.078 Frw. La différence était donc de 40 millions de Frw. D'où viennent les 74.640.918 Frw ? M. Marc Rugenera n'aurait-il pas organisé un vol en complicité avec la BRALIRWA ? Il doit être accusé de détournement ; les preuves existent. Le Rwanda abrite une bande de voleurs "*qui s'exilent pour raison de sécurité personnelle*" après avoir rempli leurs poches. (*Des textes en français sont reproduits : Convention de compensation signée par les ministres James Gasana et Marc Rugenera ; pages 7 et 8 ; lettre de la BRALIRWA au Ministre de la Défense, p. 9 ; lettre de BRALIRWA au Ministre des Finances, p. 10*).

Pourquoi le ministre Seth Sendashonga n'est-il pas limogé ?

Nyiringango, Imboni n° 12, juillet 1995, page 12

Plusieurs signes montrent que le ministre de l'Intérieur et du Développement communal, M. Seth Sendashonga, combat le gouvernement au sein duquel il figure. Il aurait dit au ministre de la Justice qu'une menace pèse sur sa famille, à Rwamatamu ; il s'est opposé à l'arrestation des miliciens de Gitarama sous prétexte que les prisons étaient pleines ; il a empêché le préfet de la ville de Kigali

de délivrer les attestations qui auraient permis d'identifier les malfaiteurs ; il expulse des maisons les rapatriés et les rescapés démunis. M. Sendashonga ne travaille que pour une partie de la population.

Quand l'injustice relative aux maisons finira-t-elle ?

Imboni n° 12, juillet 1995, pages 12 et 13

Dernièrement, le major Jeanne Ndamage a expulsé une famille d'une des maisons de M. Félicien Gatabazi, son beau-frère. La famille est composée de personnes rescapées du génocide dont la maison a été détruite. Le major Ndamage n'a pas besoin de cette maison : la moitié des maisons de la ville de Kigali appartient à sa famille. Pourquoi une personne de son rang ne peut-elle pas avoir compassion des plus démunis? Qui aura encore confiance en elle ? L'Etat devrait protéger les plus faibles ! L'Assemblée Nationale devrait abolir le capitalisme "sauvage". On avait espéré que les "patrons" étaient partis avec le régime déchu et que le pays allait avoir de vrais dirigeants. Il n'en est pas ainsi. Certains hauts dignitaires sortent avec leurs familles, mangent dans des restaurants chics comme "Le Mimosa" de Kimihurura ; la caisse de l'Etat paie leurs frais.

La responsabilité dans les massacres et le génocide d'avril à juillet 1994

Imboni n° 12, juillet 1995, pages 13 et 14

Après la seconde guerre mondiale (1940-45), les pays colonisés ont commencé à réclamer leur indépendance, avec l'appui des pays non colonisateurs comme la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique. Le roi Rudahigwa et les Tutsi au pouvoir ont ainsi réclamé l'indépendance pour le Rwanda. En 1950, l'ONU a demandé aux Belges de préparer le Rwanda et le Burundi à l'indépendance ; les colons belges et les Pères Blancs n'ont pas compris pourquoi leurs favoris tutsi voulaient l'indépendance. Ils se sont cherché d'autres alliés. Ils ont combattu les résolutions de la Conférence de Bandoeng (1955) : ils se sont opposé aux intellectuels du régime en place et ont persécuté ceux qui voulaient des changements. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mort de Lumumba (Zaire, 1959), du prince Rwagasore (Burundi, 1960) et du roi Rudahigwa (Rwanda, 1961).

IMVAHO NSHYA n° 1084, 3 - 9 Juillet 1995

Le 4 juillet : jour de libération du Rwanda. Comment dire merci aux militaires ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 1

Il y a juste un an, l'Armée Patriotique Rwandaise prenait la ville de Kigali. Comment lui dire merci ? Certaines personnes ont ouvert un compte pour la soutenir. Est-ce suffisant ? L'argent peut-il guérir toutes les blessures de guerre ? La meilleure façon de dire merci, c'est de continuer à lutter pour que l'objectif qui a poussé le FPR à faire la guerre soit atteint. Le chemin est encore long.

Ce n'est pas le jour des militaires, mais celui de tous les Rwandais !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, pages 2 et 3

A l'occasion de l'anniversaire de la prise de Kigali, le colonel Sam Kaka, chef d'état major de l'armée nationale, a livré ses réflexions. Il a été difficile pour l'armée patriotique de prendre Kigali. Il fallait sauver ceux qui étaient traqués par l'ancienne armée et les miliciens, laisser un corridor de communication avec les troupes arrières et essayer de capturer l'ennemi. La journée du 4 juillet est une journée mémorable pour tous les Rwandais ; elle marque la fin du génocide. Les anciennes Forces Armées ne pourront pas gagner la guerre qu'elles projettent de faire. *"Elles nous ont laissé assez d'armes, nous avons également un objectif. Elles ont eu une défaite alors qu'elles avaient des armes sophistiquées y compris celles des Français. Comment une armée qui massacre la population peut-elle gagner une guerre ?"* s'interroge-t-il.

Il y a des handicapés parmi ceux que le FPR a sauvés
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 3

Elle s'appelle Emilienne Mukayitsinga ; elle habitait en commune Musambira. Au moment des massacres de 1994, elle a essayé de fuir mais les miliciens *Interahamwe* l'ont rattrapée ; ils l'ont battue à mort. Elle s'est traînée jusqu'à Kabgayi d'où le FPR l'a évacuée vers la commune Ngenda. Les tortures subies lui ont valu toutes sortes de maladies. Elle reste alitée ;, elle ne peut plus se relever. Elle regrette de ne pas être morte.

Militaires du Rwanda,
A. Cyeza, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 4

"Vous avez montré votre courage du 1er octobre 1990 au 4 juillet 1994. Vous avez ramené la paix qui manquait depuis trente ans. Le 19 juillet 1994, un gouvernement d'Union Nationale a été mis en place conformément aux objectifs du FPR et aux Accords de Paix d'Arusha. C'était la fin du régionalisme et de l'ethnisme, idéologies installées en 1959, renforcées en 1973. Nous ne pourrions vous remercier suffisamment. Vous avez rendu la dignité à notre pays. Cependant, soyez vigilants. Le banditisme et la criminalité se font sentir. On vous juge responsables de ces actes de violence. Certains d'entre vous s'adonnent à la débauche ; d'autres se marient, attirés uniquement par la beauté physique ; d'autres encore se lient avec les concubines des ex-militaires, etc..."

Si nous avions eu tous un peu de sympathie pour le FPR, les tueries n'auraient pas eu lieu,
Anaclet Kalibata, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 5

Le 4 juillet 1995 : cela fait un an que l'armée du FPR a libéré la ville de Kigali. Elle a mis fin aux massacres et au génocide. Il a fallu du courage et de l'abnégation de la part des militaires du FPR pour que le Rwanda redevienne un pays paisible. Les Rwandais se souviendront de l'exploit du bataillon APR du CND encerclé de tous côtés ou celui de deux militaires qui ont évacué 200 réfugiés du centre de Pastorale St Paul. Le peuple rwandais doit retenir cette leçon : *"plus jamais un tel drame sur le sol rwandais"*. La soif du pouvoir, l'avidité... ne peuvent qu'hypothéquer la paix difficilement acquise.

M. Charles Ntakirutinka : *"Je me suis mis entre les mains des militaires du FPR"*

Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, pages 6 et 7

M. Charles Ntakirutinka, actuel ministre des Travaux Publics et de l'Energie, a échappé aux massacres car il n'était pas connu dans les milieux de Kigali. Les militaires des FAR et les milices le recherchaient sans connaître son visage. Il est resté enfermé à Kigali jusqu'au 19 avril 1994. Ce jour-là, des amis l'ont conduit à Rukondo (Gikongoro), sa commune natale. Le 28 mai 1994, le FPR a pris Nyanza. Les anciens militaires devaient tuer Ntakirutinka la journée du 2 juin 1994. La nuit du 1er juin, lui et sa famille ont traversé les marais de la Mwogo et se sont mis entre les mains des militaires du FPR qui se trouvaient à Nyanza. Ils ont été évacués vers Byumba. Le ministre Ntakirutinka a parlé du problème des logements. Ce problème sera résolu d'ici 2 ans au maximum : l'Etat distribue des parcelles à ceux qui ont les moyens de construire ; il recherche un appui pour construire des logements de fonctionnaires. Le ministère des Réfugiés et de la Réhabilitation a identifié des sites d'installation au Mutara, à Ntongwe, à Kibungo, au Bugesera. Le Fonds Africain pour l'Habitat a promis une aide de 4 millions de dollars et un soutien technique pour la construction de maisons en milieu rural.

M. Jean Baptiste Nkuliyingoma : *"L'espoir de ce pays c'est de tirer une leçon du drame passé"*,

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, pages 8 à 10

M. Jean Baptiste Nkuliyingoma, actuel ministre de l'Information, a été soulagé à la prise de Kigali par le FPR. Il habitait à Nyamirambo ; il était parmi les personnes recherchées par les miliciens *Interahamwe* ; il ne pouvait pas sortir de Kigali. Il a dû quitter son quartier pour se réfugier dans une des maisons de Kiyovu ; c'est là qu'il a appris la victoire du FPR. M. Nkuliyingoma fait le bilan du gouvernement et parle de l'avenir. Au bout d'un an, le gouvernement n'a pas réalisé tous les objectifs qu'il s'était fixés ; il n'en avait pas les moyens. Cependant des efforts remarquables ont été faits : reprise de la vie, remise en état des infrastructures de base (eau, électricité, téléphone), mise en place des institutions (Assemblée Nationale, autorités préfectorales), relance de l'économie (commerce, banques, etc...), retour massif d'anciens réfugiés... Beaucoup de problèmes subsistent : sécurité relative, impuissance de l'appareil judiciaire, peu de liberté pour la presse, près de 2 millions de réfugiés rwandais à l'étranger, non relance des industries, pénurie de logement... Le gouvernement déploie des efforts pour résoudre progressivement ces problèmes. Il faut le concours de toute la population. Les Rwandais doivent tirer les leçons du drame vécu : corriger les erreurs du passé, entre autres l'avidité, le régionalisme, l'ethnisme, l'opportunisme, l'égoïsme, la lâcheté et l'imprudence.

**Ne dépensez pas tout votre salaire ! Attendez le 4 juillet 1995 !
Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 11**

Si vous avez déjà touché votre sérum (salaire), ne le dépensez pas ! Attendez le 4 juillet ! Ce jour-là, il y aura une fête au stade. Vous pourrez voir la parade des militaires. Les jeunes gens voudront s'engager dans l'armée, les jeunes filles voudront se marier avec les "Afande" (militaires). Les cabarets doivent prévoir une grande quantité de bière, dès maintenant. Les rescapés des massacres et du génocide voudront sûrement boire à la santé de ceux qui les ont sauvés. Certains s'installeront dans leurs anciennes cachettes (plafonds, trous, sous les sommiers des lits...) en souvenir des trois mois passés à attendre la libération. *"Moi, je serais allé au Zaïre voir comment les miliciens Interahamwe et les militaires Ingirabwoba fêteraient leur fuite de Giti cy'Inyoni !"*

Qui est l'ennemi du Rwanda ?

Régis Nyilimbibi, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 12

Depuis l'époque de la royauté, les Rwandais n'avaient plus la même notion d'ennemi. Celui-ci changeait de visage suivant la période, le groupe social ou la politique du moment. Pour les tenants du pouvoir, c'était celui qui était contre leur régime ; pour d'autres, c'était les Rwandais du Sud ou du Nord ; pour les Tutsi, c'était le Parmehutu ; pour le clan Habyarimana, c'était les opposants, les Tutsi, les *Inyenzi*, les complices du FPR, etc... C'étaient des ennemis individuels et non ceux du pays. Qui est l'ennemi du Rwanda actuellement ? C'est celui qui a tué 1 million de Rwandais, qui a assassiné le député Félicula Nyiramutarambirwa, le Docteur Muganza, le colonel Mayuya, l'abbé Silvio Sindambiwe... c'est celui qui a maintenu les Rwandais dans l'ignorance pour mieux les dominer et leur mentir. L'ennemi du peuple rwandais, c'est l'ignorance. Lutter contre l'ignorance, c'est combattre l'ennemi.

M. Victor Munyarugerero a demandé pardon

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 13

M. Victor Munyarugerero fait partie du conseil paroissial de l'église Ste Famille. En avril 1994, il s'est réfugié à l'hôtel des Mille Collines car les militaires de la garde présidentielle le recherchaient depuis le surlendemain de la mort du président Habyarimana. Il avait caché 2 personnes dans son garage. A partir du 10 avril, M. Victor Munyarugerero et le major Cyiza ont pu transporter des fugitifs à l'hôtel des Mille collines. Ils soudoyaient les miliciens grâce à la caisse SOS Mille Collines créée par des réfugiés bien nantis. Plus tard, la plupart des réfugiés de cet hôtel ont été évacués par la MINUAR vers la zone contrôlée par le FPR. M. Victor regrette ce qui s'est passé : *"Nous étions 96 % de chrétiens, si chaque chrétien avait imité notre Seigneur Jésus Christ, les massacres n'auraient pas eu lieu. Je demande pardon en mon nom et au nom de ceux avec qui je partage la foi"*.

Démenti des articles parus dans l' *Imvaho Nshya* n° 1082 et 1083, Appolinaire Murangira, Cyprien Gatete, Epa Ngendahimana, Fred Afrika, Jean de Dieu Mbarushimana, Dominique Rurangirwa, *Imvaho Nshya* n° 1084, 3-9 juillet 1995, p. 14

Le 26 juin 1995, les membres de la Commission chargée de délivrer des plaques de véhicules ont analysé les articles parus dans le journal *Imvaho Nshya* n° 1082 et 1083 pour les démentir. On ne délivre pas les plaques minéralogiques n'importe comment : le dossier doit être complet et correct, il doit être examiné également par le service de douanes et des impôts. La commission est obligée de vérifier les numéros des moteurs, car elle possède une liste de véhiculés volés qu'on recherche. Les déclarations du directeur général des impôts n'ont pas tenu compte des lois et directives en vigueur. Le capitaine Gatete qui vend des plaques de véhicules paie des taxes relatives à ce commerce. Toute autre personne peut le faire. Il n'y a pas de plaques disparues, les plaques mal faites sont retournées à l'ONATRACOM, des bordereaux d'expédition existent. Le directeur général des impôts, M. Félicien Niyonteze, et la journaliste Gorette Uwibambe doivent demander des excuses pour avoir publié des mensonges, sinon ils seront traduits en justice pour diffamation.

**Corrigeons l'article de Hélène Nyirabikari
Imvaho Nshya n° 1084, 3-9 juillet 1995, page 15**

L'article de Hélène Nyirabikari, paru dans le journal *Imvaho Nshya* n°1083 du 26/6 - 2/7/1995 ne révèle pas toute la vérité sur les problèmes de PETRORWANDA. Cet article tient compte du seul point de vue de M. Aloys Bizimana, directeur provisoire de PETRORWANDA, jugé responsable des problèmes de cette société par la majorité des employés. La lettre du 1 juin 1995 adressée au ministre des Finances, accusant M. Aloys Bizimana de mal gérer la société, a été signée par 47 employés dont 8 cadres. Ce sont les employés en grève qui assurent la permanence aux citernes d'essence de Gatsata et, ce, à la demande du ministre des Finances. Il n'existe pas de clés pour ces citernes, le gérant n'a jamais été renvoyé. M. Bizimana s'est permis de nommer le directeur administratif et financier de PETRORWANDA, décision qui revient légalement au Conseil d'Administration. M. Aloys Bizimana a signé, seul, les bons de commande des véhicules et c'est lui qui contrôle les sorties de la caisse centrale. Les salaires des mois d'avril, mai, juin ont été octroyés par le Conseil d'administration avant que M. Aloys Bizimana n'arrive à PETRORWANDA. Concernant le vol qu'il attribue à MM. Etienne Niyitegeka et J.M.V. Uwihanganye, l'affaire a été saisie par le parquet, en octobre, avant son arrivée dans la société.

IMVAHO NSHYA, n° 1085, 10 - 16 Juillet 1995

Ils ne doivent pas nous prendre pour des enfants !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 1

Au moment où le journaliste écrivait cet article, se tenait à Kigali une réunion consécutive à la Table Ronde de Genève sur le Rwanda. Cette réunion devait examiner les problèmes liés aux aides accordées au Rwanda. Il a été constaté que ces aides étaient confiées aux ONG qui ne comprennent pas toujours les problèmes du pays. La grande partie des aides sert à payer les salaires des employés (expatriés ou nationaux) de ces ONG ou à acheter des véhicules. Les amis du Rwanda devraient passer directement par des projets de développement. Les Rwandais sont capables d'une bonne et saine gestion.

Commemorons l'anniversaire de l'armée rwandaise

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 2

Le 4 juillet 1995 : cela fait un an que l'armée du FPR a pris Kigali ; elle a mis fin au génocide et aux massacres. Les cérémonies de commémoration de cet anniversaire ont eu lieu au stade Amahoro. La fête a été marquée par "le défilé impeccable" des militaires, par des chants, des danses et des poèmes. Cette date a été l'occasion de révéler que les cotisations pour soutenir l'armée s'élèvent déjà à 75.731.000 Frw et qu'un bienfaiteur a offert une clinique mobile à cette même armée. Les festivités ont été clôturées par le discours du président de la République, M. Pasteur Bizimungu.

Discours du président de la République, le 4 juillet 1995, à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Kigali, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, pages 2 et 6

Le discours du président de la République, M. Pasteur Bizimungu, est reproduit intégralement dans le journal *Imvaho Nshya*. Les idées essentielles sont évoquées dans les phrases suivantes :

Le 4 juillet rappelle la fin du génocide, des massacres et la défaite des assassins. Elle permet de relater le courage, l'amour, l'abnégation des militaires qui se sont battus pour libérer le pays. Le 1er juillet 1962, l'ONU a accordé l'indépendance au Rwanda, mais le pays n'a jamais été indépendant. Cette date a été l'occasion pour les dirigeants du pays de maintenir certains Rwandais en exil et de semer la division. L'hymne national et le drapeau étaient des signes d'une indépendance qui n'existait pas. Le FPR a entrepris une guerre pour libérer le Rwanda et les Rwandais. Le 4 juillet 1994, la vérité, l'amour, la bonté et la vie ont triomphé. Les militaires du FPR sont dignes de louanges et de remerciements ; ils doivent continuer leur sagesse et leur discipline afin de ne pas s'écarter de leur idéal.

**M. Charles Kayonga : "Nous avons tous le devoir de protéger la souveraineté de notre pays",
Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 4**

"Nous avons tous, civils et militaires, le devoir de protéger la souveraineté de notre pays". Ce sont les paroles prononcées par le lieutenant-colonel Charles Kayonga, commandant de place de Gitarama, le 4 juillet 1995. A Gitarama, les festivités du 4 juillet ont commencé par un défilé militaire dans la ville ; elles se sont poursuivies au stade régional. Dans leur discours de circonstance, M. Désiré Nyandwi, préfet de Gitarama et le lieutenant colonel Charles Kayonga, ont insisté sur la bravoure et l'abnégation de l'Armée Patriotique qui a libéré le pays.

**La population de Byumba a commémoré le 4 juillet
Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 4**

La date du 4 juillet 1994 représente pour la population de Byumba non seulement la fin du génocide et des massacres, mais également le retour chez eux des déplacés après 4 ans d'errance à cause de la guerre. La fête a commencé par une marche des habitants et des militaires dans la ville de Byumba ; elle s'est poursuivie par des danses et des chants. Dans son discours de circonstance, le major John Birasa, commandant de place, a invité la population à travailler, à éviter les rumeurs et les intrigues. La nouvelle armée est prête à battre les "Batabazi", a-t-il dit. Le préfet, quant à lui, a insisté sur l'importance de la paix dans la reconstruction du pays. *"Chacun doit y contribuer"*, a-t-il conclu.

**La population de Gisenyi a commémoré la fête de l'armée et lui a apporté son soutien
Samuel Munyakyanza, Imvaho Nshya n° 1085, 6-10 juillet 1995, page 4**

Le matin du 4 juillet 1995, les militaires et la population ont d'abord nettoyé la ville ; puis ils ont commencé une marche vers le stade Umuganda. La population était étonnée de voir le défilé des camions transportant des armes aussi sophistiquées les unes que les autres. Le major Kwikiriza, commandant de place, le Dr Charles Zilimwabagabo, préfet de Gisenyi et Mme Spéciose Murorunkwere, bourgmestre de la commune Rubavu, ont prononcé des discours de circonstance. Ils ont remercié les militaires du FPR ; ils ont vanté leur courage et leur abnégation. Les habitants ont été invités à soutenir la nouvelle armée ; la collecte a rapporté une somme de 1.300.000 Frw grâce à une soirée culturelle organisée à cette fin.

**Ce qui nous a fait plaisir le 4 juillet 1995
Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 5**

A Gikongoro, la journée du 4 juillet a commencé par un défilé militaire dans la ville. Le commandant de place et le préfet de Gikongoro ont prononcé des discours. Ils ont insisté sur la défaite des criminels qui avaient ensanglanté le pays. La fête s'est poursuivie par des chants, des danses et des poèmes. Un

représentant des habitants de Gikongoro a pris la parole : les génocides ont marqué la préfecture de Gikongoro surtout dans les communes Mudasomwa et Muko. L'armée patriotique a mis fin aux tueries ; cependant certains militaires indisciplinés s'adonnent à des actes de violences : ils doivent se ressaisir. Les commerçants de Gikongoro ont cotisé la somme de 501.000 Frw pour soutenir l'armée ; les fonctionnaires ont donné 61.000 Frw.

Butare : le jour de la libération du pays a réjoui les habitants

Gérard Mbanda, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 5

La majorité des habitants de Butare sont des rescapés du génocide et des massacres ; ils se sont rendus nombreux au stade Huye pour commémorer la prise de Kigali. Le colonel Ngoga, responsable militaire de la région Butare-Gikongoro-Cyangugu, a déclaré que l'Armée Patriotique s'est battue, parce qu'il n'y avait plus d'autres moyens de résoudre les problèmes du Rwanda ; la victoire du FPR a permis le retour de ceux qui avaient été forcés à l'exil. M. Gasana qui représentait les rescapés a loué le courage des militaires du FPR ; il a souhaité que les génocidaires soient recherchés, jugés et condamnés. La collecte faite en faveur de l'armée a rapporté 180.000 Frw. L'Association des femmes "*Abaruhuje*" a promis un soutien de 166.000 Frw. M. Emmanuel Ngezahayo, inspecteur du commerce a promis des aides : une vache, au major Paul Kagame et une autre au lieutenant Charles Kayonga. Un rescapé a promis de prendre en charge 2 enfants : 1 fille et 1 garçon jusqu'à leur majorité.

La préfecture rurale de Kigali a fêté la prise de Kigali

Aaron Turamye, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 6

Les autorités et les habitants de Kigali rural ont commémoré la prise de Kigali dans la sous-préfecture de Murambi. La journée a été marquée par des jeux sportifs de militaires, des chants et des danses de la population. Dans leurs discours, le préfet de la préfecture de Kigali rural, le Dr Narcisse Gakuba et le major Gashayija, représentant l'armée à la fête, ont insisté sur la collaboration entre la population et les militaires pour sauvegarder la sécurité. La journée s'est terminée par une collecte pour soutenir l'armée.

AVEGA : "*La vie doit continuer*"

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 7

L'association des veuves rescapés du génocide "AVEGA-AGAHOZO", a plusieurs objectifs : défendre et promouvoir les veuves du génocide et des massacres, les tirer de l'isolement, les aider à éduquer leurs enfants, leur apprendre la solidarité, lancer des activités susceptibles d'élever leur niveau de vie, défendre leurs droits et leurs intérêts, honorer la mémoire des victimes du génocide et des massacres. Elle est constituée de 1.004 veuves et de 4.000 enfants. A l'occasion de la journée internationale de l'enfant africain, l'AVEGA a organisé une soirée culturelle qui a attiré un public assez nombreux. Le ballet des enfants rescapés "*Abatangana*" a mis en valeur les talents de ces enfants. Mme Christine Mukankusi a donné un témoignage émouvant : on a tué son mari et ses enfants, on lui a coupé le bras, on lui a crevé un oeil, on a tué l'enfant qu'elle attendait, elle s'est traînée deux mois avec son cadavre à l'intérieur d'elle-même. Le président de l'association a ajouté : "*L'association nous a permis de nous surpasser ; notre chagrin est intérieur. Nous*

avons pu élever nos enfants... personne n'a pleuré pour nous ; nous n'avons même pas eu le droit de dire notre chagrin".

Quels sont les résultats de la commission de triage ?

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 8

Une commission de triage des prisonniers a été créée en octobre 1994 dans le but de trier des personnes qui étaient arrêtées en masse par plusieurs instances dont la gendarmerie, l'armée et le Parquet. Elle est constituée d'un représentant de la gendarmerie, d'un représentant de l'armée, d'un représentant du service de renseignement et du procureur du parquet qui préside la commission. Au parquet de Kigali, cette commission a déjà fait libérer 31 personnes, mais elle se heurte à beaucoup de problèmes : manque de moyens matériels (ex : véhicules pour effectuer des enquêtes), manque de preuves contre les inculpés : beaucoup de cas sont des dénonciations par jalousie, vengeance ou règlements de compte. Pour les membres de la commission, le relâchement des inculpés n'implique pas nécessairement leur innocence ; des preuves ultérieures peuvent confirmer leur culpabilité.

La Banque Mondiale a accordé au Rwanda 238 millions de dollars

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 8

Le 27 juin 1995, M. Andrew Rogerson, directeur du département Afrique Centrale de la Banque Mondiale et M. Julio R. Gamba, représentant de la Banque Mondiale au Rwanda, ont déclaré que cette Banque avait accordé au Rwanda un prêt de 238.000.000 US \$. Cette somme sera répartie sur 15 projets de développement gérés par différents ministères selon leurs secteurs d'activités (*le détail des chiffres est donné à la page 8*).

A Ruhengeri, la justice a fait un grand pas

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 9

Il y a quelques jours, le parquet de Ruhengeri a organisé un recyclage pour tous les fonctionnaires du ministère public de la préfecture de Ruhengeri ainsi que les OPJ de la gendarmerie. Dans le discours d'ouverture, M. Ignace Karuhije, préfet de Ruhengeri, a déclaré que la commission de triage des prisonniers à Ruhengeri avait commencé ses travaux. Il a souhaité que les juges des parquets et des tribunaux soient nommés. Les représentants de la Commission des Droits de l'homme et du Haut Commissariat des Réfugiés étaient à ce séminaire. Les conférences ont abordé plusieurs points principaux : l'étude et l'orientation des dossiers judiciaires, le respect des prisonniers, le sens des droits de l'homme, la justice et la protection des innocents, les droits des prisonniers et des réfugiés. Concernant la nomination du personnel judiciaire, le ministre de la Justice a déclaré que la liste des candidats a été dressée, qu'il reste la conclusion des enquêtes sur leur comportement au moment du génocide.

Le ministère des Travaux Publics et de l'Energie travaille !

Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 10

Le ministre des Travaux Publics et de l'Energie parle des efforts déployés par ses services pour remettre en état les infrastructures détruites par la guerre (eau, électricité, ponts, routes, etc...). La centrale de la Ntaruka, les lignes électriques Gisenyi-Gihira-Kibuye-Rusizi, les lignes Kigoma-Gikondo et d'autres lignes électriques ont été réparées. Tout le pays dispose du courant électrique. Certains bâtiments publics ont été réparés grâce à l'aide du PNUD et de l'Etat allemand. Le Fond Européen (FED) a promis un soutien de 3 millions d'écus. Le Fonds routier permet de faire certains travaux en attendant le versement de cette somme qui a été bloquée à cause de l'affaire de Kibeho. Le ministre des Travaux Publics a nommé dans chaque préfecture près de 300 personnes chargées d'entretenir les routes ; la route Kigali-Gatuna est en réparation ; les ponts de Rwabusoro, de Kanzenze et de Sake ont été remis en état. Pour la route de Gitarama-Kibuye, le ministère attend le rapport sur le matériel abîmé que l'Etat rwandais doit rembourser aux sociétés qui construisaient la route. Le montant à payer serait aux alentours de 8 millions de dollars.

Je dis comment je vois les choses

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 11

Au Rwanda, chacun se lamente et étale ses soucis : extermination de sa famille, exil de sa famille au Zaïre ou en Tanzanie, destruction de sa maison, occupation illégale de sa maison, impunité des génocidaires. Les veuves, elles, personne ne s'en soucie, bien qu'on ne manque pas de les surveiller et de critiquer leur comportement. Les réfugiés du Zaïre ne sont pas à plaindre : parmi eux, il y a des criminels comme ceux des prisons ; il y a également des otages. *"Le Rwanda est un pays aux mille collines, aux mille plaines, aux mille problèmes et aux mille espoirs"*. Le problème de la justice est loin d'être résolu. N'a-t-on pas décidé de ne plus arrêter les criminels sous prétexte que les prisons sont pleines ? N'a-t-on pas supprimé les permis de résidence comme pièce d'identité ?

Si le projet de développement rural de Byumba reprend ses activités, les employés seront payés,

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 11

Depuis janvier 1994, les fonctionnaires du projet de développement rural de Byumba (DRB) n'ont pas de salaire. Ils disent : *"Nous ne comprenons pas pourquoi le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts ne nous paie pas, le projet DRB a un compte en banque bien fourni"*. Le ministre de cet établissement a répliqué que la Banque Africaine de Développement qui finance ce projet a arrêté son appui en avril 1994 et a demandé que le compte de DRB soit bloqué. Actuellement des négociations entre l'Etat rwandais et cette banque sont en cours en vue de la relance dudit projet.

L'hôpital Roi Fayçal répond !

Ferdinand Karega, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 12

M. Alain Kamanzi a publié un article dans le journal *Imvaho Nshya* n° 1079, critiquant le fonctionnement du service des urgences de l'hôpital Roi Fayçal et faisant état de la malpropreté de cet établissement. M. André Gakwaya a écrit dans *Le Tribun du Peuple* (n° 52) que le service ORL de cet hôpital accueille mal les malades ; il n'y a pas de service O.R.L. à l'hôpital Roi Fayçal. Le service des urgences accueille tous les malades pour mieux les orienter dans les autres services suivant la catégorie de leurs maladies. Il tient bien le service d'orientation. Concernant la saleté, l'hôpital Roi Fayçal dispose d'une équipe de nettoyage le matin, à midi et le soir. Il ne peut pas avoir la même brillance que l'hôtel Méridien. Les personnes qui gardent les malades hospitalisés négligent parfois les règlements de l'hygiène élémentaire, mais le personnel de l'hôpital les sensibilise aux bienfaits de la propreté. M. Alain Kamanzi est invité à effectuer une visite plus longue et plus objective de l'hôpital.

Stop Press : La communauté internationale a pensé à nous !
Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 12

Le Secrétaire-adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) vient de déclarer que les 350.000 US \$ accordés par la Communauté internationale au Rwanda seront débloqués. Cette somme devait servir à la formation des gendarmes dans le secteur de la sécurité.

D'où venons-nous ? Où allons-nous ?
Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 13

Le ministère des Réfugiés et de la Réhabilitation a déployé des efforts pour clarifier la collaboration entre le gouvernement rwandais et les Organisations Non Gouvernementales : organisation de rencontres et de séminaires, création des services chargés de travailler avec les ONG au niveau des préfectures. Les ONG sont nombreuses (entre 170 et 300) mais elles ne tiennent pas compte des besoins et des priorités du pays. On ne sait pas pourquoi elles viennent au Rwanda, ni comment elles y sont entrées ! N'y aurait-il pas un réseau de personnes qui s'arrangent avec elles moyennant des commissions ? Les Rwandais ont besoin de connaître l'identité de ces ONG, leurs objectifs, leurs domaines d'activités, leur plan d'activités, leurs réalisations et leurs capacités techniques. Les Rwandais souhaitent également pouvoir parler librement et donner leurs idées au sein des comités de réflexion qui seraient créés à tous les niveaux de la vie nationale.

Lycée de Kigali : les élèves anglophones n'ont pas de professeurs de Sciences

Vénérandata Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 13

Les élèves anglophones du Lycée de Kigali n'ont pas de professeurs de Sciences (Chimie, Biologie, Physique). Ces élèves sont rentrés de l'Afrique de l'Est où la langue véhiculaire est l'anglais. M. Aimable Shampiyona, directeur de l'établissement, a déclaré que ce problème existait effectivement. Sur 25 professeurs anglophones promis par le ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, 12 seulement sont arrivés à l'école. Les cours de Sciences devraient se donner en anglais mais il est très difficile de trouver des professeurs compétents. Ceux qui se présentent à l'école pour les premiers contacts ne reviennent plus. Le ministre concerné a été saisi du problème et a fait un appel d'offre. L'enseignement en anglais est ardu : il n'y a ni programme, ni manuels et le salaire des enseignants est trop bas.

La lutte contre la malaria n'est pas encore finie !

Joseph Kagame, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, page 14

En 1948, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a commencé une campagne de lutte contre la malaria. Les chercheurs venaient de découvrir l'effet de la nivaquine et de la chloroquine contre le plasmodium. Ces médicaments ont été distribués à grande échelle. L'anophèle a été persécuté. De 1950 à 1960, la malaria a diminué, elle a relancé son attaque en 1968. En 1976, elle a emporté un million de personnes au Sri Lanka ; en Amérique Centrale le nombre de malades a augmenté. La nivaquine ne pouvait plus tuer le plasmodium : l'anophèle était devenu plus résistant. Actuellement, il faut des médicaments forts, comme la quinine, pour combattre la malaria.

L'ancien directeur de la Banque Rwandaise de Développement (BRD) est mort le 9-4-94

Origène Mugambira, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995, pages 14 et 15

La date du 26 juin 1995 a été une journée pour honorer la mémoire de M. Augustin Maharangari, ancien directeur de la Banque Rwandaise de Développement (BRD). Plusieurs dignitaires du pays ont assisté à la messe célébrée à l'église St Etienne, ainsi qu'à la réception donnée à Nyamirambo. M. Augustin Maharangari est né en 1943 ; il a fait son école primaire à Nyanza et le secondaire au Burundi. Il a continué ses études à l'Université de Prague où il a obtenu un diplôme en Sciences Economiques et Sociales. Il a commencé sa vie active au Rwanda en 1969 ; il a été de 1990 à 1994, directeur de la BRD, banque qu'il a gérée avec beaucoup de compétence et de vigilance. Il a été assassiné le 9/4/94 avec sa femme et ses cinq enfants. Les discours qui ont été prononcés le 26 juin 1995 ont insisté sur l'intelligence, la bonté, la tolérance et la droiture du disparu. Le génocide et les massacres ont emporté beaucoup d'hommes aussi intelligents, courageux et sages que M. Augustin Maharangari. Les auteurs de ces atrocités doivent être jugés et condamnés.

Le service du protocole de l'Etat doit s'améliorer
Isiaka Munyantore, Imvaho Nshya n° 1085, 10-16 juillet 1995,
page 15

Le 4 juillet 1995, l'accueil des visiteurs de marque a été défaillant : un diplomate a été renvoyé du stade Amahoro ; plusieurs députés sont restés debout durant toutes les festivités. Les fonctionnaires du service du Protocole ne connaissaient pas ces personnalités. Il n'y a pas de fête sans protocole. Le service de protocole doit veiller à bien connaître les personnalités du pays et les hôtes de marque, placer ses agents à toutes les entrées, demander conseils et renseignements aux personnes qui ont l'expérience du protocole.

INGABO, édition spéciale, 4 Juillet 1995

Editorial,
Ingabo, édition spéciale, 4 juillet 1995, page 4

Le 4 juillet 1995, un an après la libération de la ville de Kigali, il convient de faire le bilan du passé et de faire des projets d'avenir. Les militaires rendent hommage à leurs compagnons morts sur le champ de bataille, ils sont contents de leur victoire, les rescapés leur sont reconnaissants. Les criminels cachés dans les pays limitrophes se rappellent de leur défaite. Cependant la guerre n'est pas terminée, tous les Rwandais sont appelés à soutenir leur armée.

Souvenons-nous de nos militaires courageux !
Capitaine Firmin Gatera, Ingabo, édition spéciale, 4 juillet 1995,
pages 5 et 6

La liste des militaires de l'APR qui ont versé leur sang est longue. Certains de leurs chefs sont morts dès le début de la guerre, entre autres le général major Fred Rwigema, le major Chris Bunyenyezi et le major Peter Bayingana. Si ces hommes pouvaient revenir, ils verraient que leur objectif a été atteint : les formations d'une seule armée, un travail acharné pour reconstruire le pays. Il faut continuer à lutter pour la paix.

La guerre de libération du Rwanda
Capitaine Emmanuel Bayingana, Ingabo, édition spéciale, 4 juillet
1995, pages 7 et 8

La sécurité est totale dans le pays ; chacun vaque à ses occupations sans être inquiété. Les anciens exilés sont rentrés, les militaires font des rondes jour et nuit. Les générations futures entendront parler de l'attaque d'octobre 1990 ; des batailles du Mutara et des Birunga, de la zone Tampon, de la MINUAR, d'Arusha... Ils se diront sans doute que c'était facile. La plupart de ceux qui pourraient relater ces événements en détail sont morts. Les militaires affirment qu'ils n'oublieront jamais le premier pas sur le sol rwandais à Kagitumba (1/10/1990), le froid et la faim des Birunga (1991), la colère contre la création de la zone tampon (8/2/1993), la première nuit dans les bâtiments du CND, la vision macabre des cadavres dans l'église de Rukara, à Kabarondo, à Nyarubuye... Quelle récompense

méritent ces militaires ? Leur désir profond est de voir le Rwanda devenir un "Etat de droit", c'est pour cela qu'ils se sont battus.

(Aux pages 9-15, sont reproduites des photos des cérémonies).

**La ville de Kigali était solidement défendue.
Ingabo, édition spéciale, 4 juillet 1995, p. 16**

Celui qui a vu la ville de Kigali avant avril 1994 ne la reconnaît pas maintenant. Des maisons et des habitations ont été détruites ; les infrastructures ont subi le contre coup des tirs des deux armées en présence. Le gouvernement en exil a emporté tous les fonds de banque et des sociétés de l'Etat. Beaucoup de personnes ont été massacrées ; les rescapés qui s'étaient cachés dans les trous ou les plafonds de maisons en sont sortis, le 4 juillet 1994 ; l'APR venait de prendre la ville de Kigali.

**Gako : formation d'une seule armée
Capitaine Firmin Gatera, Ingabo, édition spéciale, 4 juillet 1995,
page 17**

La fête de la formation d'une seule armée nationale a eu lieu à Gako. Tous les hauts dignitaires du pays, le corps diplomatique et consulaire accrédité à Kigali, les journalistes de toutes régions étaient au rendez-vous. Le colonel Ndibwami (chef d'Etat major de la gendarmerie), le colonel Marcel Gatsinzi (chef d'état major adjoint de l'armée), le major Cyiza et d'autres militaires de l'ancienne armée ont montré que la collaboration est nécessaire. La date du 4 juillet 1994 rappelle la prise de Kigali, cette ville est bien gardée. Les anciens militaires qui ne se reprochent de rien sont appelés à rentrer pour contribuer à la reconstruction du pays.

**La paix entraîne la prospérité
Capitaine Emmanuel Sehene Ruvugiro, Ingabo, édition spéciale, 4
juillet 1995, p. 19**

En avril 1994, le Rwanda n'était plus le pays où coulaient le lait et le miel. C'était un pays de terreur, d'angoisse, d'où coulait un fleuve de sang. Le président Habyarimana répétait souvent : "*J'ai fait tout mon possible !*". Il a tout fait pour semer la division et la haine. Son clan l'a tué pour trouver un prétexte d'éliminer les Tutsi ; ils sont morts nombreux, à Kigali, à Kibungo, au Bugesera, à Kibuye, à Butare et ailleurs. L'armée du FPR a mis fin à cette boucherie. Le gouvernement d'Union nationale, réunissant les Tutsi et les Hutu, a été mis en place le 19 juillet 1995. Quel est le bilan un an après ? La sécurité règne dans le pays, chacun vaque tranquillement à ses occupations. Cependant les crimes, les intrigues, les dénonciations, les fuites ne manquent pas. La lutte pour la paix doit continuer.

KANGURA, n° 72, Juillet 1995
(Version Internationale - texte en anglais)

Editorial : les rapports de l'ONU sont toujours erronés
Hassan Ngeze, Kangura n° 72, juillet 1995, page 1

M. Hassan Ngeze qualifie de "faux" le rapport de *Human Rights Watch* sur l'armée rwandaise en exil. Il demande pourquoi ce sujet les intéresse, alors qu'ils ont passé sous silence l'aide accordée au FPR par les Britanniques, les Américains, les Ougandais, pour attaquer le Rwanda et tuer 1 million de personnes. Les Nations Unies auraient envoyé une nouvelle équipe au Zaïre pour vérifier la véracité de ce rapport, ce qui rejoint le souhait des autorités zaïroises. Ces deux rapports vont-ils concorder ? Si aucune solution n'est trouvée, que risque-t-il de se passer entre les Hutu et les Tutsi ? Peut être le président Clinton sauvera-t-il la vie de ses chères femmes tutsi ? Quant aux Tanzaniens, aux Zaïrois et aux Kenyans, vont-ils accepter d'héberger longtemps encore les réfugiés rwandais ? *"Des gens qui sont dans le besoin et qui souffrent comme les Hutu achèteront des armes aussi longtemps qu'ils y sont déterminés"*

Clinton est le diable incarné, disent les réfugiés rwandais et burundais : il refuse de reconnaître leur existence et leurs droits,
Kangura n° 72, juillet 1995, pages 1 et 2

Le gouvernement rwandais a emprisonné 65.000 personnes au cours des six premiers mois de sa prise de pouvoir. Il a encore emprisonné 65.000 personnes au début de cette année, ce qui porte à 130.000 le nombre de détenus dans les prisons et autres endroits clandestins. Actuellement, le nombre de personnes appréhendées par semaine est de 4.500, soit 300 par commune du pays et par semaine. Un nombre important de personnes ayant exercé une fonction dans l'ancien gouvernement, des bourgmestres, des conseillers communaux, des juges, des enseignants et plusieurs autres personnes ayant réintégré leur poste dans le gouvernement actuel, ont été appréhendées pour génocide, ces dernières semaines. Selon le CICR, 135 lieux de détention ont été inventoriés. Dans certains lieux, la densité est tellement forte que 4 détenus occupent 1 mètre carré. Les risques d'épidémies sont à craindre et la tension entre détenus peut engendrer la violence. Le 17 mars 1995, des soldats ont obligé, à la brigade de Muhima, 60 personnes à entrer dans une pièce trop petite pour les contenir toutes. Durant la nuit, elles ont supplié les gardiens d'ouvrir la porte car certains d'entre eux mourraient par manque d'oxygène. Les soldats ont refusé. Il y a eu 22 morts.

Le faux rapport de *Human Rights Watch Arms Project*
Kangura n° 72, juillet 1995, pages 2 et 3

Kangura retranscrit le rapport publié par *Human Rights Watch* sur le réarmement massif des ex-FAR au Zaïre, en vue d'un retour violent au Rwanda. *"Les ex-FAR ont déclaré ouvertement leur intention de retourner au Rwanda et selon les termes du Colonel Musonera, tuer tout Tutsi qui nous empêcherait de rentrer... Les ex-FAR seraient au nombre de 50.000 hommes répartis en une douzaine de camps où les miliciens sont sous leur contrôle. Ils auraient déjà effectués quelques raids au Rwanda pour déstabiliser la situation précaire du pays et obtenir des informations*

et de l'expérience en vue d'une future offensive contre le gouvernement de Kigali. De plus les ex-FAR et les miliciens hutu du Rwanda se seraient alliés aux miliciens du Burundi voisin, enflammant une situation déjà tendue dans ce pays".

Rassemblement pour le Retour de Réfugiés et de la Démocratie au Rwanda (RDR)

Chris Nzabandora, Kangura n° 72, juillet 1995, pages 3 à 5

M. Chris Nzabandora réagit à la veille du premier anniversaire de la prise du pouvoir par le FPR. Il signale la politique d'exclusion ethnique du FPR ; il donne plusieurs exemples et parle du blocage du dialogue politique avec le gouvernement de Kigali. Au lieu de focaliser le contrôle des réfugiés rwandais, la Communauté internationale devrait chercher une solution au problème des réfugiés : ils ne cesseront jamais de revendiquer leur droit de retourner dans leur pays natal. Le RDR a écrit une lettre au Premier ministre à Kigali, pour lui demander d'établir un dialogue avec les représentants des réfugiés. Le 20 juin 1995, le ministre de l'Information a déclaré, à ce propos, que le gouvernement est prêt à négocier. Le 24 du même mois, il affirme qu'il n'y aura pas de négociation. En conclusion, le RDR en appelle à toute personne éprise de paix pour faire pression sur le gouvernement de Kigali, afin qu'il fasse le nécessaire pour permettre le retour des réfugiés.

Lettre de M. Jean-Damascène Ntakirutimana, Directeur de Cabinet du Premier ministre adressée à ce dernier, Kangura n° 72, juillet 1995, page 6

Le Directeur de Cabinet a envoyé une lettre de démission dont voici quelques extraits : *"Pour renforcer un main mise sur le pouvoir, le FPR fait de beaux discours quand, en réalité, il poursuit sa politique d'exclusion et de revanche. La gestion sociale et politique du pays est vouée à l'échec parce que basée sur la domination d'un groupe ethnique sur un autre, comme si l'expérience malheureuse du gouvernement déchu n'était pas une bonne leçon. Les éléments modérés du FPR ainsi que les gouvernements qui soutiennent le régime de Kigali (dont les plus importants sont les Etats-Unis et la Hollande) doivent faire face à leur responsabilité, en faisant les pressions nécessaires pour amener le FPR à plus de réalisme politique. Sans quoi ils auront cautionné un régime qui institutionnalise le double langage, le sectarisme et l'hypocrisie comme système de gouvernement" .*

Le saviez-vous ?

Kangura n° 72, juillet 1995, page 6

"Il y a presque neuf ans que Kampala est tombé entre les mains de la NRM/ NRA. Suivant la tradition, le peuple ougandais était en liesse, particulièrement à Kampala. Petit à petit, il a réalisé que ce gouvernement de NRM/NRA qu'il célébrait et dont il se réjouissait, n'était qu'ambitieux, sans loi, corrompu et dictatorial, un soi-disant gouvernement élargi". *A la suite de cet article, sous le titre "Qui est qui ?" se trouve une liste des personnalités du FPR, avec leurs fonctions passées dans le gouvernement ougandais ainsi que leurs positions actuelles dans le gouvernement rwandais.*

Connaître l'UDF,

Kangura n° 72, juillet 1995, page 6

L'UDF a été institué quand la Communauté internationale s'illusionnait, prenant le président Museveni pour un remarquable gestionnaire des affaires ougandaises. Le mécontentement de la population et des hauts fonctionnaires démontre la destruction causée par les changements du président Museveni en Ouganda. L'Ouganda ne peut plus rester indifférent quand son avenir est mis en jeu par un homme ambitieux. A un moment donné, il aurait réussi à faire croire à Kadaffi que l'invasion du Rwanda rentrait dans la « Troisième Théorie Universelle » (Third Universal Theory) fondée par Kadaffi lui-même. L'ordre a ainsi été donné au FPR d'attaquer le Rwanda et Kadaffi a été mené en bateau. Quant au président Museveni, il aurait, selon l'auteur de l'article, plus capitalisé que les fondateurs du capitalisme eux-mêmes. Il aurait également dit que concernant les idées, il ne voulait nullement être un consommateur, mais un contribuable, voulant ainsi manquer sa détermination d'être une force dont les idées seront suivies en Afrique. On rencontre de tels personnages dans l'histoire politique internationale, sans loi, barbares et déterminés à imposer leurs ambitions personnelles au reste du monde. Le président Museveni n'est pas une exception.

Le président Museveni a l'intention de provoquer les Etats voisins Kangura n° 72, juillet 1995, pages 7 et 8

Les croyances philosophiques de pensée marxiste de Museveni lui sont devenues un vrai casse tête depuis l'effondrement de l'URSS. L'ambition et le rêve de Museveni étaient de mener une guerre expansionniste contre les Etats voisins afin de créer son propre empire. En 1987, l'armée de Museveni a attaqué le Kenya mais elle a été repoussée par l'armée kenyane. En octobre 1990, le FPR a envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda : 5.000 hommes bien armés perpétrèrent une agression inacceptable, même si Museveni prétend ne pas être au courant de l'invasion du FPR, déclarant que cette invasion était un abus flagrant et inacceptable pour le gouvernement ougandais. Il est toutefois difficile que des réfugiés sortent des camps, s'arment et s'acheminent du centre de Kampala à la frontière sud-ougandaise, sans que le gouvernement ne soit au courant !. Aujourd'hui la NRA/NRM dénie au peuple ougandais la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. Le culte du silence et de la peur est instauré par un pouvoir et une dictature armée. Voici notre espoir et notre conviction : l'avènement d'une démocratie grâce au pluralisme politique dans ce pays.

Museveni : système multipartite, Kangura n° 72, juillet 1995, page 8

Le président Museveni n'a pas réussi à maintenir les activités politiques à caractère multipartite suite à plusieurs facteurs qui ne lui permettent plus d'imposer sa loi. Il sait qu'il n'est plus populaire comme politicien, ni compétent comme leader. Il sait également que lui et la NRM vont misérablement s'effondrer, à tel point qu'il ne leur restera plus que des larmes sèches sur une joue.

**Le génocide rwandais : qui est à blâmer ?
Kangura n° 72, juillet 1995, page 8**

Le 1er octobre 1994, plus de 5.000 rebelles envahissent le Rwanda à partir de l'Ouganda. Les troupes étaient dirigées par des hautes personnalités tutsi de la NRA. Cette invasion a commencé sous de mauvaises augures puisque les dirigeants se sont entretués. Des centaines de Hutu ont été massacrés par les soldats du FPR, le samedi 22 avril 1995, au camp de Kibeho. A ce propos les soldats tutsi du FPR auraient dit : *"Les gens nous rendent impatients ; soit, ils capitulent et nous les mettons en prison ; soit, ils refusent et nous irons les sortir nous-mêmes. Nous sommes prêts pour cela mais attendons les ordres de Kigali"*. Les rapports estiment que le nombre de Hutu massacrés à Kibeho se situe entre 8.000 et 12.000 ; la BBC et Aid Workers parlent de 4.000 tués.

**Pendant que les Tutsi donnent une réprimande aux Hutu, le président Arap Moi critique les organisations des droits de l'homme,
Kangura n° 72, juillet 1995, page 8**

Le président Daniel Arap Moi reproche aux organisations des droits de l'homme d'utiliser des standards en la matière, particulièrement lorsqu'il s'agit du Kenya. Le président Moi aurait tenu ces propos en réagissant au génocide de Kibeho. Il aurait également souligné l'importance d'identifier, pour la Communauté internationale, les causes profondes du génocide dans des pays comme le Rwanda. Il aurait également rappelé que les massacres ont commencé après qu'un groupe de personnes venu d'un pays voisin ait envahi le Rwanda. Toutefois le président Moi n'a pas mentionné le nom de ce pays voisin, même s'il est clair que le pays en question est l'Ouganda, et que les soldats sont ceux de la NRA rassemblés dans le FPR.

**Que signifie FPR/APR ?
Kangura n° 72, juillet 1995, page 8**

Une question est posée au président Bizimungu et au vice-président Kagame : *"Comment un front ou une armée patriotique peut-elle tuer des innocents ?"* Le monde n'arrive pas à saisir la différence entre les Nazis de Hitler, la NRA du Lieutenant Général Museveni et le FPR du Général Major Kagame. Cette politique de revanche du régime FPR, à Kigali, est à condamner fermement. Le FPR ne peut pas diriger le Rwanda s'il n'éprouve aucun sentiment, aucune émotion pour son peuple. *"Le FPR est responsable des massacres au Rwanda, bien que quelqu'un l'aide à cacher ses atrocités"* commente Monsieur John M. V. Karuhanga, président du RNLM, Suède.

**Le président Moi : "Pourquoi l'OUA n'instaure-t-elle pas un tribunal pour juger les assassins des présidents Habyarimana et Ntaryamira ?"
Kangura n° 72, juillet 1995, p. 8**

Lors de la dernière conférence des Chefs d'Etat de l'OUA, tenue à Addis Abeba, le président Moi a lancé la création d'une force de résolution des conflits de l'OUA. Le président Moi a réitéré l'idée que les problèmes africains doivent être résolus

par les Africains eux-mêmes. Il a souligné que les solutions aux problèmes africains ne se trouvent ni à New-York ni dans les capitales occidentales. Il a donné l'exemple du Rwanda. Il a remercié le président Eduardo Dos Santos et le Dr Jonas Savimbi d'Angola pour avoir résolu les problèmes du pays par des négociations pacifiques. Le chef de l'Etat kenyan a aussi mis en cause l'Organisation de l'Unité Africaine qui ne fait mener aucune enquête sur la mort des présidents rwandais et burundais abattus à l'arrivée de leur avion à Kigali.

Le Tribunal International va se réunir le mois prochain à Arusha en Tanzanie

Kangura n° 72, juillet 1995, page 9

Ceux qui ont aidé le FPR à prendre le pouvoir et à créer d'énormes souffrances continuent d'user de leur position et de leur argent pour influencer l'issue du Tribunal International enfin d'éliminer toute l'élite hutu, les riches et les militaires. Seuls les Hutu instruits, les riches et les militaires vont être traduits devant ce tribunal. L'idée serait de mettre en prison toute personne opposée au FPR.

Les USA et la Grande Bretagne utilisent Museveni pour tuer et déstabiliser les pays de l'Est et du Centre de l'Afrique,

Kangura n° 72, juillet 1995, pages 9 et 10

Le débat sur l'avènement de la démocratie en Afrique est plutôt une discussion sur la recolonisation du continent, selon M. Barry Cramford : à la fin de la guerre froide, de nouvelles conditions sont imposées à l'Afrique par les puissances occidentales : celles-ci sont définies comme ayant un "bon système de gouvernement, de transparence et de démocratie". Cette nouvelle politique d'instaurer la démocratie et le respect des droits de l'homme reflète un nouvel asservissement dans les relations de l'Occident avec le continent. Le Stalinisme ne fut pas la seule victime de la guerre froide. Le socialisme africain et la politique de libération de l'Afrique sont aussi discrédités. Pendant que la deuxième administration d'Obote recevait l'aide des Britanniques, l'armée dissidente de Museveni était en contact avec la Grande Bretagne. La reconnaissance par la plupart des Britanniques du gouvernement de Museveni a été immédiate, et pour la seconde fois, ils supportaient un pouvoir militaire. L'intervention occidentale en Ouganda, orchestrée par la Grande Bretagne, a réduit ce pays au clientélisme à l'égard de l'Occident.

Comment la Grande Bretagne a-t-elle truqué les élections ougandaises ?

Kangura n° 72, juillet 1995, pages 10 et 11

Les élections furent truquées en Ouganda. Mais le gouvernement britannique les a acceptées ; il a toujours été un grand supporter de Museveni depuis sa prise du pouvoir en 1986. La Grande Bretagne est l'apologiste éhontée du système dit de « démocratie sans partis ». Elle a présenté les élections de l'Assemblée constituante comme un stade important dans la création d'un gouvernement représentatif du peuple. En fournissant les urnes et en payant la facture des élections, les Britanniques ont augmenté la réputation du NRM (National

Resistance Mouvement). Ils ont donné la légitimité à un pouvoir supporté par très peu d'Ougandais.

**Campagne contre l'instruction militaire
Kangura n° 72, juillet 1995, pages 11 à 13**

Le Président Museveni s'est lui-même vanté des massacres de la NRA après la boucherie de Corner Kilak. Entretemps, les Britanniques sont devenus les "public relations" de Museveni. Les rapports du Foreign Office disent que *"Sous le régime du président Museveni, bien que des abus sporadiques nous soient parvenus, la situation générale ne fait que s'améliorer. Nous croyons que la personnalité de Museveni parviendra à instaurer un Etat de droit et démocratique où toutes les tendances pourront s'exprimer librement et pacifiquement. Nous avons également aidé la Commission constitutionnelle pour mettre sur pied une Constitution démocratique appropriée au pays"*.

**Ouganda : de la colonisation à la recolonisation
Kangura n° 72, juillet 1995, pages 13 à 15**

L'article retrace l'histoire politique de l'Ouganda du 14ème siècle à nos jours. Il souligne le rôle de l'Occident tout au long de la vie politique ougandaise et spécialement celui de la Grande Bretagne qui a gardé une main mise sur l'Ouganda, son ancienne colonie, malgré l'indépendance. On trouve dans l'article une chronologie des grands moments de l'histoire de l'Ouganda face à la Grande Bretagne.

KINYAMATEKA, n° 1425, Juillet I 1995

Editorial,

André Sibomana, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 1

Quel est le bilan du gouvernement d'Union nationale après un an d'existence ? Le discours-programme contenait entre autre le rétablissement de la paix et de la sécurité, la priorité des intérêts de la population, le renforcement de la démocratie... On peut dire que le gouvernement a réalisé certains des objectifs fixés : la fin du bruit des armes. Cependant beaucoup de problèmes subsistent : la mésentente entre certains dirigeants, le peu de sensibilisation à la réconciliation et au dialogue, l'absence de volonté de créer un véritable Etat de droit, l'ignorance du problème des réfugiés, les mauvaises conditions de vie des prisonniers, l'absence d'une justice fiable. La population attend encore beaucoup de son gouvernement.

Le soutien financier promis à la Table Ronde de Genève se fait attendre

Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, pages 1 et 6

Lors de la Table Ronde de Genève (18 au 19 janvier 1995), les bailleurs de fonds avaient pu réunir la somme de 588.700.000 \$ sur les 764.100.000 \$ sollicités par le gouvernement rwandais. Cette somme devait servir à relever le secteur économique, rapatrier et installer les réfugiés, réhabiliter et relancer les projets de développement. Le Rwanda avait accepté les conditions imposées. Le 30 juin 1995, 94.500.000 \$ débloqués étaient passés par les ONG. La réunion tenue à Kigali pendant la semaine du 7 juillet 1995, entre le gouvernement rwandais et les représentants des bailleurs de fonds, devait examiner les causes du retard de cette aide afin d'y remédier. Mises à part les procédures administratives habituelles, les bailleurs de fonds estiment que l'Etat rwandais n'a pas respecté les conditions imposées : les tueries ne plaident pas à son avantage. Les autorités rwandaises, elles, trouvent que ce manque de moyens, pour asseoir l'appareil judiciaire notamment, aggrave la situation.

Lettre du pape Jean Paul II aux femmes, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 2

A l'occasion de la Conférence Internationale des femmes qui aura lieu en septembre à Pékin (Chine), le Pape Jean Paul II a adressé un message aux femmes. La femme est porteuse de la vie et de l'amour ; elle met de l'harmonie dans les relations humaines (famille, société). Elle est digne de respect : la femme-mère, la femme-épouse, la femme religieuse, la femme au travail. Cependant elle n'est pas respectée comme il se doit : elle est souvent considérée comme une esclave, comme un objet de plaisir ; elle est exploitée pour des profits économiques. Elle n'a de place dans la vie ni économique, ni politique, ni sociale des pays. Son rôle de mère ne lui attire que mépris. Le Christ a donné l'exemple du respect envers les femmes ; il les considérait avec amour et affection. La femme mérite égards et respect ; elle doit avoir une place importante dans la société, place que la Bible lui reconnaît (Gen 1, 27-28 ; Gn 2, 18 et Lc 1,33). Les gouvernements, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales doivent s'employer à promouvoir des actions visant le confort, la dignité et le respect de la femme.

Les ONG rwandaises se relèvent

Rose Mukantwali, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 3

Les ONG rwandaises, fortement éprouvées par la guerre, essayent de se relever. Les femmes ont pris les devants pour relancer les activités de leurs associations, entre autres *Duterimbere*. Celle-ci a été créée en 1987 ; elle avait comme objectifs : relever le niveau social de la femme, promouvoir des projets de femmes en leur octroyant des prêts. Avant la guerre, cette ONG avait un capital de 10 millions Frw constitués par les dépôts de 600 personnes. En août 1994, *Duterimbere* a rouvert ses portes et a accordé des prêts aux femmes afin qu'elles puissent acheter des objets de première nécessité. L'Assemblée Générale des 10 et 11 décembre 1994 a conçu un plan d'activité pour 2 ans ; cette ONG est promise d'être une banque dirigée par des femmes mais donnant également des crédits aux hommes. Le centre Iwacu est une autre ONG qui a été créée en vue d'aider les Rwandais à se prendre en charge, particulièrement les agri-éleveurs. Avant la guerre, elle

organisait des formations et des recyclages pour les agents de coopératives et autres projets de développement. Elle soutenait des associations dont 35 % étaient tenues par des femmes. Actuellement, le centre Iwacu a un comité de direction qui essaye de relancer les activités. Dès la fin de la guerre, ce centre a distribué des semences et du matériel agricole. L'Assemblée générale est prévue dans un prochain avenir pour élire le directeur du Centre.

La justice n'est pas pour demain !

Ladislas Niyongira, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 5

Le 13 juillet 1995, un journaliste de Kinyamateka a rencontré M. Alphonse-Marie Nkubito, ministre de la Justice ; ils ont parlé des problèmes d'installation de l'appareil judiciaire au Rwanda. La nomination du personnel judiciaire suppose d'abord la révision de la loi de base : ce personnel doit être nommé par le Conseil Supérieur de la magistrature ; le bureau de ce Conseil doit être élu par les juges eux-mêmes. L'institution de la Cour Suprême, elle, ne pose aucun problème. L'Assemblée nationale a rejeté quatre des candidats proposés au niveau de la présidence de la Cour Suprême, de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat, de la Cour Constitutionnelle et de la Cour des Comptes, le gouvernement est en train d'étudier ce problème. Concernant le projet de loi instaurant la suspension des délais légaux en matière d'arrestation et de détention préventive, le ministre de la Justice a déclaré que tant que les instances judiciaires n'étaient pas mises en place, il était difficile de respecter ces délais.

Discours prononcé par le président de la République rwandaise, le 4 juillet 1995

Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 7

C'est le 4 juillet que la ville de Kigali a été libérée du pouvoir sanguinaire et de son armée. Cette date est une occasion de louer le courage et l'abnégation des militaires de l'APR qui ont risqué leur vie afin de mettre fin aux massacres et au génocide. Le génocide rwandais est semblable à celui des Juifs en Europe entre les années 1939 et 1945. Les Européens ont salué la fin de ce drame avec beaucoup de joie. La vraie indépendance du Rwanda a commencé le 4 juillet 1994. Celle accordée par l'ONU, le 1er juillet 1962, était factice : les haines ethniques et régionales ont vu le jour, elles se sont aggravées d'année en année pour aboutir au génocide d'avril 1994. Le 4 juillet 1994 a marqué la fin du flot de sang, le retour de la paix, le rétablissement de la sécurité, le rapatriement des anciens exilés. C'est le jour où la vie a vaincu la mort.

Lenteur de la commission de triage des prisonniers

Ladislas Niyongira, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 8

Le 10 juillet 1995, un journaliste de Kinyamateka a rencontré M. Ladislas Munyagishali qui assure l'intérim du procureur de la République à Kigali. Ils ont parlé de l'avancement des travaux de la commission chargée de trier les prisonniers. Depuis janvier 1995, cette commission n'a fait libérer que 38 personnes ; à cette allure, le triage prendra plus de 30 ans vu le grand nombre de prisonniers (Kigali : 9.000 prisonniers, tout le pays : ± 50.000 prisonniers). La création de cette commission n'est conforme à aucune loi nationale ni internationale ; elle a été instituée pour mettre une ambiance de confiance entre

les différentes instances de sécurité notamment le Parquet, la gendarmerie et les services de sécurité de l'Etat. La commission examine les conclusions prises par le ministère public, elle refait des enquêtes en cas de nécessité, mais elle se heurte au problème de manque de moyens. Cela explique la lenteur des travaux : elle ne libère que 3 personnes par semaine, alors que 20 à 50 % des personnes emprisonnées sont innocentes. Les autorités du pays ont-elles assez de volonté pour asseoir et renforcer l'appareil judiciaire ?

**L'ONG "Médecins sans Frontières" appelle au secours pour les prisonniers de Gitarama,
Ladislas Niyongira, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 9**

En mai 1995, l'ONG "Médecins Sans Frontières" a sorti un rapport sur les conditions de vie dans la prison de Gitarama. Nul n'ignore les massacres et le génocide du Rwanda qui ont emporté plus de 500.000 victimes. Les auteurs de ces crimes se promènent librement dans les pays voisins et dans d'autres pays étrangers. Un an après ce crime contre l'humanité, le Tribunal International et les tribunaux rwandais n'ont pas encore commencé le jugement des génocidaires ; plus de 47.000 personnes croupissent dans les prisons ; l'insécurité règne au pays, les tueries de Kibeho en sont l'exemple concret. La prison de Gitarama a une capacité de 400 personnes, elle en a accueilli 7.003 dont 902 sont déjà morts. La majorité des prisonniers sont des hommes encore jeunes. Ils sont la cible des maladies comme la dysenterie, des maladies de la peau, des maladies dues à la malnutrition etc... L'hôpital de Kabgayi abrite 209 prisonniers sur un nombre total de 340 malades. Les travaux d'extension de la prison de Gitarama sont en cours, mais ils sont inutiles si les emprisonnements continuent. Le remède aux problèmes de la prison de Gitarama, c'est la justice. Il est grand temps que le gouvernement rwandais prenne des mesures concrètes pour libérer les innocents emprisonnés injustement.

**Quand les Banques Populaires rouvriront-elles leurs portes ?
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 10**

La population rwandaise, composée majoritairement d'agriculteurs et d'éleveurs, est frustrée par le non fonctionnement des Banques Populaires. M. Narcisse Kalinijabo explique le fond du problème. La guerre de 1994 a entraîné la mort ou la fuite du personnel de ces banques. La quasi totalité du comité de direction et le président du Conseil d'administration sont à l'étranger (M. Jean Kambanda, M. François Nzabahimana, Mme Jeanine Bicamumpaka et M. Augustin Bizimana). Les comités de direction et de contrôle des succursales sont incomplets. Les documents et les biens ont été pillés, détruits ou abîmés. Depuis un certain temps, des mécanismes ont été mis en place pour la reprise des activités : le coffre-fort de la maison centrale a été ouvert le 25 mai 95 et les vieux billets ont été changés ; une commission a été mise en place pour étudier la viabilité des Banques Populaires. Ces banques ont une importance capitale pour le petit peuple. Les Rwandais espèrent que la décision finale sera la réouverture.

Les députés n'ont-ils pas autorisé des emprisonnements arbitraires ?

Ladislas Niyongira, Kinyamateka n° 1425, juillet I 1995, page 12

Lors de sa séance du 9 juin 1995, l'Assemblée Nationale a voté une loi instaurant la suspension des délais légaux en matière d'arrestation et de détention. Cette nouvelle loi devant être mise en application à partir du 6 avril 1994 et ce, pour une durée de 4 ans, elle a été soumise à la Cour constitutionnelle. Cette loi suscite des inquiétudes. N'entraînera-t-elle pas le renforcement des emprisonnements arbitraires, la négligence de la constitution des dossiers judiciaires, le coffrage des innocents pendant 4 ans ? Peut-on prévoir la durée d'une loi ? Une loi peut-elle avoir un effet rétroactif ? Les députés négligent un des principes importants de la loi de base : *"la présomption d'innocence pour tout inculpé"*.

LE PARTISAN n° 29, juillet 1995

Les coups d'Etat ne vont-ils pas nous faire oublier l'indépendance de la République ?

Amiel Nkuliza, Le Partisan n° 29, juillet 1995, page 3

Le Rwanda a eu son indépendance le 1er juillet 1962. L'ONU a hissé le drapeau en présence de la Communauté internationale. Le 5 juillet 1973, M. Habyarimana a fait un coup d'Etat ; depuis lors, cette date a été célébrée de façon grandiose au détriment du 1er juillet. Le 4 juillet 1994, le FPR a mis fin au régime de Habyarimana. Le gouvernement actuel n'a pas évoqué l'indépendance ce 1er juillet 1995. Les émissions radiophoniques ont affirmé que le Rwanda n'a jamais été indépendant. Le 4 juillet 1995, la victoire du FPR a été fêtée avec beaucoup de faste. Un pouvoir militaire ne peut pas remettre en question l'indépendance d'un pays : la répression et la vengeance règnent en maîtres. Le nouveau pouvoir de Kigali ne veut pas de négociations avec les récents réfugiés ; il les traite tous de miliciens criminels. Chacun des dirigeants travaille pour son intérêt.

Butare : l'Etat a remis le pouvoir aux mains des "extrémistes"

A. Nkurunziza, Le Partisan n° 29, juillet 1995, pages 4 à 6

Quand on arrive dans la ville de Butare, on vous dit : *"D'où êtes-vous ? Nous ne vous connaissons pas!"*. S'il n'y a personne qui vous connaît, vous atterrissez en prison. La préfecture de Butare est habitée par des extrémistes ; la commune Nyaruhengeri, elle, est un "tutsiland". Le bourgmestre et les conseillers font signer des dénonciations "injustes" à la population et y apposent le cachet de la commune. Un groupe d'extrémistes, dirigé par Mme Kanimba, est déterminé à faire emprisonner tous les Hutu intellectuels de Nyaruhengeri. Sont déjà victimes de ces machinations : MM. Athanase Ngendahimana (employé du PNUD), Bède Habinshuti (Chef de division chiffres et valise diplomatique - Minadef), Benoit Kalibara (fonctionnaire au Minadef), Emmanuel Murekezi, chef de service exploitation à l'ONATRACOM. Les dirigeants actuels déclarent souvent : *"c'est le mensonge qui a conduit le pays au drame"*. Travaillent-ils dans la vérité et la transparence ? Pourquoi n'avouent-ils pas que les préfectures de Butare, de Kibungo et de Byumba (Murambi-Rukara) sont des "tutsilands" ? Pourquoi ne prennent-ils pas leurs responsabilités vis-à-vis de la population ?

**MM. Gitera et Rudahigwa : "le servage existe malgré le camouflage"
Le Partisan n° 29, juillet 1995, pages 7 à 10**

Le Rwanda est un beau pays, sa culture est riche en poésie, en littérature et en philosophie. Son histoire a été marquée par des personnages remarquables tels que Ruganzu, Nyirarunyonga, Rudahigwa, Rwabugili et Agathe Uwilingiyimana. MM. Rudahigwa et Gitera ont fermement combattu le colonialisme et les divisions ethniques, leur objectif était de construire un pays démocratique et uni. Le gouvernement actuel de Kigali doit oeuvrer dans ce sens : le peuple attend qu'il ramène l'unité, la justice et la démocratie. Le remède de la misère africaine est politique avant d'être économique ; il n'y a pas de luttes efficaces contre la pauvreté tant qu'il n'y a pas de démocratie.

Nouvelles brèves,

Amiel Nkuliza, Le Partisan n° 29, juillet 1995, pages 10 à 12

M. Karasankwavu est mort dans la prison de Kigali, à l'âge de 45 ans. Sa mort reste mystérieuse. A-t-il été empoisonné ou torturé ? C'est une victime d'extrémistes tutsi de Murama, sa commune natale, qui l'ont accusé injustement de génocide.

La date du 4 juillet 1995 a été marquée par plusieurs manifestations notamment le match de football opposant Rayon Sport à l'APR. Le ticket d'entrée coûtait 500 Frw mais on faisait payer 1.000 Frw, le supplément était une cotisation pour l'armée nationale.

Les prisons du Rwanda sont archipleines : peu de criminels, beaucoup d'innocents. A Cyangugu, les prisonniers se sont installés sur les toits des bâtiments pour avoir plus d'air.

M. Seth Sendashonga, ministre de l'Intérieur et du Développement communal issu du FPR, a surpris tout le monde en supprimant le permis de résidence des pièces d'identité. Une polémique était née autour de ces permis de résidence qui risquaient de provoquer une autre forme de ségrégation ; ils étaient de 2 couleurs : une pour les rescapés, une autre pour les rapatriés.

Rwanda : Lettre ouverte aux autorités

Monique Mujawamariya, Le Partisan n° 29, juillet 1995, page 12

Le Rwanda est devenu tristement célèbre à cause des massacres et du génocide de 1994. La victoire du FPR et la mise en place d'un nouveau gouvernement à Kigali ont suscité beaucoup d'espoir. Mais la violence continue ; les Rwandais meurent en masse, les tueries de Kibeho ne prouvent pas le contraire. Qui rendra leur dignité aux Hutu modérés rescapés des massacres ? Les Rwandais ont perdu toute illusion quant à l'avènement de la paix et de la justice dans ce pays. La violence ne peut être une voie vers la réconciliation (*la lettre, en français, est parue aussi dans La Libre Belgique du 4 mai 1995*).

Le RDR ou *Rwanda pour Tous* ? Deux camps, deux langages
Le Partisan n° 29, juillet 1995, page 13

Le Rassemblement pour le Retour et la Démocratie au Rwanda (RDR) est une formation politique fondée le 3 avril 1995 par M. François Nzabahimana, ex-ministre du Commerce au Rwanda. Le RDR a été boudé par certaines personnalités politiques en exil ; la communauté des récents réfugiés rwandais est divisée en deux camps : les maudits (les criminels) et les propres (les innocents). Ces derniers se sont rencontrés à Bruxelles les 18 et 19 juin 1995, ils ont fondé l'association "Rwanda pour Tous" (*texte en français*).

Déclaration de fondation de l'association "*Rwanda pour Tous*"
Le Partisan n° 29, juillet 1995, pages 13 et 14

Venant de France, de Suisse, du Canada et de Belgique, les réfugiés rwandais qui n'ont pas trempé dans les massacres se sont rencontrés, les 18 et 19 juin 1995. Leur réflexion a abouti à la création de l'association "Rwanda pour Tous". Cette association a entre autres comme objectifs : la construction d'un Rwanda pour tous, la lutte pour l'établissement de la démocratie, d'un Etat de droit, d'une culture de tolérance et de pluralisme d'idées et pour la réhabilitation d'une société civile ; la contribution à la résolution des problèmes politiques du Rwanda ; le combat contre l'injustice, l'impunité, l'exclusion et la réécriture tendancieuse de l'histoire rwandaise (*texte en français ; liste des participants à la première rencontre, page 14*).

Le général de brigade Rusatira est retrouvé : d'autres reviendront également !
Le Partisan n° 29, juillet 1995, page 15

Le colonel Léonidas Rusatira s'était enfui ; il avait sûrement des raisons de le faire. Il a disparu mystérieusement le 4 juin 1995, comme il en a été pour M. Gervais Birekeraho et M. Gratien Ruhorahoza, président du tribunal de Première Instance de Kigali. Pour M. Léonidas Rusatira, la MINUAR est intervenue à temps. Que reproche-t-on au général Rusatira ? Il ne veut pas renoncer à son titre de "général de brigade", il a beaucoup de biens à Kicukiro et dans la ville de Kigali. Il est rentré chez lui le 14 juin 1995, après une entrevue avec le général major Paul Kagame.

Université de Butare : on montre des questions d'examens à certains étudiants
Eliel Ndagijimana, Le Partisan n° 29, juillet 1995, page 16

L'examen d'"Economie Politique" que le professeur Patrick Nyamaswa devait donner, le 6 juillet 1995, a été ajourné. Que s'est-il passé ? Quelques jours avant, un étudiant avait surpris Melle Solange, étudiante rentrée du Zaïre, en train de consulter des questions relatives au cours d'Economie Politique. Il a alerté le Rectorat qui a décidé de remettre l'examen à plus tard. Cependant les déclarations du Recteur à Radio Rwanda nient la fuite des questions. Le professeur Nyamaswa affirme que les étudiants de la faculté de droit n'ont d'autre objectif que de le discréditer. Ce n'est pas la première fois qu'il y a une fuite de questions d'examens !

**Vendre la société ELECTROGAZ aux privés, c'est vendre le Rwanda
Le Partisan n° 29, juillet 1995, pages 16 à 18**

En 1993, le régime de Habyarimana avait décidé de convertir la société Electrogaz en deux sociétés : la société nationale du patrimoine (SNP) chargée de l'entretien et la construction des infrastructures et la société privée d'exploitation (SPE) chargée du volet commercial. La France avait acquis le marché de cette dernière société. Aucune étude préalable n'avait été faite pour déterminer les bénéfices de l'Etat dans cette société. La vente de l'Electrogaz a été imposée. On connaît la rengaine : *"Si vous ne faites pas ceci, la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds vous refuseront des prêts. Nous arrêterons, nous aussi, les aides humanitaires"*. Les pays capitalistes veulent anéantir les Etats africains par le biais de la privatisation des sociétés aussi importante que l'Electrogaz. Pourquoi n'achètent-ils pas l'OPROVIA ? L'Etat rwandais doit avant tout sauvegarder les intérêts de cette population, si ces bailleurs de fonds habituels ferment les robinets, il en cherchera d'autres.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 56, Juillet I 1995

**Editorial : devons-nous nous féliciter ou nous réprimander ?
Herménegilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995,
page 3**

Les rescapés ont poussé un soupir de satisfaction lors de la victoire du FPR. On espérait que le gouvernement mis en place le 19 juillet 1994 corrigerait les erreurs des gouvernements précédents. Que peut-on dire un an après ? Le gouvernement a-t-il bien géré la chose publique ? N'y a-t-il pas eu de détournement de fonds ? Doit-on féliciter les ministres qui chargent l'Etat de leurs dépenses privées ? La caisse de l'Etat n'a-t-elle pas un manquant de près d'un milliard de francs rwandais ? Toutes les erreurs sont imputables au FPR. L'objectif de son combat était l'abolition de la dictature, de l'injustice, de l'inégalité et de la ségrégation. Y a-t-il eu des changements ?

Le gouvernement de M. Twagiramungu doit démissionner ou être dissout

**Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995,
pages 4 à 9**

Un an après la mise en place du gouvernement d'Union Nationale, le bilan est plus négatif que positif. Beaucoup de Rwandais constatent que M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre, n'a pas pu amener son gouvernement à réaliser les objectifs qu'il s'était fixés. Les milices infiltrées perturbent la sécurité et sèment la terreur sous la menace d'une nouvelle guerre. Les discours de M. Faustin Twagiramungu ont découragé les agents de la sécurité, la masse paysanne ainsi que les réfugiés qui voulaient rentrer. Son gouvernement n'a pas pu résoudre les problèmes de sécurité ; faire des enquêtes sur le génocide et les massacres ; démarrer et réformer le système judiciaire ; réorganiser l'administration centrale et territoriale ; oeuvrer pour l'unité et la réconciliation ; accueillir et installer les anciens réfugiés ; contacter les pays d'accueil des nouveaux réfugiés ; trouver des solutions aux problèmes des orphelins, des veuves, des handicapés de guerre ou du

génocide. L'économie du pays a periclité au lieu de se relever ; M. Twagiramungu a découragé lui-même les bailleurs de fonds. Il n'a pas pu présenter à son gouvernement un projet de loi mettant en place la commission juridique et institutionnelle chargée d'étudier comment faire du Rwanda un "*Etat de droit*". Le Premier ministre est fatigué, le président de la République devrait nommer un autre.

Ils en ont pris l'habitude

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, page 9

Le quartier commercial de Kigali devient un repaire de bandits. Ils volent en pleine journée. La situation a empiré depuis qu'ils ont réussi le coup chez Job. Mais le 24 juin 1995, un Européen en a fait prendre un qui est monté dans la voiture et qui ne savait plus en ouvrir les portes.

Le 4 juillet, date mémorable !

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, pages 10 et 11

Le défilé des militaires était remarquable. L'assistance ne souhaitait pas la fin de la parade. Selon le président, les militaires de l'APR ont sauvé tous les Rwandais : ceux qui étaient traqués par les miliciens et ceux qui pouvaient être entraînés, à la longue, dans les massacres. Son discours était court mais instructif. Cependant, on déplore le manque d'organisation par le service du protocole et la violence employée pour discipliner la foule des spectateurs.

Le président Habyalimana a été tué par quatre militaires de sa garde

Le Tribun du Peuple n° 56, juillet 1995, pages 11 et 12

Le président Habyarimana a été tué par quatre militaires de la garde présidentielle qui se trouvaient à Masaka (commune Kanombe). Cette version a été donnée par M. Paul Henrion, un belge ami de Habyarimana, qui vivait au Rwanda depuis longtemps. Le 6 avril 1994, à 10h30 du matin, il a vu au-dessus de la route de Masaka, des militaires portant des bérets de la garde présidentielle qui avaient une mitrailleuse et deux lanceurs portatifs. Il est repassé au même endroit vers 20 h 15, il a constaté que lesdits militaires étaient en position de tir. Un quart d'heure après, l'avion présidentiel était abattu. Quelques jours après, les habitants de Gikomero qui fuyaient les combats ont retrouvé les deux lanceurs au même endroit.

On a volé 781.695.490 Frw et 197.541 \$US au ministère des Finances

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, pages 12 à 15

M. Mureme Kubwimana, inspecteur général des Finances a constaté un vol de 120 millions de Frw ; il a alerté les responsables. Le ministre Marc Rugenera l'a renvoyé. Quelques jours après, MM. Ruberangayo et J.M.V Nkezabera, respectivement ordonnateur trésorier et directeur de cabinet se sont enfuis. Il existe plusieurs moyens de puiser dans la caisse de l'Etat notamment payer deux fois les mêmes factures, donner le marché à des sociétés "bidon", faire de fausses déclarations, surfacturer, prendre en charge des missions imaginaires... Les fonds détournés de cette façon s'élèvent à 781.695.490 Frw et 197.541 US \$. Quelles sont les mesures à prendre? Le président rwandais devrait prendre des mesures énergiques pour montrer aux Rwandais que les vols et les détournements sont partis avec le régime déchu (*en pages 14 et 15 : lettre en français de Mr Mureme-Kubwimana adressée au président de la République*).

Nouvelles des secteurs

Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, page 15

En secteur Muhima, les habitants ont fait une fête après la décision du gouvernement de supprimer des pièces d'identité dont le permis de résidence. Le conseiller de ce secteur estime qu'il a peiné pour rien. En secteur Gatsata, les bandits continuent à perturber la sécurité de la population : le 25 juin 1995, ils ont attaqué des orphelins du génocide, élevés par Mme Oliva Mananzima, ils ont vidé la maison. Le conseiller de ce secteur est mécontent de la décision prise d'arrêter l'octroi des permis de résidence.

Interview de Eraste Kabera,

Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, pages 16 et 17

M. Eraste Kabera est directeur financier et administratif de la société SIRWA. Il dément les articles publiés sur son compte dans le journal *Le Tribun du Peuple* n° 48 et 50. L'intéressé travaille chez SIRWA depuis 1988. M. Laurent Habimana, directeur de cette société y est arrivé en 1991. Depuis 1991, la société est mal gérée. M. Eraste Kabera l'a toujours signalé, il n'a jamais été inquiété puisque le conseil d'administration suivait de près cette question. Depuis la fin de la guerre, le conseil d'administration n'existe plus, ses membres se trouvent à l'étranger. M. Laurent Habimana en profite pour gérer l'établissement comme une entreprise personnelle. Souhaitant se débarrasser de son directeur financier et administratif, il le fait passer comme un génocidaire.

Communiqué de presse. Don de médicaments au ministère de la Réhabilitation par Caritas Italie.

Le Tribun du Peuple n° 56, juillet I 1995, page 17

Le 13 juin 1994, lors d'une cérémonie officielle à l'OPHAR, la Caritas Italiano a remis un don de 3 kits de médicaments à M. Jacques Bihozagara, ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration Sociale. Cette caritas a déjà accordé au Rwanda

un financement de 6 millions de dollars pour le programme de réhabilitation physique et fonctionnelle et des formations de santé. Le ministre Bihozagara a souhaité la collaboration de Caritas Italiano pour la mise sur pied d'un programme solide d'approvisionnement et de distribution de médicaments.

LIBERATION n° 8, 22 Juin - 22 juillet 1995 (*texte en français*)

Ouverture officielle de la Banque de Commerce, de Développement et d'Industrie S.A.

Antoine Kapiteni, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, pages 2 et 4

L'ouverture officielle de la Banque de Commerce, de Développement et d'Industrie (BCDI) a eu lieu le 12 juin 1995. Les cérémonies ont été rehaussées par la présence des hauts dignitaires du pays dont le président de la République, M. Pasteur Bizimungu. La BCDI a été créée pour résoudre les problèmes financiers des Rwandais, pour participer de façon active à la reconstruction et au développement du pays. Elle a commencé avec un capital social de 374.900.000 Frw. Les actionnaires sont tous des Rwandais. Le comité de gestion est composé de MM. Alfred Kalisa Gakuba, président directeur général, Gilles Nzie (Camerounais), directeur général, Joseph Twagirayezu, chef de division du Crédit et Benoit Gatete, chef de division administration et secrétaire général. La BCDI emploie un personnel de 102 agents, mobilisant un salaire de 8 millions de Frw par mois. Elle prévoit travailler avec la Citybank et la Standarbank. Dans son discours de circonstance, le président de la République a demandé aux banquiers d'accorder une importance particulière au secteur de l'agriculture et de l'élevage qui occupe 95 % des Rwandais. Quant au ministre des Finances, M. Marc Rugenera, il a promis l'allégement des formalités administratives aux entrepreneurs, une large défiscalisation, une aide aux entreprises en difficultés, notamment par l'octroi de bons de développement et de bons de trésor, ainsi que la mise en application du système de compensation.

Privatisation prochaine de l'Electrogaz ?

Libération n°8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 3

Le cas de la société Electrogaz est identique à celui d'autres sociétés parastatales mal gérées, pillées et proposées à la privatisation par le régime du président Habyarimana. De 1991 à 1992, l'Electrogaz a accusé un déficit de 1.829.529 .849 Frw malgré la hausse des tarifs de 50 %. C'est en décembre 1993 qu'elle a été citée parmi les établissements à privatiser. Une mission de la Banque Mondiale vient de séjourner au Rwanda. Elle a rencontré le MINIFIN, le MINIPLAN, le MINICOMART, le MINAGRI et le directeur intérimaire de l'Electrogaz. Le projet de privatisation reste. L'exploitation, la production, le transport, la distribution et la gestion commerciale seront confiés à un opérateur privé étranger. Des mesures ont été adoptées, le calendrier en a été fixé. La privatisation de la société Electrogaz suscite des inquiétudes dans les milieux rwandais. Est-il prudent, pour un pays hanté par la guerre, de confier des éléments stratégiques (eau-énergie) à un opérateur

étranger ? Les petits consommateurs ne pourraient-ils pas transformer l'Electrogaz en une société par actions pour intégrer les opérateurs rwandais ?

Que peut-on attendre de Chirac ?

Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 4

M. Chirac est *"le continuateur du gaullisme, le défenseur de la grande France"*. Le Rwanda a le malheur d'être francophone et d'être à la frontière de la zone anglo-saxonne. Ne risque-t-il pas de subir le même traitement que lui a réservé M. Mitterrand ?

Génocide au Rwanda : les exécutions commises dans les milieux ecclésiastiques de la capitale.

Augustin Rwagasana, Libération n°8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 4

Les 8 et 9 avril 1994 : massacre des fugitifs rassemblés à la paroisse de Nyamirambo ; 9 avril 1994 : massacre des fugitifs rassemblés à la paroisse de Gikondo ; 15 avril 1994 : exécution d'une centaine de Tutsi enlevés chez les Soeurs de Mère Thérèse de Calcutta ; 22 avril 1994 : exécution de 35 jeunes enlevés au centre des Missionnaires d'Afrique en présence de l'abbé Wenceslas Munyeshyaka ; 24 janvier 1995 : exécution de 7 jeunes enlevés à la JOC ; 14 juin 1995 : exécution de plusieurs dizaines de jeunes enlevés au centre de Pastorale St Paul ; juin 1994 : massacre d'une centaine de personnes chez les Frères Joséphites. C'est scandaleux que les autorités ecclésiastiques rwandaises ne se soient pas indignées contre ces massacres, elles n'ont même pas dénoncé l'assassinat de leurs collègues tutsi (prêtres, religieux et religieuses). Certains prêtres sont coupables.

La Caisse Hypothécaire du Rwanda : une gestion alarmante

Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 5

La Caisse Hypothécaire du Rwanda (CHR) est une société d'économie mixte dont l'Etat rwandais contrôle la majorité des actions. Elle a trois fonctions principales : la promotion immobilière (construction de logements), l'octroi de prêts hypothécaires et la réalisation de travaux d'entreprise (construction pour tiers). Avant la guerre 1994, elle employait 43 fonctionnaires et était dotée d'un Conseil d'administration. En août 1994, les quelques fonctionnaires présents ont essayé de redémarrer les activités, le 21 octobre 1994, le faible personnel s'est partagé les tâches. Quelques jours après, M. Venant Bicakungeli, alors chef de service Etudes et Travaux, s'est vu confier la direction de l'établissement par le ministre des Travaux Publics. Depuis lors, il a brillé par le cumul des fonctions (intendant, constructeur, chef de crédit...), par sa mauvaise gestion, par les détournements, par la suspension abusive du personnel... Le 6 janvier 1995, les forces de la gendarmerie ont fouillé la CHR, elles ont saisi des documents qui ont confirmé des irrégularités dans la gestion ; une équipe parallèle aux anciens fonctionnaires a été engagée, leurs salaires ont été coupés. Au mois de mai, chaque ancien fonctionnaire a reçu une lettre de suspension d'activité, le problème des salaires n'est pas encore réglé. *"La Caisse Hypothécaire cheminerait-elle vers la dérive ?"*

**Le viol des femmes et des mineurs pendant le génocide du Rwanda.
Joseph Sebarenzi et Agnès Kayijire, Libération n° 8, 22 juin-22
juillet 1995, pages 6 et 7**

Le docteur Catherine Bonnet, médecin spécialiste en psychiatrie infantile, possède une grande expérience en matière de maternités mal-venues ou indésirables. Elle a suivi de près le cas des femmes violées de Yougoslavie. Elle vient de réaliser une étude sur le viol des femmes et des mineurs pendant le génocide rwandais. *"La majorité des femmes qui ont survécu au génocide, ont survécu au prix d'avoir été violées"* dit-elle. Des témoignages affirment que ces femmes ont été forcées. Certaines sont mortes d'hémorragie ou d'infection car elles ont été violées par des instruments, d'autres ont été séquestrées ou déportées. Les femmes qui osent parler représentent un petit nombre ; un grand nombre préfère garder le secret. La situation des femmes violées au Rwanda est semblable à celle des Yougoslaves. Le viol est une arme de guerre et c'est un crime contre l'humanité. Comme mesure de protection pour ces enfants et femmes traumatisés, Mme Catherine Bonnet propose de surveiller le risque de négligence et de maltraitance des enfants nés du viol, de surveiller et d'accueillir les femmes qui rejettent les enfants, d'établir des lois pour offrir des alternatives (adoption, etc..), de former le personnel d'encadrement... Quant aux femmes déportées, la solution doit être recherchée par les organismes internationaux tels que le HCR, l'UNICEF et la Croix Rouge.

**La vie reprend après la fermeture des camps de déplacés
A. Kayitare, Libération n° 8, 22 juin-22 juillet 1995, page 7**

Les camps de déplacés en préfecture de Gikongoro ont été fermés. La population de ces camps est confrontée à plusieurs problèmes : manque de cultures et de moyens de subsistance alors que le prix des denrées augmente. Les ONG qui y étaient présentes ont aussi fermé leurs portes. La sécurité est assurée dans Gikongoro, même si l'on signale quelques meurtres.

**La BRALIRWA dément la fraude fiscale de plus d'un milliard de
Frw
Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995**

Suite à l'article paru dans le journal *Libération* n°7 qui relatait la fraude fiscale de BRALIRWA à concurrence de 1.138.365.471 Frw, le directeur général de cette société dément cet article avec des preuves à l'appui. Il invite le journal à passer dans les bureaux de BRALIRWA afin de prendre connaissance des documents par lesquels le montant susdit constituant la taxe de consommation sur les bières de février à juillet 1994 et sur les limonades de mars à avril 1994, a été payé (*détail des chiffres, page 8*).

Courrier des lecteurs : Honte pour l'Etat : "ces recrues fonctionnaires"

Bernard Rutayisire, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 8

Le fonctionnaire rwandais est l'employé le plus mal payé. Il vit misérablement, les charges sont trop lourdes pour son petit salaire. Dès le 5ème jour du mois, il est angoissé et ne sait pas comment nouer les deux bouts. Il est complexé, "*il devient un inadapté socio-économique*". Comment peut-il être rentable et honnête dans ces conditions ?

Le 28 mai 1995 : les enfants de Butare ont fêté !

Jean MarieVianney Makuza, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 9

La fête des enfants de Butare, réalisée le 28 mai 1995, a été organisée par l'ONG *Save Children USA* en collaboration avec la préfecture de Butare. Son objectif était de réunir les orphelins des orphelinats et ceux vivant dans des familles, tirer ainsi les premiers de leur isolement. Les festivités ont commencé par un défilé dans la ville de Butare ; on pouvait lire sur les pancartes "*Nous avons besoin d'amour - Nous avons besoin de familles...*". Les jeux et les compétitions sportives qui ont suivi ont permis aux orphelins de se détendre complètement (*texte en kinyarwanda*).

Inhumer les victimes des massacres et du génocide

Charles Butera, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 9

L'inhumation des victimes des massacres et du génocide permet de les honorer, de leur donner des sépultures dignes et d'alléger le chagrin des survivants. C'est dans ce cadre que M. Charles Butera a enterré ceux de sa famille massacrés lors du génocide. Ils ont été tués par des voisins, par ceux avec qui ils partageaient la vie de tous les jours. Au ciel, ils ont sûrement rencontré les personnes de leur âge ; ils sont en train de chanter pour le Créateur. Ils devraient également prendre le temps de se moquer de ceux qui les ont tués (*texte en kinyarwanda*).

Les concours de recrutement couvent le clanisme

J.M.V. Makuza et André Kanyarwanda, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, p. 10

La décision du gouvernement d'instituer des concours pour recruter ou pour pourvoir aux postes de responsabilité a été accueilli favorablement. Les Rwandais espéraient que ces concours mettraient fin aux injustices et aux favoritismes de toutes sortes. Il n'en est pas ainsi. Le choix des ministres est prioritaire : Mme Béatrice Mukabaranga, devenue directeur général au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique n'a même pas fait de concours. L'organisation de ces concours prendra un temps fou, à l'allure où vont les choses. On n'en est qu'aux directeurs dans les ministères. Entretemps, la situation des sociétés parastatales se détériore ; les directeurs provisoires ne travaillent pas avec dynamisme ; il n'y a pas de conseil d'administration ; la gestion laisse à désirer ; les services d'inspection au ministère des Finances ne sont pas encore

opérationnels. On souhaite que les politiciens ne se mêlent pas de ces concours et que ceux-ci ne soient pas une simple formalité (*texte en kinyarwanda*).

MINITRAPE : les accusations de M. Albert Ngarambe et la corruption

Claude Sekabaraga, Libération n° 8, 22 juin - 22 juillet 1995, page 11

Le ministère des Travaux Publics et de l'Energie (MINITRAPE) dément l'article paru dans le journal *Libération* n°7, relativement à la plainte de M. Albert Ngarambe contre ce ministère. M. Albert Ngarambe s'est approprié une parcelle renfermant une maison de chantier. Il a transformé cette maison et l'a occupée. Il a averti les autorités du secteur Rugenge qui lui ont octroyé la parcelle. Cependant les autorités de secteurs ne sont pas habilitées à distribuer des parcelles. M. Désiré Makuza, à qui le MINITRAPE a attribué la parcelle occupée illégalement par M. Albert Ngarambe, a demandé une parcelle à Kimihurura ou à Remera. Il ne connaissait pas ladite parcelle. Il a déjà payé les frais d'expropriation qui s'élèvent à 500.000 Frw. Concernant la corruption, elle tend à diminuer depuis qu'une commission de distribution a été mise en place. L'octroi des parcelles se fait par ordre d'arrivée des demandes au ministère sauf pour des cas d'urgence (*famille sans abri ayant les moyens pour construire - texte en kinyarwanda*)

RWANDA RUSHYA n° 61, Juillet I 1995

Editorial : chers dirigeants...

Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, page 2

Nous connaissons votre sagesse et votre courage. Après le drame que notre pays a connu, vous avez relevé la tête, vous nous avez appris à nous ressaisir et à nous réconcilier. Gardez-nous des criminels qui menacent de verser encore du sang. Vous qui avez fui, qu'avez-vous fui ? Avez-vous tué ? Pourquoi abandonnez-vous vos compagnons de route ? N'est-ce pas de la lâcheté ? Un vrai Rwandais doit pouvoir souffrir en silence, garder la tête haute. Nous, nous dirons toujours la vérité. Il est temps qu'elle remplace le mensonge, que la lâcheté fasse place au courage, la cupidité à la générosité. Il faut que l'amour soit roi au Rwanda.

Vive l'armée nationale ! Vive la victoire !

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, pages 3 et 4

"4 juillet 1994 - 4 juillet 1995, un an déjà que le pays chante la paix, la victoire !". La fête de la victoire du FPR a duré 4 jours. Le 1er juillet 1995, des groupes de danseurs ont animé une soirée culturelle au centre Culturel franco-rwandais à Kigali. Le 2 juillet 1995, les mêmes groupes se sont produits au stade régional de Nyamirambo pour le grand public. Le 3 juillet 1995, c'était un jour chômé, chacun est rentré chez soi pour fêter le retour de la paix dans le pays grâce à l'armée du FPR. Le 4 juillet 1995, les festivités ont eu lieu au stade Amahoro. Tous les hauts dignitaires du pays, le corps diplomatique et consulaire accrédité à Kigali, les représentants des ONG et des organismes internationaux, les invités d'honneur des pays amis ainsi qu'une foule de 60.000 personnes au moins, étaient au rendez-

vous. La fête a commencé par une parade de l'armée nationale suivie de danses, de chansons, de déclamations de poèmes, de témoignages de rescapés du génocide, etc... Tous les discours prononcés ce jour-là ont confirmé une chose : *"C'est l'armée du FPR qui a libéré le Rwanda "*.

**Il s'appelle Benjamin Nkurunziza, il recherche ses parents
Innocent Ntagara Guzman, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995,
pages 5 et 6**

Benjamin Nkurunziza est né en 1977, dans la région de Masisi au Zaïre. Son père, secrétaire dans une ferme, s'appelle Sebutozi Rutijana ; sa mère porte le nom de Mukagasana Nsengiyumva ; ses frères et soeurs sont Sindikubwabo Buhoro, Marie Bikamenshi, Nyiramazayire Semahundo, Kimanizanye et Nyiragafaranga Mukamana. Quand les miliciens Interahamwe sont arrivés au Zaïre, ils ont pillé et détruit les maisons d'anciens réfugiés rwandais. Ils menaçaient de mort les Zaïrois qui achetaient les biens de ceux qui voulaient rentrer au Rwanda. Une nuit, ils ont mis le feu à la maison familiale de Benjamin ; celui-ci a pu se sauver par la fenêtre, il s'est enfui jusqu'à Gisenyi. Le commandant Rutayisire l'a recueilli, l'a conduit à Nyamirambo (Kigali) et l'a confié à M. Gérard Nkurunziza. Benjamin Nkurunziza est actuellement apprenti-cuisinier au café Resto Sun Rise ; il souhaite s'engager dans l'armée. Il aimerait savoir ce qu'est devenue sa famille.

**L'origine du génocide des Tutsi
Innocent Ntaganzwa Guzman, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995,
page 7 à 9**

Avant l'arrivée des Blancs, les Rwandais vivaient en harmonie les uns des autres. Ils étaient réunis autour du roi qui était comme un père pour eux, qui n'avait ni ethnie ni région. On peut parler des rois Rudahigwa qui avait une grande affection pour les enfants ou Gisanura qui était très généreux. Certes les Occidentaux ont lancé le développement du pays mais ils ont institué les divisions ethniques. Ils ont d'abord favorisé les Tutsi : ils leur ont donné tout le pouvoir politique. En 1959, ils ont changé de jeu : comme le régime royal recherchait l'indépendance du pays, ils se sont tournés vers les Hutu leur faisant croire qu'ils étaient piétinés par les Tutsi. La révolution de 1959 aurait pu être autre chose qu'un bain de sang. La première République s'est bâtie sur l'exil de certains Tutsi, le mépris de ceux qui étaient restés au Rwanda et la suprématie des Hutu dans tous les secteurs de la vie du pays. En 1973, les Tutsi ont salué le coup d'état de M. Habyalimana avec beaucoup d'espoir. Hélas, l'homme fort du MRND a renforcé l'ethnisme ; il a instauré le régionalisme, l'exclusion religieuse et toutes sortes de divisions. L'attaque de 1990 par le FPR lui a donné une nouvelle occasion de harceler les Tutsi. Le génocide de 1994 n'est autre chose que l'achèvement des massacres commencés en 1959 et échelonnés sur les trente dernières années. Les divisions ethniques, régionales ou autres sont provoquées par des politiciens incompétents qui cherchent à accaparer le pouvoir et le patrimoine national. Le drame rwandais n'aurait pas eu lieu si les criminels avaient été punis dès les événements de 1959 !

Le ministre Sendashonga : *"une femme ne peut pas gouverner !"*

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, pages 10 et 11

Ces derniers temps, comme Goma, Kigali était devenu, un repaire de miliciens *Interahamwe*. Ils n'hésitaient pas à se déguiser, à imiter le langage des rapatriés ou des militaires APR. Le préfet de la ville de Kigali avait institué l'octroi d'un permis de résidence, de couleurs différentes suivant qu'on était rapatrié, rescapé de Kigali ou originaire d'une autre région du pays. C'était un moyen de mettre à nu les malfaiteurs infiltrés. Le ministre Sendashonga a fait tomber ce projet à l'eau. Son communiqué du 16 juin 1995 prouve qu'il couvre les criminels. Dans ce document, il demande au préfet de la ville de Kigali de délivrer les permis de résidence autorisés par l'arrêté ministériel n°13/04-05/1 de juin 1993, modèle sans mention ethnique, conforme à l'Accord de Paix d'Arusha. Ce permis de résidence doit être le même sur toute l'étendue de la République. Son octroi ne nécessite l'exhibition d'aucune autre pièce. Pour la ville de Kigali, la déclaration du demandeur et son inscription au registre de la préfecture suffisent. Après la publication de ce communiqué, le Conseil des ministres s'est réuni d'urgence sous la direction du président de la République : il a décidé d'urgence de délivrer les cartes d'identité dans les communes d'origines. Les criminels n'échapperont pas !

**La vérité sur les véhicules des Ponts et Chaussés : la responsabilité des Etablissements rwandais ,
Innocent Ntagara Guzman, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, p. 11 et 12**

Les routes et les ponts sont fort abîmés, la circulation y est difficile. Que fait le ministre des Travaux Publics ? Les événements d'avril à juillet 1994 ont laissé la direction des Ponts et Chaussées anéantie : vol, pillage, destruction et détérioration du matériel et des infrastructures. Le 17 février 1995, cette direction a commandé 12 véhicules Mitsubishi 4WD aux *Etablissements Rwandais*. 2 véhicules seulement ont été livrés. Entretemps, il y a eu la dévaluation du franc rwandais, les *Etablissements Rwandais* ont perdu 4 millions de Frw sur les 2 véhicules vendus au MINITRAPE. La société ne peut pas se permettre de perdre 20 millions sur les 10 véhicules qui restent. Si le ministère accepte de payer en tenant compte de la dévaluation, il n'y aura aucun problème de livraison.

Quand le malheur est passé, on en parle !

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, pages 12 et 13

Avant l'arrivée des colons, le Rwanda était un pays uni. Les relations entre les trois ethnies étaient harmonieuses. Les rapports sociaux étaient régis par le principe de l'"*Ubugukunze*", servage fondé sur la propriété des vaches. Le roi n'avait ni ethnies ni régions. Il était au-dessus des particularismes. Tout a changé en 1959. Les Tutsi ont été massacrés, les rescapés se sont exilés. Chaque fois qu'ils attaquaient pour rentrer au pays, les rares Tutsi de l'intérieur étaient malmenés. Le 1er octobre 1990, le FPR a attaqué : le Tutsi a commencé son chemin de croix. Le 5 octobre 1990, le clan Habyarimana a enfermé au stade de Nyamirambo 10.000 personnes (tutsi ou présumées complices du FPR). En novembre 1990, le FPR a commencé la guérilla. En mars 1991, il a libéré les prisonniers de Ruhengeri dont MM. Lizinde et

Biseruka. Le président Habyarimana a accepté de négocier par l'intermédiaire du président zaïrois. Les Accords de Nselé ont été signés conjointement par le ministre Casimir Bizimungu et le général major Paul Kagame. Négligeant ces accords, le clan Habyarimana a commencé les préparatifs du génocide. Le général major Kagame a décidé de libérer le pays. Le 22 juin 1994, le FPR avait pris tous les camps militaires et de gendarmerie. La prise de Kigali n'a pas été facile : il fallait combattre les forces armées de M. Kambanda massées à Rebero, à Mburabuturo, au Mont Kigali et à Kacyiru. Le 1er juillet, fête de l'indépendance, les Rwandais étaient obligés de chanter les louanges de dirigeants au lieu de chanter le pays. Le 4 juillet 1994 est la vraie date de la libération et de l'indépendance du Rwanda. L'Accord de Paix d'Arusha a été abrogé par les massacres et le génocide. La Tanzanie sera encore un point de rencontre, non pour négocier, mais pour juger les génocidaires et leurs complices.

Un nouveau Loupias

Philibert Muzima, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, page 13

Les fonctionnaires de la Croix Rouge se sont rendus à Kamabuye, en commune Ngenda (préfecture Kigali-rural) pour distribuer des aides alimentaires aux déplacés provenant de Kibeho. Les habitants de cette région se sont également alignés pour recevoir des vivres. Un Occidental de la Croix-Rouge a dit : "*Nous n'aidons que les déplacés de Kibeho*". Un des habitants a répliqué : "*Nous en avons assez du mépris des Blancs et des Hutu*". L'Occidental l'a giflé, la population s'est ruée sur lui. Quelle différence y a-t-il entre un ancien et un nouveau réfugié ?

Nous avons inauguré la Banque du Commerce, du Développement et d'Industrie

Innocent Ntagara Guzman, Rwanda Rushya n° 61, juillet I 1995, page 14

La Banque du Commerce, du Développement et de l'Industrie (BCDI) a été inaugurée, le 12 juin 1995, par le président de la République, M. Pasteur Bizimungu. Dans son discours de circonstance, il a demandé aux banquiers d'accorder une importance au secteur de l'agriculture et de l'élevage, un des secteurs clés de l'économie rwandaise, en accordant des crédits aux agri-éleveurs et en ouvrant des succursales dans les préfectures. Les Rwandais souhaitent que la nouvelle banque facilite l'ouverture des comptes et l'octroi de crédits. Elle a commencé avec un capital de 374.900.000 frw versés par les membres. Elle emploie un personnel de 11 cadres moyens et de 115 employés. Son président directeur général est M. Alfred Kalisa Gakiba, licencié en Sciences Economiques, Master of Arts en Economie de l'Université de Boston ; il possède une large expérience du monde bancaire. La BCDI envisage de travailler avec la City Bank (EU) et la Standard Bank (EU-Afrique). Elle projette également de collaborer étroitement avec la BNR et le Ministère des Finances, notamment en matière de commerce, d'industrie et d'investissements.

THE RWANDA TIMES n° 3, juillet 1995

Le Miroir : les révélations d' *Amnesty International* The Rwanda Times n° 3, juillet 1995, pages 1 et 5 à 10

Les événements qui ont eu lieu au Rwanda pendant la période d'avril à juillet 1994 sont bel et bien des crimes contre l'humanité. Les armes qui étaient livrées au gouvernement rwandais en ce moment ont contribué à exécuter un génocide ainsi que des massacres arbitraires et délibérés, et d'autres violations des droits de l'homme. Il est aujourd'hui clair que de telles armes continuent d'être livrées aux criminels vivant en dehors du Rwanda, dans d'autres pays. Dans son rapport, *Amnesty International* fait état du transfert secret d'armes et de munitions en provenance de plusieurs pays dont l'Albanie et la Bulgarie, à destination des anciennes Forces Armées Rwandaises stationnées au Zaïre. *Amnesty International* demande aux gouvernements, aux organisations internationales, notamment aux Nations Unies, de contribuer à l'arrêt de la préparation d'une nouvelle guerre.

Editorial : fausse identité The Rwanda Times n° 3, juillet 1995, page 2

Dans notre numéro de mai-juin, nous avons publié un éditorial qui, apparemment, a été mal interprété par nos lecteurs. Ils nous accusent d'être des propagandistes du FPR. Brièvement, nous avons expliqué les raisons du génocide et leurs auteurs, et nous avons évoqué le courage de ceux qui ont mis fin au désastre. Le journal avait, à raison, félicité le FPR d'avoir arrêté la marche inexorable du génocide qui a fait près d'un million de victimes. *Rwanda Times* a publié un éditorial circonstancié à l'occasion de l'anniversaire du génocide: l'armée du FPR ne pouvait manquer d'éloge ; les miliciens ne pouvaient qu'être décriés.

Un ministère dans la tourmente The Rwanda Times n° 3, juillet 1995, pages 3 à 5

Le ministre de l'Environnement et du Tourisme, M. Jean Népomuscène Nayinzira, a récemment licencié le directeur général de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux (ORTPN), M. Alype Nkundiyaemye. Dans une lettre confidentielle datée du 16 juin 1995, le ministre demande au directeur de l'ORTPN dont "*le comportement est plus que blâmable*", de faire, dès réception de la missive, la remise-reprise avec M. Faustin Karamaga qui était conseiller politique au ministère de l'Environnement. M. Alype Nkundiyaemye a répliqué dans sa lettre du 19 juin 1995 que le ministre n'était pas compétent pour le démettre. Le Premier ministre a été informé de ce cas ; c'est le Conseil du gouvernement qui devrait statuer sur le cas.

L'enfant rwandais à l'honneur

The Rwanda Times n° 3, juillet 1995, pages 11 et 12

Les massacres de 1994 n'ont pas épargné les enfants. Ils ont été les victimes de viols, de maladies et de mort brutale. Cependant, la majorité des enfants morts pendant le génocide et par après ont succombé aux maladies telles que la dysenterie, les maladies sexuellement transmissibles ; le tout se compliquait par la pauvreté et une mauvaise alimentation. Après le génocide, plus de 1.330 enfants mineurs ont été emprisonnés. Le ministre de la Famille et de la Promotion féminine, Mme Aloysie Inyumba, a déclaré qu'ils attendent d'être jugés. Un autre sujet d'inquiétude est celui des enfants issus du viol et de la liesse de la victoire. Plus de 700 enfants âgés de moins de 14 ans ont été enregistrés. Il faut rappeler également que près de 2.200 enfants ont été enrôlés, de gré ou de force, dans l'armée ; leur avenir est incertain. Pour tous ces enfants, le Premier ministre rwandais, M. Faustin Twagiramungu, a promis que son gouvernement allait tout faire pour les aider.

UBUMWE n° 2, 4 juillet 1995

Editorial : plus jamais de génocide au Rwanda !

Jean Sendanyoye, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 2

Par le génocide, on essaye d'exterminer un groupe de personnes d'une race ou d'une ethnie pour des raisons politiques ou économiques. Les dictateurs font comprendre à une partie de la population qu'un groupe donné est la source de tous les maux. Les Blancs ont tout fait pour faire disparaître la race indienne ; les Indiens s'opposaient à la colonisation de l'Amérique. Hitler a fait massacrer 5 millions de Juifs parce qu'ils étaient riches et nombreux. Au Rwanda, des innocents ont été tenus responsable de la mort du président Habyarimana.

Epoque actuelle : le nouveau pouvoir doit se réformer !

Jean Sendanyoye, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, pages 2 et 3

Le Rwanda a deux catégories de dirigeants : ceux qui ont le souci de réaliser le programme fixé et les plus nombreux qui poursuivent leurs propres intérêts. Il est temps de procéder au remaniement : les personnalités qui ont le pouvoir doivent le faire avant qu'il ne soit trop tard. Le régime de Kigali doit également couper toute relation avec les pays qui ont accueilli les miliciens et qui continuent à les soutenir.

Juin : défaite des criminels ; juillet : victoire du FPR

Alberto Mhashyi, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, pages 3 et 4

Le président de la République a été assassiné le 6 avril 1994. Le matin du 7 avril 1994, M. Théoneste Bagosora et Mme Agathe Habyarimana ont fait circuler des rumeurs comme quoi le président a été tué par le FPR-Inkotanyi avec la complicité de la MINUAR (section belge), de Mme Agathe Uwilingiyimana, de M. Faustin Twagiramungu et de M. Joseph Kavaruganda. C'était le coup d'envoi des massacres. Après l'assassinat des 1.500 personnes qui figuraient sur une liste noire,

les miliciens se sont éparpillés dans tous les secteurs de Kigali pour tuer les Tutsi et les prétendus complices du FPR. Le 7 avril dans l'après-midi, les 600 soldats du FPR qui étaient au CND ont lancé une attaque. En juin 1994, l'APR avait pris Kibungo, Bugesera, Ntongwe. Le 3 juillet 1994, l'armée de Kambanda a délaissé la ville de Kigali. Le 17 juillet 1994, le FPR a pris la ville de Gisenyi ; les "Batabazi" se sont enfuis vers Goma et Bukavu.

**Nyarushishi : village français ?
Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 4**

A Cyangugu, les miliciens ont saccagé toutes les infrastructures. Les militaires français ont assisté passivement à cette destruction. Un point positif pour eux : ils avaient installé un camp de fortune à Nyarushishi pour protéger des milliers de rescapés. Ce serait à son honneur si actuellement la France construisait au même endroit un vrai village au profit des déracinés : anciens réfugiés et victimes de la guerre (*texte en français*).

**Point de vue : la victoire de l'APR
Jean Sendanyoye, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 5**

Le président Habyarimana a fait longtemps croire à la population rwandaise qu'il avait libéré le pays ; pourtant il y a installé la dictature, il a volé et il a tué. Le général major Paul Kagame, ses soldats et les fondateurs de l'APR ont oeuvré pour la vraie libération de ce pays. Les problèmes actuels du Rwanda sont la pauvreté, les miliciens et quelques politiciens inconscients. Peut-on caserner les militaires alors que les miliciens menacent d'attaquer ? Les partis politiques peuvent-ils reprendre leurs activités avant qu'on combatte l'ignorance de la population ? Le Rwanda doit être construit par tous les Rwandais, dirigeants et dirigés.

**La LIPRODHOR dénonce les tueries de Kibeho
Alphonse Nyilimbibi, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 5**

L'association de défense des droits de l'homme *LIPRODHOR* dénonce les violences faites au Rwanda contre la population civile, spécialement dans les préfectures de Gikongoro, Cyangugu, Kibuye et Gisenyi. Elle condamne fermement les tueries de Kibeho (Gikongoro). Cette association est inquiète du sort des déplacés chassés des camps de Gikongoro et des conditions de vie inhumaines dans les prisons. Elle demande aux responsables du pays, aux instances de sécurité, aux organismes internationaux et aux associations de défense des droits de l'homme d'oeuvrer pour le respect de ces droits et pour la condamnation des criminels. La presse doit sensibiliser la population à la paix et à la réconciliation.

**Témoignage d'une rescapée des tueries de Rwamatamu (Kibuye)
Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, pages 6 et 7**

Melle Nyiraneza est née en commune Rwamatamu (préfecture de Kibuye). Elle a 20 ans ; elle est une des rares rescapés des tueries de cette commune. Les massacres y ont commencé le 7 avril 1994. Beaucoup de personnes se sont réfugiées à la commune, à la paroisse de Kibingo et dans d'autres lieux publics... Les massacres ne visaient que les Tutsi ; tous les Hutu (hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles) ont tué ! L'assistant-bourgmestre, M. Raphaël Nzarora, a oeuvré pour une accalmie entre le 13 et 17 avril : cela a attiré les fuyards qui se cachaient dans la brousse. Ils ont été massacrés sans pitié. *"Les criminels méritent la peine de mort"*.

**Un nouveau Rwanda, de nouveaux principes
Godefroid Mudaheranwa, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, pages 7 et 8**

"Nous vivons dans un nouveau Rwanda" répètent continuellement les habitants de ce pays. Il est vrai que tout a changé : le pouvoir, les comportements, les langues, etc... Les anciens réfugiés sont rentrés ; chacun est arrivé avec la culture de son pays d'asile. Cette multiplicité de cultures devrait être un enrichissement plutôt qu'une source de tensions. Construire le nouveau Rwanda nécessite des actes concrets ; on ne peut plus faire de beaux discours, de belles chansons. La criminalité, le mensonge, la vengeance doivent faire place à la justice, l'unité et la paix. La jeunesse doit contribuer à cette construction. Qu'elle ne se laisse surtout pas manipuler !

**Les associations CLADHO et KANYARWANDA sont dénoncées
Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, pages 8 et 9**

Le 10 décembre 1994, les associations de défense des droits de l'homme CLADHO et KANYARWANDA ont sorti un rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme commises au Rwanda à partir du 6 avril 1994. L'enquête a été faite dans la ville de Kigali ; elle devait se faire dans tout le pays. Certains membres de ces associations ont contesté ce rapport. L'abbé André Sibomana a exprimé la désolidarisation de l'Association Rwandaise de Défense des Droits de la personne et des Libertés publiques (ADL) vis-à-vis de ce rapport. Les raisons en sont que l'ADL n'a pas été informée ni de l'enquête ni de la confection du rapport et que le document renferme des affirmations gratuites et diffamatoires, les sources d'informations sont imprécises, les conclusions sont hâtives et superficielles (*lettre de Sibomana, en français, pages 8 et 9*).

**Kigali attend une nouvelle politique de Paris
Jadot Sezirahiga, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 9**

Les Rwandais inhument encore leurs morts, tirés des fosses communes et des latrines ; les menaces de l'ancienne armée continuent à peser sur le pays ; on continue à parler de réconciliation. Cette réconciliation était possible dans le cadre de l'Accord de Paix d'Arusha, avant le génocide. Actuellement, il faut mettre en oeuvre la justice pour punir les génocidaires. Cela exige la contribution de la communauté internationale : donner au nouveau gouvernement les moyens d'asseoir un système judiciaire fiable, poursuivre les auteurs et complices du

génocide, couper toute aide aux ex-FAR. La France devrait donner le coup d'envoi, mais on ne l'entend pas trop quand il s'agit du Rwanda. Elle vient de discuter les bases d'une nouvelle coopération avec ce pays qui serait "*plus inspirée en commençant par le minimum, surtout quand on a contribué à détruire*" (texte en français tiré du *Nouvel Afrique Asie*).

**Les habitants de la commune Musambira appellent au secours
Egide Mafurebo, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 10**

Mme Thérèse Nyiragirukwayo, conseiller du secteur Musambira (commune de Musambira, en préfecture de Gitarama) commence à exagérer ! Elle a soutiré 120.000 Frw à une quinzaine de femmes de ce secteur en leur promettant de ne pas emprisonner leurs maris. Le lendemain, ceux-ci étaient en prison. Elle a emprisonné celles qui refusaient de lui donner de l'argent. Elle a pris de force les vaches des femmes de la cellule Karengera ; elle a vendu une plantation d'arbres de la commune et empoché le produit de la vente... Avant la guerre de 1994, elle faisait des magouilles en complicité avec M. Martin Kalisa, ex-bourgmestre de la commune Musambira. Qu'attend-t-on pour la chasser de ce poste ?

**Le ministre Pierre Célestin Rwigema tient les enseignants à la gorge
Denis Kanonko, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 11**

L'enseignant rwandais a toujours été méprisé. Il est soumis à un statut spécial qui le maintient en état de dépendance vis-à-vis de tous les responsables, de l'inspecteur de secteur ou du ministre. Pourquoi n'a-t-il pas le même statut que les autres agents de l'Etat ? Pourquoi ne peut-il pas déposer et suivre son dossier au ministère de la Fonction Publique ? Pourquoi ne reçoit-il pas son salaire à temps ? Pourquoi donne-t-on un salaire dérisoire de 8.000 Frw aux enseignants rapatriés ? Le ministre est le premier responsable de cette injustice subie par les enseignants. Il sait faire de beaux discours, mais les actes concrets manquent. Il est temps que les enseignants créent des syndicats chargés de défendre leurs droits et qu'on révisé leur statut.

**Les fonctionnaires appellent au secours : leur salaire n'est plus un
sérum mais une anesthésie,
Ubumwe n°2, 4 juillet 1995, pages 11 à 15**

Les agents de l'Etat souhaitent une amélioration de leurs conditions de vie et de leur travail. Ils ont mis au clair leurs réclamations : un dialogue permanent entre les dirigeants et les dirigés ; la création d'un tribunal du travail ; la majoration des salaires ; la réduction des taxes professionnelles ; l'ajustement des salaires des rapatriés ; la formation continue et la reconversion des chômeurs ; la mise sur pied d'un programme des travaux à haut coefficient de main d'oeuvre ; l'étude préalable et sérieuse de la privatisation des sociétés parastatales ; le développement du secteur informel ; la législation du travail ; le droit de "carrière" ; la légalisation du secteur syndical ; la révision des lois de la Caisse Sociale du Rwanda.

Kicukiro Centre : on continue à dénoncer les malfaiteurs

Jeannette Uwantege, Ubumwe n° 2, 4 juillet 1995, page 15

Le 12 juillet 1995, les gens de Kicukiro ont assisté à une scène ridicule. En complicité avec un vieil homme de Kicukiro, Mme Charlotte a accusé M. Aphrodis d'avoir trempé dans le génocide. Ceux qui connaissent les intéressés et leur liaison ont conclu à une scène de ménage : Mme Charlotte veut se venger de son ami en le faisant passer pour un milicien. Le dossier est connu de la brigade de Remera d'autant plus que le vieux compère a raconté toute l'histoire après pris un verre de trop. La femme légitime met tout en oeuvre pour prouver l'innocence de son mari. Les militaires doivent être vigilants ; les ennemis de la paix sont trop nombreux!

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 21 : 16 - 31 Juillet 1995

- Imboni	n° 13	juillet 1995 pages 3 - 5
- Imvaho Nshya	n° 1086	17 - 23 juillet 1995 pages 6 - 10
- Imvaho Nshya	n° 1087	24 - 30 juillet 1995 pages 10 - 16
- Ingabo	n° 2	juillet 1995 pages 17-22
- Kinyamateka	n° 1426	juillet II 1995 pages 22-26
- La Lettre du CLADHO	n° 3	juillet 1995 pages 26-28
- Le Canard déchaîné - Nyabarongo	n° 23	juillet 1995 pages 29-32
- Le Tribun du Peuple	n° 57	juillet II 1995 pages 32-36
- Rwanda- Renaître	n° 1	juillet 1995 pages 36-38
- Urwatubyaye - Notre Patrie	n° 3	juin - juillet 1995 pages 38-41

REVUE DE PRESSE publiée en octobre 1995

Editeur : **A.S.B.L. DIALOGUE**
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer - 1040 -
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: **Père Guy THEUNIS**

IMBONI n° 13, juillet 1995

MINUAR : ce sont les juridictions coutumières (Gacaca) qui résoudre les problèmes !

Olivier Manzi, Imboni n° 13, juillet 1995, page 2

L'ONU s'ingère à nouveau dans les affaires du Rwanda. La première fois, elle a fait faire le référendum et a donné l'indépendance ; certains Rwandais ont été exclus. La deuxième fois, elle a imposé les négociations d'Arusha et prôné le partage du pouvoir, l'Etat de droit ; pourtant elle n'a pas empêché le président Habyarimana de préparer et d'exécuter les massacres et le génocide. Aujourd'hui, elle revient parler des négociations entre le pouvoir de Kigali avec l'amalgame MRND-CDR-Power. Elle met en exergue les juridictions coutumières ; elle ignore cependant que, traditionnellement, celles-ci ne tranchent que des litiges d'affaires civiles et familiales et non des cas d'homicide.

Lettre à Miruho,

Uwawe Mudatinya, Imboni n° 13, juillet 1995, page 3

Les Interahamwe ont des complices au Rwanda. Mme Patricie Kankera, du parquet, a détruit les dossiers de 85 miliciens ; elle n'a été emprisonnée que pendant 5 mois. La commission de triage relâche des auteurs du génocide, "l'organisation Sendashonga" corrompt les rescapés qui en retour parlent en faveur des miliciens. Certaines personnes, qui ont pillé beaucoup de biens, engagent des miliciens comme gardiens ; ceux-ci deviennent intouchables. Rien n'a été fait pour indemniser les rescapés du génocide comme promis par M. Twagiramungu, Premier ministre, dans son discours-programme. Sur le marché, les prix sont devenus inaccessibles, des gens vivent dans la misère et meurent de faim. L'avidité, la corruption, l'équilibre ethnique et politique se sont amplifiés. Comment ose-t-on déclarer que le bilan du gouvernement est largement positif ?

Interview du ministre Alphonse-Marie Nkubito

Mudatinya, Imboni n° 13, juillet 1995, pages 3 à 5

L'interview accordée par M. Alphonse-Marie Nkubito, ministre de la Justice, a abordé essentiellement les problèmes de la justice au Rwanda. Le discours programme du 19 juillet 1994 avait précisé les attributions du ministère de la Justice, entre autres, l'installation et la consolidation de l'appareil judiciaire, la poursuite des auteurs des massacres et du génocide, la clôture des dossiers pendant en justice, la sensibilisation des Rwandais au respect des droits de l'homme... Les juridictions traditionnelles (*Gacaca*) ne peuvent pas juger les génocidaires, elles ne peuvent que traiter de petits délits et normaliser les relations entre les habitants. Le ministère de la Justice n'a pas assez de personnel de conception ; cependant des formations pour le personnel de terrain, comme les IPJ, ont commencé avec l'appui de pays amis. La Cour Suprême n'a pas été installée à temps car il fallait chercher des magistrats dignes et propres ; l'Assemblée Nationale a également eu son mot à dire. Le fait que le gouvernement ait accepté que des juges étrangers viennent donner un coup de main, n'entrave en rien la souveraineté du pays car ils seront régis par un contrat...

**Le ministre Sendashonga soutient les miliciens,
Imboni n° 13, juillet 1995, pages 5 à 7**

Lors de l'interview accordée au journal *L'Arc-en-Ciel*, le ministre Seth Sendashonga a déclaré que son frère, M. Abel Furere, ex-bourgmestre de Rwamatamu (préfecture de Kibuye) avait été emprisonné injustement. Un des rescapés de Rwamatamu, M. Musabyimana, confirme la culpabilité de M. Abel Furere. Rentrant d'un voyage à Kigali, celui-ci a décrété (après le 17 avril) une accalmie et a demandé que tous les Tutsi se réunissent au bureau communal de Rwamatamu. Confiants en leur bourgmestre, ils s'y sont rendus sans appréhension. Le bourgmestre a alors donné aux militaires et aux miliciens l'ordre de les massacrer sans pitié. A deux reprises, il a écrit aux autorités pour demander un renfort en armes. Que voulait-il faire avec ces munitions ? Un autre des petits-frères de M. Seth Sendashonga est de ceux qui ont commis les massacres de la colline Nzenga. Tous les rescapés de Rwamatamu affirment la culpabilité des frères du ministre Sendashonga.

**La société PETRORWANDA serait-elle en train de s'écrouler ?
Olivier Manzi, Imboni n° 13, juillet 1995, pages 7 à 10**

La société PETRORWANDA est parmi les entreprises clé de l'économie rwandaise. Elle approvisionne le pays en mazout, en essence et en pétrole. Les intrigues entre le directeur général provisoire et ses collaborateurs sont en train de détruire cette société. Après la victoire du FPR, le comité de direction, composé de MM. Jean-Marie Vianney Uwihanganye, Etienne Niyitegeka et Jean Baptiste Twizeyimana, a relancé les activités mais il s'est distingué par son incompétence et son avidité. En décembre 1994, le ministre des Finances, M. Marc Rugenera, a nommé un directeur général provisoire en la personne de M. Aloys Bizimana ; celui-ci a eu une formation d'économiste ainsi qu'une expérience dans la gestion des finances et des approvisionnements. Soutenus par le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu et les trois membres du comité de direction, ils se sont opposés à cette nomination. Depuis lors, ils mettent tout en oeuvre pour perturber la bonne marche de PETRORWANDA : la grève des employés des entrepôts de Gatsata en est l'exemple. Ce triumvirat travaille depuis un certain nombre d'années dans la société PETRORWANDA, il est le témoin attitré, si pas l'auteur, des scandales financiers qui ont secoué la société avant et après la guerre. Le désordre de PETRORWANDA cache un jeu politique auquel M. Faustin Twagiramungu n'est pas étranger, d'autant plus que M. Jean Marie-Vianney Uwihanganye, qui se conduit avec arrogance, est son ami personnel et président du MDR, section Butare.

**Souhaits des lecteurs sur le sceau de la République, le drapeau et
l'hymne national, le nom de l'aéroport de Kanombe,
Nyilingango, Imboni n° 13, juillet 1995, pages 10 à 13**

La plupart des personnes interrogées par le journal *Imboni* sont unanimes sur beaucoup de points. Le sceau de la République doit être changé : la houe et la serpette rappellent les massacres et le génocide, le drapeau du MRND et le cachet de la milice Interahamwe. L'arc et la lance peuvent rester pour autant qu'ils représentent le combat de ceux qui ont libéré le pays du pouvoir génocidaire. La devise pourrait être : UNITE, PAIX et PROGRES ou UNITE, JUSTICE, LIBERTE, COOPERATION et PROGRES... Tous les mots de l'hymne national réveillent de mauvais souvenirs : les massacres des Tutsi et leur exclusion. La démocratie et

l'indépendance n'ont jamais existé ; la féodalité et le colonialisme ont continué sous d'autres formes. M. Grégoire Kayibanda est le premier responsable du sang coulé au Rwanda. Il a institué la haine ethnique et les divisions régionales ; ce n'est pas un héros national. Quant au drapeau, certains proposent qu'il reste tel qu'il est, d'autres souhaitent que les couleurs restent mais que l'on y imprime le paysage féerique du Rwanda (soleil derrière les collines, lacs,...). Certains lecteurs proposent la création d'une commission qui étudierait sérieusement le problème du sceau, du drapeau, de l'hymne national et de la devise.

**L'histoire tendancieuse est responsable des massacres et du génocide d'avril à juillet 1994,
Imboni n° 13, juillet 1994, page 13**

En 1959, plusieurs partis politiques étaient nés : l'APROSOMA, l'UNAR, le PARMEHUTU, le RADER, l'AREDETWA, etc... Ils avaient tous un arrière fond ethnique. Le parti APROSOMA visait essentiellement la promotion sociale du petit peuple, l'UNAR qui ne recherchait que l'unité nationale a été étiquetée comme un parti des Tutsi. Le MDR n'a jamais caché son objectif de libérer les Hutu ; il a exclu les autres partis à la première occasion. La révolution de 1959 qui n'est autre qu'une guerre ethnique a été soutenue par les colons. L'indépendance a été accordée à ceux qui ne la recherchaient pas. Le drapeau et l'hymne nationaux évoquent l'histoire d'une partie du peuple rwandais, le parti MDR PARMEHUTU qui a poursuivi uniquement l'intérêt des Hutu. Tous les écrits ignorent les autres groupes composant le peuple rwandais (*émission radiophonique par MINITRASO*).

**L'Etat est devenu irresponsable. Qui parlera pour les Rwandais ?
Imboni n° 13, juillet 1995, page 14**

Le libéralisme économique institué par l'Etat rwandais n'est autre que l'anarchie économique. Les consommateurs sont à la merci des commerçants. La loi de l'offre et de la demande a certes des avantages, mais l'Etat (en l'occurrence le ministère du Commerce) devrait imposer des limites pour protéger les petits consommateurs. Si, aujourd'hui, les propriétaires des véhicules des transports en commun ont haussé les prix, ce n'est pas à cause de la grève dans les entrepôts de PETRORWANDA mais la conséquence de la montée des taxes de douane, du Fonds routier, du prix d'achat de l'essence au Kenya, du coût de transport et de la hausse du dollar. Le gouvernement rwandais devrait, par exemple, réduire les taxes du Fonds routier et lutter contre l'inflation du dollar sur le marché.

IMVAHO NSHYA n° 1086, 17 - 23 juillet 1995

Bilan d'une année,

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 1

Le nouveau pouvoir de Kigali inscrit à son actif beaucoup de réalisations : rétablissement de la sécurité; réouverture des écoles primaires, secondaires et de l'université ; retour des réfugiés, réparation des infrastructures (ponts, routes, lignes téléphoniques,...), reprise de la diplomatie... Cependant, des problèmes subsistent, entre autres, l'impunité des génocidaires, le manque de programmes d'enseignement, le manque de professeurs pour l'université, l'insuffisance du salaire des fonctionnaires, le manque de moyens de travail au niveau de l'ORINFOR, l'absence d'encadrement des enfants de la rue, le manque de moyens d'action ou l'absence de volonté.

M. Boutros Boutros Ghali : *"Je souhaite le bonheur au Rwanda"*

Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, pages 1 et 8

M. Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de l'ONU, a effectué une visite officielle au Rwanda, du 13 au 14 juillet 1995. Il a eu des rencontres avec les différentes autorités du pays notamment le président de la République et les parlementaires. Il a insisté sur les droits de la personne humaine, le dialogue avec les récents réfugiés, le renforcement de la justice, la réconciliation, la tolérance et le pardon. Les différentes personnalités rwandaises qui lui ont parlé ou posé des questions, ont accusé l'ONU d'avoir abandonné les Rwandais durant le génocide ; ils ont rejeté toute idée de dialogue et de réconciliation avec les criminels. Ils ont déploré que la communauté internationale ferme délibérément les yeux sur les réalisations positives du régime de Kigali.

Finances : disparition de 840 millions Frw !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 4

Dernièrement, de hauts fonctionnaires, dont le directeur de cabinet au ministère des Finances et l'Ordonnateur-trésorier, ont fui le pays sous prétexte que leur sécurité personnelle était menacée. Après leur départ, le comité de contrôle mis sur pied a constaté un déficit de 197.541 US \$ (59.262.300 Frw) et la disparition de 781.695.400 Frw. Les menaces dont les intéressés se sont plaints une fois arrivés à l'étranger sont-elles réelles ? Ne sont-ils pas partis après avoir puisé dans la caisse de l'Etat ? La justice doit suivre l'affaire !

L'organisme PAM soutient des projets de reconstruction du pays

Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 4

Le Rwanda, après le génocide, est confronté à divers problèmes au niveau de la réhabilitation sociale. La réconciliation n'est possible que si la population montre assez de bonne volonté pour reconstruire les maisons des rescapés du génocide. L'organisme PAM soutient de telles initiatives ainsi que d'autres projets, individuels ou collectifs, visant la reconstruction du pays.

La Table Ronde de Genève

Service d'information du MINAFFET, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 6

Le soutien financier de 764 millions US \$ sollicité par le gouvernement rwandais était destiné à la relance économique, l'installation des réfugiés rapatriés, la réintégration dans leurs biens des déplacés de guerre, la réhabilitation des infrastructures et la relance des projets de développement. Les bailleurs de fonds avaient promis d'accorder la somme de 586 millions de US \$. L'Etat rwandais n'a touché que 16,5 % de cette somme. Les pays occidentaux et les organismes internationaux (l'Allemagne, la Hollande, USA, le Canada, la Suisse, la Banque Mondiale et la CEE) ont promis la somme de 107 millions US\$ qui serviraient à rembourser les anciennes dettes du Rwanda.

La commune Nyakabanda demande à l'ONATRACOM de la tirer de l'isolement

Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 7

Les habitants de différents coins du pays souffrent de l'isolement. Ceux de la commune Nyakabanda (préfecture Gitarama) ne cessent de demander à l'ONATRACOM de les tirer de l'enclavement. Quand ils doivent se déplacer, ils sont obligés de marcher à pied jusque Ngororero (15 km) ou Vunga (25 km) pour prendre un taxi ou un autobus. Ils souhaitent l'affectation de deux bus pour leur région : un pour la ligne Kigali-Nyabikenke-Ndiza, un autre qui desservirait la commune Bulinga. Cela n'empêche que les taximen devraient également faire un effort pour désenclaver cette région.

Les personnes changent, le régime ne change pas !

Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 7

Après la défaite de la dictature, le nouveau pouvoir a suscité la confiance des Rwandais qui espéraient un avenir meilleur. Pourtant peu de chose ont changé, les erreurs qu'on reprochait au pouvoir déchu continuent : le détournement des fonds publics, la corruption, le terrorisme, la conspiration, l'extrémisme ethnique... Dans la préfecture de Byumba, la fraude et la consommation de l'alcool Kanyanga (Whisky local), et la tenue de réunions secrètes sévissent. Les différentes autorités du pays, particulièrement celles des localités, doivent faire leur examen de conscience et changer leur comportement.

Beaucoup de personnes ont désapprouvé la visite de M. Boutros Boutros Ghali

Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 8

Le discours prononcé par M. Boutros Boutros Ghali devant l'Assemblée nationale a laissé un arrière-goût amer. "*Oubliez, pardonnez*", tel était son sermon. On aurait cru qu'il accusait le gouvernement rwandais de commettre des actes de vengeance au lieu d'appliquer la justice. Il a oublié que le génocide s'est préparé

au vu et au su de l'ONU ; les rapports de M. Dallaire, commandant en chef des casques bleus en présence au Rwanda, en 1994, le confirment. Il devrait se rappeler que la France, membre important de l'ONU, s'est opposée à ce que le drame rwandais soit dénommé "génocide". Que venait faire M. Boutros Boutros Ghali ?

M. Boutros Boutros Ghali est arrivé au Rwanda avec beaucoup d'appréhension, il en est reparti furieux, Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, p. 8

Une manifestation hostile a salué le secrétaire général de l'ONU à son départ de l'aéroport, à Kanombe. Plusieurs personnes portaient des pancartes le désapprouvant. M. Boutros Boutros Ghali était tellement furieux qu'il a mal répondu aux questions des journalistes. On sait qu'il n'aime pas le Rwanda ; dernièrement il a confié à un de ses proches collaborateurs qu'il n'avait aucune confiance dans le gouvernement rwandais.

Que sortira-t-il de ces visites ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 8

Le Secrétaire général de l'ONU est arrivé au Rwanda avec le sermon du "pardon". On ne pouvait attendre rien de plus d'une organisation qui n'a rien fait pour prévenir ou combattre le génocide qui s'est préparé au vu et au su de la communauté internationale. La visite des autorités tanzaniennes, le professeur Julius Nyerere, ancien président de Tanzanie et M. Abdulhaaman Kinama, ministre de l'Armée, ont suscité plus d'espoir. La Tanzanie aidera l'Etat rwandais à poursuivre et à juger les auteurs du génocide.

La Communauté internationale ne nous a pas oubliés

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 9

Une réunion de suivi de la Table Ronde de Genève s'est tenue à Kigali au début du mois de juillet. Elle rassemblait le gouvernement rwandais et des représentants des bailleurs de fonds du Rwanda. Au cours des débats, le ministre Jacques Bihozagara a insisté sur les problèmes d'installation des réfugiés rapatriés et sur la réintégration des déplacés dans leur biens. Le major Wilson Rutayisire, directeur de l'ORINFOR, a insisté sur le rôle incontournable des services publics d'information dans le processus de réconciliation. Il a souhaité un soutien pour la réhabilitation des infrastructures de l'ORINFOR et pour l'achat d'un matériel technique approprié. Le PNUD a donné 350.000 US \$ au ministère de la Défense pour soutenir la gendarmerie ; il a compris que le Rwanda pouvait s'en sortir si la communauté internationale l'aidait.

Pourquoi les Rwandais ne veulent-ils pas travailler ?

Abby D. Mugabo, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 10

Dans les villes du Rwanda, les heures de midi constituent un temps mort. Tout le monde, les chauffeurs de taxi, les commerçants, les petits marchands ambulants se pressent pour aller "se reposer". Il est impossible de demander un service quelconque, on vous répond : *"C'est la pause, l'heure de la sieste"*. Il est normal que les bureaucrates prennent un temps de repos après 5 heures de travail intellectuel, mais les autres font preuve de paresse. Les Rwandais n'aiment pas le travail, ils préfèrent dormir, fréquenter les cabarets, déambuler paresseusement. Comment reconstruiront-ils leur pays ? Comment sortiront-ils de la pauvreté ? Le Japon s'en serait-il sorti après la 2ème guerre mondiale si son peuple n'avait pas lutté avec acharnement contre la pauvreté et la médiocrité ?

Du nouveau dans nos communes

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 11

Invité à une réception donné par un des chefs de l'organisation humanitaire ICRC, le préfet de Gikongoro s'est vu refuser l'entrée car il était accompagné de soldats armés. Un peu partout dans les communes de Gikongoro, on parle de l'évasion de prisonniers, d'actes de vengeance et de règlements de compte, d'infiltration de miliciens, de vol à main armée, etc...

Qu'avons-nous appris de l'année passée avec le FPR-Inkotanyi ?

Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 12

En déclenchant la guerre, le FPR-Inkotanyi voulait libérer le pays ; il n'avait pas assez de moyens mais il avait un idéal. Ses soldats ont fait preuve de courage, de don de soi et de persévérance. Si chaque Rwandais se montrait aussi patriote et dévoué, la reconstruction se ferait rapidement. Il ne lui est pas demandé de verser son sang mais de bien gérer le bien public, d'éviter les violences et les intrigues, de viser à faire du Rwanda "un paradis".

Insécurité à Cyangugu

Jean Baptiste Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995, page 14

Les miliciens perturbent la sécurité des habitants de Cyangugu. Ils s'infiltrent la nuit, ils attaquent particulièrement les veuves et les orphelins du génocide. La plupart des rescapés de Cyangugu vivent encore sous tente, leurs maisons ayant été détruites lors du génocide, en 1994. Les communes de Cyimbogo et Gishoma constituent la cible préférée des malfaiteurs ; ils y ont sûrement des complices. Ils ont même le temps de poser des mines. La préfecture de Cyangugu a besoin de secours.

Je dis "merci",

Jean Baptiste Nkurunziza, Imvaho Nshya n°1086, 17-23 juillet 1995, p. 14

L'évêque de Cyangugu, Mgr Thaddée Ntihinyurwa, s'est conduit en vrai pasteur lors du génocide. Il a soutenu et approvisionné les fugitifs du stade Kamarampaka. L'abbé Oscar, lui, leur rendait visite tous les jours, leur apportait de la chaleur humaine et même des repas chauds. Ses paroles bienveillantes suscitaient le courage. Le lieutenant-colonel Innocent Bavugamenshi a particulièrement protégé le camp de Nyarushishi des assauts de miliciens. S'il avait été à Cyangugu dès le début des événements, il n'y aurait pas eu de massacres dans cette préfecture.

**Remerciements à M. Charles Zilimwabagabo, préfet de Gisenyi
Maximilien Kayigamba, Imvaho Nshya n° 1086, 17-23 juillet 1995,
page 15**

Le Dr Charles Zilimwabagabo s'est conduit en vrai chef au moment du génocide. Il sauvait et cachait ceux qui étaient recherchés par les miliciens. Il lançait des messages de pacification. Il recueillait des orphelins ; avec l'aide de la Croix-Rouge, il les emmenait à Goma pour les mettre à l'abri des violences. Il accueillait tous ceux qui sollicitaient son aide. *(A la page 15, se trouve un texte signé par 8 rescapés du génocide qui relatent la bonté du Dr Charles Zilimwabagabo envers les personnes traquées par les miliciens. Ils comparent sa bienveillance à celle de Jésus envers les dix lépreux (Lc 17,11-19).*

IMVAHO NSHYA n° 1087, 24 - 30 Juillet 1995

La justice serait-elle une injustice ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 1

L'un des objectif du gouvernement d'Union Nationale était la réforme et le renforcement de la justice au Rwanda. La justice ne signifie pas impunité. Quand on parle de justice au Rwanda, on entend la poursuite des auteurs et des complices du génocide. Le gouvernement vient d'avoir un an d'existence, aucun génocidaire n'a été puni, pourtant la Cour militaire travaille, les cours et tribunaux traitent les affaires civiles, la commission de triage relâche les présumés innocents. Que manque-t-il pour que les criminels soient punis ? Si un certain pourcentage des prisonniers est innocent, c'est une injustice que de le laisser en prison ; on est en train de créer un autre groupe de mécontents, ce sera un cercle vicieux. On ne doit pas attendre le Tribunal International, il ne fera pas de miracles, le cas de la Yougoslavie l'atteste.

La Tanzanie n'a pas besoin de l'ONU pour poursuivre les miliciens Interahamwe

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, pages 1 et 2

Dimanche le 16 juillet 1995, le général major Paul Kagame, plusieurs personnalités du pays, l'ambassadeur de l'Allemagne et le représentant de la Rhénanie Palatinat, ont inhumé honorablement les restes des victimes de Nyarubuye. Ce jour a été l'occasion de poser la première pierre du musée du génocide. Un rescapé a témoigné ; il a pointé du doigt MM. Séverin Gacumbitsi et Joseph Habimana comme grands responsables des massacres dans la région. M. Paul Kagame a dit qu'il fallait déraciner le mal en commençant par punir de façon exemplaire les auteurs du drame rwandais : *"Les Rwandais doivent comprendre qu'ils ont les mêmes droits"* a-t-il ajouté. Les autorités tanzaniennes présentes à la cérémonie de Nyarubuye seront d'une grande collaboration dès que le Tribunal International se sera installé à Arusha. Ils ont déclaré qu'ils n'auraient pas besoin de casques bleus pour poursuivre les miliciens.

Epidémie de malaria en commune Ruhondo

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 2

La commune de Ruhondo fait l'objet d'une forte épidémie de malaria. Quelle en est la cause ? Le lac de Ruhondo a débordé, l'eau a stagné dans les trous desquels les habitants extrayaient l'argile, en secteur Ntarama. La région sanitaire de Ruhengeri a mobilisé du personnel pour distribuer des médicaments de prévention et pour sensibiliser la population sur les moyens de lutte contre cette maladie.

L'abbé Munyeshyaka aurait fui les miliciens !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 3

Surnommé "le Touvier Rwandais" par le journal français *Golias* par allusion à un Français fortement impliqué dans le génocide juif, l'abbé Wenceslas Munyeshyaka a trouvé asile en France où il exerce son ministère pastoral. Les réfugiés de la paroisse Sainte Famille et du Centre de Pastorale Saint-Paul ont dénoncé sa complicité dans le génocide d'avril à juillet 1994. Il figure sur la liste des prêtres rwandais réfugiés à Goma qui ont adressé une lettre au Pape dans laquelle ils disaient que le nombre des Hutu tués par le FPR dépassait celui des Tutsi massacrés par les Hutu. Les Pères Blancs qui ont aidé ledit prêtre à trouver asile en France disent que l'abbé Munyeshyaka a sauvé autant de Hutu que de Tutsi, que c'était pourquoi il était recherché par les miliciens et le FPR... L'affaire a été soumise à la justice française en attendant la mise en accusation devant le Tribunal International.

**La situation est toujours tendue à la société Petrorwanda
Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 1995,
page 4**

La situation de la société Petrorwanda a été décrite de long en large dans les journaux *Imvaho* 1053 et 1083. Le problème n'est toujours pas résolu : le 12 juillet 1995, les employés faisaient grève ; le 20 juillet 1995, l'ancien comité de direction, constitué de MM. Jean-Marie Uwihanganye, Etienne Niyitegeka et Jean Baptiste Twizeyimana, a profité de la pause de midi pour fermer les bureaux de la direction de l'établissement. Selon M. Aloys Bizimana, directeur général provisoire, l'arrogance du triumvirat est une conséquence de l'impunité et de la jalousie. On se souviendra que ce sont les trois hommes qui ont relancé les activités de Petrorwanda à la fin de la guerre ; ils espéraient voir l'un d'entre eux nommé directeur général, il n'en a pas été ainsi. Le plus triste est que les dépôts de Gatsata croulent du trop plein d'essence alors que celle-ci devient une denrée rare sur le marché. La brigade de Muhima, le Parquet et les hauts responsables, qui ont été saisis du problème, doivent trouver une solution dans les meilleurs délais.

**Le ministre Rugenera : "A mon avis la société Petrorwanda doit être dissoute"
Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995,
page 4**

Le 14 juillet 1995, les représentants des grévistes de Petrorwanda, le directeur général Aloys Bizimana et le ministre des Finances, M. Marc Rugenera, ont tenu une réunion pour trouver une solution au problème de la société Petrorwanda. Les débats ont conclu que le problème était d'ordre professionnel ; les concernés ont décidé d'en saisir l'inspecteur de travail du ministère du Travail et des Affaires Sociales. Le ministre des Finances a déclaré aux journalistes que cette société était en faillite et qu'il faudrait la dissoudre.

**M. Alexis Nkusi voulait voler un camion du HCR ; son coup a raté
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet
1995, page 5**

M. Alex Nkusi a 25 ans, il est commerçant, il possède des camions de transport qui font la route Kigali-Mombasa. Que s'est-il passé ? Il convoitait un camion Mercedes-Benz du HCR, il a mis ses amis dans le coup : MM. Issac Nuru et Théodore Kalisa. M. Isaac Nuru, chauffeur au HCR, a volé les clés de contact d'un de ses collègues, il les a remises à Alex Nkusi qui a demandé à Théodore Kalisa de conduire le camion volé de Gitarama à Kigali et de le parquer chez M. Kagabo à Kicukiro. Ce dernier a immédiatement saisi le commandant de Remera. Les trois complices ont été arrêtés.

M. Philippe Mazimpaka n'a pas disparu, il se cachait chez lui
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet
1995, page 5

L'histoire de M. Philippe Mazimpaka reste un mystère. Originaire de la commune Nyabisindu (Préfecture de Butare) et fonctionnaire du ministère public depuis vingt ans, M. Mazimpaka a déserté le service le 3 avril 1995. Sa femme a déclaré qu'il avait disparu. Des rumeurs ont poussé le commandant de brigade de Remera à demander l'autorisation de faire une perquisition dans le secteur Kagugu où résidait la famille de l'intéressé. Il a été retrouvé chez lui le 29 juin 1995. Interrogé, il a déclaré que des malfaiteurs lançaient des pierres sur le toit de sa maison la nuit, pourtant, il ne s'était pas plaint. Que cache ce comportement ?

Les clients des Comptes Chèques Postaux (CCP) veulent leur argent
Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995,
page 6

Depuis un certain temps, les clients des Comptes Chèques Postaux (CCP) souhaitent en retirer leur argent. L'Office National des Postes qui gère ce compte ne le leur permet pas. M. Benoît Ntigulirwa, directeur de l'office, a déclaré que la somme de 691.400.166 Frw déposée par les clients (7.165) a été donnée en prêt à l'Etat. Il a demandé au ministre des Finances le remboursement de ce prêt. Le ministre des Finances a répondu que son ministère allait rembourser par tranches, soit 20 millions par mois. Le journaliste de l'Imvaho a demandé à ce ministre le fond du problème ; celui-ci a dit que l'Etat n'avait pas d'argent mais que s'il trouvait une somme substantielle, il procéderait rapidement au remboursement.

Comment vaincrons-nous la famine ?
Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995,
page 6

Le stock de pommes de terre de Ruhengeri est épuisé. Au marché de Ruhengeri, 1 kg de pommes de terre coûte 35 Frw ; chez l'agriculteur, il coûte 25 à 30 Frw ; on s'imagine les prix à Kigali et à Butare. Quelle est la cause de cette pénurie ? Avant la guerre, le bureau préfectoral du ministère de l'Agriculture vendait, à bas prix, les pesticides, les engrais chimiques et les semences. Ce service n'existe plus; les commerçants ont pris la relève. Les prix ont monté ; un kilo de détane coûte actuellement 3.000 Frw. Les paysans n'ont pas pu se procurer de pesticides ; la récolte a été mauvaise d'autant plus que les pluies ont été trop abondantes. *"Avons-nous gagné la guerre des armes pour tomber sous les coups de la famine ?"*

Le bourgmestre de Cyabingo est en prison
Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995,
page 7

Le bourgmestre de la commune Cyabingo, M. Wilbrord Nizeyimana, a été emprisonné ; il est accusé d'avoir été le principal complice de l'assassinat de M. Aloys Nizeyimana, son prédécesseur. Ces deux hommes étaient en conflit de pouvoir. L'ancien bourgmestre de Cyabingho a été assassiné par des hommes en tenue militaire, après avoir été enlevé d'un cabaret où il prenait un verre avec M. Fabien Maniraguha, petit frère du prisonnier susnommé qui est également en prison. Les instances judiciaires ne voient pas cette affaire de la même façon : les enquêtes de la brigade de Ruhengeri ont conclu à la culpabilité de M. Wilbrord Nizeyimana et de son frère. Le commandant de la gendarmerie de cette préfecture approuve ces conclusions. Cependant le parquet juge que les preuves contre l'inculpé sont insuffisantes ; c'est pourquoi il a ordonné le relâchement des deux frères. Entretemps, les habitants de Cyabingo se trouvent divisés en deux camps !

Des prières, des larmes et de la joie au siège du CICR
Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995,
page 8

Le 18 juillet 1995, le CICR a conduit de Goma à Kigali 27 enfants qu'il a remis à leurs familles. La scène faisait plaisir à voir : des éclats de joie, des louanges à Dieu, mais aussi des pleurs pour les mamans dont les enfants n'étaient pas rentrés. C'est Mme Elisabeth Twinch qui est chargée d'établir des liens entre les enfants non accompagnés et leurs familles. La tâche n'est pas facile : il faut que les enfants veuillent rentrer car les rumeurs qui circulent dans les camps leur font peur. Huit mille enfants ont déjà retrouvé leur famille grâce à l'action du Comité International de la Croix Rouge (CICR). Le nombre total des enfants non accompagnés est de 70.000. Le CICR a des émissaires dans les camps du Kivu, de Tanzanie, d'Ouganda et du Burundi.

Plus d'un million de messages au CICR,
Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, p. 8

Dans chaque famille rwandaise, il y a au moins un enfant qui a disparu lors des événements d'avril à juillet 1994. Le CICR dispose d'un service qui aide des familles à faire des recherches. Depuis le mois d'août 1994, le CICR a lancé 1.130.000 avis de recherche au Rwanda et dans les pays limitrophes. En juin 1995, il en a lancé 360.000. Il y a 70.000 enfants non accompagnés identifiés par le CICR qui distribue 200 messages par jour, aux destinataires. Le message à faire passer par ce comité doit être concis et donner une indication approximative du lieu où pourrait se trouver la personne recherchée.

Le gouvernement d'Union Nationale a un an !

Innocent Guzman Ntagara, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, pages 9 et 10

Le 19 juillet 1994, le gouvernement d'Union Nationale s'est fixé comme objectifs : rétablir la paix et la sécurité ; encadrer la population, particulièrement celle des catégories les plus démunies comme les veuves, les orphelins, les handicapés ; réformer et renforcer la justice ; promouvoir l'administration centrale et territoriale ; rapatrier et installer les réfugiés ; intégrer les déplacés de guerre dans leurs biens. Quel est le bilan, un an après ? La volonté de rétablir la sécurité a été manifeste, mais les intrigues et les désaccords au niveau des autorités sont inquiétants. Le projet de vendre les biens des criminels pour dédommager les rescapés du génocide n'a pas été réalisé. Certains dirigeants manifestent peu de volonté à y engager leurs services, d'autres en ont fait des biens propres. La nomination des bourgmestres a soulevé des problèmes inutiles : certains avançaient des critères politiques. La compétence et la volonté n'est-elle pas le meilleur critère ? La justice rwandaise est loin d'être réformée et renforcée, l'intégration des magistrats expatriés ne ferait qu'aggraver le problème. Les réfugiés de 1994 sont mieux traités que les anciens par le HCR et même la MINUAR. Ces derniers sont totalement oubliés et tout à fait démunis, les clauses des Accords d'Arusha les empêchent de réclamer leurs biens . Le gouvernement devrait saisir toutes les occasions pour réconcilier les Rwandais quitte à changer certaines lois ; les étranger ne peuvent que soutenir des actions visibles.

Rapport des finances : le ministre Marc Rugenera s'explique !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 10

M. Marc Rugenera a donné une conférence de presse pour s'expliquer au sujet des 840 millions Frw disparus des caisses de l'Etat. Apparemment il n'a aucune responsabilité dans ce détournement ou déficit. La société Bralirwa aurait dû payer ses impôts en avril 1994 ; elle l'a seulement fait en février 1995. Légalement, elle devrait payer des intérêts de retard de 151.109.093 Frw. Doit-on la pénaliser alors qu'elle est la seule société, excepté la Banque de Kigali, qui a payé ses impôts ? Le gouvernement a attribué des marchés sans appels d'offres car le pays venait de sortir de la guerre et qu'il n'y avait pas assez de capitaux. Les problèmes relatifs aux excès ou aux irrégularités dans les frais de mission sont difficiles à cerner car il n'y a pas de rapports, mais ceux qui se sont fait payer doublement une même facture seront punis car le dossier est à l'étude.

Le président Museveni a procédé au remaniement de son équipe gouvernementale

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 12

Le président ougandais, M. Yoweri Kaguta Museveni, a nommé un nouveau vice-président de la République car l'ancien, M. Paul Semugerere, venait de donner sa démission. Il veut poser sa candidature à la présidence de la République ; c'est un opposant acharné au président. Va-t-il réaliser un programme qu'il n'a pas pu réaliser en tant que deuxième personnalité du pays ? Les Ougandais le

connaissent ; ils ne s'y laisseront pas tromper ! Ils savent qu'il ne pourrait pas mener une guerre et la gagner comme M. Museveni.

Quand les massacres ont-ils commencé ?

Régis Nyilimbibi, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, page 13

Depuis le génocide de 1994, les Rwandais ont tendance à rendre les Occidentaux responsables de leurs malheurs. Ceux-ci ne sont sûrement pas innocents, mais les Rwandais sont-ils les seuls responsables de leurs maux ? Les massacres de Mbilima et Matovune ne datent-ils pas d'avant l'arrivée des Blancs ? Ils ne sont pour rien non plus dans le génocide des Banyiginya de 1893 même si ces massacres ont favorisé leur politique. Ils se sont impliqués dans les événements de 1959 : les Rwandais avaient une disposition à la violence. Le génocide politico-régional a eu lieu de 1980 à 1990, le régime en place a tué tous ceux qui ne parlaient pas le même langage; que lui (Abbé Silvio Sindambiwe, député Félicula Nyiramutarambirwa, colonel Mayuya, Gatera...). Les massacres et le génocide de 1994 ont été le summum du drame rwandais ; ils avaient été préparés vu leur envergure et leur intensité. Que les Rwandais cessent d'incriminer Dieu et les étrangers ; le mal est chez nous ; il ne tient qu'à eux de le déraciner.

L'Eglise Catholique a besoin d'un Vatican III

Jean Bosco Ndasingwa, Imvaho Nshya n° 1087, 24-30 juillet 1995, pages 14 et 15

La dernière réforme de l'Eglise Catholique a eu lieu en 1962 avec le Concile Vatican II. Actuellement, cette Eglise doit procéder à d'autres réformes, entre autres, sa collaboration avec l'Etat, le baptême des enfants, et les comités locaux des chrétiens. La collaboration entre l'Eglise et l'Etat est nécessaire surtout dans les secteurs de la promotion sociale et de l'éducation. Cependant, le rôle primordial de l'Eglise est d'apporter le message d'amour. Les autorités ecclésiastiques ne doivent pas se mêler de la politique ni rechercher des honneurs. Au Rwanda, elles se sont ingérées dans les affaires politiques dès le début de l'évangélisation jusqu'au génocide de 1994. Elles ont failli à leur mission première. L'Eglise Catholique devrait abandonner la tradition de baptiser les enfants à leur naissance. Elle doit le faire quand ils sont grands et conscients du sens de leur engagement. Les massacres et le génocide rwandais ont prouvé que de nombreux baptisés n'avaient pas bien compris les implications de leur baptême, comme ils n'ont d'ailleurs pas compris le sens du sacrement de réconciliation. A Butare, lors du génocide, un militaire a dit à ceux qui hésitaient à massacrer leurs frères : *"N'ayez pas peur, il y a assez de prêtres pour vous donner le sacrement de pénitence"*. Dans leur enseignement, les pasteurs n'ont pas assez insisté sur la laideur du péché et ses conséquences. Le sacrement de pénitence ne peut être comme un simple savon avec lequel on se lave après s'être sali. Les comités des chrétiens sur les collines sont importants ; ils leur permettent de donner leurs avis et de participer activement à certaines décisions de leur paroisse, mais les prêtres ne devraient pas se décharger de leurs responsabilités sur eux.

INGABO n° 2, Juillet 1995

Editorial, Sgt Emmanuel Sehene Ruvugiro, Ingabo n° 2, juillet 1995, page 4

Les Rwandais se demandent si le journal *Ingabo* est un journal de l'armée, si les civils peuvent lui proposer des articles. D'autres s'interrogent sur le but de la visite effectuée par M. Boutros Boutros Ghali au Rwanda. L'armée s'est battue pour enrayer toute forme de divisions, aussi accepte-t-elle le pluralisme d'idées. Le journal *Ingabo* a été créé en vue de contribuer à la reconstruction du pays, à la réhabilitation de la société rwandaise.

Vive la victoire de l'APR, Sgt P. Rugamba Nkunuzwami, Ingabo n° 2, juillet 1995, p. 5

Le 4 juillet 1995, c'était l'anniversaire de la libération de la ville de Kigali. Les festivités pour commémorer cette date ont eu lieu au stade Amahoro à Remera. Tous les hauts dignitaires, les invités d'honneur et une foule innombrable d'habitants étaient au rendez-vous. La parade militaire, les danses folkloriques ont fait plaisir aux spectateurs. Les rescapés du génocide ont donné des témoignages : ils ont loué la bravoure des militaires de l'APR qui les ont sauvés. Dans son discours de circonstance, le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, a également loué le courage, la sagesse, le dévouement des militaires. Il les a interpellés à garder cet amour pour le pays et ses habitants (*des photos des festivités se trouvent en page 6*).

L'Assemblée Nationale a beaucoup de réalisations à son actif Ingabo n°2, juillet 1995, pages 7 à 9

Le colonel Frank Mugambage, député à l'Assemblée Nationale, fait le bilan de son travail. Elle a, entre autres, comme missions : établir des lois, vérifier l'application et l'applicabilité de ces lois, contrôler les actions des instances de direction du pays. Elle a déjà voté des lois relatives à la diplomatie rwandaise, aux taxes, aux principes de contrôle des instances de direction du pays par l'Assemblée. Actuellement, elle étudie comment asseoir un appareil judiciaire solide et fiable. Concernant l'ingérence des militaires dans le fonctionnement de la justice, le colonel Frank Mugambage a déclaré : *"on ne peut pas ignorer que ce sont les militaires qui ont arrêté les massacres et le génocide. Au moment de la prise du pays par le FPR, il y avait un vide à combler au niveau des instances du pays. Les militaires ont dû tout faire : alimenter les rescapés, les soigner, leur chercher des aides et poursuivre les génocidaires. Les militaires cèdent la place au fur et à mesure que les instances se mettent en place. Au niveau des frontières, ils ne peuvent pas toujours attendre les OPJ pour arrêter les malfaiteurs qui s'infiltrèrent, qui tuent des innocents ou posent des mines"*.

**On construira un musée du génocide à Nyarubuye
Constantin Mugabo, Ingabo n° 2, juillet 1995, page 10**

Le 16 juillet 1995, M. Paul Kagame, vice-président de la République, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de M. August Hammel, ambassadeur d'Allemagne, de M. Fister Rodolf, représentant de la Rhénanie Palatinat, des autorités locales et de celles de l'Akagera tanzanien, a posé la première pierre du musée du génocide à Nyarubuye. Dans son discours de circonstance, M. Paul Kagame a déclaré que les Rwandais devaient faire en sorte que le drame du génocide ne se joue plus sur le sol rwandais : *"Nous devons déraciner le mal et punir de façon exemplaire les auteurs de cette tragédie"*.

**L'objectif était de sauver les Rwandais,
Ingabo n°2, juillet 1995, pages 11 et 12**

Le colonel Sam Kaka, chef d'Etat Major, qui a dirigé le bataillon ayant libéré la capitale du Rwanda s'exprime. Le combat pour la libération de Kigali avait deux objectifs : soustraire de nombreux Rwandais des mains meurtrières et libérer les soldats APR encerclés par les FAR. Le FPR s'attendait à une reprise des hostilités ; il était clair que le clan Habyarimana rejetait l'Accord de Paix d'Arusha refusant ainsi de partager le pouvoir et le patrimoine national, mais il ne s'imaginait pas que des innocents seraient la cible de sa colère sanguinaire. Les ex-FAR qui projettent d'attaquer le pays ne gagneront pas la guerre. Ont-ils acquis une nouvelle stratégie ? Ont-ils plus d'expérience que le FPR ? La guerre n'est jamais chose simple ; actuellement le Rwanda est défavorisé par la pauvreté et l'embargo imposé, mais les militaires ont un idéal. Ils ne se plaignent pas de travailler sans salaire ; ils sauront sauvegarder la souveraineté du pays. Quant à la MINUAR, elle n'a pas su protéger les Rwandais au moment opportun ; elle n'est d'aucune utilité maintenant.

**Les aînés de l'EGENA nouveau sont sortis,
Ingabo n° 2, juillet 1995, page 13**

Le 15 juin 1995 est une date mémorable dans l'histoire de la nouvelle gendarmerie rwandaise : le premier groupe de recrues a terminé sa formation. Les festivités ont eu lieu au stade régional de Ruhengeri en présence de hauts officiers et des autorités locales. La formation des gendarmes a été soutenue par la MINUAR, l'ambassade de Grande Bretagne au Rwanda et des ONG. Les lauréats du 15 juin 1995 ne sont pas les aînés de la gendarmerie rwandaise : l'armée nationale contient quelques gendarmes formés du temps du président Habyarimana, ceux formés dans le cadre de l'Accord de Paix d'Arusha, les lauréats de Nyarutarama (en novembre 1994) et de Gako. Le nombre total des gendarmes s'élève actuellement à 403.

**La commémoration du 4 juillet a continué
Lieutenant gendarme Antoine Ntalindwa, Ingabo n° 2, juillet 1995,
page 14**

Le 9 juillet, le président de la République, le vice-président, tous les hauts officiers et leurs épouses se sont retrouvés au ministère de la Défense pour commémorer la libération de la ville de Kigali. Le général major Paul Kagame a expliqué l'objectif de la guerre engagée par le FPR en 1990 : libérer le pays du régime dictatorial,

rétablir l'unité des Rwandais, redonner à la personne humaine sa dignité, asseoir les principes de liberté. Le président de la République a souligné que la nouvelle armée rwandaise était constituée des militaires du FPR et des anciens militaires des FAR qui se sont libérés du régime sanguinaire. Assurer la sécurité suppose non seulement protéger la population mais aussi la sensibiliser sur les causes et les conséquences de l'insécurité.

Les sanguinaires s'entêtent,

Capit. Jill Rutaremara, Ingabo n° 2, juillet 1995, p. 15 à 17

Plusieurs informations affirment que les génocidaires qui ont endeuillé le Rwanda se préparent à le replonger dans une nouvelle guerre. Ils ne veulent pas rentrer pacifiquement : ils ont honte de leurs crimes, ils ont peur de la justice. Ils ne digèrent pas leur défaite. Pourront-ils gagner une nouvelle guerre ? Leur objectif meurtrier ne peut pas les conduire à une victoire. N'avaient-ils pas des armes aussi sophistiquées les unes que les autres en juillet 1994 ? N'ont-ils pas eu, à des phases bien déterminées, le soutien des Français, des Belges et des Zaïrois ? Les Rwandais qui se sont battus pour reconquérir leurs droits n'accepteront jamais de les perdre !

Qu'en est-il des auto-écoles ?

Lt. Appollinaire Mugiraneza et Pte Laurent Ndikumana, Ingabo n° 2, juillet 1995, pages 18 et 19

Beaucoup de personnes se demandent comment apprendre à conduire un véhicule, comment remplir les conditions d'ouverture d'une auto-école. Le colonel Déogratias Ndibwami, chef d'Etat major de la gendarmerie répond. Les auto-écoles sont en général tenues par des personnes privées, à condition d'avoir l'autorisation du département chargé du transport, de disposer des professeurs compétents et du matériel didactique adéquat. L'ouverture d'une auto école est une entreprise onéreuse ; c'est pourquoi les sociétés d'assurance devraient soutenir ce genre d'initiatives. Pour les militaires, l'organisation de cours de conduite est importante. L'ignorance des règles du roulage cause non seulement des accidents mais aussi la détérioration des véhicules. Pour éviter les accidents de la route, les chauffeurs doivent respecter le code de la route et être solidaires ; les piétons sont également appelés à respecter certaines normes.

L'Association de Défense des Rescapés du Génocide

Djuma Nzabandora et J. Bosco Nzaramba, Ingabo n° 2, juillet 1995, pages 20 et 21

Maître Pierre Ndolimana, député à l'Assemblée Nationale, parle de l'Association de Défense des Rescapés du Génocide ; il en est membre fondateur. Cette association est constituée d'avocats et de spécialistes du droit, rescapés ou rapatriés. Son objectif est de défendre ou de représenter en justice les rescapés du génocide particulièrement les handicapés physiques ou mentaux, les pauvres et les démunis. Il n'y aura pas d'honoraires à payer ; l'association compte sur le soutien des bienfaiteurs. Un bureau a déjà été ouvert à Kigali : le personnel s'occupe encore de la logistique ; la constitution des dossiers a également commencé. Pour Maître Pierre Ndorimana, le système judiciaire est quasi inexistant au Rwanda.

Cessons de gaspiller, construisons notre pays !

Capt. Eugène Haguma, Ingabo n°2, juillet 1995, pages 21 à 23

Le gaspillage ne consiste pas seulement en une utilisation démesurée de biens financiers, matériels ou d'infrastructures. Le Rwanda est indépendant depuis 33 ans, mais il a perdu beaucoup, notamment par la formation des intellectuels qui ont viré vers l'extrémisme ethnique et le génocide. Les Rwandais (fonctionnaires, commerçants, militaires...) ne savent pas rentabiliser le temps. Une enquête de la Banque Mondiale révèle qu'en 365 jours, les Rwandais n'effectuent que le travail de 125 jours. En 1982, le revenu moyen d'un Coréen et celui d'un Rwandais était de 45.000 Frw par an. Depuis, les Coréens ont développé le secteur secondaire et tertiaire, les Rwandais sont toujours au même point. Ils n'ont pas su rentabiliser le temps par l'étude et le travail. Attendent-ils de récolter ce qu'ils n'ont pas semé ? N'est-il pas temps de se ressaisir, de s'adonner au travail et aux études ?

Qu'en est-il de la Table Ronde de Genève ?

2 Lt Remy Mugunga, Ingabo n° 2, juillet 1995, pages 23 à 25

Les Rwandais pensaient que la Table Ronde de Genève serait pour le Rwanda ce que le plan Marshall a été pour l'Europe, après la 2ème guerre mondiale. Le gouvernement avait demandé un soutien financier de 762 millions de dollars ; les bailleurs de fonds lui ont promis 588 millions de dollars dont 80 % étaient constitués de prêts. Six mois après, seuls 13 % des fonds promis ont été débloqués. Le fonds atteint actuellement la somme de 12 millions de dollars. Lors de la révision à mi-parcours des résultats de la Table Ronde, réunion tenue à Kigali (6-7 juillet 1995), la Grande Bretagne et la France ont promis une aide plus substantielle. Cependant certains bailleurs de fonds se rebiffent : ils reprochent au gouvernement rwandais les tueries de Kibeho, l'emprisonnement massif des miliciens... Pourquoi l'Etat rwandais ne renforcerait-il pas des liens de coopération avec des pays plus bienveillants ? Pourquoi ne s'attellerait-il pas au travail au lieu de tendre toujours la main ? Pourquoi ne développerait-il pas davantage l'esprit de recherche, d'entreprise et de solidarité ?

Quel est le comportement actuel des Rwandais ?

2 Lt Aloys Gakombe, Ingabo n° 2, juillet 1995, page 6

Bien avant la guerre d'octobre 1990, les Rwandais exilés avaient compris qu'il fallait libérer le pays et rétablir l'unité du peuple rwandais. Ils étaient fiers d'être des "Banyarwanda" et projetaient de faire de leur pays un paradis. Aujourd'hui, il n'y a plus que des Barundi, des Baganda, des rescapés du génocide qui se dénigrent mutuellement. Ce sont de telles divisions qui ont détruit le pays. Faut-il faciliter la tâche à l'ennemi ?

En qui la jeunesse aura-t-elle confiance ?

Sgt Bonane Nyangezi, Ingabo n° 2, juillet 1995, page 27

La jeunesse rwandaise (18-35 ans) constitue 60 % de la population. C'est elle qui mène la vie active du pays (étude, agriculture, industrie, guerre...). Actuellement, cette jeunesse éprouve une profonde déception vis-à-vis de ses aînés. Les intellectuels, les religieux, les politiciens, les ONG ne lui ont donné aucun modèle, ils ne lui ont appris que la haine, la division, la corruption et la cupidité. Les conséquences en ont été les massacres et le génocide. Désormais, la jeunesse doit se prendre en charge et exploiter ses propres potentialités.

C'est un scandale !

2lt Elisa Mutabaruka, Ingabo n° 2, juillet 1995, page 28

"Nos femmes sont trop indépendantes", se plaignent les Occidentaux. Pourtant ils ne s'empêchent pas d'aller prêcher l'émancipation de la femme en Afrique. Les bailleurs de fonds donnent priorité aux associations féminines sous prétexte de promouvoir les droits de la femme. N'est-ce pas une nouvelle façon d'infiltrer le virus de la division ? L'émancipation de la femme n'engendrera-t-elle pas une révolution à la russe ou à la française ? Qui dit révolution en Afrique dit effusion de sang. Au Rwanda, ce ne sera plus un génocide ethnique mais l'extermination du sexe masculin !

Que les civils cessent de s'ingérer dans les affaires des militaires !

Ndatimana, Ingabo n° 2, juillet 1995, pages 29

Les civils posent aux militaires beaucoup de questions indiscretes du genre : *"Quand es-tu entré dans l'armée ? Quel grade as-tu ? Pourquoi n'es-tu pas encore chef (afande) ? Raconte le déroulement de la bataille dans la ville de Kigali. Quel est le nom de l'arme qui tirait des balles à partir de la colline Rebero ? N'es-tu pas en retard ? Que dirais-tu si ton chef te retrouvait ici ?..."* Ces questions mettent les militaires mal à l'aise, ils n'ont ni besoin de conseils, ni de sollicitude condescendante. Les militaires indisciplinés, eux, doivent se ressaisir ; mais que les punitions leur soient données discrètement !

Qu'est-ce un militaire ?

J. Berchmans Rwagitinywa, Ingabo n°2, juillet 1995, p. 30

Un militaire est un enfant du pays comme tout le monde. N'importe qui peut devenir militaire : un médecin, un enseignant, un agriculteur... Les civils, voire certains politiciens, ont peur des militaires ou pensent qu'ils ne sont bons que pour faire la garde ou la guerre. Ecartier les militaires des instances politiques, techniques et administratives en a fait une race à part ; c'est pourquoi ils ont plongé facilement dans les massacres et le génocide. Que le Rwanda nouveau en tire la leçon !

Pauvre Afrique meurtrie !**Capt. Firmin Gatera, Ingabo n°2, juillet 1995, page 31**

Un proverbe rwandais dit : "*A celui qui détruit sa maison, prête main forte*". La communauté internationale agit de même envers l'Afrique marquée par les guerres interminables. Elle lui vend des armes sans remords. Au fléau de la guerre s'ajoute celui des famines, du SIDA et d'autres maladies comme l'Ebola. Le dernier, c'est le génocide dont le Rwanda a été la première victime.

KINYAMATEKA n° 1426, juillet II 1995**Editorial,****André Sibomana, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 1**

Les malfaiteurs continuent leurs actes macabres. Les Rwandais de l'intérieur vivent dans la terreur, ceux de l'extérieur jugent la situation d'invivable. Ceux qui n'ont d'autre objectif que de détruire le pays en profitent. L'unité et la réconciliation recherchée ne peuvent se construire sans la sécurité, sans la paix. Les dirigeants, à tous les niveaux, doivent cesser leurs désaccords pour ne rechercher que la réhabilitation du pays et du peuple. Les haines et les rancœurs ne peuvent pas conduire à la paix ; la justice doit être indépendante ; les discours doivent s'accompagner d'actes concrets.

La famille du sous-préfet Koloni a été exterminée**Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, pages 1 et 6**

Le sous-préfet de Ruhango (préfecture de Gitarama), M. Placide Koloni, a été tué avec sa femme, ses enfants et sa domestique, la nuit du 27 juillet 1995. Il venait d'être relâché (le 20 juillet 1995), après cinq mois de prison pour complicité de génocide : la commission de triage avait constaté son innocence. Qui aurait massacré M. Placide Koloni et sa famille ? Les premiers soupçons tombent sur Mme Edita Musabyimana qui est allée manifester devant la prison de Gitarama, le 20 juillet, après la libération de l'intéressé. La MINUAR est aussi soupçonnée : elle a intérêt à prouver que l'insécurité règne dans le pays, que sa mission doit donc être prolongée. Les détracteurs de la MINUAR auraient pu également commettre cet attentat pour prouver son inutilité. Il est impossible qu'elle n'ait rien vu puisqu'un groupe de casques bleus campait non loin de l'habitation du sous-préfet.

Un nouveau nonce apostolique au Rwanda**Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 2**

Le Pape Jean Paul II a nommé un nouveau nonce apostolique à Kigali. C'est Monseigneur Julius Janusz, qui est arrivé au Rwanda le 5 juin 1995. Il a 51 ans et une expérience de plus de vingt ans dans le secteur des relations diplomatiques.

**L'Eglise Catholique du Rwanda a reçu un éminent visiteur
Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 2**

Monseigneur Franz Kamphaus, évêque de Limburg (Allemagne) et président du comité des évêques de l'organisation Misereor, a rendu visite à l'Eglise Catholique du Rwanda, du 30 juillet au 8 août 1995. Il a visité les diocèses de Kigali, de Butare et de Kabgayi ; il s'est recueilli (à Kabgayi) sur la tombe des trois évêques assassinés en 1994. Dans son discours de bienvenue, Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa a dit combien l'Eglise Catholique du Rwanda a été éprouvée par la guerre de 1994. Il a expliqué que cette Eglise avait besoin du soutien d'autres Eglises pour pouvoir accomplir sa mission combien difficile, sans personnel, sans moyens ni infrastructures suffisantes, dans un monde où elle est incomprise et culpabilisée. Cette mission consiste à rassurer les Rwandais, leur redonner un cœur d'homme, protéger et défendre les opprimés, aider les démunis et contribuer à l'accueil des réfugiés rapatriés. L'organisation Misereor a promis de mettre tout en oeuvre pour réhabiliter les infrastructures détruites.

**Un nouveau rapport du ministère de la Famille et de la Promotion
Féminine et de l'Unicef,
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1426, page 3**

Une enquête faite par le ministère de la Famille et de la Promotion Féminine (MIFAPROFE) et l'Unicef montre que les conditions de vie de l'enfant rwandais et de sa mère sont devenues pires qu'avant le génocide. Les conclusions de cette enquête sont sorties dans un nouveau journal intitulé "*Children : the future of Rwanda*". Beaucoup d'enfants sont encore en prison ; d'autres vivent dans des familles d'accueil elles-mêmes démunies ; d'autres encore ont été enrôlés dans l'armée ; d'autres enfin vagabondent dans les villes. Des femmes ont été emprisonnées ; celles qui ont été violées ont enfanté ou avorté. A la fin du mois de juin, le nombre total d'enfants non encadrés adéquatement était d'environ 45.000 dont : 28.300 vivant dans des familles d'accueil, 12.088 dans des orphelinats, 2.200 enrôlés, 302 enfants de la rue, 839 vivant seuls ou en petits groupes. Les femmes violées sont au nombre de 761 dont 472 enceintes ; 282 ont avorté, 144 ont mis au monde et 46 ont disparu dans la nature. L'Unicef a promis au MIFAPROFE de tout mettre en oeuvre pour aider les femmes traumatisées par le viol. D'autres organisations comme Caritas, Haguruka, Duterimbere, Food of Hungry, International Rescuer Committee, Save Children... sont déterminées à soutenir les familles d'accueil des enfants sans famille.

**Nouvelles diverses,
Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 4**

Les enfants et la guerre : dix millions d'enfants ont été traumatisés par la guerre, 200.000 ont été enrôlés dans l'armée et emmenés au front, plus de 10 millions vivent dans des camps, 12 millions ne vivent plus avec leurs familles.

Le CICR continue à mettre en relation les parents et les enfants séparés par la guerre

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 5

Le 18 juillet 1995, le CICR a conduit de Goma à Kigali 24 enfants qui avaient été séparés de leurs familles durant les événements d'avril à juillet 1994. Cet organisme a déjà rendu 4.000 enfants à leurs parents ou à des membres de leurs familles ; il a aussi identifié 70.000 enfants non accompagnés. Le CICR a des centres au Rwanda, en Tanzanie, au Burundi et en Ouganda ; ces centres identifient les enfants non accompagnés, les mettent en relation avec leurs familles qui ont préalablement déclaré leur perte au CICR. Le jour des retrouvailles, c'est l'explosion de joie mais aussi de chagrin pour ceux dont les enfants ont refusé de rentrer au dernier moment. Des rumeurs circulent dans les camps sur l'insécurité qui prévaut dans le pays où des événements comme ceux de Kibeho ne facilitent pas la tâche aux employés du CICR.

A-t-on recherché les causes du mal ou a-t-on lancé des accusations gratuites au MINIFIN ?

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 7

Le 17 juillet 1995, le ministre des Finances, M. Marc Rugenera, a donné une conférence de presse afin de s'expliquer sur le rapport fait par le comité de contrôle créé pour relever les détournements soupçonnés au ministère des Finances. La somme de 841 millions de Frw dont on l'a accusé de détournement est celle des frais de mission dont les bénéficiaires n'ont pas donné de rapport d'utilisation ou sont restés à l'étranger après leur mission. Ce déficit doit être imputé au ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. La somme de 788.340.414 Frw équivaut aux arriérés d'impôts dûs par la BRALIRWA. Cette société a déjà payé les taxes relatives aux trois premiers mois de l'année 1994 et reconnaît ses dettes envers l'Etat. La BRALIRWA et la Banque de Kigali sont les seules sociétés qui ont accepté de payer les impôts relatifs à l'exercice 1994. Doit-on pénaliser une société qui montre autant de bonne volonté ? Ceux qui se sont fait payer doublement des factures ou pour des fournitures non livrées sont découverts progressivement ; ils seront poursuivis. La corruption qui prévaut aux bureaux des douanes va être combattue fermement.

Le problème des prisons inquiète plus d'une personne

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 8

Après le rapport établi par MSF, les Associations de Défense des Droits de l'Homme *Human Rights Watch/Africa* et la *Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme* (FIDH) ont sorti un autre rapport, le 6 juillet 1995, sur les mauvaises conditions de vie dans les prisons. Les prisonniers sont sujets à diverses maladies dont la gangrène et le gonflement des jambes (mauvaise circulation du sang) ; ils manquent d'air et meurent d'asphyxie (brigade de Muhima, cachot de la commune Rusatira) ; ils subissent de mauvais traitements contraires aux droits de la personne humaine. La justice ne fonctionne pas ; les prisonniers n'ont aucun espoir de sortir vivants de cet enfer. Les recommandations de ce rapport insistent sur le dégorgement des prisons (particulièrement Gitarama, Kigali, Butare et les cachots communaux), l'arrêt des

emprisonnements, la poursuite des militaires qui infligent de mauvais traitements, la présomption d'innocence pour tout prisonnier.

L'abbé Pie Ntahobari a été lâchement assassiné

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 9

L'abbé Pie Ntahobari, curé de la paroisse Kamonyi, a été assassiné le soir du 1er août 1995. Il avait passé la journée à Kabgayi ; au retour, il a fait un crochet à la succursale de Nyamiyaga ; il est arrivé à la paroisse après 19 h 30. A l'entrée du presbytère, il a été interpellé par une personne en tenue sombre ; il a eu juste le temps de passer la clé de contact aux veilleurs de nuit. Ceux-ci n'ont pas alerté immédiatement l'abbé Martin Gakunzi. Le corps de l'abbé Pie Ntahobari a été retrouvé le lendemain dans une bananeraie des environs. Sa mort reste un mystère. Certains l'attribuent à des actes de vengeance car il aurait fermé l'église au moment du génocide et empêché les fugitifs de s'y abriter ! Cependant tout le monde sait que les tueurs détruisaient les églises et massacraient sauvagement les occupants. Les assassinats se succèdent ; le 29/7/95 : le sous-préfet Koloni, le 1/8/95 : le sous-préfet Habinshuti, le 1/8/95 : l'abbé Pie Ntahobari.

Coopération Rhénanie-Palatinat - Rwanda : les actes sont plus éloquents que les paroles

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 10

Le 25 juillet 1995, la représentation du jumelage Rhénanie Palatinat-Rwanda à Kigali a fêté son 1er anniversaire au Rwanda. Cette date a été l'occasion de faire le bilan des réalisations. C'est au cours d'une conférence de presse que M. Fischer, le chef du Bureau de Représentation, a fait état du soutien financier au niveau des écoles primaires et secondaires, de la réhabilitation des infrastructures d'eau, d'hôpitaux et d'écoles, de l'aide aux veuves de guerre, de la recherche des bienfaiteurs pour élèves démunis et du soutien aux associations de femmes de défense des droits de l'homme et à des journaux.

L'organisme MEMISA voudrait dissoudre le BUFMAR

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 11

Le Bureau des Formations Médicales Agréées au Rwanda (BUFMAR) a été créé en 1975. Ses objectifs étaient la fourniture de médicaments et de matériel médical à des prix abordables, la fabrication de médicaments, le contrôle de médicaments, le recyclage du personnel médical... Les organismes qui le soutenaient sont MISEREOR, la Caritas Italienne et MIMESA. C'est ce dernier qui a relancé les activités de BUFMAR en juillet 1994 : il s'est approprié les médicaments (valeur de 60 millions de Frw) et le matériel non pillé, il a rem-boursé la dette de 50 millions de Frw que le BUFMAR devait à l'International Dispensary Association (IDA). Le comportement de MEMISA a déclenché une sonnette d'alarme chez le personnel rescapé de BUFMAR : MIMESA veut dissoudre BUFMAR et continuer ses activités. Le Conseil d'Administration de ce Bureau devrait étudier le problème en profondeur, décider de son autonomie contre le paternalisme de MIMESA.

Le Tribunal International et le problème rwandais

Jean Rubaduka, Kinyamateka n° 1426, juillet II 1995, page 12

Le Tribunal International chargé de juger les auteurs du génocide et des massacres est un des sujets à la "Une" au Rwanda. Ce Tribunal a été décidé le 18 novembre 1994. La loi le régissant a été établie par la suite. Cette loi détermine l'organisation et le fonctionnement de ce tribunal, son pouvoir, les crimes de son ressort, les magistrats... Ce Tribunal jugera les crimes commis entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 sur le sol rwandais. Ces crimes sont : le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Sont considérés également comme crimes : la planification, la complicité et l'ordonnancement de ces crimes, les mauvais traitements infligés aux civils (viol, torture, terrorisme,...), les pillages, les condamnations des malfaiteurs sans comparution devant la justice... Les présumés coupables résidant dans les pays limitrophes du Rwanda seront poursuivis ; chacun sera puni pour ses actes ; il n'y aura pas de circonstances atténuantes pour les hautes personnalités (Chef d'Etat ou de gouvernement, hauts fonctionnaires). En marge de ce tribunal, chaque Rwandais devrait faire son examen de conscience, s'exercer à la tolérance et au respect de l'autre pour réhabiliter le pays et viser à en faire un paradis.

LA LETTRE DU CLADHO n° 3, juillet 1995

(texte en français)

Editorial : Qui bloque qui ?

La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, page 1

Les rescapés du génocide et des massacres attendent d'être rétablis dans leurs droits ; les conditions des présumés coupables doivent être améliorées ; les textes sur la nomination des membres de la Cour Suprême et sur l'intégration des magistrats étrangers dans le système judiciaire rwandais doivent être réétudiés. Quand la justice rwandaise sera-t-elle opérationnelle ? N'est-ce pas plutôt le manque de volonté que le manque de moyens qui paralyse la justice ?

La presse et les droits de l'homme

Théoneste Rutagengwa, La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, pages 2 et 3

Un séminaire de sensibilisation sur les droits de l'homme a réuni les journalistes rwandais des secteurs public et privé ainsi que les chargés d'information des ministères, du 19 au 22 juin 1995. L'objectif de ce séminaire était de faire connaître aux journalistes les principes fondamentaux des droits de l'homme vis-à-vis de leur liberté d'expression. Les personnalités qui ont prononcé des discours ou donné des conférences ont abordé, entre autres, les points suivants : l'irrespect des droits de l'homme par les journalistes, la saisie des journaux, les législations nationale et internationale en matière des droits de l'homme, l'institution militaire et la liberté de presse, les femmes et la presse, le journalisme dans le contexte d'après-guerre, la collecte de l'information. Tous les sujets traités avaient comme point central *les droits de l'homme*. La presse rwandaise doit privilégier la sensibilisation du public aux droits de l'homme ; les diffamations, les

justifications des règlements de compte ainsi que la recherche du sensationnel ne peuvent que porter atteinte à ces droits.

L'ethnisme et ses conséquences sur la réconciliation nationale
François-Xavier Byuma, La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, pages 4 et 5

Les régimes qui se sont succédés au Rwanda n'ont fait que créer et aggraver les tensions entre les ethnies. Les préjugés sur l'ethnie ont été véhiculés par l'histoire. La littérature rwandaise a justifié la lutte pour le pouvoir et l'accaparement du patrimoine national. Le petit peuple a été maintenu dans l'ignorance et la pauvreté. Il a été chaque fois victime des violences de ceux qui voulaient garder ou reprendre le pouvoir. Le colonisa-teur, quant à lui, a joué le rôle du diviseur. La haine entre Rwandais a été successivement attisée par la perte du pouvoir, les massacres, les vols et les pillages, le mépris des uns, les attaques, les rumeurs, le terrorisme, les tensions interethniques au Burundi, le clanisme, le favoritisme et l'exclusion des autres dans les institutions étatiques et religieuses. L'Accord de Paix d'Arusha et la victoire du FPR devraient être pour chaque Rwandais un point de départ pour la construction d'un pays démocratique, juste et indépendant (*texte en kinyarwanda*).

Permis de résidence : identité ou identification ?
La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, page 5

Le gouvernement vient de décider de supprimer les permis de résidence et de les remplacer par la carte d'identité. Cette décision vient à point pour arrêter les démarches pénibles dans les communes d'origine, dans les bureaux de secteur et chez les responsables de quartiers. En imposant ces démarches, les autorités préfectorales voulaient identifier plus facilement les auteurs du génocide. Les couleurs des permis de résidence étaient différentes suivant qu'on était au pays avant le génocide ou qu'on est rapatrié.

Les associations *Human Rights Watch* et *FIDH* font le point
La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, pages 6 à 10

Officiellement ouverts le 6 avril 1995 par le gouvernement rwandais, les procès des présumés coupables du génocide ont été ajournés pour permettre la poursuite des enquêtes. Beaucoup de facteurs retardent ces procès, notamment le manque de ressources matérielles, financières et humaines ; l'interférence continuelle de l'armée dans le fonctionnement de la justice ; l'aide promise par la communauté internationale qui reste lettre morte. Certains organismes ont fait un effort en organisant des formations : le Réseau des Citoyens (formation des inspecteurs de police judiciaire), la Croix Rouge (formation des directeurs de prison), l'ONU (formation des gendarmes). Une question reste posée : qui assurera la défense des milliers d'accusés ? L'*Association des juristes en justice* pourra-t-elle aider les accusés ? Le gouvernement rwandais s'est peu exprimé sur la présomption d'innocence et sur le droit des détenus à être défendus. Permettra-t-il la participation des observateurs aux procès ? Qu'en est-il des poursuites judiciaires en dehors du Rwanda ? Plusieurs personnes, anciennes autorités ou autres, présumées coupables du génocide ont trouvé asile dans des pays

étrangers. Les plaignants ont déposé des plaintes en Belgique, en France, au Canada et ailleurs ; les autorités ont demandé l'extradition des personnes désignées ; les pays abritant les présumés génocidaires ne semblent pas disposés à juger ces criminels. Quant au Tribunal International, la résolution des problèmes logistiques a tellement retardé son fonctionnement effectif qu'on ne doit pas attendre les premières mises en accusation avant la fin de l'année 1995.

Rwanda pour tous : quel statut ?

La Lettre de Cladho n° 3, juillet 1995, pages 11 à 13

Réunis à Bruxelles le 18 juin 1995, des Rwandais, se réclamant de la société civile rwandaise et désirant oeuvrer pour un Rwanda respectueux des droits de l'homme, ont créé l'organisation "*Rwanda pour Tous*". Les objectifs de cette association sont, entre autres, construction d'un Rwanda pour tous les Rwandais ; lutte pour l'établissement d'une démocratie, d'un Etat de droit ; lutte pour la culture de la tolérance ; lutte contre toute forme d'exclusion ; contribution à la résolution des problèmes du Rwanda et à la restauration de la société civile. Certains co-fondateurs ont réagi sur certains points du communiqué final : pour eux "*une autocritique du passé sans complaisance est une condition de confiance et de crédibilité*". Aussi proposent-ils un débat sur la détermination belliciste du FPR et du MRND ainsi que sur le comportement des anciens partis d'opposition.

Table Ronde de Genève : le Rwanda tend toujours les mains

Théoneste Muberantwali, La Lettre du CLADHO n° 3, juillet 1995, page 15

A la Table Ronde de Genève, le 19 janvier 1995, les bailleurs de fonds avaient promis une aide financière de 587 millions de dollars sur les 764 millions de dollars sollicités par le gouvernement rwandais. Le pouvoir de Kigali était prêt à respecter les conditions incontournables imposées. Paradoxalement, l'avance promise n'a pas été débloquée ! La réunion entre le gouvernement rwandais et les représentants des bailleurs de fonds tenue à Kigali, du 3 au 6 juillet 1995, n'a rien donné. Même si les événements de Kibeho ont prouvé que la sécurité doit être renforcée, on espère que la communauté internationale n'ira pas jusqu'à imposer d'autres négociations et d'autres règles de partage du pouvoir avec les récents réfugiés. L'espoir est permis : la Belgique aide pour la réorganisation du système judiciaire rwandais et la réforme des textes législatifs ; d'autres pays sortent peu à peu de leur réserve.

LE CANARD DECHAINE - NYABARONGO n° 23, juillet 1995

Clin d'oeil : suis-je avide , moi ?

Nyiriminega wa Rugemahabi, Le canard-déchaîné-Nyabarongo n° 23, juillet 1995, p. 2

Je suis Nyiriminega wa Rugemahabi de Runeshabatabazi, tout le monde loue ma bravoure. J'ai vaincu l'armée de l'invincible (Ikinani), elle est exilée à Bishibi (Zaïre). Ceux qui croyaient que j'allais partager avec eux le butin se sont trompés. Qu'on ne me parle plus de ces nazis appelés *Batabazi*, ils n'ont qu'à rester à l'étranger ; même s'ils attaquent, ils ne pourront pas me déloger.

Aloys Karasankwavu est décédé. Les intellectuels pourrissent en prison.

Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, page 2

M. Aloys Karasankwavu est mort le 1er juillet 1995 à la prison de Kigali. La veille, sa famille lui avait rendu visite, il ne semblait pas malade. Elle a été foudroyée en apprenant sa mort. M. Aloys Karasankwavu était accusé, par un groupe d'extrémistes tutsi de Murama, d'avoir trempé dans le génocide. La commission de triage venait de constater son innocence, mais les instances concernées ne l'avaient pas encore libéré. Le pouvoir en place assiste passivement à l'extermination des innocents.

Le procureur François Nsanzuwera accuse : *"il n'y a pas de justice au Rwanda"*

Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, pages 4 à 6

L'interview de M. Alphonse Marie Nkubito, ministre de la Justice au Rwanda, publié dans *Le Vif Express* du 2 juin 1995, a poussé M. François Nsanzuwera, procureur de Kigali, provisoirement exilé en Belgique, à sortir de son silence. Les idées émises par le ministre de la Justice se résument en quelques points : les militaires responsables des tueries de Kibeho font l'objet d'une poursuite ; la suspension de l'aide au Rwanda par les pays européens pénalise le citoyen ; l'armée rwandaise est composée essentiellement de maquisards habitués à travailler sans salaire, le procureur Nsanzuwera ne lui a jamais parlé de l'ingérence des militaires dans le fonctionnement de la justice... Le procureur Nsanzuwera s'indigne : ses correspondances officielles, ses interventions dans la presse tant écrite qu'orale ont toujours dénoncé cette ingérence ; beaucoup de rescapés ont été sauvés par l'APR mais on ne peut pas accepter les graves dérapages de certains éléments de cette armée. Les rescapés *"ne demandent pas qu'on les nourrisse des images dramatiques des prisons où présumés coupables et innocents croupissent ensemble"*. Il demande la poursuite des bourreaux et une indemnisation réelle et juste. La régularité du salaire des militaires peut contribuer à empêcher des dérapages comme ceux de Kibeho. Le procureur Nsanzuwera dénonce le manque de volonté politique d'asseoir une vraie justice, la diabolisation d'une partie de la population, la menace de ségrégation au niveau de la magistrature rwandaise, l'extrémisme de certains députés de l'Assemblée nationale, etc... (*texte en français*).

**Joseph Matata : "Bagosora voulait en finir avec les Tutsi"
Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, page 6**

M. Joseph Matata, secrétaire exécutif de l'Association Rwandaise de Défense des Droits de l'Homme, continue à mener son combat en mettant en cause les agissements de certains milieux du pouvoir de Kigali. Il loue l'effort de la justice belge dans la poursuite des génocidaires. Pour lui, M. Vincent Ntezimana est innocent ; il confirme les accusations qui pèsent sur Alphonse Higaniro. Il n'y a pas de preuves tangibles montrant la grande responsabilité de M. Théoneste Bagosora dans le génocide, mais sa haine contre les Tutsi est légendaire (*texte en français*).

**Le ministre Nkuliyingoma s'embrouille
Alberto Muhizi, Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, pages 7 et 8**

La radio nationale rwandaise avait déclaré que le gouvernement de Kigali était prêt à négocier avec les récents réfugiés. Quelques jours après, M. Nkuliyingoma, ministre de l'Information, a longuement expliqué sur les antennes de cette même radio, la différence entre négociation et dialogue. Les négociations supposent des discussions et des compromis de part et d'autre ; le dialogue comporte des explications et des propositions ; les réfugiés n'ont pas à exiger quoi que ce soit. C'est dans ce dernier cadre que les autorités rwandaises ont rencontré les récents réfugiés au Burundi et en Tanzanie. Après avoir entendu la plaidoirie radiophonique de M. Nkuliyingoma, les Rwandais se sont posé des questions. Ce ministre aurait-il préalablement parlé de négociations sans que le gouvernement en débattenne ? Que cache ce changement de langage ? Le nouveau pouvoir n'est-il pas en train de tomber dans les mêmes erreurs que le MRND qui refusait les négociations avec le FPR ? Est-il indigne de négocier avec les réfugiés ? Le régime de Kigali n'a-t-il pas peur de partager le pouvoir ? Certes, personne ne souhaite les négociations avec les génocidaires, mais les négociations avec les réfugiés récents sont un pas vers le rétablissement de la paix au Rwanda.

**L'armée de M. Jean Kambanda compte 100.000 hommes
Théoneste Muberantwali, Le Canard déchaîné-Nyabarongo n° 23, juillet 1995, page 8**

L'organisme Amnesty International affirme que des avions ont débarqué, à plusieurs reprises, des munitions à l'aéroport de Goma. Ce sont des armes provenant d'Afrique du Sud, de Chine, de France, de Corée, de Bulgarie, de Russie et d'Albanie. Elles sont généralement réceptionnées par M. Jean Kambanda. Les négociations d'achat sont menées par M. Frodouald Karamira. M. Théoneste Bagosora est toujours le chef d'Etat major de l'armée des *Batabazi*. Les réfugiés du Zaïre se préparent à rentrer en masse et par les armes ; l'attaque aura lieu le 19 juillet 1995, jour d'anniversaire du gouvernement d'Union nationale de Kigali.

Un an de tragédie, un an de régime FPR

Le Canard déchaîné-Nyabarongo n° 23, juillet 1995, pages 9 et 10

Quel est le bilan du pouvoir de Kigali, un an après ? Après la chute sans gloire du régime de Habyarimana, les rescapés des massacres et du génocide ainsi que la communauté internationale espéraient que le FPR installerait un appareil socio-politique fiable, menant vers la réconciliation nationale et la démocratie. Que peut-on constater actuellement ? Le FPR s'est constitué justicier légitime contre les présumés auteurs ou complices du génocide tutsi, les liquidations massives des Hutu sont considérées comme des actes de vengeance isolés ou des règlements de compte, des personnalités isolées politiquement n'ont pas de marge de manoeuvre dans la conduite des affaires, les administrations centrales et locales restent inefficaces, les emprisonnements arbitraires continuent ; des innocents croupissent dans les prisons. C'est un climat de suspicion et de méfiance qui règne au sein du gouvernement... Quant aux massacres massifs commis par le FPR dans le Nord du pays avant et durant le génocide, personne n'en parle. *"Le FPR continue à se réfugier derrière le génocide pour verrouiller la vie politique en vue d'en exclure ses opposants"* (texte en français).

La bataille de Kigali : comment la capitale rwandaise est tombée après avoir résisté pendant 3 mois.

Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, page 11

Le FPR a 3 armes : l'appui du président ougandais, M. Yoweri Kaguta Museveni, doublé d'une campagne de culpabilisation des puissances hostiles, l'infiltration d'armes et de militaires : le CND abrite 3.000 soldats APR au lieu des 600 prévus par l'Accord de Paix d'Arusha ; la campagne médiatique fait du FPR le nouveau libérateur après le régime sanguinaire de Habyarimana. Les militaires FAR, eux, sont tout à fait désarmés : leurs chefs ont péri avec le président Habyarimana, leurs alliés français les ont abandonnés ; ils n'ont ni formation, ni plan d'attaque, ni code de communication. Ils n'ont pas assez de munitions, l'embargo imposé au Rwanda est un affaiblissement en plus. Démoralisés, les FAR entreprirent des replis successifs jusqu'aux frontières du Zaïre, puis ils se réfugièrent dans ce pays (texte en français).

La visite secrète de M. Paul Kagame à Paris

Le Canard déchaîné - Nyabarongo n° 23, juillet 1995, page 11

Le capitaine Barril, ancien chef des GIGN et ex-membre de la cellule anti-terroriste de l'Elysée, aurait dévoilé la visite secrète de M. Paul Kagame effectuée à Paris en 1992. Le chef du FPR était à la recherche d'une télécommande à distance (25 à 30 mètres), semblable à celui qui aurait abattu l'avion du président Habyarimana. La non-ouverture des enquêtes sur l'assassinat des président rwandais et burundais serait *"le résultat d'un deal entre les autorités françaises et M. Paul Kagame"* (texte en français).

Nous démentissons les informations de M. François Xavier Munyarugerero
Timotée Masokubona, Le Canard déchaîné-Nyabarongo n° 23,
juillet 1995, p. 11 et 12

Dans un article intitulé "*Tutsi power : un an de régime du FPR*", publié dans *Africa International*, M. François Xavier Munyarugerero critique certaines autorités du Rwanda. Il affirme qu'avant la bataille de Kigali, le CND abritait 3.000 soldats du FPR au lieu des 600 prévus par l'Accord de Paix d'Arusha. Le capitaine Barril lui aurait déclaré qu'en 1992, M. Paul Kagame s'était rendu secrètement à Paris pour acheter une télécommande à distance. M. Munyarugerero insinue que c'est le FPR qui a abattu l'avion du président. Pourquoi ne précise-t-il pas les dates du voyage de Kagame ? Qui ignore que l'avion du président Habyarimana a été descendu par deux militaires rwandais et deux du détachement militaire français ?

L'affaire Rwanda-Shell,
Le Canard déchaîné-Nyabarongo n° 23, juillet 1995, p. 12 à 15

La corruption et l'ingérence des personnalités influentes et des membres du clan Habyarimana dans les questions de justice avaient miné l'appareil judiciaire rwandais. Le jugement rendu au sujet de l'affaire Shell-Rwanda et de M. Abdalahamani en est l'exemple.

Où trouver 3.000.000 Frw ?
Le Canard déchaîné-Nyabarongo n°23, juillet 1995, page 15

Le journal publie au page 15, une copie de l'assignation adressée à M. Jean Népomuscène Nayinzira, ministre du Tourisme et de l'Environnement. Il est question d'une amende de 3.000.000 Frw pour insulte et médisance contre M. Alype Nkundiaremye.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 57, juillet II 1995

Editorial : la population n'a plus confiance dans son gouvernement
Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995,
page 3

On ne peut pas dire qu'après un an d'existence le bilan du gouvernement est négatif : le bruit des armes a cessé. Cependant des problèmes subsistent : le chômage et la pauvreté, l'avidité et la corruption, la hausse vertigineuse des prix sur le marché... Le libéralisme économique défendu par le gouvernement a créé l'anarchie dans le monde du commerce : le petit consommateur est à la merci des commerçants. Pourquoi l'Etat ne le protège-t-il pas en contrôlant les prix ?

Le ministère du Commerce ne protège pas les consommateurs
Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995,
pages 3 et 4

Le libéralisme économique est devenu un refrain dans la bouche des politiciens. Le libéralisme ne signifie pourtant pas l'anarchie ; les commerçants fixent les prix n'importe comment ; le petit consommateur ne sait pas y faire face. Que fait le ministère du Commerce ? Ne devrait-il pas contrôler les prix, au moins ceux des produits de première nécessité pour protéger le petit consommateur ? Le ministre Prosper Higiro ne serait-il pas un commerçant qui ne veut pas ennuyer ses collègues ? Quel bilan peut-il faire ? Pourquoi ne descend-il pas sur terrain pour se rendre compte de la réalité ? Les autorités ne doivent pas se cacher derrière les exigences du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale pour oublier les intérêts prioritaires de la population.

Le gouvernement doit se garder de créer des tensions entre les rapatriés

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, pages 5 et 6

Après les massacres et le génocide, le Rwanda connaît des problèmes sociaux graves, notamment l'encadrement des orphelins, la réinstallation des rescapés, l'accueil des anciens réfugiés ainsi que la réintégration des réfugiés récents. La façon dont les problèmes sont résolus par les autorités concernées créent des tensions : les réfugiés rapatriés sont chassés des maisons occupées dès leur retour au pays, on ne leur propose pas de solutions de rechange. Que se passera-t-il le jour où ils réclameront leurs maisons et propriétés laissées en 1959 ? Les rescapés se réconcilieront-ils facilement avec ceux qui ont détruit leurs maisons et qui ne daignent pas les reconstruire ? Les problèmes des maisons et des propriétés créent des tensions, des jalousies et des rancoeurs. Le gouvernement a raté l'occasion de réconcilier les Rwandais. Il doit prendre des mesures urgentes pour installer les anciens réfugiés, réintégrer les déplacés et les réfugiés récents dans leurs biens, faire construire des logements pour les rescapés du génocide. Des solutions transitoires s'imposent.

La gestion de l'eau et de l'électricité confiée à des étrangers ?
Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, pages 6 à 8

Le principe de la privatisation consiste à laisser les nationaux gérer certains projets d'intérêt public avec ou sans le soutien de l'Etat. Avant de privatiser, les instances concernées doivent voir si l'Etat y gagne. La décision de privatiser la société Electrogaz a été prise en 1993, la raison étant le déficit croissant. Elle devait être divisée en deux sociétés : la Société Nationale du Patrimoine (SNP) relative aux infrastructures et la Société Privée d'Exploitation (SPE) chargée de l'exploitation de l'eau, du gaz et de l'électricité. C'est la France qui avait acquis cette dernière société. La privatisation des sociétés parastatales d'Afrique est souvent imposée par les bailleurs de fonds, dont la Banque Mondiale, qui invoquent la raison de la mauvaise gestion. Un Rwandais ne peut-il pas gérer une société comme l'Electrogaz, alors qu'il gère un ministère ? Le gouvernement rwandais a-t-il raison de confier l'exploitation d'un secteur si stratégique à un étranger alors que les miliciens se préparent à replonger le pays en guerre ? Le

gouvernement doit lui-même procéder à la réforme de l'Electrogaz, lui donner un objectif bien précis, privatiser sa gestion, modifier son organigramme et ses statuts, confier la direction à une personne compétente, honnête et pour un mandat déterminé.

Ils attendent encore !

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, pages 8 et 9

Le 2 janvier 1995, le Conseil du gouvernement a décidé de changer les billets de 500, de 1.000 et de 5.000 Frw. Les délais trop courts, la quantité réduite de nouveaux billets, l'afflux de billets des réfugiés du Zaïre (à Gikongoro et à Cyangugu...) ont handicapé le bon déroulement des changes : beaucoup de personnes, principalement du petit peuple sont restées avec de vieux billets. Les autorités avaient promis d'organiser un autre change, la population est lasse d'attendre. Le gouvernement ne peut-il pas tenir sa promesse ? Il est étonnant que les députés n'aient pas encore évoqué ce problème qui perturbe l'économie du pays.

Que manque-t-il pour installer la Cour Suprême ?

Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, page 10

Le Conseil du gouvernement a examiné et transmis à l'Assemblée Nationale la liste des candidats à la tête de la Cour Suprême. Certains candidats ont été rejetés parce qu'ils avaient travaillé pour le régime Habyarimana. Depuis, on n'a plus entendu parler de l'installation de la Cour Suprême. On a plutôt vu circuler des écrits intrigants de ce genre : "*Certains députés sont des Tutsi extrémistes qui ne veulent pas des magistrats hutu*" ou "*les candidats proposés à la direction de la Cour Suprême sont des miliciens*". Entretemps, le ministère de la Justice s'apprêtait à engager des magistrats étrangers alors que 85 juristes rwandais, las d'attendre leur recrutement, se sont engagés ailleurs. Le projet d'intégrer des expatriés dans la magistrature rwandaise a été également rejeté par les députés. Les secteurs ayant trait à la souveraineté du pays entre autres la justice, l'armée, l'Assemblée nationale sont réservés uniquement aux nationaux. Le gouvernement et l'Assemblée ont assez de volonté, mais ils n'ont pas assez de dynamisme pour faire avancer les choses.

La sensibilisation à la tolérance devrait être intensifiée en milieu rural

Jean-Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, pages 10 et 11

Depuis un certain temps, on parle de la tolérance ; des conférences sont organisées au niveau des préfectures et attirent les autorités locales ainsi que de nombreux citoyens. La plupart de ceux qui suivent les conférences savent la conséquence des divisions, ils n'ont pas de préjugés ethniques. Il n'en va pas de même en milieu rural. Si le génocide a été possible, c'est que les relations n'étaient pas harmonieuses. Les hautes autorités doivent descendre sur le terrain (au niveau des communes, des secteurs et des cellules) pour enseigner la tolérance, la réconciliation. Leur parole aura plus de poids que celle du

bourgmestre ou du conseiller. Ce sera aussi l'occasion pour écouter la population, entendre ses doléances et ses aspirations, lesquelles sont rarement consignées dans des rapports.

**Les violences continuent au Burundi,
Le Tribun du Peuple n°57, juillet II 1995, p. 11-12**

Quand on observe ce qui se passe au Burundi, on constate que les instances du pays, notamment le gouvernement, l'armée et la justice ne font rien pour décourager les violences ethniques entre Hutu et Tutsi. *Amnesty International* affirme que le gouvernement est incapable de contrôler l'armée et de désarmer la population. La radicalisation ethnique est devenue une triste réalité au Burundi. Ce sont les miliciens tutsi *Sans Echechs* et *Sans Défaite* d'une part, et les miliciens hutu *Intagoheka* d'autre part, qui sont à la base des massacres qui endeuillent continuellement le Burundi. Il est clair que les politiciens qui utilisent ces miliciens ne visent que la déstabilisation du pays. L'impunité, la présence d'armes chez les civils, les agissements teintés d'ethnisme de l'armée ne peuvent que mener le pays à la ruine...

**Qu'on les confie à des bienfaiteurs au lieu de les tuer !
Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II
1995, pages 12 et 13**

Le viol des jeunes filles et des femmes est un des actes cruels des miliciens au moment du génocide. Actuellement beaucoup d'enfants issus de cette agression sont nés, leurs mères ont beaucoup de mal à les supporter. On entend souvent ce genre de réflexions : "*Je ne peux pas garder l'enfant de l'assassin de ma famille*" ou "*Je le mettrai au monde mais je ne le garderai pas*" ou encore "*Nous ne pouvons faire autrement que de le garder !*" Ces enfants doivent-ils payer les fautes commises avant leur naissance ? Leur massacre ne peut-il pas constituer un autre génocide ? Ne seront-ils pas, dans le futur, utiles au pays ou à leurs parents ? Tuer les enfants nés du viol, c'est faire preuve de la même bestialité que les miliciens, c'est vouloir perpétuer la haine au sein de la société rwandaise. Si les mères ne peuvent pas supporter ces enfants, qu'on les laisse naître et qu'on les confie à des bienfaiteurs.

**On doit donner une maison de fonction au ministre Sendashonga
Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet 1995,
pages 13 et 14**

Les journalistes n'ont jamais cessé de mettre le gouvernement en garde. Ils n'ont pas hésité à lui montrer ceux qui nuisaient à sa réputation notamment par une mauvaise gestion. Aussi, la facture de 3.670.000 de Frw dûe par la Caisse de l'Etat à l'Hôtel des Diplomates est un scandale. Cette facture a trait aux prix de la chambre, aux repas et communications téléphoniques de M. Sendashonga, ministre de l'Intérieur, pendant 40 jours. Ce ministre dirige la Commission qui étudie les problèmes des maisons, il aurait pu en trouver une pour lui. Pourquoi le ministre des Travaux Publics accepte-t-il de payer une facture comprenant les communications téléphoniques et les repas ? Qui se souviendra des veuves, des orphelins et d'autres démunis si les dirigeants se permettent de telles

extravagances ? Oseront-ils encore parler d'honnêteté ou de bonne gestion à la population ? Il est temps que les Rwandais apprennent véritablement "l'amour du pays" (*Page 14 : factures adressées au MININTER par l'Hôtel des Diplomates les 12 et 31 mai 1995*).

On n'a pas encore de ballet national

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 57, pages 14 et 15

Beaucoup de Rwandais se demandent si le ballet *Urukerereza* n'est plus le ballet national. Outre que certains de ces membres sont morts, d'autres exilés, il fallait intégrer les ballets des rapatriés. Actuellement, les instances concernées sillonnent le pays en vue de recruter des artistes qui formeront le futur ballet national. Son inexistence actuelle n'a pas empêché le Rwanda de participer au concours international des danses folkloriques où il a remporté le premier prix !

Nouvelles des secteurs

Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n° 57, juillet II 1995, page 15

Rugenge : au marché de Nyarugenge, il faut soudoyer les contrôleurs pour avoir ou garder un emplacement pour ses marchandises. On parle également de corruption et de ségrégation au bureau chargé de délivrer les passeports dans la commune Nyarugenge.

Kimihurura : le dancing-bar *Kigali-Night* n'est plus qu'un amas de broussailles. On espère que les instances chargées des loisirs rouvriront cet établissement. Au bureau du secteur Kimihurura, un ancien militaire a été reconnu et saisi par la population.

Kacyiru : un groupe de malfaiteurs lance des pierres sur les toits de maisons pendant la nuit ; ils n'hésitent pas à dépouiller les habitations de leurs portes ou de tôles pour les vendre au marché.

RWANDA - RENAITRE n° 1, juillet 1995

Editorial : il faut renforcer l'unité du peuple rwandais

Faustin Rwamfizi Nyangezi, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995, page 3

Le 17 juillet 1995, M. Paul Kagame, vice-président de la République et ministre de la Défense Nationale, a rendu visite à l'Université Nationale à Butare. Son discours de circonstance a porté en particulier sur le nouvel objectif de l'Université Nationale : lutter contre l'ignorance, éduquer à l'unité. L'Université doit publier des écrits constructifs, sensibiliser les Rwandais à ce qui les unit, rectifier les écrits qui cultivent la haine et la division. Pour atteindre ces objectifs, l'Université a besoin du soutien continu du gouvernement ; les professeurs, les étudiants et le personnel administratif doivent oeuvrer pour l'unification du peuple rwandais.

L'unité du peuple rwandais,

Médard Furere, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995, page 4

Les Rwandais ont une seule langue, une même histoire, une même culture. Ils ont créé leur pays : ils ont dû lutter pour protéger sa souveraineté, travailler contre la pauvreté et les famines ; ils sont parvenus à en faire un pays prospère et paisible. Après le génocide, les Rwandais ne sont plus les mêmes, ils n'ont plus d'identité : les ethnies, les régions, les partis politiques les séparent au lieu de constituer une richesse. Ne devraient-ils pas rechercher ce qui les rassemble pour reconquérir leur unité ? Ne serait-il pas temps de surpasser les différences pour mieux reconstruire le pays ?

Sensibilisation des journalistes aux droits de l'homme

Faustin Rwamfizi Nyangezi, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995, pages 5 et 6

Du 19 au 22 juin 1995, s'est tenu à Kigali un séminaire regroupant les journalistes des secteurs public et privé. Ce séminaire avait pour objectif : la sensibilisation des journalistes aux droits de l'homme et leur rôle dans la sensibilisation au respect de ces droits. Les thèmes importants abordés sont : la législation nationale et internationale en matière des droits de l'homme, la liberté de la presse et la loi rwandaise, l'institution militaire et la presse, la presse et la propagation des droits de l'homme, la femme et la presse... En marge des communications, les séminaristes ont eu des débats en commissions. Ils ont souligné le rôle de la presse dans la lutte contre l'impunité et contre l'ethnisation de la société rwandaise. Ils ont souhaité qu'un séminaire sur "*le dépassement de la catégorisation ethnique dans la presse*" puisse être organisé pour toutes les catégories de la société rwandaise (*texte en français*).

La visite du vice-président du pays nous a plu

Pinhas Kabenga, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995, pages 7 et 8

Après le président de la République et le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le vice-président du pays a rendu visite à l'Université Nationale du Rwanda. Il a relaté l'histoire du pays : la royauté était mauvaise car les uns vivaient du labeur des autres, mais il n'y avait pas de massacres ; la colonisation a semé le virus de la division ethnique, la première République l'a exploité ; la deuxième République, elle, y a ajouté le régionalisme et le clanisme. Les intellectuels n'ont pas résisté à ces idéologies divisionnistes, c'est pourquoi le pays a sombré dans les massacres et le génocide. Ce sont les Rwandais eux-mêmes qui doivent avoir la volonté de s'aimer et de se respecter, les étrangers ne peuvent pas le leur apprendre. Après ce discours, M. Paul Kagame a dû répondre à des questions relatives à la fuite de hauts fonctionnaires, à la gestion des problèmes du pays, au jugement des auteurs des massacres et du génocide. Les étudiants ont souhaité la création, au sein de l'Université, d'un cercle de jeunes pour l'information et les débats sur les problèmes du pays.

L'héritage de l'Eglise Catholique du Rwanda
P. Célestin Buhuru, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995,
pages 10 et 11

La tragédie que vient de vivre le Rwanda est-elle la conséquence de la colonisation et de l'évangélisation? Depuis 1959, l'Eglise a été complice du génocide des Tutsi que les Pères Blancs considéraient comme "*un danger communiste en Afrique Centrale*"; ils ont travaillé plutôt pour la facilité des colons que pour l'unité du peuple des convertis. Aussi, l'Eglise s'est-elle fait complice des régimes dictatoriaux et meurtriers, au fil des temps. Pendant le génocide, certains consacrés ont soutenu, directement ou indirectement, la violence des génocidaires. L'Eglise partisane du régime déchu n'a jamais caché son aversion envers le FPR et ses prétendus complices. Actuellement l'Eglise du Rwanda se retrouve en exil alors que le FPR ne l'exige nullement. "*Il est temps que prenne fin le scandale rwandais en l'Eglise*" (texte en français).

7 juin 1995: réouverture du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Save
Faustin Rwamfizi Nyangezi, Rwanda-Renaître n° 1, juillet 1995,
pages 12 et 13

Les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) sont nés au Rwanda, en 1993, suite à une convention entre l'ACCT et la République Rwandaise. Ils visent le désenclavement des communautés rurales, le développement des foyers d'échange et de formation dans les campagnes ainsi que l'épanouissement des cultures locales. La cérémonie du 7 juin 1995 rouvrait officiellement le CLAC-Save (préfecture de Butare) dont la gestion effective a été confiée à l'IRST. L'action de ce Centre se fera à deux niveaux : scolaire et populaire. Il s'agira de promouvoir et d'encourager la lecture auprès des élèves ainsi que d'alphabétiser les masses populaires pour qu'elles puissent accéder au plus grand nombre d'informations possibles (santé, agriculture, élevage...) (texte en français).

URWATUBYAYE - NOTRE PATRIE n°3, Juin-Juillet
1995

(textes en kinyarwanda et en français)

Editorial : écrire ses mémoires comme M. Mitterrand
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 2 et 10

Un lecteur a comparé les articles du journal *Urwatubyaye - Notre Patrie* aux mémoires de M. Mitterrand. Les articles reflètent la vie du journaliste ; ils soutiennent une action positive contrairement à celle de Mitterrand. Ils veulent inciter les Rwandais à rechercher leur unité d'antan, à aimer leur patrie, leur peuple. Cependant toute critique est bonne à entendre.

Manque de prisons, ou amorce d'impunité pour les génocidaires
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 2 et 3, 11 et 12

Il y a quelques mois, un ministre du MDR avait estimé à 300 le nombre de génocidaires. Le 25 avril 1995, le ministre de l'intérieur, lui, a suspendu les arrestations sous prétexte qu'il n'y avait plus de place dans les prisons. Pourtant le pouvoir déchu avait su parquer plus de 10.000 personnes dans des stades ! Les églises dans lesquelles de nombreuses personnes avaient cru être à l'abri des massacres constituaient également des sortes de prisons ! Les auteurs du génocide et des massacres n'ont qu'à occuper ces stades, ces églises ou le camp de Nyarushishi ! Le principal pour un prisonnier, c'est la justice, peu importe les conditions d'emprisonnement. La décision de ne plus poursuivre les criminels aura des conséquences sur la sécurité, notamment la recrudescence de la vengeance. Ne risque-t-on pas de voir l'impunité se réinstaller ?

Maladroite propagande du parti UNAR
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 3 et 4, 12 et 13

Après la libération du pays par le FPR, les néocolonialistes européens continuent à intoxiquer l'opinion contre le FPR. Le soi-disant parti UNAR en rajoute : il prétend que l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) a été créée par certains de ses enfants réconciliés avec les FAR, que l'UNAR est le parti du roi, datant du vieux temps. Cependant des éléments "individuels" des ex-Forces Armées Rwandaises n'ont été intégrés qu'au début de l'année 1995, le parti UNAR n'a été fondé par aucun roi et son objectif principal était l'indépendance du Rwanda.

Séminaire sur les droits de l'homme
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 4 et 14

Le séminaire tenu à Kigali du 19 au 22 juin 1995 avait pour objectif la sensibilisation des journalistes des secteurs public et privé aux droits de l'homme. Doit-on parler de promotion des droits de l'homme avant de châtier les génocidaires ? La vie n'est-elle pas le premier de ces droits ? Pourquoi les Occidentaux ont-ils remué ciel et terre au moment des événements de Kibeho, alors qu'ils cachent les génocidaires chez eux ? La politique des droits de l'homme peut-elle être discriminatoire ? Les auteurs du génocide rwandais se sont dépouillés de leur valeur d'homme, ils ne méritent plus les égards dûs à l'homme, ils doivent expier.

L'enfant sans famille
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 4 et 5, 14 et 15

La guerre du Rwanda a laissé des milliers d'orphelins sans famille. A l'occasion de la journée internationale de l'enfant africain, le 16 juin 1995, le gouvernement rwandais a sensibilisé le peuple à recueillir des orphelins en famille ; il a arrêté des mesures pour protéger l'enfant en adoption et a institué un bureau de consultation au ministère du Travail et des Affaires Sociales. Tous les enfants ne pourront pas être recueillis en famille, il y en a qui resteront nécessairement dans des orphelinats. L'Etat doit leur trouver des éducateurs dévoués et non des fonctionnaires qui attendent leur salaire à chaque fin du mois. Les Rwandais

doivent être capables d'éduquer leurs orphelins, ils doivent être soucieux de leur développement intégral. Les séminaristes d'antan qui restaient 7 ou 8 ans en pension, sans revoir leurs familles, ne recevaient-ils pas une éducation valable ? Pourquoi ne serait-il pas possible de faire autant pour leurs orphelins ?

Nous sommes-nous trompés ou avons-nous été trompés ?

Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 5 et 6, 17 et 18

Le gouvernement de Kigali a invité, à plusieurs reprises, les nouveaux réfugiés à regagner le pays et à réintégrer leurs biens. Les ministres se sont rendus à Goma, au Burundi et en Tanzanie pour les persuader de rentrer. Tenus en otage par les ex-militaires et les miliciens, encore armés, les réfugiés sont restés en exil. Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à se réunir pour discuter du problème des réfugiés ? N'y a-t-il pas des problèmes plus urgents ? Ne serait-ce pas trahir la mémoire des victimes du génocide que d'entreprendre "d'autres dialogues" avec ceux qui ont soutenu le pouvoir sanguinaire ? Les innocents n'ont qu'à rentrer, ils pourront adhérer aux partis politiques existants ou en créer d'autres. Il n'est pas question de "dialoguer" avec les acolytes du MRND-CDR. Il faut aussi se méfier du RDR qui n'est autre que le MRND-CDR, nouvelle formule.

La bureaucratie et le 1er Mai

Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 6 à 8, 15 et 16

"A l'occasion de la fête du travail, M. Pie Mugabo, ministre du Travail et des Affaires Sociales, a lancé le mot d'ordre d'aimer le travail". Les fonctionnaires l'ont-ils entendu et adopté ? Ne se complaisent-ils pas à trouver les lenteurs administratives normales ? N'attendent-ils pas que les personnes en démarche pour telle ou telle affaire aillent réclamer plusieurs fois ? Ne les incitent-ils pas à payer des pots de vins ? Les fonctionnaires ou les employés salariés ne sont pas les seuls travailleurs comme on a tendance à le dire. Les 300.000 Rwandais qui travaillent pour un patron constituent une infime minorité par rapport à la laborieuse masse paysanne qui a toujours joué le premier rôle dans l'économie du pays. C'est elle qui fait vivre les Rwandais, c'est par son travail que le Rwanda gagne les quelques devises étrangères. La 3ème république a décidé de valoriser le travail de l'agriculture en triplant le prix d'achat du café. Il faut que les mentalités changent, que les bureaucrates soient soucieux du meilleur accomplissement de leur travail, qu'ils cessent de s'enrichir outrageusement (frais de mission, prêts pour constructions,...) comme au temps du régime déchu.

Pour ou contre Mgr Vincent Nsengiyumva

Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 8 et 18

L'invitation des évêques rwandais aux parlementaires en vue d'inhumer honorablement l'ancien archevêque de Kigali, a poussé le député Kajeguhakwa à adresser une lettre indignée à ses collègues. Il leur a proposé de signer une désapprobation du comportement de feu Mgr Vincent Nsengiyumva qui a soutenu *"le régime oppresseur jusque dans la perpétration du génocide"*. Presque un tiers des députés (20 sur 64) ont refusé cette condamnation. Certains milieux rwandais qualifient cette attitude de "démocrate". Ces 20 députés ne trahissent-ils pas la confiance de ceux qui les ont mandatés ? Doit-on penser qu'ils ont une

vision des choses voisine à celle de l'archevêque défunt ? N'ont-ils pas l'obligation morale de s'expliquer publiquement ?

**A Kibeho, les génocidaires ont encore tué, vers fin avril dernier
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 9, 13 et 14**

On ne dira jamais assez que les tribalistes hutu ne visent que leurs propres intérêts, oubliant même ceux de la masse hutu. Ils l'ont prouvé une nouvelle fois à Kibeho. En tirant sur l'Armée Patriotique Rwandaise, les ex-militaires et les miliciens savaient bien que celle-ci riposterait et que des civils seraient touchés. Les violences de Kibeho suivaient un plan préétabli par les chefs du régime déchu. Les Occidentaux qui les ont toujours soutenus de 1959 à 1994, ont suspendu l'aide pour le Rwanda. Quand cesseront-ils de réduire le gouvernement d'Union Nationale au gouvernement des Tutsi ? Heureusement que *"l'enquête sur les massacres de Kibeho a bel et bien blanchi le gouvernement rwandais et l'Armée Patriotique Rwandaise"*.

**La MINUAR s'en va ; La MINUAR II reste
Urwatubyaye n° 3, juin-juillet 1995, pages 10 et 18-19**

La MINUAR est responsable de la mort de bon nombre de Tutsi. Les massacres sporadiques exécutés par le régime Habyarimana faisaient sentir la menace du génocide. Quand en 1993, les casques bleus ont atterri à Kigali, ceux qui pensaient fuir y ont renoncé, certains réfugiés sont même rentrés au pays. Au déclenchement des massacres génocidaires, la MINUAR s'est retirée, abandonnant des innocents entre les mains meurtrières des militaires et miliciens. La Mission *Turquoise* de M. Mitterrand est arrivée trop tard ; son objectif était moins humanitaire que d'empêcher la défaite du régime déchu. A son avènement, le nouveau pouvoir s'est vu obliger d'accepter le retour des casques bleus *"pour ne pas se mettre à dos les néocolonialistes qui font la loi à l'ONU"*. Le moment est venu de dénoncer l'inutilité de la MINUAR II, du moins son effectif excessif !

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 22 : 1 - 15 Août 1995

- Imvaho Nshya	n° 1088	31 juillet - 6 août 1995 pages 3 - 7
- Imvaho Nshya	n° 1089	7 - 13 août 1995 pages 7 -10
- Kangura	n° 73	août1995 pages 10 -12
- Kinyamateka	n° 1427	août I 1995 pages 12 -17
- Le Partisan	n° 30	août1995 page 18
- Le Tribun du Peuple	n° 58	août I1995 pages 19-22
- Libération	n° 9	3 août - 3 septembre 1995 pages 22-27
- Rwanda Rushya	n° 62	août I 1995 pages 28-31

REVUE DE PRESSE **publiée en novembre 1995**

Editeur : **A.S.B.L. DIALOGUE**
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer - 1040 -
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: **M. Philippe DECHAMPS**

IMVAHO NSHYA n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995

La compétitivité à des postes de responsabilité : que faire ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 1

Un an après sa mise en place, le gouvernement n'a pas encore trouvé de fonctionnaires pour tous les postes vacants. Le premier test de sélection et la commission des experts ont été critiqués. Il faudrait arriver à séparer la fonction publique de la politique ou suivre l'exemple de l'Afrique du Sud qui, pour éviter les rivalités entre l'ANC et l'Inkatha, a fait appel à un organisme international pour faire passer les tests de sélection aux candidats fonctionnaires de l'Etat.

Cinq chefs d'Etats réunis à Kampala (24-25 juillet 1995)

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, pages 2 et 3

L'Afrique recule. Au lieu d'exporter des produits alimentaires comme elle le faisait il y a quelques années, aujourd'hui elle survit grâce à l'importation. Les Africains constituent 20% de la population mondiale mais produisent 1% des produits alimentaires mondiaux. Les produits vivriers ont été abandonnés pour faire place au café, au thé, au cacao... L'Afrique connaît aussi un problème de marché. L'exemple donné par le Président Museveni est parfait : il a encouragé la population ougandaise à cultiver le maïs. Il a dû affronter la colère de la population qui n'arrivait pas à vendre ses produits. Au cours de la réunion, il a aussi été question de médecine et des plantes médicinales africaines qu'on n'exploite pas assez. Voilà la raison du déplacement de cinq chefs d'Etats dans la capitale ougandaise, à savoir les présidents du Rwanda, du Malawi, du Mozambique, du Botswana et du Zimbabwe.

Des nouveaux mots dans notre langue

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 3

Qu'il s'agisse de l'UNICEF, de l'OXFAM, ou de l'ORINFOR, on sait qu'il s'agit de sigles couramment utilisés, même sans connaître leur signification exacte. A ces sigles vont s'ajouter désormais AFRAND (Africa Foundation for Research and Development dont le siège est à Lilongwe à Malawi), le RAND FORUM (Research and Development Forum for Science-Led Development in Africa dont le siège est à Nairobi au Kenya) et le DESSA = (Programme on) Distressed and Expatriate Scientists and Scholars from Africa).

SOS pour la CIMERWA

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n°1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 4

CIMERWA est la cimenterie du Rwanda sise à Mashyuza près de Cyanguu. Depuis sa création en 1986, son statut et son fonctionnement ne sont pas clairs. S'agit-il d'un établissement public, privé (Société chinoise) ou mixte (Rwando-Chinois) ?

Les travailleurs rwandais se plaignent du profit exagéré que les 43 Chinois et leur société CBMC tirent de la CIMERWA alors que les Rwandais et leur Etat ne gagnent pas grand-chose. Ils aimeraient que les Chinois soient liés à la CIMERWA par un contrat d'assistance technique et non un contrat de gestion et d'exploitation. Le directeur administratif s'est expliqué à ce sujet en qualifiant les accusations de ses employés d'exagérées. Le Rwanda n'a pas d'experts et de travailleurs qualifiés sur le plan technique, commercial et financier, a-t-il dit. Ils sont encore en formation. Le directeur administratif affirme que seules 4 personnes souhaitent le départ des Chinois. Il paraîtrait que le contrat liant les Chinois à la CIMERWA ait expiré avec le mois de juillet 1995.

Le pays entier se partage 26 bus !

Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, pages 5 et 6

(à compléter)

Début du programme de reboisement en commune Nyamutera et Ruhondo

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 6

Les forêts de la préfecture de Ruhengeri ont été déboisées par les réfugiés qui y ont campé au cours de la guerre. Pour arrêter l'érosion, les autorités de la préfecture appellent la population à participer au reboisement et à retracer les terrasses anti-érosives. Ils ont besoin d'une aide d'urgence et surtout de matériel agricole. Seules les communes Nyamutera et Ruhondo ont commencé à appliquer le programme de reboisement.

1er Août 1975 - 1er Août 1995 : 20^e anniversaire de la SONARWA

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 7

Le 1^{er} Août 1995, la SONARWA, (Société Nationale d'Assurance au Rwanda), a fêté son 20^e anniversaire. *Imvaho* en a profité pour la visiter et s'entretenir avec son directeur général, M^{me} Gasana Murera Hope. La SONARWA assure les voitures et les motos, les marchandises importées et exportées, les incendies des maisons privées ou publiques, les accidents corporels, les collectivités, les bourses d'études, les produits agricoles et le bétail. Elle connaît des problèmes conséquents à la guerre : le nombre d'employés et de clients a diminué ; elle doit se rééquiper en ordinateurs. Seule la succursale de Butare a ouvert ses portes ; celle de Ruhengeri le fera bientôt.

Un véritable ami

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 9

Le 26 juillet 1995, M. Rudolf Fisher, représentant de l'Etat de Rhénanie Palatinat au Rwanda, a donné une conférence de presse dans son bureau. Le directeur du ministère de l'Intérieur et du Développement Communal et celui de l'Enseignement Primaire et Secondaire étaient présents. M. Rudolf Fisher a rappelé que la coopération entre la Rhénanie Palatinat et le Rwanda a repris le 24 juillet 1994, 6 jours après la mise en place du gouvernement d'union nationale. Une aide a été octroyée pour réparer les écoles, acheter du matériel scolaire et pour aider les vieillards, les pauvres et les veuves à réparer leurs maisons. Ils ont aidé les associations Haguruka, Sanganirwa ... Ne dit-on pas qu'on reconnaît son véritable ami dans le malheur ?

A quand les indemnisations des rescapés ?

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 6

D'après la loi, la veuve ou la famille d'une personne ayant travaillé au minimum 5 ans pour l'Etat, reçoit une indemnité sociale. Or beaucoup de veuves ou d'orphelins ne l'ont pas encore reçue. L'Etat connaît beaucoup de problèmes, mais le ministère de la Fonction publique doit venir en aide à ces veuves d'une manière urgente. Des interrogations subsistent à ce sujet.

L'UNICEF continue à entretenir l'unité des Rwandais ?

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 9

Le 27 juillet 1995, le directeur de l'UNICEF au Rwanda, M. Daniel Tooll, a remis 7 voitures au ministre de l'Information, M. Nkuliyingoma Jean Baptiste, en présence du directeur de l'ORINFOR, le major Wilson Rutayisire. Ces voitures aideront les journalistes dans leur travail. L'UNICEF a également donné une aide substantielle de 300.000.000 de dollars US à l'ORINFOR. D'autres organismes devraient suivre cet exemple.

Ceux qui vivent au Zaïre vous saluent !

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 11

Tandis que à l'intérieur du pays, on fêtait la victoire des soldats du FPR à Kigali, M. Frank Ndamage se serait rendu au Zaïre dans les camps. Il aurait été étonné par le fait que certaines personnes qu'il a rencontrées ne regrettent pas d'avoir tué, mais regrettent que le FPR ait sauvé des gens. Les dirigeants continuent à mentir en disant qu'ils se préparent à rentrer le mois d'après.

Les criminels n'auront pas droit d'asile en Amérique

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 11

L'adjoint du ministre américain chargé des droits de l'homme, M. John Shattuek, a déclaré que les Etats Unis n'accorderont pas de visas aux présumés auteurs du génocide au Rwanda et en Ex-Yougoslavie. Le Tribunal international doit juger sévèrement ces criminels pour que cela serve d'exemple à d'autres qui penseraient les imiter.

Nouvelles de la préfecture de Kigali, partie rurale

Aaron Turamyeye, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 12

Le 26 juillet 1995 s'est tenue une réunion sur la sécurité dans la préfecture de Kigali. En général, l'insécurité est causée par les problèmes liés au conflit des propriétés. Une délégation de députés allemands conduite par Madame Dr. Useki a visité le projet GTZ dans la commune Mbogo le 26 juillet 1995. Ce projet s'occupe de la production de légumes : choux, tomates, aubergines. Il regroupe plus ou moins 4.400 coopérateurs. Le 27 juillet 94, le caporal Katunasa, casque bleu au volant d'une voiture de la MINUAR immatriculé n° 710 de la police militaire, a fait un accident tuant un enfant nommé Musa Hakizimana.

Burundi : à qui profite la guerre silencieuse ?

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 12

Le vendredi 21 juillet, 6 personnes (4 étudiants et 2 employés) ont été tués au campus universitaire du Burundi. A Bwiza, une famille de 6 personnes a été exterminée. Jusqu'à dimanche, on entendait des bruits de tirs dans les montagnes où se cachaient les rebelles. Les soldats y avaient poursuivi ces criminels. Ce silence sur le Burundi va le conduire dans le gouffre.

Les prix des taxis les font délirer

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 13

Le dimanche 23 juillet 1995, les prix des taxis-minibus qui assurent le transport en commun ont augmenté brusquement de 100% passant de 50 à 100 Frw dans la ville de Kigali. Les chauffeurs réagissaient contre l'augmentation du prix du carburant de 20%. Le lundi 24 juillet 1995, certains se sont rendus au travail ou à l'école à pied, d'autres sont restés chez eux. Les négociations entre la Centrale des Syndicats des Travailleurs du Rwanda (CESTRAR) et l'Association des Usagers des Taxis Minibus (ASUTAM) n'ont pas abouti à un résultat satisfaisant. Le mardi 25 juillet 1995, malgré les efforts de l'ONATRACOM qui a envoyé quelques bus de plus aux travailleurs, les taxis ont maintenu leur prix. Le gouvernement n'a rien fait pour venir en aide aux consommateurs.

Après un an, le gouvernement n'a pas encore déjoué tous les pièges !

Cyrien Kanamugire, Imvaho Nshya n°1088, 31 juillet - 6 août 1995, page 14

Un an après la mise en place du gouvernement d'union nationale, les problèmes socio-économiques du pays persistent encore. Ce gouvernement s'est empressé de demander l'aide internationale sans mettre sur pied un programme adéquat d'autosuffisance à suivre. Les gens ont consommé ce qu'ils ont trouvé sur place, sans se soucier du lendemain. La communauté internationale délaisse le Rwanda sous prétexte des massacres de Kibeho. Le gouvernement n'a pas encore déjoué tous les pièges, mais la clé des solutions aux problèmes du Rwanda se trouve à l'intérieur du pays et non à Genève.

IMVAHO NSHYA n° 1089, 7 - 13 août 1995

Quel est notre rôle ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, page 1

Une des raisons invoquées pour la guerre était le retour des réfugiés dans leur pays. Le gouvernement actuel devrait tout faire pour rapatrier les réfugiés des camps afin de ne pas tomber dans l'erreur des régimes précédents. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer pourquoi les réfugiés préfèrent rester en exil. Les journaux rwandais et étrangers publient souvent et avec exagération des nouvelles alarmantes. La justice traîne : des milliers de personnes n'ont pas encore été jugées. L'aide internationale est abondante dans les camps alors que le gouvernement rwandais n'a pas encore reçu assez d'aide pour réinstaller ceux qui rentrent ; les réfugiés préfèrent donc rester dans les camps. Certaines autorités ayant laissé leurs familles à l'étranger, on pourrait en conclure que l'insécurité règne au Rwanda. L'embargo sur les armes imposé au Rwanda est utilisé également comme un moyen de contraindre les réfugiés à ne pas rentrer soi-disant qu'une attaque est imminente.

Au 20^e anniversaire de la SONARWA, le ministère de la Justice a été blâmé

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, pages 2 et 4

Lors de la célébration du 20^e anniversaire de la SONARWA, la directrice générale, M^{me} Gasana Murera Hope, a rappelé que l'une des raisons du mauvais fonctionnement de la société est la corruption qui règne au sein du ministère de la Justice. En effet, les sinistrés s'arrangent avec les juges pour toucher plus d'indemnités. Le président de la République présent aux cérémonies a demandé au ministre de la Justice de résoudre au plus vite ce problème. *(En page 4, on trouve 9 photos de la journée).*

Rwigema remporte la victoire !

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, pages 3, 6 et 9

Le 31 juillet 1995, la liste des élèves qui ont réussi l'examen officiel leur permettant de passer à l'école secondaire a été publié avec leurs résultats obtenus. Cela ne se faisait plus depuis longtemps. Les copies peuvent être consultées au ministère. Les élèves qui ont réussi l'examen officiel (de 50% à 100%) n'auront pas tous les mêmes chances d'entrer à l'école secondaire, car les places disponibles ne sont pas suffisantes. Seront placés d'abord ceux qui ont le plus de points ; les autres seront pris en charge par leurs parents qui jugeront s'ils doivent les orienter vers les écoles privées. Le ministre éprouve des difficultés pour ouvrir à nouveau certaines écoles techniques complètement pillées, trouver un nombre suffisant de professeurs et payer leurs salaires. La liste des 38 élèves qui ont eu 90% et plus lors du concours se trouve à la page 6.

Cours de langues dans les écoles

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, page 3

Dès la première année secondaire, les élèves seront divisés en 2 groupes : ceux qui ont étudié dans le système anglais auront 11 heures de cours de français ; ceux qui ont étudié dans le système français auront 10 h de cours d'anglais et 7 h de français. A la fin de la 3e année, les élèves passeront les examens officiels dans la langue de leur choix.

La justice : des questions subsistent

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, page 5

Le dossier de Mme Patricia Kankera réapparaît à nouveau. Elle avait été emprisonnée pour usage de faux en écriture. Fonctionnaire au parquet de Kigali, elle aurait rayé de la liste 85 noms d'auteurs présumés du génocide, et fait disparaître d'autres dossiers y afférant. Elle vient d'être libérée après 5 mois de détention. Il s'agit d'une libération conditionnelle selon le ministre de la Justice. Pourtant le livre 1er du Code pénal prévoit que les bénéficiaires de libération conditionnelle doivent avoir passé au moins 6 mois en prison. D'après l'infraction commise, Mme Kankera est passible d'une peine allant de 5 à 10 ans d'emprisonnement. Pour quelle raison le procureur n'a-t-il pas requis cette peine ? Pourquoi Mme Kankera bénéficiait-elle de son salaire en prison ? Autant de questions qui montrent que la justice boîte encore.

Le coût du transport urbain reste provisoirement fixé à 50 frw

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, page 8

Les chauffeurs des taxis-minibus sont descendus dans la rue, le 23 juillet 1995. Ils considèrent que la somme de 50 frw pour le transport en commun en ville est insignifiante. Le prix réel du trajet en minibus serait de 100 frw selon les manifestants qui ont paralysé certaines activités de la capitale. Le préfet de la Ville de Kigali, le major Rose Kabuye, a dû intervenir et discuter avec les taximen. Un compromis intéressant est sorti de la rencontre : le coût de transport urbain à

Kigali reste provisoirement fixé à 50 frw la course, en attendant qu'une solution soit trouvée. Les propriétaires des taxis-minibus considèrent que le prix à payer pour le transport urbain devra nécessairement être revu à la hausse à cause de l'inflation monétaire en cours dans le pays.

Le Rwanda doit s'opposer à l'ethnisme

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1089, 7-13 août 1995, page 9

Deux hôtes de marque sont arrivés au Rwanda ce 23 juillet 1995 : l'épouse du président ougandais, Mme Jeannette Museveni et l'évêque anglican sud-africain et prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu. Arrivée la première à l'aéroport international Grégoire Kayibanda, Mme Jeanne Museveni s'est rendue aussitôt au stade Amahoro de Remera où elle s'est adressée à une foule en prière. Pour l'épouse du chef de l'Etat ougandais, les Rwandais sont les premiers concernés par la recherche d'une solution durable, afin de bâtir ensemble un Rwanda où Hutu et Tutsi vivent la main dans la main. Mgr Desmond Tutu s'est exprimé dans le même sens.

On ne peut pas vivre avec elle ni sans elle

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1089, 7 - 13 août 1995, page 11

Certains considèrent que le mariage est comme une forteresse assiégée : ceux qui sont dehors veulent y entrer ; ceux qui sont à l'intérieur veulent la quitter. Il est difficile de vivre avec une femme ; il n'est pas moins aisé de ne pas en avoir. Au Rwanda, ceux qui ne se décident pas à se marier prétendent que le choix est difficile compte tenu du nombre élevé de belles filles ! Ceux qui se sont mariés envisagent parfois de se séparer, mais quand ils se trouvent loin de leur partenaire, ils s'en trouvent embarrassés et en souffrent.

Un prêtre criminel a été interpellé

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1089, 7 - 13 août 1995, page 12

L'abbé Wenceslas Munyeshyaka a été interpellé et placé sous les verrous, le vendredi 28 juillet 1995. Exilé au sud de la France depuis septembre 1994, il bénéficie d'un visa de longue durée. Il descendait d'un train à la gare de Montélimar quand il a été interpellé par les gendarmes du groupement de l'Ardèche. Il est accusé par la revue *Golias* d'avoir participé au génocide de 1994.

Zaire : le dernier réfugié rentrera après 35 ans

Imvaho Nshya n° 1089, 7 - 13 août 1995, page 12

Selon le responsable du HCR à Goma, M. Joël Boutroue, près de 300.000 anciens réfugiés rwandais sont retournés au pays. Il a également déclaré que 400 nouveaux réfugiés rentraient chaque jour au Rwanda, indiquant qu'à ce rythme le dernier réfugié rentrerait au Rwanda après 35 ans. Selon lui, il y a trois raisons majeures qui empêchent les réfugiés de rentrer : les massacres de Kibeho, la pression de l'ex-armée sur les réfugiés, et le fait que les réfugiés qui rentrent trouvent que leurs propriétés sont occupées par d'autres. D'autres sources

soulignent le manque de volonté réelle de la part des autorités rwandaises de résoudre la question des réfugiés. Autre événement : en commune de Ntega (Province de Kirundo) au Burundi, un criminel qui posait une mine dans un camp de réfugiés rwandais, le 1er août 1995, a été tué par l'engin qu'il manipulait. L'explosion a fait 7 autres victimes.

Not yet Uhuru,

Régis Nyirimbibi, Imvaho Nshya n° 1089, 7 - 13 août 1995, page 13

« *Not yet uhuru* » ("non encore indépendant") est le titre d'un livre écrit par le kenyan Odinga Oginga. L'auteur de l'article considère que les Rwandais ont réclamé l'indépendance mais ils ne l'ont pas gérée ni assumée ! Comment parler d'indépendance quand des conseillers de secteurs assistent impuissants à l'assassinat de leurs ouailles par l'armée ? Peut-on parler d'indépendance pour les sans abris ? L'indépendance ne sera pas effective tant que le clientélisme durera, tant que certains jurent de revenir au pays les armes à la main et que les autres comparent l'indépendance au nombre de bouteilles qu'ils consomment, scandant des chants de victoire.

Il y a eu beaucoup de victimes à l'Université de Mudende

Jean Ruzindana, Imvaho Nshya n° 1089, 7 - 13 août 1995, page 13

Le 7 avril 1995, près de 2.000 à 3.000 Bagogwe ont trouvé refuge dans les bâtiments de l'Université Adventiste de l'Afrique Centrale (UAAC), à Mudende, en commune Mutura. Ils s'y étaient déjà rendu en 1992 pendant des massacres similaires. Cette fois-ci, il n'y aura que trois rescapés seulement. Point de rescapés non plus parmi ceux qui se sont réfugiés à l'usine de Nkamira où un militaire les avait invités en disant qu'il allait assurer leur protection.

KANGURA n° 73, Août 1995

Editorial : et si demain le FPR était attaqué ?

Hassan Ngeze, Kangura n° 73, Août 1995, pages 2 et 3

Tout le monde se demande se qui se passerait si le FPR était attaqué. Quand le FPR a attaqué en 1990, des "complices" ont été emprisonnés. A la mort du président Habyarimana, un mouvement de Hutu a attaqué et tué des Tutsi et des "complices" du FPR. Certains disent que le FPR a pu prendre le pouvoir parce que les militaires hutu étaient occupés à traquer les Tutsi et à piller leurs maisons au lieu d'être au front, et à cause de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Si le FPR était attaqué, on dit que les Hutu qui vivent avec eux seraient éliminés, tous les biens qui restent seraient pillés ; les jeunes s'exileraient en premier pour assurer le maintien de la race tutsi.

Qu'en est-il des divinations de Magayane ?

Kangura n° 73, Août 1995, pages 3 et 4

M. Magayane a dit que M. Kanyarengwe allait secouer le pays. En effet, il a tué des Tutsi dans les années passées ; maintenant il s'attaquerait aux Hutu. MM. Biseruka et Lizinde ne devaient pas mourir dans la prison de Ruhengeri ; ils seraient un jour libérés. C'est ce qui s'est passé. Selon M. Magayane toujours, l'arrivée d'une femme à la tête du gouvernement devait correspondre à la fin du règne de Habyarimana. Ce fut le cas avec le Premier ministre Agathe Uwilingiyimana. La chute du régime Habyarimana devait être suivie par une guerre de 3 jours ! Il y en a eu une de trois mois. Le devin rwandais avait prédit que le pays serait dirigé par des gens venus de l'extérieur. La réalité est parlante. N'avait-il pas dit que ceux qui prendraient la fuite vers le Nord risquaient l'extermination ? De fait, le choléra a décimé un bon nombre de réfugiés à Goma. Ce n'est pas fini. Il a dit que le nouveau régime ne tiendrait pas longtemps, qu'une des ethnies serait exterminée, que la paix reviendrait au Rwanda après la chute du régime qui aura succédé à celui de Habyarimana. On attend toujours !

Quelques données intéressantes le Tribunal international Joseph Matata, Kangura n° 73, Août 1995, pages 4 à 10

D'après les enquêtes effectuées au Rwanda depuis juillet 1994 par M. Joseph Matata, du Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme (CLADHO), il y a lieu de signaler des cas de disparitions, d'exécutions sommaires et arbitraires, de disparitions suite aux problèmes liés aux violations du droit à la propriété, des séquestrations de civils dans les camps militaires de l'Armée Patriotique Rwandaise, des arrestations et détentions arbitraires. M. Joseph Matata disposerait de rapports de témoignages attestant la persécution des Hutu, et signale l'ingérence de l'armée dans le système judiciaire et administratif rwandais. Enfin, l'enquêteur déplore le comportement des « animateurs » du FPR, communément appelés « Abakada » (ou cadres) au moment où les activités politiques sont suspendues pour les autres formations, surtout à cause de leurs prestations préjudiciables à la sécurité de la population. (*Une liste de 424 personnes accusées par le FPR devant le Tribunal international est publiée aux pages 10 à 14*).

Le Secrétaire Général de l'ONU est un hutu, voire un milicien, selon le FPR

Hassan Ngeze, Kangura n° 73, Août 1995, pages 14 et 15

Lors de sa dernière visite au Rwanda, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Boutros Boutros Ghali, a eu le courage de dire la vérité aux dirigeants rwandais : « aidez-moi à vous aider » a-t-il déclaré avant de leur demander de cesser de pratiquer une politique d'exclusion : la solution du problème des réfugiés les concerne en premier lieu. Le discours de M. Boutros Ghali n'a pas plu. Il était attendu devant le salon d'honneur de l'aéroport de Kanombe par des manifestants tenant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Boutros-Ghali assassin » !

Demandes des réfugiés au RDR Justin Mugenzi, Kangura n° 73, Août 1995, page 15

Depuis la création du Rassemblement pour le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda (RDR), les réfugiés ne connaissent toujours pas son programme politique. S'il s'agit de rentrer au Rwanda, chacun est libre de le faire. « *Mais si nous devons nous mobiliser à cet effet, nous devrions du moins connaître ce qui nous attend une fois au pays* ». Le RDR devrait organiser un congrès et procéder à l'élection libre et démocratique de ses dirigeants. Même les religieux devraient présenter aux réfugiés un programme de retour au Rwanda. Ce que le RDR devrait connaître enfin, c'est qu'il existe d'autres associations politiques avec lesquelles il importe de collaborer.

KINYAMATEKA n° 1427, Août I 1995

Editorial,

André Sibomana, Kinyamateka n°1427, août I 1995, page 1

Le climat malsain qui a régné au sein du gouvernement et les relations tumultueuses avec les pays frontaliers ne devraient pas replonger le pays dans la tragédie. Tout le monde a vu et vécu les événements d'avril 1994. Les nouveaux dirigeants devraient s'atteler à favoriser la justice et à rechercher des solutions à la crise. On parle d'enlèvements, de disparitions, d'assassinats et les auteurs restent inconnus et impunis. Le pays est au bord de la famine et rien n'est fait pour la prévenir : le banditisme, le terrorisme, l'envie de posséder plus s'inscrivent en mode de fonctionnement. Ceux qui hier étaient unis pour ramener la sécurité dans le pays sont aujourd'hui désunis. Pourtant, sans pour autant voir les choses de la même façon, ils devraient se compléter. Il reste désormais à traduire les discours en actes au moment où les habitants sont terrorisés, désespérés et massacrés.

Démissions - révocations au sein du gouvernement

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, pages 1 et 6

Le 28 août 1995, le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, a informé les députés de sa décision de révoquer le Premier ministre et sollicité l'appui de l'Assemblée Nationale. Dans une brève déclaration à la nation, sans donner de raisons valables, il a déclaré que certains membres du gouvernement ne défendaient pas assez les intérêts de la population. La nouvelle était connue avant la rencontre du chef de l'Etat avec les députés, il avait déjà rencontré certains responsables des partis politiques pour leur faire part de son intention de démettre M. Twagiramungu. Ce dernier l'ayant su, il a tout simplement devancé la décision et démissionné. Ce qui veut dire que le Président a révoqué un démissionnaire. Le lendemain, le ministre de l'Intérieur et du Développement communal, M. Seth Sendashonga, a aussi démissionné ; les ministres de la Justice, M. Alphonse Marie Nkubito, de l'Information, M. J.B. Nkuriyongoma et des Transports et Communication, Mme Immaculée Inyumba ont été révoqués.

Allocution de Mgr Juliusz Janusz, Nonce apostolique, adressée à la conférence des évêques du Rwanda le 9 août 95,

Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 2

Nommé Nonce Apostolique au Rwanda, le 9 mai 1995, par le Saint Père, Mgr Juliusz Janusz est arrivé à Kigali le 5 août 1995. Lors de sa rencontre avec les membres de la conférence épiscopale du Rwanda, le 9 août, il a interpellé les évêques rwandais leur demandant de lutter pour le respect des droits de l'homme et de favoriser la réconciliation nationale. Les évêques rwandais devraient se soucier d'une façon particulière de leurs collègues dans l'épiscopat et de leurs confrères dans le sacerdoce exilés. Il a souligné que les réfugiés devraient constituer une préoccupation première car, selon lui, l'avenir stable du Rwanda en dépend. Il a par ailleurs rappelé avec chagrin l'assassinat atroce des évêques et des prêtres à Kabgayi, avant d'ajouter que leur sang, comme tout sang de martyrs de l'Eglise, est une semence de la chrétienté. Dans une homélie prononcée à la Cathédrale Saint Michel, à Kigali, le 27 août 1995, le nonce apostolique a déclaré que celui qui ne connaît pas le Rwanda et qui ne pense qu'au génocide risque de croire que ce pays ne se relèvera pas. Il a également invité tous les chrétiens à suivre le chemin de la réconciliation, de la justice, du pardon et de l'amour, à rechercher le bien au lieu de la vengeance et à s'accepter mutuellement, au lieu d'attribuer le mal aux autres quand on n'est peut-être pas innocent !

La rentrée scolaire au secondaire se poursuit

Rose Mukantwali, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 3

Il y avait 112 établissements d'enseignement secondaire avant la guerre. Aujourd'hui seules 80 écoles peuvent accueillir des élèves. Près de 43.000 enfants y sont inscrits et ont plus de 2.000 enseignants dont 800 nouveaux. La rentrée scolaire au secondaire se poursuit non sans problèmes. Dans une interview accordée à Mme Rose Mukantwali, le ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, M. Pierre Céléstin Rwigema, reconnaît que des tensions entre les élèves sont nées et subsistent encore dans certains établissements, comme au Lycée Notre Dame de Citeaux à Kigali. Cet établissement connaît également un problème de logements pour les professeurs. En effet, presque toutes les maisons ont été réquisitionnées par les nouveaux arrivés. Ce n'est pas tout. Certaines écoles, surtout celles qui ont choisi l'anglais comme langue d'enseignement, n'ont pas assez de professeurs. Les écoles privées sont-elles plus performantes que les écoles publiques ? Le Ministre Rwigema considère que seul le concours national le déterminera.

Le RDR condamne la levée d'embargo contre le Rwanda, l'expulsion des réfugiés rwandais du Zaïre et l'indifférence de l'ONU, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 4

C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse rendu public à l'issue de la manifestation organisée, à Bruxelles, le 25 août 1995, par le RDR (Rassemblement pour le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda). Une année après les misères indescriptibles dans lesquelles vivent les réfugiés rwandais dans les camps, ils sont aujourd'hui forcés de rentrer chez eux, écrit le RDR, qui s'indigne également contre la décision du Conseil de Sécurité de lever l'embargo contre le Rwanda ainsi que contre l'indifférence de l'ONU et des bailleurs de fonds du Rwanda dans la question des réfugiés rwandais. L'indignation est grande d'autant plus que la décision du Conseil de Sécurité survient après les massacres de Kibeho

par l'armée du FPR, et au moment où près de 56.000 personnes croupissent dans les geôles du Rwanda. Le RDR exige que des conditions de sécurité soient mises en place pour un retour digne des réfugiés et condamne les incursions de l'armée rwandaise dans les camps du Zaïre. Le RDR demande également à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation de l'Unité Africaine, à l'Union Européenne et à tous les pays donateurs et organismes internationaux, de poursuivre leurs actions en faveur des réfugiés et de faire pression sur le gouvernement de Kigali pour initier des négociations politiques en vue du retour des réfugiés.

"Nous voulons étudier, donnez-nous des enseignants"

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 5

Les élèves du Lycée Notre Dame de Citeaux ont manifesté, le 16 août, dans les rues de la capitale rwandaise. Ils demandent au ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire de résoudre la crise qui résulte du manque d'enseignants. La direction de l'école reconnaît que ce problème existe ; il résulterait du fait que la langue d'enseignement dans cette école est l'anglais et qu'il est difficile de trouver des professeurs dans le pays. Mais le problème se trouve ailleurs, selon les propos de soeur Regina, préfet des études, les professeurs ne manquent pas, ils ne veulent pas enseigner car ils sont mal payés et ne sont pas logés puisque les logements sont occupés par ceux qui ont gagné la guerre. Le métier d'enseignant n'est plus considéré comme auparavant.

Assassinat de M. Callixte Kamanzi

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 5

Le cadavre de M. Callixte Kamanzi a été découvert, le 30 août 1995, dans un boisement situé près du Collège Saint André à Kigali. Ancien directeur général au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, M. Callixte Kamanzi était chef comptable à l'Office des Cultures Industrielles du Rwanda, section thé (OCIR-Thé) à Kigali. Il a été enlevé par deux hommes en uniformes, le 28 août 1995, alors qu'il sortait du Collège Saint André en compagnie de son épouse, Mme Judith Vuganeza. Le directeur du collège, l'Abbé Chrysostome Uwimana, a alerté en vain la brigade de la gendarmerie à Nyamirambo. Pourquoi a-t-il été enlevé, puis ignominieusement abattu par deux coups de balles à la tête et au coeur ? Des soupçons pèsent sur le capitaine Okwili Peter qui occupait sa maison et qui n'avait pas voulu la libérer comme convenu, de commun accord, le 31 juillet 1995 ; entre-temps, M. Kamanzi avait saisi les autorités compétentes.

De la "démission - révocation" de M. Twagiramungu

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 6

La démission - révocation de M. Twagiramungu, le 28 août 1995, est surprenante, mais pas étonnante. Pour les observateurs avisés, la nouvelle aurait dû tomber depuis longtemps. On se rappelle le climat tendu entre le Général-Major Paul Kagame et M. Twagiramungu résultant de la déclaration de ce dernier à propos de l'insécurité dans le pays. Le fait que le Premier ministre n'a dirigé que deux conseils de ministres est aussi révélateur. La mésentente a atteint son paroxysme, le 25 août 95, lorsque les ministres en conseil ont échangé des mots durs, préjudiciables à la cohésion du gouvernement. Le débat démocratique fut

prohibé, comme si on recherchait des gens qui pensent à sens unique dans un gouvernement qu'on présente à l'extérieur comme un gouvernement d'union nationale. Rappelons que les députés ont voté à main levée la révocation de M. Twagiramungu. C'est une bonne façon de contraindre les opposants à faire ce que l'on veut !

La commune Gishoma menacée par des malfaiteurs
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 7

La sécurité n'est toujours pas revenue dans la commune de Gishoma, frontalière avec le Zaïre, au Sud-Ouest du Rwanda. Elle totalise 1.527 rescapés et 1.994 orphelins. Aujourd'hui, sur les 5.171 maisons qui étaient en place avant la guerre, seules 2.257 sont debout. La commune ne s'est toujours pas remise de la catastrophe de l'an dernier et est sans cesse secouée par l'infiltration de miliciens en provenance du Zaïre. Dernièrement, le bourgmestre aurait été assassiné par les mêmes malfaiteurs, selon les déclarations du préfet de Cyangugu, M. Théobald Rutihunza, lors d'une réunion avec la population le 7 août 1995.

Un problème de terres dans les communes Gashora et Ngenda
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 7

Les communes de Gashora et Ngenda sont aujourd'hui habitées par des réfugiés venus du Burundi et de l'Uganda. Près de 18.000 habitants de Gashora et Ngenda ont abandonné leurs terres : ils sont morts ou exilés. Le problème qui se pose aujourd'hui est que les nouveaux réfugiés qui rentrent n'ont plus droit à leurs terres d'après une décision des autorités communales. En commune Ngenda, la situation se présente autrement : ce sont les militaires qui se sont appropriés les terres et il est illusoire de les réclamer. On note que les réfugiés retournés sur leurs collines après la fermeture du camp de Kibeho n'ont pas eu la vie facile : les hommes ont été mis en prison. Au cachot communal, 160 prisonniers se partagent une pièce non couverte prévue jadis pour 60 personnes.

M. Filip Reyntjens : "L'an 1 du nouveau Rwanda"
Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 8

M. Filip Reyntjens est professeur aux Universités d'Anvers, de Bruxelles et de Leuven. Il connaît le Rwanda et écrit souvent sur ce pays. Après la mise en place du gouvernement (du FPR), il a publié un document intitulé : « *Rwanda : Sujets d'inquiétude* ». Il a été décrié. Il vient de publier un nouvel article : « *L'an 1 du nouveau Rwanda* » où il montre que ses inquiétudes étaient malheureusement fondées. Il parle de l'omniprésence du FPR, de la dictature qui s'installe, de la violation flagrante des droits de l'homme, des détournements des fonds publics par le FPR, qui servent à l'achat d'armes ou disparaissent dans les poches des hauts responsables. M. Reyntjens dénonce l'ethnisation du Rwanda et de son administration et l'ingérence de l'armée dans le système judiciaire. Il s'inquiète toujours de l'avenir du Rwanda qui risque de connaître une nouvelle tragédie, si la communauté internationale n'intervient pas à temps dans les conflits dans l'Afrique des Grands Lacs.

Ils ont été forcés à partir en exil ; ils sont maintenant forcés à revenir

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 9

Depuis le 19 août 1995, des réfugiés rwandais du camp de Mugunga (Goma) ont été refoulés et forcés de rentrer au Rwanda. Ils avaient d'abord été violentés et pillés par les militaires zaïrois qui, pour les forcer à partir, ont enflammé leurs huttes de fortune (les "blindés"). Désespérés, ils montaient dans les camions de la MINUAR qui les attendaient de l'autre côté de la frontière pour les conduire au Centre de transit de Nkamira. Jusque là, le rapatriement s'est bien passé. Ce qu'on ignore à présent, c'est le sort réservé à ces réfugiés sur leurs collines. Peut-on espérer qu'ils n'iront pas droit en prison où ils risquent la mort, comme ce fut le cas des réfugiés de Kibeho, asphyxiés au cachot communal de Rusatira ? On apprend aussi qu'à Genève, le Premier ministre zaïrois a donné au Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés un ultimatum de 3 mois pour organiser le retour de tous les réfugiés rwandais du Zaïre. L'ultimatum expire le 31 décembre 1995.

Les problèmes différents de commune en commune dans le Bumbogo

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 10

Les journalistes de la presse publique et privée ont visité, les 17 et 18 août 1995, les communes Rushashi, Tare, Shyorongi, Kanzenze, Gashora et Ngenda, de la préfecture de Kigali-rural. La commune Rushashi compte actuellement 36.443 habitants sur les 38.270 d'avant la guerre. Le reste est constitué par les *Interahamwe* qui sont aujourd'hui réfugiés à l'étranger. Le bourgmestre, M. Munyandamutsa, se dit satisfait du fait que les réfugiés sont rentrés en masse et qu'aujourd'hui près de 100 personnes présumées responsables du génocide ont été appréhendées. A la prison communale, 32 prisonniers attendent d'être jugés. En commune Shyorongi, la population est terrorisée : les habitants se cachent pendant la journée. Les autres ne veulent pas cultiver les champs qui ne sont pas les leurs. La commune Shyorongi est aujourd'hui habitée par 23.000 personnes pour 43.000 avant la guerre. Les 20.000 autres sont soit morts, soit réfugiés à l'étranger.

Conférence de l'AMECEA à Mangochi : Mgr Wenceslas Kalibushi représente les Evêques rwandais.

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1427, août I 1995, page 11

Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture des travaux de la conférence de l'AMECEA qui s'est tenue à Mangochi, au Malawi, Mgr Wenceslas Kalibushi, évêque de Nyundo, a d'abord remercié ses frères dans l'épiscopat réunis au sein de l'AMECEA pour le soutien combien inestimable et louable dont l'Eglise du Rwanda a été l'objet pendant les moments difficiles. En effet, une délégation conduite par Mgr Medardo Mazombwe avait séjourné au Rwanda au mois de novembre 1994. Mgr Kalibushi a informé les participants à la conférence de l'AMECEA que l'Eglise du Rwanda commençait, bien que difficilement, à se remettre à l'oeuvre de l'évangélisation après la tragédie au cours de laquelle elle a payé un lourd tribut. Beaucoup de consacrés ont été tués (plus de 200) ; d'autres sont en prisons (3 à Butare, 2 à Gitarama, 1 à Kibungo) ; d'autres sont exilés. Il a

également indiqué que l'Eglise est accusée par la presse locale et étrangère de complicité de génocide, mais l'évêque rwandais a rappelé que l'Eglise n'a prêché que l'évangile de la paix et de l'amour. Mgr Kalibushi a dit un mot à propos des réfugiés qui constituent un problème important. Selon lui, les réfugiés hésitent de rentrer à cause de l'insécurité qui prévaut dans le pays ; l'appareil judiciaire ne fonctionne pas ; les violations des droits de l'homme subsistent encore ; de nombreux prisonniers croupissent en prison ; la vengeance, les dénonciations arbitraires, le terrorisme, les disparitions, l'emprisonnement ou la mort règnent encore sur les collines. Cette situation qui prévaut au Rwanda, l'Eglise doit l'affronter avec courage et détermination et enseigner la pénitence et la réconciliation. L'appui fraternel de l'AMECEA est souhaité.

Nous avons rencontré les riverains de Cyangugu

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1427, août I 1995, page 12

Les journalistes de la presse publique et privée ont visité la préfecture de Cyangugu du 6 au 8 août 1995. A Bugarama, ils ont appris que les réfugiés qui rentrent du Zaïre passent d'abord en prison où ils sont battus à la chicote. Les femmes reçoivent 50 coups et les hommes le double (100). Autre constat : la réduction de la production du riz. La raison serait que la frontière avec le Zaïre est fermée : les ouvriers zaïrois qui travaillaient dans les champs ne peuvent plus traverser. Les journalistes ont également été informés par un agent du ministère de la Réhabilitation et de la Réinsertion sociale que 600 réfugiés étaient rentrés pendant les mois de juin et juillet 1995. Les reporters rwandais déguisés cette-fois en réfugiés venus du Zaïre ont appris d'après les propos d'un agent de la cimenterie de Mashyuza, que les réfugiés rwandais qui rentrent officiellement sont souvent tués. La population riveraine est unanime : la sécurité dans la région est précaire.

Paroisse de Kivumu : construction de maisons pour les rescapés

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1427, août I 1995, page 12

Vers la fin de l'année 1994, le diocèse de Kabgayi a initié un projet de construction de maisons pour les rescapés du génocide. L'idée était de contribuer à l'apaisement des rancoeurs, en amenant les victimes rescapées et les "bourreaux" (ceux qui ont détruit ces maisons pendant la guerre) à travailler ensemble. Les "destructeurs" d'hier allaient être les « bâtisseurs » d'aujourd'hui. Ainsi, le 21 juin 1995, deux cents maisons ont été inaugurées à Kivumu en commune Nyamabuye. Le ministre de la Famille et de la Promotion féminine, Mme Aloysie Inyumba, ainsi que le ministre de la Réhabilitation et de la Réinsertion sociale, M. Jacques Bihozagara, étaient présents. Il s'agit de maisons en briques, de 9 m sur 6 m, dont le coût global par maison s'élève à 300.000 Frw.

LE PARTISAN n° 30, août 1995

Editorial : le banquet est prêt et on accourt !

Amiel Nkuliza, Le Partisan n° 30, août 1995, page 3

Le 4 juillet 1994, les combattants du FPR marchaient sur la ville de Kigali. Un gouvernement fut aussitôt mis en place. Les anciens dignitaires du régime ont fui le pays. Au Zaïre, en Tanzanie et ailleurs, les réfugiés se regroupent au sein d'associations politiques comme le RDR (Rassemblement pour le Retour et la Démocratie au Rwanda) et « Rwanda pour tous ». Ils sont convaincus qu'ils rentreront un jour, mais pas n'importe comment, selon les déclarations de l'ancien ambassadeur du Rwanda au Burundi, M. Sylvestre Uwibajije. Ces réfugiés ont tout laissé, le FPR et ses ouailles ont tout pris. Ce qui compose le banquet d'aujourd'hui a été préparé par ceux qui sont parqués dans les camps. Ils devraient pourtant venir pour partager le gâteau national.

Reportage de M. Bernardin Ndashimye de Radio Amahoro

Amiel Nkuliza, Le Partisan n° 30, août 1995, pages 4 à 10

Le Partisan écrit en intégralité le reportage de M. Bernardin Ndashimye sur la vie des réfugiés au Kenya, en Tanzanie et au Zaïre, diffusé par *Radio Amahoro* au mois de juillet. M. Ndashimye a rencontré des réfugiés rwandais au Kenya, à Nairobi. Le Kenya est devenu la plaque tournante des Rwandais qui quittent les camps ou les villes du Zaïre ou de la Tanzanie pour se rendre dans les autres pays comme les îles Comores, l'île Maurice ou Madagascar. Tous ces réfugiés espèrent y trouver logement et travail. Certains sont déjà bien installés et ont trouvé du travail ; d'autres se demandent ce que l'avenir leur réserve. Le H.C.R. n'aide que les réfugiés qui acceptent d'aller dans les camps de Kakuma près de la frontière soudanaise. M. Ndashimye conseille aux réfugiés des autres pays de ne pas s'illusionner en pensant que la vie à Nairobi est facile. Il s'est aussi rendu dans les camps du Zaïre, à Bukavu et Uvira. La vie y est très dure, surtout à cause de la corruption, de la malhonnêteté et de la cruauté des militaires zaïrois. Les réfugiés s'organisent comme ils peuvent en faisant du commerce ou travaillent pour des Zaïrois. Il y a discuté avec des réfugiés. Tous rêvent de rentrer un jour dans leur pays. L'insécurité au Rwanda est la raison majeure avancée par les réfugiés qui préfèrent la vie dure de l'exil à une mort possible au Rwanda. Certains privilégient les négociations politiques.

M. Gashikazi : "Seule la monarchie peut redresser la situation"

Jean Gashikazi Fils, Le Partisan n° 30, août 1995, pages 11 à 13

M. Jean Gashikazi préfère la royauté car, selon lui, elle incarne un pouvoir venu d'en haut. Il déteste les républiques car elles émanent des hommes : « *Ils n'ont pas fait grand chose pour leur pays, les présidents Kayibanda et Habyarimana* ». C'est un monarchiste convaincu, héraut de la vigilance anti-république. Il plaide pour le retour de la monarchie, seul capable, selon lui, de redresser la situation du Rwanda. « *Le roi règne mais ne gouverne pas. Il est au-dessus de tous les partis politiques. Il est la clé de la restauration de l'unité nationale, la seule source légitime* ». Il invite les Rwandais à choisir une fois pour toutes entre la république et la monarchie.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 58, Août I 1995

Editorial,

Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, page 3

Le travail favorise l'homme ! Pourtant, les collines de la campagne rwandaise sont laissées à l'abandon comme si elles étaient inhabitées. Certaines personnes refusent de cultiver sous prétexte que les parcelles qu'elles occupent ne leur appartiennent pas. Le PAM a aussi des problèmes pour trouver l'aide alimentaire suffisante. Les Rwandais devraient fournir un effort pour arriver à subvenir à leurs besoins, sinon la famine sera incontournable. Le gouvernement devrait également encourager la reconstruction nationale à commencer par le secteur agricole.

Le Président (FPR) et le Premier ministre (MDR) : deux frères ennemis !

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 4 à 6

Le Rwanda est un Etat avec un gouvernement d'union nationale. Le Président et le Premier ministre sont à l'essai, dirait-on. Ils seront mieux jugés après la transition lors des élections présidentielles. D'après les analyses, le FPR et le MDR sont les grands partis et les candidats aux élections présidentielles seront forcément M. Bizimungu pour le FPR et M. Twagiramungu pour le MDR. Si le FPR a eu confiance en M. Bizimungu depuis les négociations d'Arusha, c'est qu'il leur a montré ses qualités et sa capacité de veiller à l'application du programme gouvernemental. M. Twagiramungu a été élu par les membres du parti MDR comme président avant l'avènement du concept « Power ». S'il a été soutenu pour être nommé Premier ministre de transition, c'est qu'on trouvait en lui les qualités et la capacité de mener à terme le programme gouvernemental. Le Premier ministre doit redoubler d'efforts pour mener à bien le programme de son gouvernement. D'après la Constitution, le conseil du gouvernement est dirigé par le président de la République et en son absence par le vice-président ; si les deux sont absents, le conseil est dirigé par le Premier ministre. Mais alors comment juger les performances et la compétence du Premier ministre s'il dirige rarement ou presque jamais le conseil du gouvernement ?

La famine nous menace

Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 7 et 8

Dans l'histoire du Rwanda, certaines périodes de famine restent célèbres : Ruzagayura et notamment Rumanura. Le pays va connaître bientôt une autre période de famine due à la paresse des Rwandais. Dans la région de Kibungo, la bananeraie est abandonnée, la banane est devenue très chère. La pomme de terre devient très rare à Ruhengeri. La raison la plus avancée est que les habitants n'étant pas propriétaires des parcelles qu'ils habitaient, ils ne veulent pas les exploiter. Le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, les autorités préfectorales et

communales devront faire une campagne de sensibilisation, d'encouragement, de stimulation et expliquer à la population l'urgence et la nécessité de l'agriculture. Les proportions n'ont pas changé : les 90% de la population sont agriculteurs.

Certaines autorités ont besoin de conseillers

Mugabo - Nkerabigwi, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 8 et 9

En cette période où le Rwanda est confronté aux problèmes de réconciliation, du retour des réfugiés, de la reconstruction du pays, du jugement des auteurs du génocide..., il importe que les autorités fassent honnêtement leur travail. Il devrait y avoir un « *conseil des sages* » dans chaque préfecture et dans chaque commune. Les membres seraient chargés de la sécurité, des procès, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage et du commerce. On peut également imaginer et instituer une « *commission permanente* » qui contrôle les intérêts de l'Etat au sein des établissements publics et privés.

Qu'est ce qui favorise la criminalité ?

Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 9 et 10

A la radio, la plupart des personnes décédées et citées dans les communiqués nécrologiques sont victimes de criminels non identifiés. La justice au Rwanda ne fait pas son travail. Les auteurs du génocide n'ont pas encore été jugés. Les victimes se vengent et les criminels font disparaître les témoins gênants. Certains sont victimes des maisons, des voitures ou des parcelles qu'ils possèdent. La réconciliation ne sera pas possible tant que la justice ne sera pas rendue...

Le Rwanda doit jouer un grand rôle dans le jugement des auteurs du génocide

J.B. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 10 et 11

Les Etats Unis d'Amérique préparent un projet de loi qui empêchera les auteurs du génocide au Rwanda et dans l'Ex-Yougoslavie d'entrer sur le territoire américain. Certains pays comme la Belgique, le Canada et la France ont commencé à arrêter des Rwandais présumés auteurs du génocide. Le Zaïre et la Tanzanie devraient en faire autant. Le Rwanda devrait hâter les enquêtes et disponibiliser la liste de ces criminels. « *Le tribunal pénal international* » créé par l'ONU et qui s'établira à Arusha devrait commencer ses travaux tout en espérant que sa vitesse de travail ne sera pas comme celui de l'Ex-Yougoslavie. Ce tribunal devrait être permanent, car les criminels du Cambodge, de l'Irak, du Burundi, de l'Ethiopie et du Haïti méritent aussi d'être jugés.

La compétition va-t-elle nous donner de vrais dirigeants ?

Mugabo - Nkerabigwi, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 11 et 12

Le gouvernement d'union nationale est en place depuis un an. Les préfets et les autres autorités ont été nommés. Les directeurs des établissements publics, des ministères le seront bientôt. C'est une bonne chose qu'il va y avoir un test de sélection. L'expérience professionnelle sera un atout. Un accent particulier devrait être mis sur les bonne conduite, vie et moeurs des candidats. En effet, une personne peut avoir dirigé un établissement public qui a été mal géré. Si elle réussit l'examen, peut-elle être retenue seulement sur la base de son expérience? L'examineur devra faire preuve d'une attention particulière et d'un jugement profond.

La SONARWA fête son 20^{ème} anniversaire

J.B. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 12 à 14

Comme l'a rappelé M^{me} Gasana Murera Hope, directrice générale de la SONARWA, le 1er août 1995, lors des cérémonies du 20^{ème} anniversaire, la SONARWA a vu le jour le 1er août 1975. Les membres fondateurs sont l'Etat rwandais, la Caisse Sociale du Rwanda, la société Rwandex, la Magerwa, l'OCIR-Thé et Minet (Société anglaise). Ils ont commencé avec un capital de 50 millions qui est passé à 500 millions en 1983. Le personnel était alors de 20 personnes dont 2 experts étrangers. La SONARWA a atteint ses objectifs. Elle a ouvert des succursales dans les préfectures de Butare, Gisenyi, Cyangugu, Ruhengeri, Kibuye et Gitarama. Son personnel est passé à 300 personnes. Cette société a connu des problèmes durant la guerre ; elle essaie actuellement de remonter la pente. Seule la succursale de Butare a ouvert ses portes et prochainement, le 2 août 1995, celle de Ruhengeri le fera. La SONARWA a connu et connaît toujours un problème de détournement de fonds par surestimation de la prime d'assurance en cas d'accident, surtout parce que les juges sont de connivence avec les voleurs. Le président de la République, dans son discours, a annoncé que l'Etat envisage de vendre ses actions aux privés pour éviter justement ces vols et améliorer la gestion de la SONARWA.

Nous vous souhaitons une agréable conférence !

J. B. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 15 et 16

Le 1er septembre 1995 aura lieu le 4^e Congrès International de la Femme à Pékin. La Chine ne respectant pas les droits de l'homme, les bébés de sexe féminin étant tués à la naissance, certains pays, comme les Etats Unis d'Amérique, envisagent de boycotter la conférence. Espérons qu'à l'issue de ce celle-ci, les femmes auront parlé pour leurs homologues chinoises et qu'elles auront le courage de revendiquer fermement les mêmes chances que les hommes. C'est incompréhensible de constater que malgré le nombre élevé de femmes, elles ne soient pas arrivées à avoir les mêmes droits que les hommes. Au Rwanda, elles n'osent pas réclamer ce qui leur revient de droit. Les femmes doivent être solidaires et ne pas se laisser faire !

Nouvelles des secteurs

Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, page 16

A Kigali, un nouveau conseiller a été nommé dans le secteur de Remera. Mais les vols à main armée s'accroissent. Le 2 juillet 1995, l'orphelinat de Rukira a été attaqué pour la deuxième fois. Cette fois-ci, ils ne sont pas arrivés à leur fin, mais on pense qu'ils reviendront. En secteur de Gitega, les « *Nyumbakumi* » et les militaires délogent les habitants de leurs maisons pour y placer leurs familles. Dans le secteur Kimisagara, le 3^e conseiller à être nommé n'arrive pas à expliquer où est passé l'argent des cotisations des habitants de ce secteur, argent qui devait servir à créer une caisse d'entraide populaire.

Les armes cachées sont-elles encore nombreuses ?

J. B. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 58, Août I 1995, pages 16 et 17

Les armes encore détenues par les civils sont nombreuses et les vols à main armée s'accroissent. Leur récupération sera difficile. Dans les camps de réfugiés de Gisenyi et de Kibeho, on a déterré des armes, ainsi qu'à Kigali, dans le secteur Cyahafi. Cela fait peur, surtout quand on pense à l'actuelle infiltration des « *Interahamwe* ». L'Etat devrait faire appel à l'aide des experts étrangers pour localiser ces armes quand ils viendront déminer les zones qui ont été le théâtre de combats.

LIBERATION n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995

(Textes en français)

Le 4 Juillet : Journée commémorative de la prise de Kigali

Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 2

Le Stade Amahoro de Remera devait ouvrir les portes, dès 6 heures du matin, ce 4 juillet 95, pour accueillir la foule venue des 4 coins du pays pour les cérémonies de commémoration de la prise de Kigali par le FPR, le 4 juillet 1994. Ils étaient très nombreux. Les chiffres varient entre 40 et 50.000 spectateurs. Passage de troupes en revue par le président de la République, chants de victoire « *Intsinzi* » et ovation générale en ce moment où le peuple semblait être en symbiose avec son armée ; puis ce fut le temps des représentations de tout genre, des danses folkloriques et des discours. Pour le président de la République, « *les libérateurs n'ont pas demandé à être remercié, mais notre conscience nous dicte une reconnaissance pour aujourd'hui* ».

Cent mille miliciens contre Kigali ?

Jean-Paul Cadet, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 3

Les démentis officiels français au sujet de la livraison d'armes à l'armée du régime déchu du Rwanda n'ont pas convaincu de nombreux diplomates occidentaux, et particulièrement la Maison Blanche. Des sources sérieuses nous permettent de confirmer et de préciser les accusations lancées par l'organisation américaine *Human Rights Watch*. Des cargaisons d'armes lourdes et légères, d'origine principalement françaises, ont continué à être expédiées aux FAR jusqu'en avril 1995, jusqu'à la veille de l'accession au pouvoir de M. Jacques Chirac, le 7 Mai. Voici les éléments que révèle et explicite un rapport de la CIA, soumis à la Maison Blanche, le vendredi 26 mai. Les Forces Armées (ex-FAR) du régime de Habyarimana ont reçu, entre février et fin avril 1995, du matériel de guerre d'une valeur approximative de 2,75 millions de dollars. Ces armes qui transitaient par les ports et aéroports zaïrois (notamment Goma), ont été remises aux officiers supérieurs de l'ex-FAR pour être envoyées dans de nombreux camps (on cite le nombre de 16) occupés par les auteurs du génocide des Tutsi et des Hutu modérés en avril 1994. C'est une armée de près de cent mille hommes que les dirigeants de l'ex-FAR cherchaient à mobiliser, entraîner et équiper avec l'assistance de conseillers et mercenaires de plusieurs nationalités (française, zaïroise, israélienne, sud-africaine et d'autres pays franco-phones et anglophones) *(Cet article a été publié dans le Nouvel Afrique-Asie, n° 70-71, juillet- août 1995).*

Vers une reprise probable des hostilités

Paul Montégut, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 3

Le compte à rebours a commencé au Rwanda. L'horreur est au programme. Le supplice des rescapés qui végètent dans un pays abandonné par la communauté internationale, étranglé financièrement par la France et menacé à ses frontières par les bouchers du génocide, de plus en plus puissants, de mieux en mieux armés. Pays pillé et dévasté où il n'y a pas d'argent et où la nourriture se fait de plus en plus rare. On explique en général ce qui s'est passé au Rwanda en faisant référence à l'ethnisme. Cette idéologie représente les Hutu et les Tutsi comme voués à une haine réciproque et traditionnelle. Un rapide aperçu historique permet de montrer que cette vision est fautive. Les traditions pré-coloniales au Rwanda et au Burundi ignorent la haine ethnique. La France continue à aider les responsables de l'ancien régime, reconvertis pour l'occasion dans l'opinion de la « troisième voie ». Une tentative de préparer l'opinion française et internationale à une réactualisation de la reprise des hostilités n'est pas à exclure, comme la récente exploitation médiatique des événements de mars (Bujumbura), avril et mai 1995 (Kibeho) semble l'indiquer. Le génocide ne peut être comparé à aucune autre forme de crime. Il s'agit d'un crime d'Etat. *(Cet article a été publié dans le Nouvel Afrique-Asie, n° 70-71, juillet- août 1995)*

Education : le problème du moment

Antoine Kapiteni, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, pages 4 à 6

L'école primaire a ouvert ses portes. L'Université, après une longue hésitation, est déterminée à ouvrir. Le secondaire n'en finit pas d'ouvrir. L'éducation a englouti beaucoup de fonds mais les résultats n'ont pas été proportionnels aux efforts déployés. Entre-temps, la grande faucheuse est passée par là, conduite par le génocide et les massacres, avec une prédilection pour les gens formés. Le démarrage semble difficile et des questions se posent. Elles se posent aussi pour le système éducatif. Serait-il vraiment adapté aux réalités socio-économiques actuelles ?

Enseignement : quelle langue pratiquer ?

J. B. Habyarimana, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 4

Parmi les défis que le Rwanda doit affronter se trouve celui de la langue d'enseignement. La tendance actuelle pour les échanges commerciaux et pour le domaine scientifique est d'utiliser la langue anglaise. Même les Français font un effort particulier pour la pratiquer. Pour notre cas, pourquoi devrions-nous nous cramponner à tout prix à la langue française comme langue d'enseignement, langue que nous maîtrisons mal, langue parlée par une petite minorité de gens formés par rapport à l'ensemble de la population ? Le Rwanda en sait maintenant assez sur cette France-là. Nous ne devons rien attendre de ce côté-là. L'appartenance à la grande famille francophone ne pose pas de problème. La langue française ne serait pas bannie de notre enseignement et de notre vie culturelle. Le français serait pratiqué comme deuxième langue dans notre enseignement. Après tout, le Canada, la Belgique et beaucoup d'autres pays pratiquent aussi deux langues ; nous pourrions faire comme eux.

Pourrait-on penser à un « système éducatif » différent ?

Firmin Kanyabugoyi, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 5

Le système éducatif actuel donne une éducation qui n'est pas adaptée aux réalités socio-économiques de notre pays. La preuve en est que les diplômés sont vraiment mal rentabilisés. Il y a donc lieu de penser à un système d'enseignement à finalité professionnelle. L'enseignement serait à plusieurs cycles et chaque cycle correspondrait à une profession. Pour le primaire, les _ du programme consisteraient à indiquer les connaissances sur l'agriculture, sur l'histoire du pays, sur l'environnement et on insisterait beaucoup sur la morale. L'école secondaire aurait comme objectif de former un Rwandais intellectuel. L'enseignement supérieur devrait former un Rwandais compétitif avec l'extérieur. Il devrait donc bénéficier d'un enseignement de haute qualité qui serait sanctionné par un diplôme appréciable sur le plan international. Le problème que pose le système éducatif est certainement plus complexe, mais il mérite que les Rwandais y réfléchissent.

Compétition aux postes de responsabilité de l'administration (et des entreprises de l'Etat),

Clotilde Sekabaraga, Libération n° 9, 3 Août -3 Septembre 1995, page 6.

Dès l'instauration de la compétition pour les postes de responsabilité de l'administration centrale et des entreprises de l'Etat, tout le monde s'en est réjoui. Désormais (comme chacun le disait) tout irait selon l'adage « *L'homme qu'il faut à la place qu'il faut* ». Seulement, dès sa mise en application, cette compétition se heurte à divers problèmes et critiques de tous ordres : mécontentements, demandes de révision, etc. Une nouvelle façon de réaliser cette compétition vient d'être arrêtée, les Rwandais(e)s intéressé(e)s y fondent beaucoup d'espoir mais des questions se posent encore : quel diplôme préférera-t-on pour un poste donné ? Qui examine ? Faut-il tenir compte de l'expérience pour un poste recherché ? De quelle expérience s'agit-il ? Il en est bien d'autres...

Le Rwanda, trente trois ans après l'indépendance

Agnès Kayijire, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 6

Le 1er juillet 1962, notre pays a accédé à l'indépendance après une mystification qu'on a appelée « Révolution sociale de 1959 ». Ce jour-là, l'hymne national fut chanté pour la première fois proclamant haut et fort les idéaux de paix, d'unité et d'indépendance. Quel constat peut-on faire de ces idéaux ? L'attentat perpétré contre l'avion du président Habyarimana, le 6 avril 1994, déclencha le début du génocide le plus cruel de l'histoire de l'humanité. Le bilan de 33 ans d'indépendance est largement négatif : environ 2 millions de morts, 2 millions de réfugiés et des déplacés à l'intérieur du pays. L'institutionnalisation de la politique d'équilibre ethnique dégénéra en équilibre régional. L'objectif de cette politique était la marginalisation de tous les Tutsi et des Hutu du Sud. L'unité n'a existé que dans les discours politiques. L'impunité, la globalisation, le clientélisme et le trafic d'influence sont les grands maux qui ont miné notre société et qui l'amènent au désastre.

La Commission d'enquête confirme le détournement de fonds du trésor et de la comptabilité publique;

Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, pages 7 et 8

Au ministère des Finances, M. Mureme Kubwimana a, le premier, jeté le pavé dans la mare, en dénonçant les magouilles qui se tramaient au niveau des finances. Il en a vu de toutes les couleurs le pauvre ! Après son interview radio-diffusée où il a dénoncé le détournement, on a sorti la grosse artillerie : il a été traité de fou par certains de nos confrères qui ne manquent pas de sérieuses qualifications ! Il a été suspendu de ses fonctions d'Inspecteur Général des Finances par son patron, le ministre des Finances. La Radio a été prise à parti, à tort. La vérité a fini par triompher. La Commission d'enquête qui a été instituée pour débrouiller l'affaire, vient de sortir son rapport, après huit mois de travail : oui, il y a eu détournement au niveau du Ministère. Parmi les méthodes utilisés pour ce détournement, on peut citer notamment le double paiement de factures, le paiement de marchandises non livrées, des fausses déclarations, des surfacturations et des factures inexactes, un détournement sur vente publique et compensations injustifiées par la BRALIRWA, des missions à l'étranger (missions annulées à la dernière minute, missions non accomplies, surévaluation des frais

de mission, frais de mission détournés par ceux qui ont fui le pays en profitant de mission officielle, etc.). Pour un total de 841 millions de Frw.

**Le gouvernement d'union nationale : un an après
Laurent Semukanya, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995,
page 8**

Le 19 juillet 1994, un nouveau gouvernement était installé à Kigali après la victoire de l'armée du FPR. Au cours de ces cérémonies, le chef du gouvernement, M. Faustin Twagiramungu, nommé quoique désigné par l'Accord de paix d'Arusha pour diriger la transition; traça les grandes priorités de son gouvernement. Ce programme comptait huit points à savoir : restaurer la sécurité et la paix, mettre en place les structures administratives sur tout le territoire, réconcilier le peuple rwandais, rapatrier et réinstaller les réfugiés et les déplacés, assurer le bien-être social de la population en portant une attention particulière aux victimes et aux rescapés du génocide et des massacres, relancer l'économie nationale, promouvoir une bonne et fructueuse coopération avec les pays amis et, enfin, promouvoir la démocratie. Personne ne peut croire qu'un an après, aucun jugement n'ait été rendu contre ne fuisse qu'un seul criminel du génocide ! Inconcevable ! On dira sans doute que beaucoup de choses ont été faites dans le domaine de la justice : formation d'Officiers de Police Judi-ciaire (OPJ) et de magistrats, arrestation de suspects pour avoir trempé dans les violations graves des droits de l'homme, etc. Mais, d'après ce que le Rwanda venait de vivre, la première priorité était de faire rapidement jus-tice, de réhabiliter moralement et matériellement les rescapés du génocide et des massacres. Ce n'est pas le cas.

**Le RDR ou le MRND rénové, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre
1995, page 9**

« *Les FAR estiment que le gouvernement (en exil) doit prendre conscience de ses responsabilités devant l'histoire, le peuple rwandais en général et les réfugiés en particulier en soutenant cette heureuse initiative des réfugiés et en s'effaçant pour laisser le RDR (Rassemblement pour le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda) représenter et défendre les intérêts ces derniers. A cet effet, le gouvernement doit remettre au RDR tous les dossiers qu'il gère pour le compte du peuple en exil. Les relations entre les FAR et le gouvernement cessent à partir de ce 29 avril 1995* ». Cette déclaration amène n'importe qui à s'interroger sur la véritable identité du parti RDR. En réalité le RDR est une ingénieuse initiative, fruit d'une minutieuse et longue recherche, qui a été conjointement menée par les forces politiques et militaires de la communauté rwandaise en exil avec leurs sponsors et tuteurs étrangers. Mais de quoi s'agit-il réellement ? Le RDR est un mouvement politico-militaire institué par et pour « l'AKAZU » ou les auteurs du génocide et des massacres du Rwanda. Sa vraie visée serait de protéger les criminels et paradoxalement, réclamer pour eux des postes politiques comme prévu dans les fameux Accords d'Arusha. De plus, pour paraître immaculé, il s'est choisi des civils à la tête alors que son cerveau est pratiquement militaire.

De l'histoire du Rwanda et d'un meilleur avenir pour le peuple rwandais

Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 9

« Réécrire l'histoire, ce sera donc et avant tout, rendre témoignage à la vérité à travers toute l'histoire nationale. Convaincre les coupables de leur culpabilité, reconnaître et respecter la souffrance des victimes, exalter le courage, le dévouement et le sacrifice de ceux qui ont résisté à la folie collective... Ainsi le quiproquo qui inverse les statuts des victimes et des coupables sera dorénavant démasqué, la souffrance des victimes enfin reconnue et respectée et de véritables modèles de patriotisme et d'héroïsme proposés à la société ». "Ainsi engagés dans une aventure prodigieuse et portés vers un horizon merveilleux, les Rwandais renonceraient définitivement et comme par enchantement aux querelles mesquines et aux actes de barbarie. Relevés de leur longue prostration, ils envisageraient ensemble l'avenir avec plus d'optimisme, plus de concorde et plus d'harmonie... ». (Ces lignes sont tirées du livre de l'Abbé Privat Rutazibwa : "Espérance. Pour mon peuple et pour le monde", Kigali 1995).

Exclusif : prêtres ou pasteurs qui ont assassiné ou encouragé des assassinats

Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 10

L'Eglise doit fournir une réponse sur la complicité active de certains de ses prêtres, religieux et religieuses dans le génocide. Il n'y a aucun doute que celui-ci a été encouragé par leur leader spirituel qui a été au sommet de la hiérarchie politique. Quelques-uns de ceux qui ont participé au génocide avaient été actifs dans l'assassinat et le harcèlement des Tutsi en 1973. Ils n'ont jamais été punis. En 1994, ils ont également bénéficié d'un silence protecteur de la part de leur supérieur religieux (25 noms de prêtres, pasteurs, religieux et religieuses sont cités par la revue catholique *Golias* dans son édition spéciale du 27 juin 95. Ce texte est reproduit ici par le journal Rwanda Libération).

Pourquoi les FAR ont-ils été battus ?

Joseph Kabuye, Libération n° 9, 3 Août - 3 Septembre 1995, page 11

Beaucoup de gens n'ont pas compris jusqu'à ce jour la défaite des ex-Forces Armées Rwandaises (FAR). C'était une armée hautement supérieure en nombre aux combattants du FPR, avec un commandement qualifié, sorti d'écoles supérieures africaines et occidentales, avec un équipement militaire très puissant, et des amis tels que la France. Mais les FAR ont perdu la guerre. Il faut en chercher les causes : primo, le Président Habyarimana avait trop cru que la guerre de 1990 ne durerait pas ; secundo, les FAR n'avaient plus de détermination à faire la guerre. Il l'avait en octobre 1990 et ils l'ont gagnée ; tertio, il était impossible de faire la guerre en massacrant, en pillant, en violant, etc...; finalement, il faut souligner le manque de vigilance de la part des politiciens (*texte en kinyarwanda*).

RWANDA RUSHYA n° 62, Août I 1995

Editorial, l'an un du gouvernement d'union nationale Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 2

Quand on pense au programme que le gouvernement d'union nationale a présenté il y a un an, on voit qu'il reste un très long chemin à faire. Le manque de moyens ou de volonté caractérise ce gouvernement. Les désaccords marqués, le détournement de fonds ou l'envie de certains de rester au pouvoir, rappellent le règne de Habyarimana. Le pouvoir appartient au peuple et seul le peuple en dispose. La première préoccupation du gouvernement devrait être le peuple qui aujourd'hui connaît beaucoup de problèmes.

Voici une culture exemplaire chez nous Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 3

Les Rwandais ont témoigné de la reconnaissance à leur armée. C'est elle qui les a délivrés. Si des fois les journalistes osent dénoncer l'indiscipline de certains, c'est pour aider l'armée à se corriger : « *Soutenons notre armée, mais n'hésitons pas à dénoncer les indisciplinés pour les faire rentrer dans les rangs* », a demandé le général Kagame.

Les Hutu désirent la mise sous-tutelle du Rwanda Philibert Mazima, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 3 et 4

L'ancien gouvernement intérimaire a adressé une lettre aux Présidents africains réunis à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 26 au 28 juin 1995, leur demandant de soutenir l'idée de remettre le Rwanda sous la tutelle des Nations Unies. C'est incroyable, car ce sont ceux-là mêmes qui ont lutté pour obtenir l'indépendance. « *Lorsque le Hutu n'aura plus une âme de serf, il faudra pour cela le créer la deuxième fois* », a prédit M. Saverio Nayigiziki, un sage rwandais.

On nous a refusé les cartes d'identité ; qu'on évite les permis de résidence ! Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 4

Cela fait une année que les institutions rwandaises fonctionnent, mais les Rwandais n'ont toujours pas de carte d'identité. Le préfet de la ville de Kigali avait demandé de délivrer les permis de résidence dans la préfecture. Le ministre Seth Sendashonga, en accord avec le gouvernement, a décidé de suspendre la distribution de ces permis de résidence car la population commençait à s'inquiéter. Il avait prévu des cartes de couleurs différentes pour ceux qui résident dans la capitale. Certains ont vu dans la démarche une façon de différencier les Hutu et les Tutsi. Cela montre que les décisions se prennent sans concertation et sans étude concrète de la question pour prévenir les conséquences.

L'Etat et les citoyens induisent l'armée en erreur

Philibert Muzima, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 5 et 6

Le 4 juillet 1995, le peuple rwandais s'est souvenu qu'il y a un an, l'armée du Front Patriotique Rwandais devenue l'armée rwandaise, avait libéré les villes de Kigali et de Butare. Le peuple a montré de plusieurs manières qu'il soutenait son armée. Mais en faisant une analyse plus approfondie, on se demande si les fautes commises par certains militaires ne résultent pas du comportement des citoyens et de l'Etat envers l'armée. En effet, l'Etat ne s'occupe pas du bien-être des militaires. Il se hâte de régulariser les cotisations au sein des organisations internationales (ONU, OUA), alors que cela fait des mois que les militaires n'ont pas reçu leur salaire. L'Etat rwandais connaît un grand déficit budgétaire ; pourtant les ministres et d'autres autorités trouvent de l'argent à détourner. A la fin de la guerre, les habitants ont comblé les militaires de cadeaux de tout genre. Aujourd'hui, ils sont considérés comme de simples citoyens ; personne ne veut plus les prendre en considération, sauf bien sûr pour leur faire des coups bas. Les militaires n'aiment plus leur métier. Ils font tout pour le quitter ou l'utiliser pour s'enrichir. L'Etat et les citoyens ne devraient pas attendre des dates anniversaires pour penser à l'armée.

Lorsqu'un officier du FPR fiance une fille hutu

R. Eugène, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 6

Dernièrement, dans un quartier de la ville de Kigali, un militaire a fiancé une belle fille. Malheureusement, cette fille a été reconnue par un rescapé et a été accusée d'avoir participé au génocide et mise en prison. Le fiancé a tout fait pour faire libérer sa fiancée. La libération obtenue, c'est le militaire qui est actuellement en prison. Pourquoi ? On suit de près l'affaire : pour le général major Paul Kagame, il faut « *Soutenir les militaires, mais également punir ceux qui ne suivent pas la bonne conduite* ».

Quelles sont les nouvelles de Butare ?

Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 7

La rédaction du journal *Rwanda Rushya* s'est rendue en préfecture de Butare. A la campagne, surtout dans les communes de Nyaruhengeri, Ndora et Ngoma, l'insécurité règne. En ville, les retours des étudiants et des commerçants font revivre la ville. Certains restaurants ont rouvert leurs portes : « *Gisaza, la Sympathique (Chez Lida), Le Thé Vert, etc.* » Les hôtels *Ibis* et *Faucon* ont été loués par un Ougandais. Un nouveau préfet a été nommé, M. Athanase Semuhungu.

L'Université Nationale du Rwanda est sous haute surveillance

Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 8

« L'or » gardé par les militaires à l'Université de Butare, c'est la « paix ». Le Campus de Ruhengeri est revenu aussi à Butare. L'accès est difficile, voire même interdit à certaines personnes. A part les étudiants et les employés, les autres doivent attendre à l'entrée qu'une carte d'accès leur soit délivrée. Les cas de refus ne manquent pas. On se demande pourquoi les ministères et les autres

établissements scolaires ne sont pas aussi bien gardés. Pourquoi n'installe-t-on pas un système de surveillance efficace ? Qu'on laisse le site universitaire accessible à tout le monde !

OCIR-Thé : les détournements continuent

Jean de Dieu Nzabandora, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 9 et 10

L'Etat vient de créer une commission d'enquête chargée d'étudier le problème des détournements de fonds dans les établissements publics. Aucune mesure n'a été prise jusqu'à présent pour punir les coupables. Le chef-financier de l'OCIR-Thé a montré que son établissement était mal géré. Claudine, caissière de l'usine de Pfunda, a détourné plus d'un million de Frw, somme qui correspond au salaire des cultivateurs de thé. Les contrôles qui ont été faits montraient qu'il y avait déficit dans la caisse mais que la caissière n'a jamais été inquiétée. Le directeur et le chef comptable doivent être complices, car la caissière a demandé d'être mutée dans un autre service et cela lui a été accordé. Pendant ce temps, à l'usine de Gisakura, le Chef comptable, M. Godefroid Hitimana, a été surpris en train d'imiter la signature du directeur.

Si mon père avait fui...

Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 10 et 11

La vie d'exilé, loin de son pays natal, sans espoir de retour, n'est pas facile. L'auteur de l'article n'a jamais fui son pays, mais ses frères l'ont fait. Ceux qui étaient au Burundi connaissent les difficultés que leurs enfants avaient pour accéder aux études secondaires. Ceux d'Ouganda se rappellent les déplacements dus aux différentes guerres... Bref, toutes les difficultés connues dans ces pays ont fait que les réfugiés se sont mis ensemble pour rentrer de force et ont gagné la guerre en juillet 1994. Ceux qui sont restés au pays sous une dictature n'étaient pas naïfs ; il n'avaient pas le choix, ils essayaient de survivre. Si on continue à faire la différence entre ceux qui ont connu l'exil et ceux qui sont restés au pays, on risque de retourner en arrière : certains vont quitter le pays en pensant qu'ils vont rentrer glorieux, d'autres vont être mécontents en reprochant à leur père de n'avoir pas fui le pays...

Réaction à la lettre ouverte aux membres de la CRAP

Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 12 et 13

Un abbé rwandais, Fortunatus Rudakemwa, accuse la Commission pour la Relance des Activités Pastorales (CRAP) de propager le démon de la division dans leurs documents n°5, 6 et 7 et d'être le porte-parole du gouvernement actuel. Si chaque régime doit avoir son thuriféraire, celui installé à Kigali depuis juillet peut engager la CRAP... La CRAP divise. Elle monte les ouvriers apostoliques les uns contre les autres. La CRAP affiche de l'indifférence et de l'arrogance à l'égard des personnes qui souffrent. Elle traîne dans la boue l'Eglise Catholique en général et les missionnaires en particulier, écrit l'abbé Rudakemwa. Mais pour Innocent Guzman Ntagara, la situation socio-politique que notre pays vient de traverser ne

nous permet plus de passer l'éponge sur la vérité. Il faut la dire et bien la dire tout haut. C'est comme ce médecin qui essaie de cicatriser une plaie sans faire parfois attention à la douleur du malade parce qu'il lui veut du bien. Je crois que c'est aussi la position de la CRAP qui se lève contre toute aberration et tout mensonge (*article en français*).

A demain la justice et la réconciliation.

Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, pages 13 à 15

Une personne se réconcilie avec elle-même, avec les autres et avec Dieu, quand elle croit en lui. Pour que les victimes du génocide se réconcilient avec elles-mêmes et les autres Rwandais, il faut que justice leur soit rendue d'abord. Pendant le génocide, l'enfer était descendu au Rwanda, disait-on ! Depuis sa création, l'homme s'est séparé de Dieu et a sombré dans le péché. Reconnaître son péché, c'est déjà être pardonné. Les *Interahamwe* devraient reconnaître leur tort ; cela faciliterait énormément la justice.

Les groupes folkloriques *Indahemuka* et *Irindiro* se sont unis

Innocent Guzman Ntagara, Rwanda Rushya n° 62, Août I 1995, page 15

Le groupe folklorique *Indahemuka* s'est renouvelé et a changé de style depuis un certain temps. Lui qui était caractérisé par un rythme doux (*Gushayaya*) caractérisant le Nduga, présente maintenant certaines chansons avec danses plus rythmées (*Ikinimba*) caractérisant le Nord du pays. C'est le résultat de l'entrée de certains membres du groupe *Irindiro* (de *Bikindi*) dans le groupe *Indahemuka*. Quoi de plus naturel si les membres du groupe *Irindiro* n'ont pas dansé au rythme des démons de la mort !

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 23 : 16 - 31 Août 1995

- Igisoro	n° 4	août 1995 pages 3 - 7
- Imboni	n° 14	août 1995 pages 7 - 11
- Imvaho Nshya	n° 1090	14 - 20 août 1995 pages 11 - 15
- Imvaho Nshya	n° 1091	20 - 26 août 1995 pages 15 - 21
- Imvaho Nshya	n° 1092	28 août - 3 sept. 1995 pages 21-26
- Ingabo	n° 3	août 1995 pages 26-31
- Le Tribun du Peuple	n° 59	août II 1995 pages 31-35
- Nyabarongo	n° 24	août 1995 pages 35-37
- Ubumwe	n° 3	18 août 1995 pages 37-41

REVUE DE PRESSE **publiée en novembre 1995**

Editeur : **A.S.B.L. DIALOGUE**
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer -1040 -
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: **M. Philippe DECHAMPS**

IGISORO n° 4, Août 1995

Editorial : le contexte actuel, Birama Rouhanga, Igisoro n° 4, août 1995, page 2

Le contexte actuel relève de la confusion et du mensonge. Le Zaïre a expulsé les réfugiés burundais et rwandais parce que le Conseil de Sécurité de l'ONU avait levé l'embargo de vente d'armes au Rwanda. Les dirigeants rwandais qui, hier, interpellaient les réfugiés à rentrer, disent aujourd'hui qu'ils ne sont pas prêts à les accueillir. Entretemps, la polémique sur le nombre de réfugiés et celui des habitants actuels du Rwanda continue. S'il y a 2.000.000 de réfugiés, 1.000.000 de victimes du génocide et 1.500.000 de rapatriés, le pays ne peut être habité par 7.000.000 de personnes (chiffre officiel avant le génocide). Qu'on fasse un recensement pour clarifier les choses.

Le Rwanda a reçu des visiteurs de marque, Igisoro n° 4, août 1995, page 2

A la fin du mois de juillet, le Rwanda a accueilli des visiteurs de marque : Mme Linda Cholker (minis-tre anglais), M. Desmond Tutu, Mme Museveni et M. Boutros Boutros Ghali, Secrétaire général de l'ONU. Ils ont tous insisté sur l'importance de l'unité du peuple rwandais. La plupart sont repartis avec le désir de soutenir le Rwanda ; le Secrétaire Général de l'ONU est rentré plutôt fâché de l'accueil froid qui lui a été réservé.

Les défenses de M. Faustin Twagiramungu, ancien Premier ministre Tito Rubandirareba, Igisoro n° 4, août 1995, pages 3 et 4

Ce sont les intrigues, le mensonge et les contradictions des dirigeants qui ont conduit le Rwanda aux massacres et au génocide. C'est ce même climat qui caractérisait le gouvernement d'union nationale conduit par M. Faustin Twagiramungu, considéré comme un modéré du parti MDR ; il a été décrié par son parti qui a dénoncé ses mensonges et sa malhonnêteté. Il est à l'origine de la scission du MDR ; il s'est présenté lui-même au poste de Premier ministre. Le 28 août 1995, il a encore usé de la ruse. Ayant appris qu'il allait être démis, il a vite donné sa démission. Dans sa lettre, il parle de l'insécurité dans le pays, des tueries incessantes et des menaces proférées contre lui par le général Paul Kagame, vice-président de la République. Qui l'a sauvé en 1994 ? A-t-il assez d'adhérents qui parleraient en sa faveur ? Et s'il avait raison au sujet des tueries au Rwanda, pourquoi tout le gouvernement n'a-t-il pas démissionné ? Et si le virus qui a détruit le pays le minait encore ?

100 ans de guerre au Rwanda, Birama Rouhanga, Igisoro n° 4, août 1995, page 4

La guerre de Rucunshu a eu lieu en 1896. Les conséquences de la guerre mondiale 1914-1918 se sont répercutées sur le Rwanda pendant près de 10 ans. En 1928,

Ndungutse et Nyiragahumuza ont encore perturbé le Rwanda, mais les Belges ont aidé le Roi Musinga à parer à leurs attaques. Dans la suite, ce dernier a été déporté au Zaïre ; il avait refusé de se convertir au catholicisme. Son fils Rudahigwa a été intronisé à sa place. Après la 2^{ème} guerre mondiale, le Rwanda a été mis sous tutelle belge par l'ONU. La tutelle s'est terminée avec la révolution de 1959 et l'indépendance en 1962. Entre 1962 et 1973, le parti UNAR a lancé des attaques régulières contre le Rwanda. Le coup d'Etat de 1973 a causé la mort des uns et l'exil des autres. Ce sont les exilés de 1959 et de 1973 qui ont préparé la guerre d'octobre 1990. En 1995, la guerre n'est pas terminée. Cela fait 100 ans que le Rwanda est en guerre.

L'impunité serait-elle entrée dans la culture rwandaise ? Igisoro n° 4, août 1995, page 5

A l'époque du président Habyarimana, les enquêtes relatives aux assassinats n'aboutissaient jamais. Il en est de même actuellement. On entend le même refrain : *"des malfaiteurs ont tué le préfet de Butare, des enquêtes sont en cours"*. Quand les enquêtes révéleront-elles les noms des criminels ? Entre temps on dit que les miliciens doivent être punis. Y a-t-il de bons et de mauvais tueurs ? Tout criminel doit être puni sans distinction de race, d'origine, de rang social ou d'appartenance politique.

La Grande Bretagne a atteint son objectif Birama Rouhanga, Igisoro n° 4, août 1995, page 5

La Grande Bretagne a toujours rêvé de faire sa colonie du Rwanda qu'elle connaissait grâce aux écrits de Stanley. Les Anglais et les Allemands croyaient que les volcans contenaient une grande richesse. Ayant des problèmes en Inde, les Anglais n'ont pas pu y réaliser leur rêve. De 1897 à 1910, les Belges (côté lac Kivu) et les Allemands (côté lac Murora dans le Nord-Bufumbira) ont occupé ce pays. Après le traité de Versailles, les Anglais ont voulu faire passer un chemin de fer au Rwanda. Monseigneur Classe et le roi Musinga se sont opposés à ce projet. De 1910 à 1994, toutes les attaques contre le Rwanda ont été lancées à partir de l'Ouganda : 1910-1912 : attaque de Ndungutse et de Basebya ; 1928 : attaque de Ndungutse et Nyiragahumuza ; 1959-1968, attaque de l'UNAR ; 1990-1994, guerre du FPR Inkotanyi. Les Anglais ont atteint leur objectif ; ils sont contents. Ils projettent de créer une ambassade à Kigali ; le Rwanda a ouvert la sienne à Londres.

L'ONU a été un mauvais tuteur pour le Rwanda Birama Rouhanga, Igisoro n° 4, août 1995, pages 6 et 15

L'Ostafrika était le pays qui, après la première guerre mondiale, comprenait le Rwanda, le Burundi et le Tanganyika. La partie composée du Rwanda et du Burundi a été confiée à la tutelle belge par la Société des Nations Unies (SDN). Sous la tutelle belge, le Rwanda était gouverné comme un pays conquis : aucun Rwandais n'avait le droit d'être militaire ou gendarme. Après la 2^{ème} guerre mondiale, la Belgique a voulu affirmer son autorité ; c'est pourquoi elle a dirigé le pays en dictateur. Pourtant, elle a toléré le coup d'Etat du 28 janvier 1961 ;

c'était un coup d'Etat contre l'ONU (qui avait remplacé la SDN). En 1962, le Rwanda était toujours une province de l'Ostafrika. Pourquoi l'ONU a-t-elle donné l'indépendance à une partie d'un pays ? Le Rwanda n'aurait pas actuellement de problèmes socio-économiques ou ethniques.

**La vie de Rukara,
Igisoro n° 4, août 1995, page 7**

Rukara était le fils de Bishingwe ; il habitait à Gahunga (commune Nkumba, préfecture Ruhengeri). Il a vécu du temps de Rwabugili ; il collectait le tribut dû au Roi par sa famille élargie. Il avait beaucoup de femmes et d'enfants. Il se disputait des terres avec son cousin Sebuyange. Ce différend l'a poussé à refuser de payer le tribut au Roi. Devant comparaître à la cour royale, le Père Loupias (Père Blanc) de la paroisse de Rwaza (Ruhengeri) a promis au roi de régler le différend. Celui-ci voulait sauver Rukara et en profiter pour le convertir au catholicisme. Le Père Loupias s'y est pris maladroitement ; Rukara a finalement comparu à la Cour royale ; il s'est conduit avec une telle arrogance que la Reine Nyirayuhi a réclamé sa tête (*à suivre*).

**La province d'Itambi,
Igisoro n° 4, août 1995, page 8**

Le roi Nsibura avait tué le Roi Ndahiro Cyamatara et annexé la province de l'Itambi à son royaume. Ruganzu Ndori qui s'était promis de venger son père, est revenu de Karagwe pour le faire. Il a également combattu tous les roitelets (Abahinza) qui s'étaient partagés les différentes régions du Rwanda : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, Ruganzu était un roi guerrier, mais une flèche que Bitibibisi de Rubengera (Kibuye) lui a tiré à l'oeil lui a été fatale.

**Les *Banyiginya* et les *Bega* ont joué à l'Igisoro,
Igisoro n° 4, août 1995, page 8**

Les *Bega* ont réussi le coup d'Etat de Rucunshu ; à ce moment, beaucoup de *Banyiginya* et leurs sujets ont été exterminés. Le roi Musinga ne savait que faire pour venger les gens de sa lignée. Il n'avait aucune autorité ; c'est la reine-mère Kanjogera et son frère Kabare qui gouvernaient. Ils ont mis tout en oeuvre pour que les filles *Bega* continuent à être reines-mères, entre autres Kankazi, la mère de Rudahigwa. Les colons et les Pères Blancs ont rapporté qu'ils avaient sauvé les *Banyiginya* du génocide.

**Office du Thé : la gangrène continue,
Bisitimu, Igisoro n° 4, août 1995, page 9**

A l'époque de Habyalimana, l'injustice, les détournements des fonds et l'imprudence prévalaient à l'Office du Thé. En 1994, les miliciens et les ex-militaires ont pillé et détruit la plupart des usines à thé. Il faut au moins 3,5 milliards de Frw pour les réhabiliter. L'usine de Gisakura a été heureusement épargnée. M. Mubiligi l'a dirigée avec beaucoup de sagesse et de dévouement à partir du 25 avril 1994. Malheureusement, des intrigants, jaloux de ses

compétences, l'ont accusé injustement de génocide ; il a été arrêté le 10 mars 1995. M. Innocent Mpambara, son remplaçant, se montre incompetent, intrigant, raciste et avide. Les autorités de l'OCIR-Thé et du ministère de l'Industrie devraient sauver l'usine de Gisakura avant qu'il ne soit trop tard !

**Brèves nouvelles,
Igisoro n° 4, août 1995, page 9**

- La Tanzanie prendra l'initiative de ramener la paix au Burundi, si l'ONU continue à assister passivement au drame de ce pays.
- En juillet 1995, des voleurs se sont introduits dans le bureau du président Mandela ; ils lui ont volé son équipement de bureau dont un télécopieur et un ordinateur.
- Le 31 juillet 1995, un taxi est entré en collision avec un vélo dans le quartier de Remera (Kigali). Les blessés sont restés des heures sur la route sans secours, les passants retournent les corps pour voir la forme du nez...

**L'occupation du Rwanda par les Pères Blancs,
Igisoro n° 4, août 1995, pages 10 et 11**

A la veille de la première guerre mondiale, les Pères Blancs étaient bien installés au Rwanda. Ils n'ont pas rencontré beaucoup de résistance ; ils se sont affirmés après un temps relativement court grâce à 4 atouts : supériorité militaire, puissance matérielle, science et technique et leur système d'information efficace. Les militaires allemands assuraient la protection des Pères Blancs qui eux-mêmes étaient armés. L'étendue des domaines terriens leur permit d'acquérir une indépendance économique (troupeaux de gros bétail, culture de légumes et arbres fruitiers,...). Ils disposaient de produits variés (perles, bracelets, parfums, étoffes, etc..) qu'ils distribuaient comme cadeaux, en récompense ou rétributions. L'introduction d'innovations (soins de santé, écoles) leur a permis d'attirer la population et de la convertir au catholicisme. Ils avaient également un système d'information efficace, ils pouvaient mener aisément des actions socio-politiques (*article en français*).

**Le protectorat du Rwanda (1907-1916),
Igisoro n° 4, août 1995, pages 12 et 13**

Le protectorat du Rwanda a été créé à la fin de 1907 avec la nomination d'un résident, M. Richard Kandt. Celui-ci pensait conserver l'appareil du pouvoir royal et "*lui adjoindre une composante répondant aux exigences allemandes*". Il prévoyait de choisir dans chaque cité administrative des responsables traditionnels pouvant assurer également la représentation du gouverneur colonial. Au niveau économique, les colons ont vite compris que le Rwanda avait une population dense et qu'il ne contenait pas de richesses intarissables. Ils ont plutôt développé un réseau commercial pour exploiter la production agricole locale : "*les Indiens furent autorisés à user de leur capacité commerciale au service du développement colonial du Rwanda*". Les peaux du Rwanda, l'ivoire et le caoutchouc du Congo Belge constituaient les principaux biens d'exportation ; on importait des cotonnades, des perles, du fil de cuivre et du laiton. Les Rwandais prenaient goût aux nouveaux produits, notamment aux tissus, mais ils s'offraient avec réticence au travail de main d'oeuvre volontaire ou rémunérée. C'est

pourquoi les colons exigèrent le paiement d'une roupie comme impôt par personne adulte, homme ou femme (*article en français*).

L'OMS a massacré l'Afrique

William Campbell Douglas, Igisoro n° 4, août 1995, pages 14 et 15

Toutes les propagandes faites au sujet du SIDA sont fausses. Toutes les suppositions faisant du SIDA un virus venant du singe vert d'Afrique, une maladie d'homosexuels, une maladie propagée aux Etats-Unis d'Amérique par les Haïtiens, sont fausses. Le SIDA est un virus humain. Il a été fabriqué dans un laboratoire par des virologistes. L'augmentation du SIDA en Afrique a coïncidé avec la campagne du vaccin contre la variole ; en Amérique, des recherches ont révélé que ceux qui avaient reçu le vaccin contre l'hépatite étaient infectés du SIDA dans la suite. Les vaccins contre la variole et l'hépatite sont donc des sources du SIDA, il y a 9.000 X 10 virus possibles du SIDA (*article en français*).

IMBONI n°14, Août 1995

Editorial : les "sans-logis" sont-ils des Rwandais ?

Olivier Manzi, Imboni n° 14, août 1995, pages 2 et 3

"Pourquoi n'es-tu pas mort ? Où étais-tu au moment du génocide ?" Voilà des questions couramment posées aux rescapés des massacres et du génocide rwandais. Les militaires n'hésitent pas non plus à poser ces questions. Une rescapée de Gisenyi a dernièrement déclaré : "j'ai échappé au génocide ; je suis la seule rescapée d'une grande famille ; actuellement, je n'ai pas d'abri, je suis devenue une vagabonde". M. Martin Kalisa est également un rescapé du génocide ; après la victoire du FPR, il a dirigé la commune de Musambira avec beaucoup de dévouement. Le Procureur de Gitarama vient de le faire emprisonner ; il l'accuse d'avoir collaboré au génocide des Tutsi.

Lettre à Miruho,

Uwawe Mudatinya, Imboni n° 14, août 1995, page 3

Le problème des réfugiés du Zaïre est à la "une" : on doit les rassurer. La complicité de certaines personnalités dans les pillages et les massacres est à dénoncer : citons entre autres, le député Kavutse, Mgr Augustin Misago, Mgr Normand Kayumba, le préfet Charles Zilimwabagabo.

Le péché originel du MDR,

Imboni n° 14, pages 3 et 4

Les enseignements du MDR Parmehutu n'ont pas été assimilés rapidement. La preuve est que lors des massacres, les Hutu cachaient leurs voisins ou amis tutsi. L'idéologie raciste de ce parti s'est renforcée au fil des jours à cause de l'impunité. La haine contre les Tutsi a été enseignée à travers les mouvements d'action catholique sur les collines, dans les écoles... Les ecclésiastiques et les colons belges ont soutenu ces enseignements. Depuis 1959, les massacres ont augmenté d'intensité et de barbarie. Le Rwanda était devenu un pays sans loi ni morale. Le

MDR a changé successivement de nom (Parmehutu, MDR Parmehutu, MRND, MDR rénové) mais son idéologie n'a pas changé. Accepter le MDR au Rwanda, c'est comme si les Allemands acceptaient le retour du nazisme quand bien même ce serait le nazisme rénové.

**L'abbé André Sibomana n'est pas digne d'être un dirigeant d'Eglise
Consolatrice Mushikiwabo, Imboni n° 14, août 1995, page 5**

Il n'y a pas longtemps, l'abbé Sibomana a reçu une médaille de bon journaliste. C'est sans doute une médaille pour sa lâcheté et pour son hypocrisie. En décembre 1992, il a refusé de célébrer une messe de requiem pour feu Straton Byabagamba, assassiné sauvagement par les miliciens *Interahamwe*. Ne les soutenait-il pas en quelque sorte ? Pourtant le regretté était collègue du journal Kinyamateka et travaillait, comme lui, au service de l'Eglise. Des rumeurs disent que l'abbé Sibomana serait bientôt nommé évêque du diocèse de Kigali. Il n'en est pas digne ; les Rwandais en ont assez des ecclésiastiques criminels ! N'est-il pas l'ami intime de l'extrémiste Froduald Karamira ? Pourquoi ne rejoint-il pas l'abbé Wenceslas Munyeshyaka en exil ? Si l'abbé Sibomana est nommé évêque, M. Karamira n'a qu'à rentrer pour devenir président de la République !

**Souhaits des lecteurs sur le sceau de la République, le drapeau national, l'hymne national, le nom de l'aéroport Grégoire Kayibanda,
Imboni n° 14, août 1995, pages 5 et 6**

M. Védaste Kalisa pense que le sceau de la République, le drapeau national, l'hymne national évoquent les insignes et les idéaux du MDR-Parmehutu qui a plongé le pays dans le racisme et les massacres ethniques. L'aéroport doit changer de nom : le président Grégoire Kayibanda n'a rien fait de bon pour le pays.

**Le bilan annuel du gouvernement de M. Twagiramungu aux yeux de l'opinion
Imboni n° 14, août 1995, pages 6 à 8**

Le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, et le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, ont parlé d'un bilan positif. Quelle est l'opinion des tierces personnes ? L'installation d'un gouvernement d'ouverture conformément aux Accords d'Arusha, les efforts pour assurer la sécurité des personnes et des biens, la politique d'unité nationale, les principes d'organisation et de gestion constituent des points positifs. Cependant, le négatif est manifeste : le gouvernement d'Union nationale n'a pas brillé par son unité ; le Premier ministre a souvent oublié la responsabilité collégiale de son gouvernement ; certains ministres n'ont pas caché leur sympathie pour les criminels ; d'autres n'ont atteint aucun des objectifs inscrits au programme. Les réfugiés rapatriés et les rescapés du génocide ont été oubliés ; les criminels jouissent de tous les droits ; le virus de l'équilibrisme a repris vie. Au niveau des ministères, il n'y a que le ministère de la Défense qui a marché parfaitement ; les ministères sociaux ont fait des efforts de réorganisation tandis que les autres départements ont été remarquables quant à l'incompétence, au silence, à l'avidité, à la corruption, à la bureaucratie ou à la désorganisation (*texte en français*).

Intellectuels rwandais, soyez vigilants !
Ngaboyamahina, Imboni n° 14, août 1995, p. 9

Personne n'ignore le drame que vient de vivre le Rwanda. On sait quel rôle macabre les intellectuels ont joué ; les intellectuels actuels devraient être plus vigilants. Dernièrement, les professeurs de l'Université du Rwanda se sont fait entendre sur les antennes de Radio-Rwanda ; ils parlaient de la place de la juridiction traditionnelle "gacaca" dans le jugement des auteurs des massacres et du génocide. La juridiction "gacaca" n'est compétente que pour trancher les différends familiaux, les délits bénins. Un homicide ne peut être un délit bénin. "Gacaca" ne peut en aucun cas remplacer les parquets et les tribunaux !

Le génocide d'avril à juillet 1994 : conséquence d'une histoire faussée
Imboni n° 14, août 1995, pages 10 et 11

Mgr André Perraudin, M. Logiest et M. Harroy étaient les conseillers des dirigeants de la première République. Ils étaient contents de leur oeuvre : victoire des Hutu, exécution des Tutsi et mépris des Twa. La deuxième République, quant à elle, s'est caractérisée par le culte du mensonge, la politique de l'équilibrisme, de l'ethnisme et du régionalisme. Le président Habyarimana se faisait appeler "le Père de la Nation", mais en même temps, il pillait le pays ; son escadron de la mort supprimait les indésirables. Il a commandité le génocide des Tutsi car il avait peur de leur grand nombre. Depuis 1959, les massacres ont été pris comme solution aux problèmes du pays ; la population était forcée de chanter la paix et l'unité. Il est temps d'éduquer le peuple rwandais au vrai patriotisme, d'écrire son histoire objectivement et de constituer une mémoire collective (*Causerie radiophonique préparée par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Direction de Formation et d'Instruction de la population*).

Communiqué de presse après la conférence de presse du ministre Marc Rugenera
Mureme Kubwimana, Imboni n° 14, août 1995, pages 11 à 13

M. Mureme Kubwimana faisait partie de la commission chargée de contrôler l'état des finances du Trésor Public ; il s'est senti attaqué par M. Marc Rugenera lors de sa conférence de presse. Il se défend : les détournements ont été faits par les favoris de M. Marc Rugenera, entre autres M. J. M.V Nkezabera, (directeur de Cabinet), M. Eugène Ruberangeyo (OTR) et M. Philémon Munyaneza (chef de division a.i. du Trésor). Les sociétés impliquées (EDICO, SUPRA 2000, INTERCOM) appartiennent à l'intéressé, aux membres de sa famille ou à ses amis. M. Marc Rugenera a caché au ministre actuel de la Défense le dossier des 74.640.918 Frw relatifs aux boissons de la BRALIRWA consommées par les anciens militaires. La commission de contrôle a parlé de détournements car la disparition des fonds découverte n'est autre chose qu'un vol organisé. Se voyant découvert, M. Marc Rugenera a attaqué les membres de la commission dont M. Murema Kubwimana qui en sait long sur la mauvaise gestion des sociétés SOPROTEL et SODEPARAL.

Les rescapés sont persécutés ; l'exemple de M. Edgar Rwangabwoba

Imboni n° 14, août 1995, pages 13 et 14

M. Edgar Rwangabwoba a fui le régime criminel du président Habyarimana en 1990. Après la victoire du FPR, il est rentré à Kigali, et a continué son métier de commerçant. En avril 1995, son camion qui ramenait frauduleusement du Kenya des marchandises, a été intercepté à la douane de Gatuna ; un militaire l'a conduit devant les instances concernées. En chemin, le convoi a été attaqué ; le militaire et le convoyeur sont morts. M. Edgar Rwangabwoba a été arrêté et emprisonné. Pourquoi est-il le premier suspect ? Avait-il intérêt à détruire son camion et ses marchandises ? Le parquet n'a pas son dossier, ce qui est contraire à la loi.

Courrier des lecteurs : message aux dirigeants, un an après la mise en place du gouvernement d'Union nationale, Abel Nkunzimana, Imboni n° 14, août 1995, pages 14 et 15

Le régime Habyarimana s'est caractérisé par la corruption et l'avidité. Le nouveau régime a fait des efforts pour ramener la sécurité, mais l'avidité des dirigeants reste à déplorer. Les détournements des fonds et la corruption ont été intronisés. Personne ne pense aux petits citoyens ; les décisions prises vont à l'encontre de leurs intérêts ; personne ne se rend compte que le libéralisme économique les plonge dans la misère. Pourquoi les prix ne sont-ils pas contrôlés ? Doit-on continuer à tolérer des autorités qui confondent biens personnels et biens publics ? La politique du ventre n'est-elle pas révolue ?

Courrier des lecteurs : les réfugiés d'Addis-Abeba doivent savoir que le mal se retourne contre le malfaiteur, Imboni n° 14, août 1995, page 15

Dans une lettre du 27 mars 1995, de récents réfugiés à Addis-Abeba demandent aux militaires du FPR d'arrêter l'extermination des Hutu. Ils ajoutent que le mal finit par se retourner contre le malfaiteur. Il est heureux que ces réfugiés commencent à acquérir de la sagesse, eux qui ont plongé le pays dans un bain de sang. Ils devraient faire part de leur découverte aux réfugiés du Zaïre.

Déclaration du Premier ministre, Imboni n° 14, août 1995, page 15

A l'occasion de l'anniversaire du gouvernement d'Union nationale, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a rencontré les journalistes de l'ORINFOR. Il a dû répondre à différentes questions notamment celles relatives au goût de luxe affiché par les autorités rwandaises et au petit salaire des fonctionnaires. Le Premier ministre a répliqué que la pauvreté ne pouvait empêcher les dirigeants de recevoir des honneurs et que les fonctionnaires devraient se débrouiller en faisant, par exemple, du commerce. Cette haute personnalité ne prône-t-elle pas officiellement le vol et les détournements de fonds ?

IMVAHO NSHYA n° 1090, 14 - 20 août 1995

De très petites choses mais très importantes

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 1

La SONARWA (Société Nationale d'Assurance) va créer un service d'assurance contre les incendies. Cette décision a été prise après plusieurs cas d'incendies. Il y a lieu d'être étonné et surtout de regretter que le pays ne dispose ni de brigade de pompiers, ni de véhicule destiné à éteindre les incendies. Le pays a aussi besoin d'autres petites choses, très importantes. Nous pourrions prendre l'exemple de véhicules qui videraient les sanitaires. Des ONG pourraient être sollicitées pour ce genre d'assistance.

Les mesures prises par la BNR dans la protection du franc rwandais

Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, pages 2 et 10

La population s'inquiète de plus en plus de l'économie du pays : la vie devient extrêmement chère, la hausse des prix tout à fait arbitraire alors que la monnaie ne cesse de perdre sa valeur. Le 8 août 1995, la BNR a réuni certains responsables en vue de voir ensemble comment protéger la valeur du franc rwandais. Parmi eux, il y avait des représentants des compagnies aériennes à Kigali (Sabena, Air France, Air Burundi, Air Mas-ters Travel, Air Rwanda) et des autorités locales. La BNR reproche à ces compagnies d'exiger de leurs clients de payer les billets d'avion en dollars. Au terme de la réunion, ils avaient décidé de ne plus exiger de dollars sauf pour les étrangers. Selon la BNR, tout paiement effectué à l'intérieur du pays doit l'être en francs rwandais.

Ils se sont convenus de reconstruire le pays

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 2

Il y a longtemps que les compagnies de transports aériens vendent les billets en dollar américain. Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que le franc rwandais perde sa valeur et permette la flambée des prix. Le directeur du service « change » à la Banque Nationale du Rwanda, M. Muramira, a réuni les responsables des différentes compagnies de transports aériens pour voir avec eux comment résoudre ce problème. Ils se sont mis d'accord pour vendre désormais les billets en francs rwandais. Les propriétaires de maisons en location ont été aussi interpellés pour facturer en francs rwandais. Les ONG doivent elles aussi échanger la monnaie étrangère à la banque nationale ainsi que dans des bureaux de change agréés.

Comprendre le Programme d'Ajustement Structurel (PAS)

David Kabuye, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 3

Actuellement, l'économie rwandaise est basée sur un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Cela veut dire que le pays doit suivre les conseils donnés par le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale afin de remonter

l'économie du pays. Lorsqu'on analyse en profondeur leurs conseils ou les exigences des organismes prêts à avancer de l'argent au pays, on conclut qu'ils veulent plutôt que le Rwanda reste dans la misère, pour leurs propres intérêts. Pourquoi le pays accepte-t-il de s'endetter à des conditions pareilles ? Certainement à cause de sa pauvreté...

Comment allez-vous vivre si vous ne cultivez pas ?

Benoît Munyarubibi, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 3

A Gikongoro, les prix des produits alimentaires de base sont excessivement élevés. Les jeunes passent la journée sans rien faire. Au Bugesera, à Byumba et Kibungo, personne ne se donne la peine de cultiver. Et pourtant ces trois dernières régions sont connues comme très fertiles. Des gens ne trouvent pas où cultiver alors qu'ils sont disposés à exploiter la terre. L'État rwandais devrait étudier le problème avant qu'il ne soit trop tard!

Une augmentation des salaires ferait accroître la richesse du pays

Alexis Habineza, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 4

D'après certains, au Rwanda, les salaires sont très élevés par rapport à ceux que l'on trouve dans des pays en voie de développement comme la Thaïlande, l'Indonésie ou la Malaisie. Cependant lorsqu'on parle de salaires élevés, il faut tenir compte du rendement du travailleur. Pour améliorer le rendement de l'employé, il faut augmenter son salaire : ce dernier ne peut pas bien travailler quand il meurt de faim. Si l'Etat n'augmente pas les salaires, il y aura une "*fuite de cerveaux*" vers les organismes privés où les salaires sont bien meilleurs. Il faudrait déterminer un salaire minimum tenant compte du pouvoir d'achat du travailleur moyen.

Un réaménagement rapide s'impose à l'usine de riz de Gikonko

Gérard Mbanda, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 5

En commune Mugusa, la culture du riz date de longtemps, grâce à un projet chinois. L'usine y a été construite en 1988, avec l'aide de la Caisse française de Développement. Elle arrivait à décortiquer 20 tonnes de riz par jour, ce qui est extraordinaire. La guerre de 1994 a causé pas mal de dégâts à l'usine ; les machines ont été fortement endommagées. Lors de la visite du ministre de l'Agriculture, le 23 mars 1995, les cultivateurs du riz ont exprimé leur inquiétude pour la culture du riz : sa production risque de ne pas être proportionnelle à la demande de consommation ; ils seront donc amenés à baisser les prix ; ils souhaitent aussi un réaménagement rapide de l'usine avec du personnel qualifié pour un rendement meilleur.

Les Allemands continuent à manifester leur suprématie

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 5

L'Organisation Non Gouvernementale d'origine allemande (GTZ) a procédé le 3 août 1995 à la remise au gouvernement rwandais de 8 véhicules et de matériel de bureau. Au total huit ministères se sont vu attribuer un véhicule et la

gendarmerie nationale a reçu le matériel de bureau constitué essentiellement de feuilles de papier et d'enveloppes. Le ministre des travaux publics, M. Charles Ntakirutinka, a pris la parole pour remercier l'Allemagne pour cette aide ; il a rappelé qu'elle vient en premier lieu parmi les pays qui ont assisté le Rwanda suite à la table ronde de Genève.

L'assassin du sous-préfet Habinshuti n'a pas la paix ni celui qui le tuera !

Eric Kayihura, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 6

L'insécurité règne dans la région de Gikongoro. Le 2 août 95, le sous-préfet Habinshuti a été assassiné par des inconnus, après une sortie au Guest House avec des amis. Son corps a été découvert sous le pont de la rivière Mwogo, non loin de chez lui. Le jour de l'enterrement, l'abbé Myasiro a déclaré que *"celui qui a tué M. Habinshuti n'a pas la paix en lui ; celui qui tuera son assassin n'en aura pas non plus"*. Paix à son âme !

Problème de passeport à la frontière de la Tanzanie

Déo Nyirigira Mutabaruka, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 6

Vers la fin du mois de septembre 1995, le préfet de Kibungo a signé une convention avec les autorités de la région de Kagera (Tanzanie) pour l'ouverture de la frontière. Cette convention n'a jamais été respectée, car un Rwandais ne peut pas entrer en Tanzanie avec son passeport rwandais tandis que les Tanzaniens rentrent en masse sans contrôle aucun. Peu à peu, certains sont parvenus à franchir la frontière moyennant un pourboire allant de 500 à 2.000 shillings tanzaniens. Un agent de la douane aurait déclaré qu'ils sont tenus à être sévères à l'entrée dans leur pays : il est difficile de reconnaître les *Interahamwe* qui ont reçu leur passeport de l'ancien gouvernement, vu que tous les passeports se ressemblent.

Préparation de la rencontre internationale des femmes à Beijing

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, pages 7 à 10

Une rencontre internationale des Organisations Non Gouvernementales pour le développement de la femme aura lieu à Beijing, du 30 août au 8 septembre 1995. Du 4 au 13 septembre suivra le Congrès International qui analysera le problème de l'égalité de tous, du développement et de la paix. Au Rwanda, lors des préparatifs de ces rencontres, un comité consultatif national a été mis sur pied, chargé de sensibiliser la population et de rédiger un document sur les grands thèmes à aborder. Le principal : le génocide de 1994. Les autres sujets à développer sont : le rôle de la femme rwandaise pendant les massacres ; l'identification des actions menées pour aider à surmonter les conséquences de la guerre et pour prévenir d'autres massacres.

Les propriétaires des camions réclament des dommages et intérêts

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 8

La société PETRORWANDA avait arrêté momentanément de travailler pour des raisons inconnues. Le 9 août 1995, elle a rouvert ses services. Cette fermeture a perturbé beaucoup de gens ; les propriétaires des camions-citernes qui sont restés en stationnement pendant 15 jours, réclament des dommages et intérêts. M. Mathias Nkuliyingoma, conseiller au ministère des Finances, a refusé de donner suite à ces revendications ; il a suggéré à ceux qui se sentent lésés de consulter les organes judiciaires.

Kibuye : nous portons un démenti sur les déclarations faites à l'endroit de M. Onesphore Ntezimana, Gentile Mwiseneza, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 9

Dans un article paru dans *Imvaho* n° 1079 du (29/05/1995), le journaliste Constantine Mugabo accuse mon père Onesphore Ntezimana d'avoir participé au génocide. Si le journaliste avait manifesté de la bonne volonté, il aurait découvert que mon père est innocent et aurait réclamé sa libération immédiate. Mon père n'a jamais participé à des meetings ayant comme objectif d'identifier les Tutsi à tuer. Il n'a jamais pillé ; ni non plus acheté des objets pillés. Mon père adhère bien avant le génocide au Parti Social Démocrate (PSD). Il est resté à la maison pendant tout le temps qu'a duré le génocide. Il est parvenu à sauver les Soeurs de la paroisse de Rubengera... Celles-ci peuvent en témoigner, de même que MM. Léonidas Uwimana (conseiller du secteur Rubengera) et Mathieu Abimana, bourgmestre de la commune.

**Félicitations à l'abbé Emmanuel Kayumba du Groupe Scolaire de Butare
Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 13**

Lors des événements de 1994, presque toutes les écoles ont servi de refuge aux gens des environs. Le Groupe Scolaire de Butare abritait des milliers de réfugiés ; ses locaux sont dans un état lamentable. En septembre 94, le gouvernement a confié la gestion de l'établissement au diocèse de Butare. L'abbé Emmanuel Kayumba a été nommé directeur. Divers travaux ont été effectués pour remettre l'établissement en bon état et, le 20 mai 1995, les cours ont commencé pour 5 sections différentes. Cette action rapide est louable ; le travail n'était pas facile. La grande préoccupation de l'abbé est d'assurer une bonne éducation aux élèves et la discipline dans l'école.

L'Eglise catholique face au préservatif et au SIDA

Joseph Kagame, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 14

Le SIDA sévit dans le monde entier mais plus particulièrement en Afrique Centrale. Selon l'OMS, il existe trois façons de prévenir ce fléau : l'usage du préservatif, diminuer le nombre des partenaires sexuels, éviter les relations sexuelles avec des gens ayant des comportements favorables au SIDA. L'Eglise catholique est contre les deux premières solutions pour lutter contre le SIDA ; elle prêche l'abstinence avant le mariage et la fidélité des époux. Elle estime que sensibiliser la population à l'usage des préservatifs est la meilleure façon de favoriser la débauche. Pourtant, il est évident que beaucoup de Rwandais ont des relations sexuelles en dehors du mariage. L'usage du préservatif reste un impératif à ne pas négliger.

Famine dans les écoles

Jean C. Ndanga, Imvaho Nshya n° 1090, 14 - 20 août 1995, page 14

Les enfants ne parviennent plus à suivre les cours ; les établissements d'enseignement secondaire qui logent les élèves ne parviennent plus à procurer une alimentation suffisante, faute de moyens financiers. La famine a commencé dans les écoles. On est en train de perdre non seulement du temps mais aussi de l'argent à payer peu de professeurs, alors que les cours ne sont pas suivis. Je souhaite qu'on permette aux directions d'aménager des cantines à l'intérieur des établissements où les enfants pourront se procurer du sucre, des bananes, des avocats, bref de quoi manger à sa faim au cas où la ration est insuffisante.

IMVAHO NSHYA n° 1091, 20 - 26 août 1995

De distingués visiteurs,

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, p. 1

Après les horribles événements que vient de vivre notre pays, plusieurs pays nous expriment leurs sympathies. Nous avons eu respectivement la visite de M. Julius Nyerere, ex-Président de la Tanzanie, Monseigneur Desmond Tutu de l'Afrique du Sud, le Secrétaire d'Etat adjoint à la défense des Etats Unis d'Amérique et récemment, M. Joël Kaguta Museveni, président de la République d'Uganda. M. Nyerere et Monseigneur Tutu ont condamné l'embargo appliqué au gouvernement rwandais. Mr. Nyerere et Museveni ont été unanimes vis-à-vis de l'éventualité de redonner place aux partis politiques au Rwanda : la situation n'est pas encore propice. Tous les visiteurs ont souhaité que la justice commence son travail.

A Kanombe: cérémonies d'accueil du président Museveni
Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 2

Le président de l'Ouganda, M. Yoweri Kaguta Museveni, a rendu visite au Rwanda. Il a été accueilli par les autorités dont le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, le vice-président, le général-major Paul Kagame. A Kanombe, des groupes de danseurs rwandais et ougandais ont offert un spectacle assez inhabituel. *(Des photos de cette visite se trouvent en page 4).*

La culture rwandaise surprend les étrangers
Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 3

Le 15 août 1995, une soirée d'accueil a été organisée pour le président Museveni au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais, animée par divers orchestres et groupes de danses. Les Rwandais ont prouvé qu'ils ne sont pas seulement capables de massacres : ils ont une culture à valoriser ! Vive les amis du Rwanda !

Eux aussi mourront comme des chiens !
Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 3

« *Ces gens se sont fait Dieu et pourtant ce sont des chiens !. Dieu seul donne la vie et Dieu seul prend la vie. Ils vont mourir comme des chiens* ». Ces mots ont été prononcés par M. Joël Kaguta Museveni lors de sa visite à Nyarubuye où il s'est rendu compte de l'animosité des gens. Il s'est adressé aux rescapés du génocide leur suggérant de ne pas rester dans leur chagrin, mais plutôt de chercher à punir les génocidaires. L'émotion était grande : le président n'a pas pu saluer la population qui était là.

Pertes pour le parti MDR !
Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 5

Le 17 août 1995, au Palais de l'Assemblée Nationale, 5 députés ont prêté serment : MM. Patricia Hajabakiga (FPR), Henriette Mukarurangwa Sebera (PL), Jacqueline Muhongayire (PSD), Pasteur Nsabimana (PSD) et le major Furuma. Les députés du MDR n'ont pas pu prêter serment. L'un s'est présenté en retard à la fin des cérémonies, l'autre a été rayé de la liste, la veille, par le président de l'Assemblée Nationale pour des raisons relatives à son comportement suspect lors du génocide. Bref, le MDR a perdu deux députés. Le président de la République sera-t-il encore disponible pour la prestation de serment des députés du MDR ?

Fermeture du change au noir

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 6

La BNR a pris des mesures sérieuses pour lutter contre le change au noir. Elle a ouvert officiellement des bureaux de change accessibles à tout le monde. Avec l'accord des organismes internationaux, elle a supprimé le paiement des salaires et des loyers en devises étrangères.

Que dire de la propreté en ville de Kigali ?

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 6

La propreté dans la ville de Kigali devient très problématique. Au centre même de la ville, on trouve des déchets, il y règne une odeur répugnante. Les quartiers de Nyamirambo, Biryogo, Nyakabanda, Gikondo, etc... sont reconnus pour être "*une poubelle publique*". Aux alentours et à l'intérieur des maisons, la propreté laisse à désirer. On jette l'eau sale n'importe où ; elle coule dans les rues ou envahit même les voisins. Les cafés et restaurants devraient revoir leur propreté : la cuisine et la vaisselle se font dans des conditions incroyables ! Que faire pour lutter contre cette malpropreté en ville ?

Des divisions au sein des rescapés du génocide de Muko

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 7

Après l'arrestation de M. Emmanuel Ndahayo qui était bourgmestre de la commune Muko (préfecture de Gikongoro), les populations rescapées et incarcérées à Gikongoro se sont divisées en deux groupes. Une partie était contente de voir le bourgmestre en prison (il avait infligé beaucoup d'amendes et pris des décisions destinées à les humilier), l'autre demandait que le bourgmestre ne soit pas accusé de génocide. Son incarcération est le résultat des démarches de M. Musonera Etienne qui a voulu se venger en payant les gens pour témoigner de la participation au génocide du bourgmestre. M. Musonera, qui a été longtemps gardé emprisonné dans la cellule communale par le bourgmestre, venait d'être élargi par le procureur de Gikongoro.

Nouvelles à Gikongoro : les assassinats ont gagné du terrain

Eric Bushishi Kayihura, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 7

Au matin du 13 août 1995, une femme venue rendre visite à la famille de M. Silas Kanyarubira a trouvé les 3 corps de Silas, de sa femme et d'un jeune enfant. Cette famille habitait à Maso en secteur Gitondo-rero (commune Muko). Elle aurait été assassinée par des bandits qui fument du chanvre et prennent de l'alcool. Un homme qui habitait à Kaduha lui aussi a été tué récemment. Son corps a été retrouvé dans un cours d'eau.

Lettre écrite à M. Biryuwiziritse par M. Habumugisha**Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, pages 8 et 9**

"J'ai su que c'est toi qui a squatté nos maisons et nos terrains. Tu exploites pour ton compte personnel ces terrains, tu vends le café trois fois plus que le prix habituel. Nous avons appris par Radio Rwanda que, malgré cela, la famine est à la porte. Tu me demandes de rentrer. Ici je vais très bien. Nous serions d'accord de rentrer, moi et mes amis, une fois qu'au Rwanda, les autorités auront agréé les congés que nous fêtons dans les camps *(la fin de la lettre donne la liste de tous les jours congés)*.

La population de la commune de Musange va pouvoir souffler**Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 10**

Un bandit du nom de Fulani a été arrêté. Il s'était enfui en commune Mugina et se faisait passer pour un militaire de l'APR. Un autre, M. Fidèle Hitiyaremye, qui aurait participé au génocide, a été arrêté à son tour. La population de la région est maintenant sécurisée.

MM. Kambanda et Casimir Bizimungu**Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 10**

Quel étonnement ! Au moment où les candidats passaient les tests pour accéder aux postes de policiers à Munini, Gikongoro, Karaba et Kaduha, une question leur a été posée : qui est le Premier ministre du Rwanda ? Certains ont répondu qu'ils ne savaient pas, d'autres ont dit que c'était M. Casimir Bizimungu ; d'autres pensaient que c'est M. Jean Kambanda.

Flambée des prix chez nous**Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 10**

A Gikongoro, tous les produits alimentaires connaissent des hausses de prix. Sauf le charbon de bois dont le prix reste convenable, le reste, on n'en parle plus !

Je demande et je ne porte pas plainte : pourquoi M. Pierre Murenzi nous a-t-il menti ?**Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 10**

M. Jean Pierre Murenzi, directeur de l'Office national de thé, a promis à la population de Gikongoro que l'usine à thé allait rouvrir sous peu. Un mois vient de passer. Personne n'est revenu, aucune machine n'a été apportée. Jusqu'à quand faudra-t-il attendre ? Nous étions habitués à vivre grâce à cette usine. Nous avons encore confiance et nous attendons.

La communication sociale au Rwanda

Vital Augustin Nkurikiyinka, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 11

C'est connu au Rwanda : nous avons nos manières de critiquer le comportement souvent maladroit des autres sans devoir les insulter, en essayant de susciter en eux un examen de conscience. C'est ainsi qu'en 1959, M. Kayumba a trouvé M. Rushongo en train d'abattre les vaches de ceux qui venaient de s'exiler. Il s'est adressé à M. Rushongo en ces termes : « *Tu aurais dû prendre ces vaches et les élever par toi-même* ». L'autre a ricanné. Quelque jours plus tard, sa femme a mis au monde et la famille se retrouvait ne pouvant trouver de quoi nourrir la maman. M. Kayumba, sollicité pour donner du lait lui a dit : « *Ta femme a besoin plus de soupe faite de viande de vache que de lait !* ». M. Rushongo a compris la leçon mais il est parti humilié. Dernièrement M. Théoneste Bagosora s'est contenté d'insulter et d'humilier les victimes du génocide en demandant à ceux qu'il avait tués, de venir l'accuser. Quelle méchanceté !

Quel est l'avenir pour le groupe folklorique *Urukerereza* ?

Eric Kayihura, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 11

Le 12 août, nous avons attendu le groupe *Urukerereza* qui devait donner une représentation à Gikongoro. Franchement, ce n'est pas le groupe *Urukerereza* qui est venu. Quelques danses ; les batteurs qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; le costume n'avait rien de spécial. Quel gâchis !

Les Rwandais et la drogue

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 12

43 personnes dont 4 Rwandais ont été arrêtés en Grèce avec 2 Kg d'héroïne. La semaine passée, deux autres Rwandais ont été arrêtés avec 10,5 kg de drogue.

Gitarama : l'éducation des jeunes est la préoccupation des parents et des enseignants

Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 13

Dans toutes les écoles de la préfecture de Gitarama, on a organisé des réunions de parents et d'enseignants au sujet de l'éducation des étudiants. Les parents doivent être impliqués dans l'éducation de leurs enfants, leur donner de bonnes habitudes, veiller à leur simplicité, au respect et à un habillement correct. Le 2 août 1995, à l'école de Hanika, le directeur de l'école a soulevé le problème du financement des études des orphelins de son école. Il a lancé un appel à l'aide pour ces enfants.

Ils sont incorrigibles !

Déo Mutabaruka Nyirigira, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 13

Des personnes viennent de la Tanzanie pour convaincre les habitants du secteur Nyawera en commune Rukara (Kibungo) de partir les rejoindre pour, disent-ils, «*insécurité dans le pays*». Des fois, les fugitifs qui sont pris comme complices des Inkotanyi se font battre à mort et regrettent leur départ.

De l'eau potable à Kirimahwa

Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 14

Le 10 août 1995, à Kirimahwa, en commune de Nyamabuye, on a inauguré une conduite d'eau d'une longueur de 800 m. Celle-ci a trois robinets qui desservent à peu près 55 ménages. Cette conduite a été construite par une association locale INGABO. Celle-ci prévoit d'alimenter d'autres régions en eau potable.

Ordination à la Paroisse Nyarusange (Gitarama)

Peacemaker Mbungiramihigo, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 14

Le 15 août 1995, les cérémonies d'ordination de l'abbé Hildebrand Karangwa ont eu lieu à Nyarusange. C'est le premier prêtre issu de cette paroisse. Il a le devoir de réconcilier entre eux les chrétiens de cette paroisse après les malheureux événements de l'année passée.

Nous avons besoin d'une assurance maladie

Rwirahira, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 14

Le ministère de la Santé devrait mettre à la disposition de chaque famille une carte d'assurance maladie pour 500 Frw. Cette carte permettrait aux membres de la famille de recevoir des soins médicaux et d'hospitalisation pour toute l'année. Les recettes pourraient servir à l'Etat rwandais d'acheter les médicaments et le matériel de santé nécessaires. Sinon, la population ne pourra plus se faire soigner et l'Etat ne trouvera pas les moyens de soigner les gens.

Un autre visage pour l'Eglise

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 15

Monseigneur Julius, Nonce Apostolique, a présenté ses lettres de créance, le jeudi 17 août 1995, au président de la République rwandaise. Après leur rencontre, M. Pasteur Bizimungu, a déclaré que les prêtres qui auraient participé au génocide seront arrêtés et punis. Il a ensuite dit que l'Eglise a la mission de transmettre un message de construction, non de destruction.

Australias : ils sont rentrés avec regret

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1091, 20 - 26 août 1995, page 15

Lors de cérémonies d'adieu du contingent australien de la MINUAR, celui-ci a fait don au gouvernement rwandais de 5 millions de dollars australiens. Dans son discours, M. L. Herron, chargé d'affaires australien au Kenya, a déclaré que les Australiens regrettent leur départ qui intervient plus tôt que prévu.

IMVAHO NSHYA n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995

Quelle leçon tirer des événements récents du Zaïre ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 1

Les réfugiés rwandais et burundais ont été forcés de rentrer dans leurs pays d'origine. Cette décision prise par le Zaïre s'explique par deux raisons : la première est que les réfugiés sembleraient ne pas avoir arrêté les tueries et se comportent comme avant. La deuxième raison est que le Zaïre convoite les armes qui rentrent régulièrement au profit des réfugiés ; il voudrait s'en approprier. Quand il s'agit d'appliquer des mesures de retour forcé, c'est le petit paysan qui est toujours victime ; les grands assassins restent à l'abri. Ce paysan devrait comprendre qu'il doit refuser de se laisser entraîner dans des massacres dont il est le seul à subir les conséquences fâcheuses.

Entretien avec les réfugiés de Nkamira (Gisenyi). Charles Nkurunziza et Jean Scohier Muhamiliza, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 2

Les réfugiés qui sont rentrés au Rwanda sont ravis d'être chez eux. Ils sollicitent une aide alimentaire jusqu'à la récolte prochaine de leurs cultures. Un des réfugiés invite les autres à rentrer dans le pays car la paix y règne contrairement à ce qu'ils croyaient.

Les réfugiés de Tanzanie rentrent chez eux

Déo Nyirigira Mutabaruka, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 2

Dans la nuit du 20 au 21 août 1995, plus de 146 réfugiés sont rentrés en provenance du Burundi où ils ont transité venant de Tanzanie. La décision de renvoyer les réfugiés chez eux a été mise en vigueur le 18 août 1995. A part ceux qui ont été renvoyés de force, on compte 241 réfugiés revenus des camps de Benaco, Muzuhura, et Rumasi, de leur propre initiative.

Les femmes contestent la guerre

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 3

Le 19 août 1995, des femmes rwandaises se sont réunies à l'Hôtel des Mille Collines pour débattre du problème de la paix et de l'égalité de l'homme et de la femme. Elles ont déploré les actes posés par certaines femmes et ont proposé l'ouverture d'un centre de lutte contre l'ignorance en vue de prévenir les actes de violence. Les cérémonies ont été clôturées à Nyamirambo : elles ont allumé *le Flambeau de la Paix* devant des autorités dont le ministre de la Promotion Féminine, Mme Aloysie Inyumba. Ce flambeau venant de la Somalie sera bientôt transporté en Ethiopie, puis dans d'autres pays frappés par la guerre.

Comment faire fonctionner l'OVAPAM sans personnel ?

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 4

Actuellement, il existe un litige entre l'OVAPAM (projet de Développement Agro-Pastoral du Mutara) et le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Les bâtiments du projet sont occupés par des militaires ; le projet s'est installé à Kigali-ville. Le ministre demande au personnel de retourner travailler à Nyagatare, ce qui est impossible vu que les locaux sont occupés. En plus de ce problème, le personnel n'est pas payé et réclame une régularisation des salaires. Le ministère semble ne pas comprendre leur problème, il veut à tout prix retransférer le projet au siège de Nyagatare mais entre-temps, le personnel meurt de faim et ignore l'avenir de ce projet.

Pour une bonne gestion des ressources

David Kabuye, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, pages 5 et 6

Dans un pays pauvre comme le Rwanda, une bonne gestion des ressources s'impose. Même dans les pays développés la gestion est primordiale. Il faut d'abord bien gérer le temps : *"le temps c'est de l'argent ; le temps perdu ne revient jamais"*. Lorsqu'on regarde le nombre de congés au Rwanda pour diverses raisons (fêtes nationales, anniversaires des sociétés, inaugurations des projets...), il y a de quoi se poser des questions sur le rendement des travailleurs. A l'occasion de ces fêtes, le pays dépense des sommes incroyables dans les préparatifs et le jour même. Il suffit de voir les frais de consommation en boissons et en nourriture lors des fêtes pour conclure que le pays vit au-dessus de ses moyens. On ne dirait pas que notre pays sort d'une guerre. Cet argent gaspillé pourrait servir au paiement d'études (bourses) pour les jeunes ; ce serait un investissement à long terme. Le pays devrait prendre des mesures d'austérité, sans quoi il restera toujours dans la misère.

La faute n'est pas celle du service chargé du "protocole" au parlement

Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 6

Lors de la prestation de serment de nouveaux députés, M. Jean Léonard Bizimana, nouveau député du MDR, est arrivé en retard. Par ailleurs M. Pascal Gakumba est venu prêter serment alors qu'il avait été radié de la liste. Le service chargé du protocole au parlement a rejeté l'accusation, disant qu'ils avaient transmis les invitations aux partis politiques à temps, qu'ils avaient aussi transmis la liste des prestataires de serment au service du Premier ministre. Il revient aux partis politiques de contacter leurs adhérents à temps. Pour M. Pascal Gakumba, il savait déjà qu'il était radié de la liste, il a voulu gêner les autres par sa présence volontaire. On n'oubliera pas que lors de la première prestation de serment, l'année passée, un député s'était présenté en état d'ivresse publique !

Le ministre Nkuliyingoma demande qu'on puisse extraire les chiques de nos orteils ; le président Museveni nous demande de le faire nous-mêmes pour nous-mêmes

Albert Baudouin Twizeyimana, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, p. 7

Lors de sa visite, le président ougandais a demandé aux Rwandais d'extraire les chiques qui se trouvent dans nos orteils, de les enlever sans se faire du mal. Pour les Rwandais, la chique est constituée de deux attitudes (la haine et la vengeance) qui se trouvent dans nos coeurs, conséquence de ce que les Rwandais ont vécu en 1994. M. Jean Baptiste Nkuliyingoma s'adresse à la Communauté internationale lui demandant de nous assister en vue d'extraire ces "chiques" de nos coeurs. Le plus grand travail devra être fait par nous-mêmes.

M. Ndagijimana allait éliminer beaucoup de gens

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 8

A Gatsata, un groupe d'enfants vagabonds conduit par M. Ndagijimana allait mettre de l'acide dans des conduites d'eau et dans l'urwagwa (vin de bananes) que sa mère commercialise. Le but était d'éliminer tous ceux qui les ont dénoncés à la brigade de Muhima, sa maman y compris. M. Ndagijimana et ces enfants prennent de la drogue avec l'essence et partent pour voler un peu partout dans la ville de Kigali. Ces vagabonds seront transférés au centre de rééducation pour jeunes à Gitagata (Nyamata).

Quels drôles de bourgmestres !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 9

Certains bourgmestres témoignent d'une négligence notoire ! Dernièrement, un mariage a été ajourné à cause de l'absence du bourgmestre de Ngoma et de celui de Shyanda. Le premier qui devait célébrer le mariage a décidé, à l'improviste, d'aller à une rencontre d'un groupe de prière à Kampala. Il a demandé à son

collègue de Shyanda de le remplacer. Les mariés ont attendu toute la journée devant le bureau communal, alors que le bourgmestre était dans un café en train de boire. N'est-ce pas de la négligence ? Si un bourgmestre ose commettre publiquement des erreurs aussi flagrantes, que fait-il des dossiers confidentiels ?

Réouverture de l'usine ETIRU

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 10

L'usine de blé de l'ETIRU a eu des pertes considérables suite à la guerre de 1994 : près de 300 millions de Frw perdus à cause des pillages et des dégâts enregistrés à la fin de la guerre. Elle a rouvert ses portes et demande à la population de cultiver le blé en grande quantité pour assurer la production de la farine.

Ils condamnent le travail de *Médecins du Monde*

Wilson Ndayambaje, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 10

Les populations de la préfecture de Cyangugu condamnent l'ONG *Médecins du Monde* qui a le devoir de reconstruire les hôpitaux et les centres de santé où elle opère. Ni les portes, ni les fenêtres n'ont encore été mises. Seuls ses sheetings sont dans les fenêtres à la place des vitres. Il n'y a pas de lit. Les malades dorment par terre. Pourquoi garder des ONG qui n'honorent pas leurs engagements ?

"Un régime sanglant"

Jean Baptiste Gatali, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 11

Un livre intitulé "*Ingoma y'amaraso*" (*Un régime sanglant*) du regretté François Nsengiyumva vient de sortir de presse grâce au Collectif des Ligues et Associations des droits de l'homme CLADHO. L'auteur de cet ouvrage a été assassiné avant de le publier. Il raconte, dans un langage plein d'humour et parfois de chagrin, les actes ignobles de l'ancien régime de Habyalimana. Il fait allusion aux emprisonnements et aux assassinats des anciens politiciens après le coup d'Etat de 1973. Ces emprisonnements arbitraires se sont accentués de 1980 à la fin du régime. Ce livre riche en informations vaut la peine d'être lu !

Les massacres et le génocide ont également touché les devins

Emmy Faïda, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 11

Avant l'avènement des religions étrangères au Rwanda, les Rwandais croyaient en un Dieu unique ; ils lui adressaient des prières ; des noms rwandais théophores tels *Rugira* (*Créateur*), *Habyalimana* (*le Seul Procréateur*) attestent de cette croyance. Les religions étrangères (catholique, protestante, musulmane...) ont méprisé la religion traditionnelle ; elles se sont aussi opposées les unes aux autres. Elles ont imposé de nouveaux noms à leurs adeptes et ont interdit les mariages mixtes. La mauvaise conduite de certains représentants de ces religions au moment des massacres et du génocide prouve le rôle néfaste des religions au sein de la société rwandaise.

Y a-t-il réellement pénurie d'enseignants ?

John Shyaka, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 13

Le Rwanda manque d'enseignants au niveau des enseignements secondaire et universitaire. Dans les écoles secondaires, la plupart des enseignants disponibles n'ont pas les compétences requises. Les enfants des villes de Kigali et de Butare ne peuvent pas étudier régulièrement à cause de cela ! Le gouvernement devrait prévoir que des fonctionnaires ou d'autres personnes donnent les cours dans les écoles secondaires proches. Les parents devraient aussi contribuer à la résolution de ce problème.

Le problème des enfants de la rue concerne tous les Rwandais, Abbé Josaphat Hitimana et Frère Othmar, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août -3 septembre 1995, page 13

L'hebdomadaire *Imvaho* n° 1082 (19 au 25 juin 1995) a déjà parlé du problème des enfants de la rue. Une association dénommée *Encadreurs Sociaux des Enfants de la Rue au Rwanda* livre ses idées sur ce problème : les enfants de la rue proviennent, pour la plupart, des milieux défavorisés ou sont des orphelins ; la guerre en a augmenté le nombre et la misère ; ne pas embaucher ces enfants ou les empêcher de faire du petit commerce revient à les confiner dans leur isolement ; ceux qui ont utilisé ces enfants lors du génocide et des massacres ne sont que des traîtres ; chasser ces enfants de la ville ou les placer dans un centre de rééducation n'est pas la meilleure solution ; il faut les approcher, parler avec eux de leurs problèmes et envisager ensemble des solutions. Le problème de cette jeunesse concerne tous les Rwandais ; les ministères compétents devraient tout mettre en oeuvre pour l'encadrer valablement.

Qu'est-ce qui oppose les taximen aux militaires ?

Régis Niyibizi, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 14

La plupart des taximen, principalement ceux qui font la route Kigali-Gisenyi, refusent de prendre à bord de leurs véhicules des militaires en tenue. Quelle est la cause de cette aversion ? L'attitude de quelques militaires indisciplinés ? Les militaires sont les enfants du pays comme tous les autres Rwandais. Ils se sont battus pour sauver le peuple ; certains ont risqué leur vie. Les taximens auraient-ils pu reprendre leur activité si le FPR n'avait pas libéré le pays ? Ne sont-ils pas comparables aux enseignants qui fuient l'enseignement ou aux commerçants qui se prélassent dans les biens des victimes des massacres et du génocide ?

Méthode simple pour diagnostiquer la pneumonie

Annonciata Kayitesi, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, page 14

Les maladies de l'appareil respiratoire dont la pneumonie sont parmi celles qui haussent le taux de mortalité infantile au Rwanda. Cependant il n'est plus nécessaire d'avoir un stéthoscope pour diagnostiquer la pneumonie. L'enfant atteint de pneumonie a une respiration saccadée et accuse un fort tirage au moment de l'inspiration. Pour mieux observer ces deux faits, il suffit de dénuder la cage thoracique du malade et de compter le nombre de respiration par minute. Ce nombre varie de 60 à 40 respirations par minutes.

Le Rwanda est un Etat de Droit : les problèmes du salarié doivent y être résolus !

Kanyarukiga wa Ntiryererwa, Imvaho Nshya n° 1092, 28 août - 3 septembre 1995, p. 15

Les salariés sont les premiers à vouloir que le Rwanda soit un Etat de Droit, que leur niveau de vie soit amélioré : ils appliquent en premier ces principes et les propagent parmi les autres catégories de travailleurs. Les problèmes des salariés sont, entre autres, un salaire modique par rapport aux prix du marché, la pénurie des provisions sur ce même marché, la quantité importante de monnaies qui circulent dans le pays, le chômage subséquent à la réduction du personnel envisagée, les haines et les jalousies au sein des établissements, l'injustice perpétuelle, la non-résolution des problèmes des salariés rapatriés... Dans son discours du 1er mai 1995, le ministre de la Fonction Publique s'est évertué à montrer la volonté du gouvernement de résoudre ces problèmes. Une analyse approfondie de ces problèmes doit amener la résolution de problèmes annexes comme la modification ou l'application effective de certains textes réglementaires, ou l'augmentation des salaires accompagnée d'autres avantages

INGABO n° 3, août 1995

**Editorial : on ne peut maudire le soleil qui brille,
Ingabo n° 3, août 1995, page 4**

Les *Batabazi* voulaient faire du Rwanda un désert ; une partie de la communauté internationale les soutenait. Actuellement, la vérité a triomphé ; les Rwandais nouveaux ont prouvé que la vengeance et les règlements de compte n'étaient pas dans leur projets. L'embargo de vendre des armes au Rwanda a été levé. De hautes personnalités ont visité le pays : M. Julius Nyerere (Tanzanie), M. Klaus Kinker (RFA), Mme Janet Museveni (Ouganda), Mgr Desmond Tutu (Afrique du Sud) et Mme Linda Cholker (ministre anglais). Quant au président Mobutu, il est en train d'expulser de son pays les récents réfugiés rwandais. S'il n'avait pas soutenu le régime divisionniste de Habyalimana, les choses n'en seraient pas arrivées là ; son revirement est surprenant.

Qu'ont fait M. Twagiramungu et ses collègues ?

Capt. Emmanuel Bayingana et Capt. Eugène Haguma, Ingabo n° 3, août 1995, p. 5 à 8

C'est le 28 août 1995 que le Premier ministre rwandais, M. Faustin Twagiramungu, a été limogé. Ce départ réjouit les uns, étonne les autres et laisse des interrogations aux derniers. Les causes de ce limogeage sont les désaccords au sein du gouvernement, le clanisme, l'opposition aux décisions du gouvernement, l'ingérence, la dictature et la paresse. Le programme fixé le 19 juillet 1994, dont les points essentiels étaient l'unité nationale, la réforme et le renforcement de la justice, n'a pas été réalisé. L'unité et l'entente ne sont pas possibles sans justice : aucun tribunal ne fonctionne, les magistrats ne sont pas encore nommés, les prisons sont archipleines... La communauté internationale dénonce l'irrespect des droits de l'homme alors qu'il donne des aides pour faire démarrer l'appareil judiciaire. Les désaccords au sein du gouvernement étaient manifestes. Les ministres Seth Sendashonga, Alphonse Marie Nkubito, Jean Baptiste Nkuliyingoma et Immaculée Kayumba ont été également limogés.

Le président Museveni nous a donné un bon conseil

Cpt. Emmanuel Bayingana, Ingabo n° 3, août 1995, pages 9 à 11

Le président ougandais, M Yoweri Kaguta Museveni, a effectué une visite de trois jours au Rwanda. Il a pu visiter différentes régions du Rwanda, entre autres, la préfecture de Kigali, la ville de Gisenyi, le Mutara et le secteur Nyarubuye. Le premier jour, dans une rencontre avec les autorités du pays, il leur a donné des conseils : les problèmes du pays doivent être analysés avec beaucoup de prudence et de sagesse, les planificateurs du génocide doivent être punis, les rescapés être soutenus ; les sociétés parastatales doivent être privatisées, c'est la clé d'une meilleure gestion. L'Etat a d'autres missions, notamment la paix, la sécurité, la planification ; il ne peut pas s'occuper efficacement du commerce.

On apprend par l'expérience : l'Ouganda est passé par des épreuves

Cpt. Eugène Haguma, Ingabo n° 3, août 1995, pages 11 à 15

Quand le président Museveni a pris le pouvoir en 1985, l'Ouganda était délabré. Lui et ses collaborateurs ont établi un programme de reconstruction en 10 points. Ils ont fondé une école politico-militaire dans la forêt de Luwero. Le président Museveni a commencé une campagne de sensibilisation à travers tout le pays. De 1986 à 1989, les activités se sont basées sur la réhabilitation des infrastructures et des industries, la relance économique et la reprise de l'agriculture ; 70 % du budget provenaient des aides extérieures. Les années 1990 à 1994 ont servi au renforcement des activités économiques créées ou relancées ; on a établi un code d'investissement pour permettre l'investissement des capitaux étrangers. Actuellement, le pays n'a plus besoin que de 30 % d'aides extérieures. La politique du président Museveni a été caractérisée par le partage du pouvoir, même avec ses opposants, la révision de la constitution ainsi que l'association des femmes aux activités politiques. Cependant le pays doit encore lutter contre la pauvreté, l'endémie du SIDA et la menace des opposants comme Mme Alice Lakwena, le major Itongwa devenu un maquisard et d'autres...

Le pouvoir n'est pas aussi contagieux qu'un rhume

Capt. Emmanuel Bayingana, Ingabo n° 3, août 1995, pages 15 à 17

"Le pouvoir n'est pas aussi contagieux qu'un rhume" a déclaré le président Museveni. Personne ne devrait convoiter un poste de dirigeant sans en avoir l'expérience ni les capacités. M. Grégoire Kayibanda a dit en 1959 : "*On devrait faire du Rwanda une confédération de Hutuland et de Tutsiland*". Connaisait-il assez les Hutu et les Tutsi ? Trente ans après, M. Théodore Sindikubwabo, médecin, a décrété que le Rwanda ne serait un véritable pays qu'après l'extermination des Tutsi. Un bon dirigeant est celui qui aime son peuple, qui s'instruit et met tout en oeuvre pour le tirer de l'ignorance et de la misère. Il faudrait créer au Rwanda une école politique pour la formation et le perfectionnement des autorités politiques (ministres, députés...)

La désertion des militaires

Major Eugène Twagirumukiza, Ingabo n° 3, août 1995, pages 17 et 18

A l'époque du régime déchu, on s'engageait dans l'armée pour avoir des avantages matériels. Les militaires dignes de ce nom savent que leur mission est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de contribuer au développement de la nation. Cela demande du dévouement et de l'abnégation. Depuis un certain temps, des jeunes quittent clandestinement l'armée ; ils sont attirés par la vie civile ; ils veulent poursuivre des études ou suivent les injonctions des membres de leurs familles. Certains vendent leur fusil avant de partir. Ils doivent savoir que l'ennemi attend la moindre défaillance ; l'armée doit conserver sa discipline initiale.

Ce sont nos propres efforts qui construiront le pays

Capt Frank Semana, Ingabo n° 3, août 1995, pages 19 à 22

La nouvelle armée nationale est déterminée à contribuer au développement économique du pays. C'est pourquoi l'Etat-Major a prévu des projets pour permettre la réinsertion sociale des militaires handicapés ou renvoyés. Ces projets nécessitent une grande main d'oeuvre ; ils constitueront un moyen de lutte contre le chômage. Ils s'inscrivent dans le domaine de l'agriculture (culture de pommes de terre, des choux, des oignons à Kinigi-Ruhengeri, exploitation de la forêt de Gishwati et du marais de Kajevuba...), de la briqueterie (Kinyinya, Rugende), de la pêche (lacs Ihema, Muhazi...).

Les sociétés de l'Etat devraient être privatisées

Capt. Eugène Haguma, Ingabo n° 3, août 1995, pages 23 à 25

A l'époque de Habyalimana, les sociétés publiques étaient confiées à des membres de sa famille ou à des courtisans. Ces sociétés étaient gérées comme la caisse privée des détenteurs du pouvoir et de leurs favoris. C'est ainsi qu'elles sont tombées successivement en faillite. Quelle solution permettrait de les rentabiliser ? La privatisation est la meilleure façon de les relever. Il ne convient pas de les vendre aux étrangers ; il faut signer des "*management contracts*" avec des nationaux qui ont en les compétences, les capacités et l'ambition. Il est urgent de soustraire les sociétés de l'Etat à l'autorité des personnalités politiques.

Il est difficile de choisir entre l'emprisonnement d'un innocent et le relâchement d'un criminel.

Charles Habyalimana, Ingabo n° 3, août 1995, page 26

Au Rwanda, c'est le bras de fer entre les rescapés et ceux qui sont pointés du doigt. Tant que le système judiciaire ne sera pas opérationnel, il y aura toujours des confusions entre les innocents et les vrais criminels.

Quelles nouvelles à la frontière rwando-zaïroise ?

Adj. Pascal Rwatangabo, Ingabo n° 3, août 1995, pages 27 à 29

Le colonel, chef des unités militaires des régions de Ruhengeri et de Gisenyi, parle de la sécurité dans ces régions. Les anciens militaires attaqueront probablement mais ils ne vaincront pas. Ce ne sont pas nécessairement les habitants de Ruhengeri ou de Gisenyi qui collaborent avec l'ennemi. Le régime déchu n'a rien fait pour la population de ces préfectures. Des marchés ont été rouverts ; d'autres ont été créés pour permettre l'échange et l'écoulement des produits ; l'armée est déterminée à combattre la fraude.

Les génocidaires continuent leur plan macabre

Capt. Jill Rutaremara, Ingabo n° 3, août 1995, pages 30 à 32

Le problème rwandais n'est pas ethnique. Ceux qui ont créé l'ethnisme, le régionalisme et d'autres divisions visaient l'accaparement du pouvoir. La guerre menée par le FPR n'était pas ethnique ; c'était une guerre de l'opprimé contre l'opresseur, le combat des idées constructives contre les idées destructrices. Les régimes qui se sont succédés au Rwanda n'ont jamais cherché l'intérêt de la population ; ils n'ont fait d'elle qu'un instrument de leur plan machiavélique ; c'est elle qui en a payé les conséquences. N'est-elle pas aujourd'hui tenue en otage par les planificateurs des massacres et du génocide ? Il est temps de tirer ce peuple de l'ignorance et de lui montrer ses véritables intérêts.

Préparons comme il faut l'avenir du Rwanda

Pte Janvier Mabye, Ingabo n° 3, août 1995, page 33

La guerre a éprouvé chaque Rwandais. Actuellement, on s'attelle à soigner les blessures, ce qui n'est pas facile. Le plus important est de penser à l'avenir du pays, de s'occuper de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse. Les orphelins méritent une attention particulière ; le grand nombre des orphelinats ne prouve pas nécessairement que ces enfants sont heureux. La plupart des bienfaiteurs commencent même à les abandonner.

Où regardes-tu ?

Sgt Bizimungu Gihoza, Ingabo n° 3, août 1995, pages 33 et 34

Au moment où le FPR menait la guerre des armes, certains Rwandais dénonçaient la corruption, le racisme et le favoritisme et prônaient la démocratie et l'unité. Aujourd'hui, on se rend compte que ce n'était que des mots. L'avidité, le mensonge et la paresse ont repris le dessus. Pourtant, le pays ne sera reconstruit et développé que par chaque Rwandais. L'action doit primer sur la parole ; la paresse et le mensonge doivent céder la place à l'engagement et au dévouement.

Avons-nous terminé la révolution ?

Sgt Jovin Ndayishimiye, Ingabo n° 3, août 1995, page 35

La guerre de libération a duré quatre ans (1990-1994). La révolution n'est pas encore finie. Il faut la renforcer. Les militaires de l'APR qui y ont joué un grand rôle doivent continuer leur oeuvre. Il n'est pas nécessaire qu'ils occupent des fonctions civiles. Ils doivent veiller à ce que le nouveau Rwandais se sente rassuré. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront travailler efficacement à la reconstruction et au développement du pays. Les militaires doivent rester disciplinés pour être le modèle de la population. Ils doivent être proches de celle-ci pour mieux la comprendre et la sensibiliser au renouveau.

Dans les pages 36 à 42, le capitaine Firmin Gatera et le sergent Erasme Rwanamiza reprennent des nouvelles (qui concernent surtout l'étranger) parues dans d'autres journaux.

La population interpelle l'ONATRACOM et l'ATRACO

2Lt Pierre Manzi, Ingabo n° 3, août 1995, page 43

Des habitants de la commune Gashora demandent à l'ONATRACOM et à l'ATRACO d'attribuer des moyens de locomotion à la région de Nyamata pour faciliter le déplacement de ces habitants vers la ville de Kigali. Ils demandent des aides alimentaires car ils n'ont plus de provisions.

Construisons le nouveau Rwanda au plus vite

Cpl. Théodore Ntivuguruzwa, Ingabo n° 3, août 1995, page 43

Il n'est pas nécessaire de revenir aux problèmes que le Rwanda a connus dès son origine. Cependant, les Rwandais devraient éviter de se compliquer la vie. Est-ce nécessaire de nommer les réfugiés rapatriés par leurs anciens pays d'asile ? Pourquoi ne les appelle-t-on pas tout simplement des Rwandais ?

L'homme courageux se distingue dès le départ

Pte Dieudonné Rutikanga, Ingabo n° 3, août 1995, pages 43 et 44

Cela fait un an que le ministère de la Justice a été relancé ; pourtant les miliciens, qui ont plongé le pays dans un bain de sang, se promènent sans être inquiétés. Actuellement, les militaires sont eux-mêmes attaqués au niveau des communes. Parmi eux, certains ont fait des études supérieures et n'ont toujours pas d'occupation en relation avec leurs capacités. La gendarmerie devrait

contrôler ceux qui gardent les barrières, qui n'ont pas fait d'études ou n'ont pas la connaissance des langues.

Aux pages 44 à 48, se trouvent d'autres rubriques : blagues, dessins, mots croisés, etc... On y donne aussi, sans commentaires, page 47, la composition du nouveau gouvernement.

LE TRIBUN DU PEUPLE N° 59, août II 1995

Editorial : Le Zaïre se serait-il retourné contre eux ?

Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, page 3

Le Zaïre vient de prendre la décision d'expulser les récents réfugiés rwandais établis sur son territoire. Plus de 10.000 d'entre eux sont déjà arrivés au Rwanda. Pourquoi cette décision soudaine ? La population zaïroise a peur d'une guerre que le Burundi et le Rwanda seraient en train de préparer, d'autant plus que l'embargo de vente d'armes à destination du Rwanda a été levée. Les dirigeants zaïrois, eux, veulent nier leur implication dans les préparatifs d'une attaque du Rwanda par les miliciens et les ex-militaires.

Qui a tué les 18 habitants de Cyangugu ?

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, pages 4 et 5

La préfecture de Cyangugu est à proximité du repaire des miliciens réfugiés au Zaïre. Dernièrement, 18 habitants de Bugarama ont été sauvagement massacrés. Des hommes en tenue militaire ont tué également un chef de famille et son enfant qui venaient de leur offrir un repas. Selon le major Alexis Kagame, commandant de place de Cyangugu, les miliciens viennent souvent dans la région : ils volent le bétail, ils tuent les habitants et posent des mines. Les 18 personnes de Bugarama ont été tuées lors d'un combat qui opposait des militaires rwandais et des miliciens venus du Zaïre. Ceux-ci voulaient détruire l'usine de ciment. La préfecture fait partie de l'ex-zone turquoise, les miliciens et les anciens militaires y ont caché des uniformes et des armes avant de s'enfuir vers le Zaïre. Quand ils reviennent, ils se cachent chez leurs complices et préparent tranquillement leurs attaques. Actuellement, la population collabore avec l'armée nationale pour assurer la sécurité de la région.

Pourquoi certaines personnes se cachent-elles encore ?

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, page 5

Dans certaines régions du Rwanda, notamment à Gikongoro, à Butare et à Kigali (Gashora, Gikomero, région du Bugesera), des personnes se cachent encore dans les bois, dans des tranchées et dans les marais. Que se passe-t-il ? Les auteurs ou complices du génocide ont peur d'être interpellés par la justice ; ils sortent de leur cachette pendant la nuit pour tuer et voler. Les autres ont peur des militaires et de ceux qui occupent illégalement leurs maisons et propriétés. Ces

problèmes sont en voie de solutions dans la préfecture de Kigali rural grâce à l'entente entre le commandement militaire de la région et les autorités locales.

Trop de bruits au sein du gouvernement !

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, pages 6 et 7

Le 15 août 1995, le président du parti MDR, M. Faustin Twagiramungu, a dirigé une réunion dudit parti au cours de laquelle les participants ont décidé d'expulser M. Anastase Gasana du parti et d'écrire au président de la République pour lui demander de respecter l'Accord d'Arusha. La réunion du 19 mars 1995 avait confirmé que ce parti était bien le MDR-Parmehutu. Qu'est-ce qui oppose M. Faustin Twagiramungu et Anastase Gasana ? Ce dernier est accusé de désobéir au Premier ministre, mais la vraie raison est qu'il serait proche du FPR. Il existe également un groupuscule de députés opposés à M. Anastase Gasana ; ils sont décidés à prouver que celui-ci fut un membre fanatique du MRND. Quand le Rwanda aura-t-il un vrai gouvernement d'union nationale placé au dessus des partis politiques, des intrigues ethniques et régionales ?

Le président Museveni nous a donné de bons conseils

Mugabo Nkerabigwi, Le Tribun du Peuple n ° 59, août II 1995, pages 7 et 8

Lors de sa visite officielle au Rwanda, le 14 août 1995, le président Museveni a insisté sur deux points : la punition des génocidaires et la privatisation des sociétés de l'Etat. Selon le président ougandais, les Rwandais sont actuellement de trois catégories : les planificateurs du génocide et des massacres, les exécuteurs de ce plan et les rescapés. Les premiers doivent être condamnés à mort, il reste à réconcilier les exécuteurs et les rescapés du génocide. La vengeance n'est pas la meilleure solution pour combattre le mal. La privatisation n'est pas mauvaise ; elle permet une meilleure gestion des sociétés. Les étrangers qui acquerraient ces sociétés contribueraient au développement du pays ; ils permettraient de résoudre les problèmes de chômage et verseraient des impôts.

Le projet de démission du président du MDR

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, page 8

Le mot "démissionner" est devenu un refrain qui frise le chantage dans la bouche des politiciens du MDR. Le président de ce parti, lui-même, a envisagé de démissionner sans perdre la face. C'est M. Mbonimpa, ambassadeur du Rwanda en Suisse qui a étudié ce projet. Les raisons qui poussent M. Faustin Twagiramungu à démissionner sont son manque de poids dans les décisions du pays, l'insécurité dans le pays, l'indiscipline des militaires du FPR, l'abîme dans lequel risque de tomber l'économie nationale. Le projet n'a jamais été mis en action, ce n'était que du chantage. A-t-il sans doute des problèmes personnels sinon il ne négligerait pas la collégialité des membres de son gouvernement dans la résolution des problèmes du pays !

Le clanisme du pouvoir au Rwanda

Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, pages 9 et 10

Les dirigeants successifs du Rwanda se sont toujours considérés comme des monarques à vie ; ils n'ont jamais voulu partager le pouvoir avec d'autres que les membres de leur famille, de leur région ou de leur ethnie. Ils s'entouraient de courtisans qui exécutaient aveuglement leurs ordres. C'est ainsi que l'hypocrisie, le mensonge et l'avidité ont supplanté les vraies valeurs. La même situation risque de se reproduire : le clanisme politique prévaut actuellement dans le pourvoi des postes politiques ou administratifs. Cela risque d'entraîner la paralysie de l'administration nationale, de dégénérer en clanisme ethnique et régional... Les capacités et les compétences individuelles ne devraient-elles pas être prises en considération de façon prioritaire ?

La taxe "ICHA" est actuellement donnée à la douane Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, page 11

L'ICHA est une taxe qu'on donne habituellement sur les marchandises vendues. Actuellement, les commerçants sont obligés de verser cette taxe au moment du dédouanement de leurs marchandises ; parfois, ils déboursent la moitié de la valeur de celles-ci. *"Si les prix montent, nous y gagnons, mais si ces prix baissent, nous perdons ; l'Etat ne peut même pas nous rembourser la différence"* disent les commerçants. Ce qui les rend le plus mal à l'aise, c'est que la taxe sur les produits de première nécessité, comme le sel, est supérieure aux produits de luxe comme la voiture Mercedes Benz. Va-t-on revenir au temps du régime déchu où toutes les sociétés sans but lucratif appartenaient aux ministres, aux députés et aux hauts officiers de l'armée ?

Les coeurs des Rwandais ont besoin de réhabilitation Mugabo Nkerabigwi, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, pages 12 et 13

Les réalisations du gouvernement d'union nationale sont appréciables, un an après sa mise en place : réouverture des écoles, fonctionnement des hôpitaux, réhabilitation des infrastructures (eau, électricité, téléphone, etc.). La sécurité est revenue progressivement dans le pays. Cependant, les rescapés sont loin de guérir des traumatismes du génocide et des massacres. Les réfugiés rapatriés ne sont pas mieux lotis : ils ont trouvé leurs familles exterminées ; entretemps, les miliciens menacent d'attaquer ; ils feront d'autres victimes. La réconciliation et l'unité nationale ne peuvent être possibles que si les victimes de la tragédie rwandaise reçoivent une indemnisation. Tous les visiteurs de marque ont insisté sur l'encadrement de cette tranche de la société rwandaise. Les autorités ont fait des promesses, mais ne les ont pas tenues. Les rescapés se sont regroupés en associations ; ils n'ont pas eu le soutien escompté. La justice ne fait pas son travail : les criminels se promènent en toute liberté, les rescapés ne sont pas entendus quand ils dénoncent ces malfaiteurs. Les témoins éventuels se regroupent en petits comités pour défendre les criminels ; d'autres craignent des représailles.

Le président Arap Moi a remplacé le journaliste Kantano de la RTLM

Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, page 13

Influencé par les acolytes du régime déchu réfugiés au Kenya, le président Arap Moi s'est institué comme défenseur des miliciens. Il prône l'équilibre ethnique dans l'armée, ainsi que l'institution de hutuland et de tutsiland. Serait-il triste que le nouveau pouvoir rwandais se solidifie ? Ne devrait-il pas résoudre d'abord les problèmes de son pays au lieu de s'ingérer dans ceux du Rwanda ?

**Les gestionnaires du charroi de l'Etat doivent faire attention
Gabriel Muligande, Le Tribun du Peuple n° 59, août II 1995, pages 14 et 15**

Après la guerre d'avril à juillet 1994, l'Etat rwandais n'avait plus de charroi ; les *Batabazi* avaient tout emporté. Des bienfaiteurs l'ont peu à peu équipé ; cependant la gestion de ce charroi laisse à désirer. Les véhicules officiels sont utilisées dans des affaires privées (commerce, loisir, chantiers de construction, etc...) ; la caisse de l'Etat paye l'essence, l'amortissement du véhicule et les réparations. Des mesures claires et fermes doivent être prises pour une gestion efficace du charroi de l'Etat (matricules, bordereaux de routes, blâme ou renvoi des chauffeurs maladroits, contrôle par le MINITRASCO).

**Nouvelles des secteurs,
Valens Habiyaambere, Le Tribun n ° 59, août II 1995, page 15**

- Nyakabanda : le 15/7/1995, un groupe de 20 malfaiteurs ont attaqué le conseiller de secteur à l'arme blanche ;
- Kanombe : les tensions au sujet des maisons sont au summum ; ce sont les plus forts qui se les approprient ;
- Kimisagara : le nouveau conseiller, M. Médard Nsanzimana, déplore un manquant de 208.000 Frw et d'autres biens appartenant à ce secteur. Le précédent conseiller, Mme Joséphine, les aurait détournés. Aidées par des militaires, quelques personnes n'hésitent pas à faire leurs des maisons déjà occupées ; des fusils ont été déterrés à Cyahafi. Kimisagara a toujours été un secteur à problèmes.

**Nouvelles de la préfecture de Kibuye,
Le Tribun n° 59, août II 1995, pages 16 et 17**

Dans certaines communes de Kibuye, les habitants émigrent vers le Zaïre. Ce sont ceux qui ont quitté le pays l'an passé qui reviennent leur parler d'une éventuelle attaque par l'ex-armée et les miliciens. Ceux qui restent vivent dans la brousse. La population de certains secteurs affiche ouvertement son aversion contre le régime FPR ; les anciens résidents de la ville de Kigali ne veulent pas y retourner. La commune Kivumu, elle, est devenue un repaire de bandits qui perturbent les communes avoisinantes de Gitarama. Les habitants de Kibuye souffrent de l'isolement, ils se demandent quand reprendront des travaux de la route Kigali-Kibuye ; ils souhaitent plus de moyens de communication pour les tirer de l'enclavement.

NYABARONGO - LE CANARD DECHAINE n° 24, août 1995

Editorial,

Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 2

Lors de sa visite à Kigali, le président Museveni a déclaré que les planificateurs du génocide et des massacres devaient être pendus. MM. Mathieu Ngirumpatse, Joseph Nzirorera, Robert Kajuga, Bizimungu, Aloys Ngirabatware et d'autres sont à la tête de ces criminels. Les cadres de la BNR ont été successivement emprisonnés : le Secrétaire Général, le Vice-gouverneur et le chef de la caisse d'Etat. Ils auraient détourné 80 millions de Frw lors du changement de billets. M. Gérard Niyitegeka ne serait-il pas impliqué ?

On a trouvé un autre "Rukokoma" : Rwigema du MDR

Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 2

Le 28 août 1995, à midi, M. Twagiramungu rédigeait sa lettre de démission. Il avait appris qu'il allait être limogé. Le même jour, le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, demandait à l'Assemblée Nationale de démettre le Premier ministre. Trois dossiers sont à la base de cette crise : les déclarations de M. Twagiramungu sur l'insécurité causée par des éléments du FPR et l'existence d'un nouvel escadron de la mort, le partage inégal des postes de sous-préfets et de bourgmestres, ainsi que le document publié par le MDR sur les problèmes graves du pays. La fuite du chef de Cabinet du Premier ministre n'a fait qu'aggraver les choses. Quant à M. Faustin Twagiramungu, il déplore dans sa lettre de démission la division du gouvernement dans les décisions du pays, les tueries continuelles et la non-application de l'Accord de Paix d'Arusha. Le 31 août 1995, un nouveau gouvernement a été mis en place avec comme nouveau responsable M. Pierre Célestin Rwigema (*la liste des ministres du nouveau gouvernement est donnée en page 2*).

Les prophéties de Nyirabiyoro se réaliseront-elles ?

Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 3

Mme Nyirabiyoro, devin, avait 50 ans en 1880. Kigeri IV Rwabugiri régnait alors sur le Rwanda; le pays connaissait des problèmes d'ordre politique et économique. Les principautés de l'île Ijwi, du Ndorwa et du Bunyabungo s'étaient rebellées contre le roi. Celui-ci projetait de les reconquérir ; il fit appel à elle pour qu'elle lui révèle les clés de la victoire. La victoire serait acquise mais des problèmes graves suivraient : coup d'Etat de Rucunshu, arrivée des Blancs, renversement du pouvoir royal par Kayibanda, assassinat de Kayibanda par M. Habyarimana (Rukara rw'igisunzu), guerre du FPR, mort tragique du président Habyarimana, victoire du FPR. Selon Nyirabiyoro, celui qui rendra la paix et la prospérité au Rwanda n'est pas encore arrivé. Ce devin a été tué par les courtisans de la cour du roi Rwabugili, avant qu'elle ne termine ses révélations.

Le président Mobutu les a chassés sans préavis

Mukuru wa Rugege, Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 4

Du 19 au 23 août 1995, le Zaïre a commencé l'expulsion des réfugiés rwandais établis sur son territoire. Plus de 35.000 personnes ont traversé la frontière de Gisenyi et de Kamembe. La terreur se lisait dans leurs yeux ; leur habillement et leur maintien criaient la misère. Parmi les expulsés, il y avait des militaires (comme l'ancien chef de compagnie insigne), des grands miliciens (Sukari de Nyakabanda ; Mme Rose Karushara, ancien conseiller de Kimisagara ; Mme Angéline), des politiciens (M. J.D. Munyarukiko). Le milicien Sukari a déclaré que l'Etat major de l'ex-armée était à Mugunga et qu'il disposait de beaucoup de blindés. Dans l'ensemble, les réfugiés ont gardé un mutisme méprisant vis-à-vis des journalistes rwandais.

Du bruit au MDR : tensions entre M. Twagiramungu et M. Gasana Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, pages 5 à 9

Le 5 août 1995, le bureau politique du MDR s'est réuni pour étudier le cas de M. Anastase Gasana, membre de ce parti. Celui-ci serait parti en mission sans en informer M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre et président du parti MDR. Le 12 août 1995, M. Anastase Gasana a écrit aux membres du bureau politique pour prouver que M. Faustin Twagiramungu a été informé de l'invitation que la Belgique avait adressée au ministre rwandais des Affaires Etrangères, M. Gasana et de toutes les démarches faites en préparation de sa mission en Belgique. En réalité, les tensions entre le Premier ministre et le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ont commencé, en février, quand ce dernier a décidé d'arrêter de leurs fonctions son directeur de cabinet et le directeur général dudit ministère, tous deux adhérents du parti MDR. *(Aux pages 5 à 8, on lit les textes de la correspondance de M. Gasana au Premier ministre ou au parti MDR).*

Liste de ceux qui devaient être tués. M. Birara dénonce : "le colonel Nsabimana m'a montré cette liste", Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, pages 9 à 14

La liste de ceux qui devaient être éliminés a été retrouvée dans la voiture du colonel Déogratias Nsabimana, lors de son accident de mars 1994. Cette liste avait été établie par le service de sécurité militaire (G2) dirigé par le colonel Anatole Nsengiyumva à l'intention de l'escadron de la mort. *(La liste des noms du n°165 au n°331 se trouve aux pages 9 à 14).*

Après M. Mutsinzi, on menace M. Théoneste Muberantwali Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 12

Après son article publié dans le journal *Nyabarongo - Le Canard déchaîné* n° 23 sur l'emprisonnement injuste et la mort mystérieuse de M. Aloys Karasankwavu, le journaliste Théoneste Muberantwali est menacé. C'est le groupe de MM. Longin Rumongi, Amon Gahizi, Mugunga, Timothée et Karitumu qui ont dénoncé M. Aloys Karasankwavu, qui menace également ledit journaliste.

M. Gabriel Kamanzi est innocent

Vianney Munyeshuli, Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, pages 14

La disparition mystérieuse et l'emprisonnement injuste des personnes est un vrai drame au Rwanda. Souvent, les personnes sont arrêtées ou dénoncées par ceux

qui veulent s'approprier leurs biens. C'est le cas de M. Gabriel Kamanzi de Musambira, détenu à la prison de Gitarama ; il est accusé d'avoir tué des personnes et d'avoir jeté leurs cadavres dans une fosse septique. Pourtant, il était au Burundi au moment du génocide. Ce sont des policiers, MM. Shenyeri et Sebayiru, qui l'ont arrêté en complicité avec le bourgmestre, M. Martin Kalisa, et quelques militaires. Toutes ces personnes convoitent les maisons de l'intéressé.

La démocratie ou la mort,

M. A., Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, page 15

Le processus de démocratisation des pays africains a été marqué par l'émergence de grands orateurs. Ce n'étaient que des mots qui sont passés comme un ouragan. Ils ont laissé le silence, la détresse et le désespoir. La démagogie, le mensonge et la paresse ne peuvent qu'engendrer la stérilité. Aujourd'hui, il faut des hommes justes, obstinés, désireux de construire un avenir solide fondé sur de vraies valeurs (*texte en français*).

L'Association *Haguruka*,

Nyabarongo - Le Canard déchaîné n° 24, août 1995, page 15

L'Association *Haguruka* a été créée avant les événements d'avril 1994. L'un de ses objectifs était d'étudier et de proposer des lois avantageant la femme et l'enfant, notamment en matière de succession. La situation s'est aggravée avec les massacres et le génocide. Cette association a des projets à court terme : soutenir les femmes et les enfants au niveau des démarches juridiques, aider les orphelins, les familles d'accueil et les veuves. Elle a déjà recensé 300 maisons (100 à Kigali, 200 au Bugesera) à réparer. Coût : 36 millions de Frw.

UBUMWE n° 3, 18 août 1995

Editorial : sans justice, il n'y a pas de paix possible !

John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, 18 août 1995, page 2

Le Rwanda a été plongé dans des massacres depuis 1959 ; les criminels n'ont jamais été punis. Il est temps que la justice fasse son travail : poursuivre les criminels, protéger et relâcher les innocents. La commission de triage devrait commencer par étudier le cas des détenus sans dossiers. Les militaires doivent assurer la sécurité de tous les Rwandais sans discrimination. L'unité, la réconciliation et la paix se seront pas possibles aussi longtemps qu'il y aura des opprimés et d'autres qui se considèrent au dessus des lois.

Que fait la nouvelle Assemblée Nationale pour les rescapés ?

John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, août 1995, pages 2 et 3

Le 1^{er} mai 1995, le préfet de la ville de Kigali, Mme Rose Kabuye, a de nouveau parlé des problèmes des maisons. Les Rwandais ont entendu trop de discours, du reste contradictoires. Pourquoi ? Il est vrai que la propriété privée est inviolable ; cependant les rescapés du génocide avaient aussi des "propriétés inviolables". L'Assemblée Nationale et la justice qu'ont-elles fait pour eux ? Le Premier ministre n'avait-il pas promis la vente des biens des miliciens en vue de dédommager les

veuves et les orphelins du génocide ? Il faut établir des lois claires. Encourager les gens à s'approprier illégalement les biens d'autrui aura de graves conséquences .

Le corps de M. Emile Karangwa a servi de brochettes
John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, août 1995, page 3

Les massacres de la préfecture de Cyangugu ont dépassé la barbarie. M. Emile Karangwa habitait le commune Gisuma ; lors du génocide, les miliciens ont découpé son corps en petits morceaux qu'ils ont grillé et mangés en brochettes. Peut-on demander à son enfant d'oublier ? Les secteurs Mwito, Remera, Buyenzi et Bushenge servent encore de repaire aux miliciens. Il est temps que le régime de Kigali prenne des mesures fermes pour poursuivre les criminels.

Si la communauté internationale le voulait, le problème des miliciens serait réglé
H.K., Ubumwe n° 3, août 1995, page 4

Beaucoup d'auteurs des massacres et du génocide rwandais vivent à l'étranger : au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi, au Cameroun, dans les pays d'Europe... La plupart de ces pays se montrent peu disposés à aider le Rwanda dans la poursuite ou l'arrestation des criminels. Le ministre français de la Justice a déclaré dernièrement que les juridictions françaises ne pouvaient pas les poursuivre. Pourtant les lois françaises "*prévoient la compétence des juges français pour punir certains types de crimes*", même ceux commis en dehors des frontières françaises. La communauté internationale devrait contribuer au retour de la paix au Rwanda en poursuivant les génocidaires.

(En page 4, le communiqué de presse de Médecins sans Frontières à ce sujet, est donné en français)

La victoire du FPR nous a permis de sortir de nos cachettes
Mugorozi wa Rugege, Ubumwe n° 3, août 1995, page 5

Le 4 juillet 1995, on a commémoré la victoire du FPR. Depuis ce jour, toutes les communes, tous les secteurs du pays s'organisent pour fêter la libération du pays et collecter des fonds pour l'armée. Cependant, certains boudent ces manifestations comme si l'action du FPR était insignifiante. L'anniversaire de la mise en place du gouvernement d'union nationale, lui, est passé inaperçu. Les Rwandais s'attendaient à un bilan positif, à la mise en place des institutions non encore installées, etc... Le Premier ministre aurait dû au moins parler du problème des réfugiés, des maisons, des propriétés terriennes, de la famine imminente, des mauvaises conditions de vie des fonctionnaires, etc... Comment son programme lancé le 19 juillet 1994 se réalise-t-il ?

La MINUAR est-elle inutile ?
John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, août 1995, pages 5 et 6

La première mission de la MINUAR était d'aider l'armée nationale à assurer la sécurité de la population. Cette mission n'a pas été réalisée. L'on se souviendra que leur arrivée, en 1993, n'a pas empêché le président Habyarimana de continuer son programme meurtrier et de préparer le génocide. En avril 1994, ils ont évacué les expatriés puis plié bagages. M. Faustin Twagiramungu est le seul

Rwandais qu'ils ont sauvé. Actuellement, ils se limitent à protéger les miliciens. Ceux qui leur reprochent la débauche des jeunes filles rwandaises devraient d'abord résoudre le problème du chômage et de la pauvreté.

La MINUAR devrait faire attention !

Ubumwe n° 3, août 1995, page 6

Le 4 août 1995, les casques bleus qui rentraient de la "cité" (Cyangugu) ont fait sauter une barrière tenue par des militaires rwandais ; ils ont même cherché bagarre. Il n'y a que les filles qui les intéressent ; on dit même qu'ils collaborent avec les miliciens !

Déclaration de la LIPRODHOR sur la vague d'assassinats des hommes politico-administratifs et religieux,

Ubumwe n° 3, août 1995, page 6

La Ligue rwandaise pour la promotion et la Défense des Droits de l'Homme (LIPRODHOR) déplore les assassinats de M. Placide Koloni, sous-préfet de Ruhango, de M. Oreste Habinshuti, sous-préfet de Gikongoro et de l'abbé Pie Ntahobari, curé de la paroisse de Kamonyi. Cette organisation dénonce les assassinats dirigés contre les hautes personnalités administratives et religieuses dont le comportement a pourtant été irréprochable pendant le génocide. Elle dénonce un plan machiavélique qui vise l'élimination ethnique des personnalités de haut niveau ainsi que des populations innocentes.

Ne regarde pas mon nez !

John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, août 1995, page 7

Les Rwandais sont naturellement intriguants. Le génocide a accentué ce trait de caractère : les Hutu et les Tutsi se regardent comme chiens et chats ; les médisances, les calomnies à peine voilées n'arrêtent pas ; les commerçants regardent le nez du client avant de le servir. Le climat qui prévaut au Rwanda rappelle la période précédant le génocide. Les villes sont pleines de vagabonds qui réclament des indemnités de chômage. Le temps du nazisme est révolu. Il faut construire le nouveau Rwanda sur de vraies valeurs ; si on ne travaille pas, la famine causera un autre génocide.

**Les malfaiteurs sont revenus,
Alberto Mukiza, Ubumwe n° 3, août 1995, pages 8 et 9**

Le général major Habyarimana avait bien préparé son coup d'Etat : il a d'abord semé le désordre dans le pays (violence sur les collines, dans les écoles et à l'Université). Le 5 juillet 1973, il a déclaré que le pays allait sombrer dans le néant, qu'il l'a sauvé. Son plan de génocide ne s'est pas arrêté là, il a exterminé ses opposants tout au long de son règne. A partir de 1990, il a exterminé les *Bagogwe* et les opposants politiques. Son escadron de la mort a semé la terreur dans le pays ; les enquêtes n'aboutissaient jamais. On remarque le même phénomène actuellement : le journaliste Mutsinzi, les sous-préfets Placide Koloni et Oreste Habinshuti ont été victimes de malfaiteurs non identifiés. Les enquêtes se sont effectuées ; les conclusions n'ont jamais été révélées. Que font la gendarmerie et le parquet ? Que manque-t-il pour démasquer les malfaiteurs ? Le climat actuel ne présage rien de bon ; il rappelle celui qui a précédé les massacres et le génocide de 1994.

Ceux qui ont planifié le génocide doivent être poursuivis sérieusement

Ubumwe n° 3, août 1995, pages 9 à 13

Le journal *Ubumwe* n° 3 publie la liste des principaux commanditaires, organisateurs et auteurs du génocide et assassinats politiques entre le 6 avril et le 17 juillet 1994. Ces personnes sont : le colonel Théoneste Bagosora, M. Joseph Nzirorera, M. Mathieu Ngirumpatse, M. Protais Zigiranyirazo, M. Séraphin Rwabukumba, le colonel Pierre Célestin Rwagafilita, M. Laurent Serubuga, le colonel Ngayinteranya, le colonel Bonaventure Buregeya, M. Ferdinand Nahimana, le colonel Anatole Nsengiyumva, M. Habimana Kantano, M. Théodore Sindikubwabo, M. Jean Kambanda, M. Emmanuel Bagambiki, M. Froduald Karamira, M. Justin Mugenzi, le colonel Tharcisse Renzaho, M. Jean Bosco Barayagwiza, M. Augustin Bizimana, le général major Bizimungu, M. Casimir Bizimungu, Mme Agathe Habyarimana, M. Félicien Kabuga, M. Robert Kajuga et M. Donat Murego. *(La liste des 26 premiers noms, avec les motifs d'accusation, est publiée en français aux pages 9 à 13).*

**Je m'adresse à M. Kagame,
Ubumwe n° 3, août 1995, page 14**

Le général major Kagame s'est donné à fond pour libérer le Rwanda. Il s'est battu pour tous les Rwandais, même si on lui prête de mauvaises intentions. Son dévouement a été dicté par son patriotisme. Les habitants de Cyangugu sont fatigués des menaces perpétuelles des miliciens. Ils souhaitent le retour chez eux du major Kirindi : de son temps la population de Cyangugu n'avait rien à craindre.

**Qu'est-ce qui oppose l'Etat aux propriétaires de taxis ?
John Sendanyoye, Ubumwe n° 3, août 1995, page 15**

On était habitué aux problèmes entre les chauffeurs de taxis et les voyageurs. Depuis la baisse du dollar, d'autres problèmes sont nés : la montée en flèche des prix (même des produits de base), de l'essence, des pièces de rechange pour véhicules... Il est compréhensible que les taximen élèvent le prix des voyages. Le gouvernement a fixé ce prix sans tenir compte de tous ces facteurs. Les taximen menacent de retirer leurs véhicules de la circulation, sinon ils vont droit à la faillite.

Après M. Edouard Mutsinzi, M. Théoneste Muberantwali est également menacé

Théoneste Muberantwali, Ubumwe n° 3, août 1995, page 15

Après son article publié dans le journal *Nyabarongo - Le Canard Déchaîné* n° 23 sur l'emprisonnement injuste et la mort mystérieuse de M. Aloys Karasankwavu, le groupe de malfaiteurs (MM. Rumongi Longin, Aaron Gahizi, Mugunga, Thimothée alias Karitumu) qui ont comploté contre le regretté, établissent un plan pour éliminer M. Théoneste Muberantwali. Il a déjà reçu des menaces.

REVUE de
la PRESSE
RWANDAISE

**Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les
périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays
d'alentour)**

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 24 : 1 - 15 Septembre 1995

- Imvaho Nshya	n° 1093	4 -10 septembre 1995	pages 1 - 5
- Imvaho Nshya	n° 1094	11 -17 septembre 1995	pages 5 - 8
- Ingoboka-The New Thinking	n° 4	septembre 1995	pages 8 - 9
- Kinyamateka	n° 1428	septembre II 1995	pages 10-13
- Le Moniteur	n° 9	septembre I 1995	pages 13-14
- Le Partisan	n° 31	septembre 1995	pages 15-17
- Le Tribun du Peuple	n° 60	septembre I 1995	pages 17-20
- Nyabarongo - Le Canard déchaîné	n° 25	septembre I 1995	pages 20-22
- Rwanda- Renaître	n° 2	septembre 1995	pages 22-24
- Ubumwe	n° 4	septembre 1995	pages 24-26
- Umusemburo	n° 2	septembre 1995	pages 27-28

REVUE DE PRESSE

publiée en décembre 1995

Editeur :

A.S.B.L. DIALOGUE

Momentanément en Belgique

322, rue du Noyer - 1040 - Bruxelles

Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.:

M. Philippe DECHAMPS

IMVAHO NSHYA n° 1093, 4 - 10 septembre 1995

Que fait-elle à Beijing ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 1

Mme Paulina Nyiramasuhuko ne devrait pas participer à la conférence des femmes. Elle a été porte-parole du gouvernement génocidaire ; les preuves qu'elle et son fils ont participé aux massacres ont été fournies. Elle n'a pas de place dans une conférence qui parle de paix et de bien-être.

Le nouveau gouvernement est en place

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 2

Après la révocation du Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, le 28 août 1995, le nouveau Premier ministre Pierre Célestin Rwigema et son équipe ont prêté serment. Ont prêté serment : Mme Marthe Mukamurenzi, ministre de la Justice remplaçant M. Alphonse Marie Nkubito, M. Charles Ntaganda, ministre des Transports et des Communications remplaçant Mme Kayumba Immaculée, Sheikh Abdul Karim Harelimana, ministre de la Fonction Publique remplaçant le colonel Alexis Kanyarengwe qui prend le portefeuille de l'Intérieur et du Développement communal ; M. Laurien Ngirabanzi, ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, remplace M. Pierre Célestin Rwigema, Premier ministre. Le ministre de l'Information, M. Jean Pierre Bizimana n'a pas pu prêter serment étant en mission à l'étranger. Le ministre de la Jeunesse, M. Patrick Mazimpaka, échange son portefeuille avec le Dr Jacques Bihozagara, ministre de la Réhabilitation et du Rapatriement des Réfugiés. Après les cérémonies, le président, M. Pasteur Bizimungu, et le vice président, le général major Paul Kagame, le vice-premier ministre, le colonel Alexis Kanyarengwe et les autres ministres ont souhaité la bienvenue aux nouveaux ministres. Une photo souvenir a été prise devant les bâtiments de l'Assemblée Nationale et un vin d'honneur a été offert devant l'hôtel appelé jadis du 5 juillet.

Le président de la République a félicité M. Rwigema

Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 2

« Les génocidaires ont laissé au Rwanda de graves problèmes : la justice, la sécurité et un grand chagrin. En se mettant ensemble on peut les résoudre » a déclaré le président de la République à M. Rwigema. Le Premier ministre a présenté aux députés son plan en huit points : ramener la paix et la sécurité, ramener le pouvoir jusqu'aux cellules, unir les Rwandais, rapatrier et réinstaller les réfugiés, réconcilier les veuves et les orphelins avec les autres, relancer l'économie du pays, reprendre les relations avec les autres pays et installer la démocratie au Rwanda.

Qui est M. Pierre Célestin Rwigema ?

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 2

Le nouveau Premier ministre, M. Pierre Célestin Rwigema, a 48 ans ; il est marié et père de 5 enfants. Né en commune de Kigoma (préfecture de Gitarama) en 1953, il a fait ses études primaires à Ruhango et ses études secondaires au Groupe scolaire de Butare. Il a suivi à l'Université de Butare les sciences économiques qu'il a arrêtées pour travailler à la Société Générale des Entreprises (SOGEE) comme directeur administratif et financier. Il a achevé sa licence en économie appliquée à l'Université de Lovanium à Kinshassa (Zaire). De 1988 à 1994, il était directeur général de l'imprimerie Printer-Set. Il est membre du parti MDR : il était secrétaire de la section de Gitarama du parti, à la veille du génocide.

M. Pierre Célestin Rwigema remplace M. Faustin Twagiramungu

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 4

La décision qu'a prise le président de la République en révoquant le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a reçu l'approbation de la population qui ne se retrouvait plus dans ce gouvernement. M. Twagiramungu ne mettait plus en application les mesures prises par le gouvernement. M. Alphonse Marie Nkubito, ministre de la Justice, ne faisait rien : il attendait la justice internationale. Mme Immaculée Kayumba est accusée d'incapacité notoire. M. Jean Baptiste Nkuliyingoma a fait une erreur journalistique.

En effet il n'a pas pu distinguer la démission et la révocation du Premier ministre. Quant à M. Seth Sendashonga, ministre de l'Intérieur, il n'a pas délivré les cartes d'identité ni nommé les bourgmestres dans des délais raisonnables.

Les réfugiés ne rentrent pas comme ils sont partis

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 5

Le 19 août 1995, le Zaïre a rapatrié de force des réfugiés rwandais de Goma et Bukavu. La raison donnée par le gouvernement zaïrois est l'insécurité qu'ils causent à la population zaïroise dans ces régions. Après avoir été dépouillés de ce qu'ils possédaient, avant de partir, les réfugiés rwandais se retrouvent dans leurs pays sans rien. Les organismes humanitaires ont distribué des couvertures et de la nourriture. Ces réfugiés affirment avoir été les otages des ex-forces gouvernementales. Le gouvernement rwandais fait son possible pour les réinstaller chez eux.

Tournée des journalistes au Rwanda

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 6

L'ex-ministre rwandais de l'Information avait pris la décision d'envoyer une trentaine de journalistes en tournée dans tout le pays. Le but était de s'approcher de la population et des autorités préfectorales afin de prendre connaissance de leur vie et des problèmes qu'ils rencontrent, sans intermédiaires. C'est normal de constater après une guerre atroce, les crises politiques, économiques, sociales, intellectuelles et morales qui existent dans le pays. L'auteur parle d'un « miracle rwandais » car, dans la préfecture visitée, la sécurité, le commerce, les écoles... se remettent en marche petit à petit malgré les difficultés. La majorité de la population trouve que ce sont les partis qui ont attisé les haines ethniques.

"Je n'ai pas de remède miracle"

Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 6

Lors de la conférence de presse qu'il a accordée aux journalistes, le nouveau ministre des Transports et Communications, M. Charles Murigande, a déclaré qu'il n'avait pas de remède miracle. Il compte améliorer les communications dans les préfectures de Cyangugu, Gikongoro et Kibuye en augmentant le nombre de bus. Il veillera à la rapidité de la poste. Quant à la société Rwandatel, il la félicite des efforts déjà réalisés surtout dans la communication téléphonique internationale. Bien qu'il soit ministre, il n'abandonne pas ses recherches en mathématiques et restera professeur à l'université.

Nouvelles de Gikongoro

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 7

Les lecteurs *d'Imvaho* ne devraient pas qualifier d'inintéressantes les nouvelles de Gikongoro disant qu'en Amérique on y trouve des situations pareilles. C'est bien sûr par des journaux qu'on est au courant des faits divers américains. Le cadavre inconnu découvert dans l'étang de Kavumu, en commune Karambo, le 28 juillet, est celui de M. Munyanziza. Il a disparu alors qu'il venait de chez M. Thaddée Ndagijiyaremye en compagnie de M. Vincent Sinayobye et de Nkeshimana. M. Fulani qui prétend être un « Afande » n'est qu'un bandit à main armée. Les recherches menées prouvent qu'il est civil même s'il a vécu dans l'entourage des militaires. Le Bourgmestre de Rwamiko tremble de peur depuis qu'il a été frappé par des militaires qui le prenaient pour un *Interahamwe* alors qu'il était à Kibeho pour recueillir les gens de sa commune lors de la fermeture du camp de Kibeho. Il ne passe plus la nuit chez lui. Attention aussi aux fous ! Un fou a tué d'un coup de lance le conseiller Mpore de la commune Musange. Tout tueur n'est pas fou. M. Dusabeyezu qui a tué M. Cléophas de Musange et sa femme, Nyiramondo, était-il fou ?

Habitants de Kigali, réveillez-vous !

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 8

Des jeunes oisifs sont présents dans la ville de Kigali, surtout dans les quartiers chauds du centre (gare routière et quartier commercial, Nyabugogo, Gikondo). Ils passent leurs journées à inventer des trucs

pour voler les habitants; par exemple, ils se font passer pour un ami de la famille et trompent ainsi la vigilance du passant .

Vol à main armée

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 8

Dans la soirée du lundi 28 août 1995, à Nyakabanda (cellule Kabuguru) près du stade de Nyamirambo, 6 jeunes gens ont braqué un pistolet et une grenade sur Mme Marguerite, alias Maman Valens. Ils lui ont volé tout son argent et les objets de valeur qu'elle avait dans son bar. C'est triste de voir des jeunes qui pourraient être ses fils commettre un acte pareil.

Ils sont à corriger

Théoneste Twizeyimana, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 8

Alors qu'il était en deuil avec des amis venus l'encourager, M. Issa et ses amis de la cellule Rwezamenyo du secteur Nyakabanda (commune de Nyarugenge) ont été victimes d'un voleur armé qui leur a demandé tout l'argent qu'ils avaient sur eux. Dans la même soirée, deux jeunes gens ont été pris quand ils volaient des poulets. Ils ont dénoncé leur complice. Les voleurs sont à corriger.

Eau et Electricité en quantité insuffisante : ne les gaspillons pas !

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 9

Le chef de l'Electogaz (station de Kigali), M. Evariste Kalisa, a répondu aux questions que beaucoup de clients d'Electogaz se posent. Pour éviter les factures trop élevées, les clients devraient vérifier et contrôler leur consommation. L'Electogaz ne falsifie pas les compteurs. La caution de 7.000 Frw demandée à celui qui habite sa maison et celle de 14.000 Frw exigée de celui qui habite chez autrui sera rendue quand l'Electogaz aura résolu ses problèmes de budget. Une facture trop élevée peut être payée en tranches, mais refuser de la payer entraîne la coupure. Le ministère des Travaux Publics et l'Electogaz font l'effort de réparer les stations hydrauliques Rusizi II et Ntaruka endommagées par la guerre. Les travaux de la ligne Uganda-Gatuna-Mulindi vont bientôt commencer. Après deux mois, l'électricité sera distribuée comme avant la guerre. Le transformateur de Cyahafi tombe souvent en panne, car certains tricheurs l'abîment en voulant voler une ligne à l'Electogaz et l'installer incognito.

Trois lampes, Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 9

Le chef de la station de l'Electogaz à Kigali, affirme que si chaque abonné allume trois lampes seulement, l'électricité serait suffisante pour le moment. Ce qui est une façon de rappeler à l'ordre ceux qui abusent des services de la société. La bonne gestion du pays est une affaire qui regarde tout le monde !

Encore une aide pour le Rwanda !

Formais Mugenzi , Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 10

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a fait à l'Office de déminage un don de deux voitures blindées. Le 31 août 1995, à l'ESM, M. Techeste Zergaher représentant du PAM a remis au directeur général du ministère de la Défense, le L¹ Colonel Rwigamba, les clés de ces voitures remises ensuite au Major Joshua Mbaraga, représentant de l'Office de déminage. Le Major Joshua Mbaraga a déclaré que les militaires en formation seront opérationnels d'ici fin septembre. A l'aide des cartes de minage des ex-Forces Armées Rwandaises, de l'Armée Patriotique et de la MINUAR, le déminage sera facile. La population doit collaborer en indiquant l'endroit où elle aurait assisté à la pose des mines.

Beijing doit condamner le tabac !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 11

Le 17 juillet 1995, l'OMS a déclaré que le nombre de filles et de femmes qui fument dans le monde a augmenté. Chaque jour, des jeunes apprennent à fumer. Quelque deux cent mille femmes meurent suite à

une maladie consécutive du tabac. Les fumeuses provoquent en outre des maladies respiratoires chez les enfants, car elles restent plus longtemps avec eux que les hommes.

**Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en visite au Rwanda
Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 13**

Le professeur René Degni-Ségui, en visite au Rwanda, a déclaré qu'il n'a ménagé aucun effort pour que les responsables du génocide rwandais soient poursuivis et punis, mais non sans difficultés. Trois de ses rapports ont disparu, ce qui prouve qu'il y a des gens aux Nations Unies qui ne veulent pas que la vérité soit connue, devait-il ajouter. Il a par ailleurs rassuré les rescapés que des mandats d'arrêts contre les présumés responsables du drame rwandais vont bientôt être lancés. Certains pays, comme la Belgique, ont déjà appréhendé certains de ceux-ci. Il a également rappelé que le Rwanda ne pourra pas se suffire pour juger les milliers de prisonniers. Il a plaidé pour une aide internationale accrue dans le domaine de la justice. Il s'est par ailleurs félicité de la collaboration entre Hutu et Tutsi, à Gitarama en particulier, pour accueillir les réfugiés qui rentrent.

**Retour des réfugiés, Aaron Turamyé, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995,
page 13**

Du 19 au 28 août 1995, près de 6.500 réfugiés rwandais ont été reconduits à la frontière suite à la décision du gouvernement zaïrois de rapatrier les réfugiés rwandais de force. De l'autre côté de Goma, à Gisenyi au Rwanda, des organismes non-gouvernementaux étaient au rendez-vous pour distribuer les objets de première nécessité tels que casseroles, gobelets et des denrées alimentaires. La MINUAR avait disponibilisé des véhicules pour transporter les réfugiés vers un centre de transit situé à Nkamira, en commune Mutura. Des comités d'accueil avaient été mis sur pied par le gouvernement rwandais dans chaque commune dans le but de favoriser l'intégration.

Nouvelles formes de religion !

M. Régis Nyirimibi, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 14

Que l'on soit catholique ou musulman, pentecôtiste ou d'une autre communauté, tout dépend de la volonté de la personne, de son cœur et de son âme. Certaines religions ou sectes interdisent à leurs membres de boire ou de fumer. D'autres enseignent la continence entre maris et femmes. Une nouvelle doctrine basée sur une idéologie ethniste est en passe de naître au Rwanda. Hier, certains se montraient peu tolérants envers les Tutsi. Aujourd'hui, certains en appellent au renforcement des rangs de ceux qui ne tolèrent pas les Hutu.

Tout n'est pas rose ! A. Gashabuka, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1994, p. 14

La commune de Butaro vient d'accueillir 85 familles de réfugiés des années 59-60 en provenance du Zaïre et de l'Ouganda et attend que la Caritas nationale intervienne pour leur construire des maisons. A l'occasion de la journée internationale de l'enfant, les conseillers des secteurs Musama, Kanyange et Kinyababa, ont récolté près de 28.000 Frw pour venir en aide aux orphelins. Tout n'est pas rose dans la commune de Butaro. Dans le secteur Kinyababa, les habitants refusent de se faire soigner : des bruits courent que les médicaments sont empoisonnés ; le conseiller vit sous la menace de la population car il a fait arrêter des *Interahamwe*. Des infiltrations massives sont signalées dans la région et la population est divisée lorsqu'il s'agit de les dénoncer.

Luttons contre les feux de forêt

Alexis Gakuba, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 15

Malgré la campagne de lutte contre les feux de forêt, les destructions ne s'arrêtent pas. Les forêts sont volontairement mises à feu pour trouver des pâturages ou de nouvelles terres. Il y a également des pyromanes qui y trouvent plaisir. Le gouvernement devrait intervenir, du moins pour déterminer un plan à suivre. Il faut sensibiliser les gens sur l'intérêt de préserver les boisements.

Et si les consommateurs se réveillaient ?

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1093, 4-10 septembre 1995, page 15

Une association des consommateurs est née le 13 août 1995. Son objectif premier est de lutter contre l'augmentation continuelle et incontrôlée des prix et contre la vente de produits périmés. Les sociétés qui ont le monopole de vente de certains produits sont visées telles l'Electrogaz, le Rwandatel ou la Bralirwa. L'association entreprendra des actions de boycottage si nécessaire et les commerçants qui ne sont pas en règle seront portés à la connaissance du public. Nouvelle façon de voir et entreprise ô combien périlleuse !

IMVAHO NSHYA n°1094, 11 - 17 Septembre 1995

Où en sont les Français ?

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 1

Depuis le mois de juin, les Français ont repris des essais nucléaires à Mururoa dans le Pacifique Sud. Greenpeace, organisme qui s'occupe de la protection de la nature, et des pays comme l'Australie, le Japon, le Chili ont vivement protesté, mais le président Jacques Chirac reste sur ses positions. Cela aurait été une bonne chose si le monde entier s'était occupé du problème rwandais, comme il s'occupe du nucléaire.

A l'Hôtel des Diplomates, le Premier ministre a offert un dîner aux ministres

F. Ndamage et C. Mugabo, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 2

Dans son discours, le Premier ministre a d'abord remercié M. Twagiramungu, le Premier ministre sortant, et ses ministres pour leurs efforts dans la reconstruction du pays. Il a demandé à ses ministres de se rencontrer souvent et d'étudier d'abord les problèmes personnellement avant de les soumettre au Conseil des ministres. M. Twagiramungu a remercié les ministres sortant. Il espère qu'ils seront souvent consultés pour leur expérience car, souvent en Afrique, les sortants sont pris pour des lépreux.

Nous saluons nos représentants à l'étranger

Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 2

Les Rwandais ont l'habitude de critiquer ce qui ne va pas et de taire ce qui va bien. Si on compare la manière de travailler des ambassades dans le passé et actuellement, on trouve que les ambassadeurs sont plus accueillants et vraiment à la disposition de leurs compatriotes, bien que les ambassades aient été pillées et travaillent dans des conditions difficiles.

L'alcool durant les heures de travail

Aaron Turamye, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 2

Le journaliste *d'Imvaho* s'est rendu dans un bistrot espérant y prendre son thé le matin. Les clients se sont moqué de lui et l'ont trouvé étrange ; l'habitude à Gisenyi est de prendre des boissons alcoolisées le matin, même durant les heures de travail. Les autorités le savent mais ne prennent pas de mesures !

Demande adressée aux agents responsables de la campagne sur le SIDA

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 Septembre 1995, page 2

La publicité des préservatifs qui passe à la radio actuellement fait que des enfants se battent pour avoir ces préservatifs les prenant pour des bonbons ou des biscuits. On devrait passer le message autrement !

Trois hommes et trois jeunes gens ont violé des bébés

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 4

Le 5 septembre 1995, à la brigade de Cyahafi, se trouvaient M. Emmanuel Musilikare, âgé de 19 ans, accusé d'avoir violé une fillette de 6 ans. M. Aimable Dushimiyimana, 13 ans, pour avoir forcé une de 3 ans ; M. Uwamahoro, 23 ans, une de 4 ans. M. Jean Munyankindi, 12 ans, une de 3 ans, M. Habiyakare, 13 ans, une de 6 ans. Le 6^e suspect a été relâché par le parquet. La fillette de 6 ans a attrapé la blennorragie. Comme l'a expliqué le juge, la loi prévoit en son article 358 des sanctions claires pour ces infractions.

Le drapeau national doit être respecté !

Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 4

L'éducation civique des Rwandais est à remettre en question. C'est dommage de voir des Rwandais passer indifférents à côté d'un drapeau qu'on hisse ! Et dire qu'on chante et danse l'indépendance, le 1^{er} juillet, et qu'on ignore le drapeau national par après.

Nouvelles de Gikongoro

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 4

En commune de Nshili, M. Nyabyenda a échappé aux autorités qui l'avaient arrêté pour transactions illégales et illicites. Il a fait passer clandestinement des personnes du Burundi au Rwanda moyennant 5.000 Frw par personne. Le 9 août 1995, M. Sindyigaya a été retrouvé chez Nyabyenda prêt à partir. Dans la commune de Kivu, la vengeance a pris place. Des hommes tuent et ne sont pas inquiétés par les autorités.

Les habitants sont responsables de la propreté de leur ville

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 5

Quand on fait un tour dans la ville de Kigali, on s'étonne du manque de propreté qui y règne : on trouve des montagnes d'immondices à certains endroits, des gens qui jettent des papiers, des pelures, qui crachent ou se mouchent sur la route. Les autorités de la ville de Kigali sont conscientes du problème mais leur camion chargé de récolter les immondices est en panne et les pièces de rechange manquent. Ils ont fait appel à l'association de femmes *Icyuzuzo* pour assurer la propreté des marchés, dans le quartier commercial et dans le quartier administratif (haut plateau). La population de Kigali ne fait rien pour les aider car la saleté y revient vite.

Maladie récente pour les élèves de Byumba

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 6

Une trentaine d'élèves de l'école de Byumba ont contracté une maladie qui se manifeste par des maux de tête et d'estomac et le délire. On pense qu'il s'agit d'une hystérie post-traumatique. La plupart de ces élèves sont orphelins : au moins un parent est décédé pendant la guerre. L'école a reçu la visite des ministre du Travail et des Affaires sociales, de la Santé et du Premier ministre. Ceux-ci ont promis d'aider ces orphelins en allégeant les frais de minerval. Les élèves ont souhaité recevoir un poste de télévision : le ministre le leur a accordé.

Nouvelles de Cyangugu

Wilson Ndayambaje, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 7

Le 26 août, à minuit, Mme Consolata Nyirabahimana a été attaquée par un *Interahamwe* affamé provenant du Zaïre qui l'a tuée à coups de machette. Le 28 août 1995, à Rusizi 1 (commune Kimbogo) un homme de 28 ans chassé du Zaïre par des militaires zaïrois s'est suicidé par noyade. Il a eu peur de rentrer chez lui craignant de devoir rendre compte à la justice. Son corps a été retrouvé à la Rusizi II. Dans les communes de Kirambo, Kagano, Gafunzo, Gatare et Kamembe une nouvelle religion est apparue : *Abatampera*. Sa doctrine enseigne de détruire les bananiers, les arbres et les caféiers et de ne pas cultiver. Ils disent qu'ils ont reçu un message de Dieu qui leur dit qu'il y aura un nouveau génocide. Les autorités

devraient faire quelque chose con-tre ces nouvelles sectes. En commune Gishoma, la population se plaint d'un Inspecteur de Police Judiciaire qui ne fait pas bien son travail. Dans les communes de Bugarama, Kamembe et Kimbogo, des incendies criminels ravagent les forêts. Dans le secteur Nyakarenzo (commune Kimbogo), ils s'attaquent aux bananeraies.

A Rugenge, les femmes se débrouillent !

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 Septembre 1995, page 7

Dans la commune Gikoro, secteur Rugenge, les femmes s'adonnent désormais à la fabrication de briques cuites. Ce n'était pas fréquent au Rwanda. Aujourd'hui, après le drame rwandais, les femmes sont majoritaires dans la société rwandaise. Elles sont chefs de ménages. Maintenant, elles se regroupent en associations pour exécuter des travaux de tous genres, même ceux qui jadis étaient réservés aux hommes.

Un instituteur refuse d'enseigner !

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 7

La bière de banane (urwagwa) est surnommée « Urwarimu » parce qu'elle est consommée par les instituteurs pour des raisons d'économie. Au centre commercial de Gasarenda, secteur Tare, en commune Mudasomwa (prefecture de Gikongoro) M. Anastase Munyemana, instituteur, a refusé sa mutation à l'école de Nkumbure à une dizaine de kilomètres de Gasararenda. Il a préféré travailler pour M. Ntawera, vendeur de bière de banane. On sait que le brave homme est un ivrogne hors-cadre. Il a fait son choix.

Un *Interahamwe* a de nouveau commis des massacres !

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 10

Dans la préfecture de Kibuye, en commune Kivumu, secteur Kigali, cellule Bugabe, M. Innocent Tabu, fils de Pascal Gahima, a blessé grièvement le conseiller Gasana. Il était recherché pour avoir participé au génocide ; quand le conseiller l'a rencontré par hasard et a voulu l'interpeller, il l'a blessé de son glaive au cou. M. Tabu a été arrêté dans un bar du quartier ; il reconnaît ses forfaits.

Butare : alcool, cambriolage et criminalité !

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 10

La production agricole et l'élevage ont diminué dans l'ensemble de la préfecture de Butare car la population y a diminué. Ceux qui habitent des parcelles d'autres refusent de les travailler de peur de voir leurs propriétaires rentrer. L'alcool perturbe la sécurité de la population. Dans certaines communes, l'heure d'ouverture des bars et des cabarets est réglementée par les horaires imposées par les autorités communales. Les cambrioleurs s'attaquent surtout aux commerçants et aux cultivateurs qui ont vendu leur café.

Ceux qui possèdent des voitures doivent avoir de la patience

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 11

Une fille fait de l'auto-stop ; un gentil-homme la ramène chez-elle. Le lendemain, tard dans la nuit, tout le quartier est réveillé par des coups de klaxon de ce gentil-homme qui, sous l'effet de l'alcool, vient chercher la fille, sans rendez-vous. Les parents de la fille et les voisins commencent à douter de la conduite de la fille alors qu'elle n'y est pour rien. Pire encore, un couple fait de l'auto-stop, un conducteur s'arrête et les prend gentillemeent dans sa voiture. Quelques mètres plus loin, il s'arrête prétextant une panne et demande à l'homme de pousser la voiture. Aussitôt dehors, le conducteur redémarre, enlevant la femme. Les gens qui possèdent des voitures doivent avoir du respect envers les piétons et faire preuve de patience. Ils doivent abandonner les mauvaises habitudes sinon les auto-stoppeurs et les piétons risquent de se venger d'une autre façon..

Nouvelles de l'étranger

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 12

Bientôt à Pékin se tiendra la conférence internationale des femmes. Les femmes vont discuter de leurs problèmes et essayer d'y trouver des solutions. Dans la capitale grecque à Athènes, un couple rwandais a été arrêté en possession de 5 kg d'héroïne et de faux passeports anglais. Le 8 août 1995, 19 Rwandais ont été arrêtés en possession de plus de 10 kg de drogue, le 10 août 1995, 4 autres en possession de 2,5 kg. En plus d'être génocidaires, les Rwandais vont bientôt avoir l'étiquette de trafiquants de drogue.

Education : nos questions ont des réponses

Vénérande Hategekimana, Imvaho n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 13

Les lauréats du concours officiel à la fin du cycle primaire attendent toujours leur orientation. Les reclassements ne sont pas faits non plus. Des enseignants manquent toujours et la Caisse sociale ne vient pas en aide aux rescapés. Que faire ? Le directeur général de l'enseignement primaire et secondaire, M. Pascal Habufite, rassure les gens dans la mesure du possible : tous les enfants iront à l'école. Il rappelle que certains refusent de se faire enregistrer prétendant qu'ils risquent de se faire repérer et d'être tués. Mais il faut également souligner que seuls 70 établissements sur 112 sont capables d'accueillir des écoliers. Tout est à reconstruire. Ainsi la Banque Mondiale vient de débloquer un montant de 15 millions de Frw pour la réfection de l'école primaire de Jari qui accueille déjà près de 350 écoliers.

Cyangugu : sécurité et politique critiquées

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1094, 11-17 septembre 1995, page 14

La préfecture de Cyangugu, en plus du génocide, a été pillée par des *Interahamwe* et l'ex-armée rwandaise durant la période de l'occupation turquoise. La production agricole et l'élevage ont fortement diminué, mais on espère une augmentation l'année prochaine. En ce qui concerne la sécurité et la politique, les interprétations divergent. Selon l'abbé Théophile Maryomeza, professeur de théologie à Nyakibanda, originaire de la commune Gishoma, les habitants de Cyangugu devraient laisser de côté la haine et dire la vérité. Parfois une personne accuse une autre d'avoir tué par haine alors qu'elle n'a pas de preuve ; celui qui sait ce qui s'est réellement passé préfère se taire. Le préfet de Cyangugu affirme que 18 personnes ont été tuées à Bugarama ; l'insécurité et la peur des réfugiés de rentrer a augmenté. Des personnes habillées en uniforme militaire commettent des actes criminels. Le commandant de place de Cyangugu, le Major Alexis Kagame, a expliqué que ces 18 personnes étaient des *Interahamwe* venus cambrioler la CIMERWA de Bugarama et que des uniformes militaires ont été distribuées par le gouvernement de Kambanda. La frontière rwando-burundaise est caractérisée par la fraternité entre les Rwandais et les Burundais. Du côté zaïrois, la frontière est fermée à la demande du gouverneur de la région du Sud-Kivu. Les habitants de Cyangugu trouvent que leur préfet nomme des chefs de cellule et de secteur, de son parti et de sa région. Ils lui reprochent aussi d'être très laxiste en ce qui concerne les *Interahamwe*.

INGOBOKA - THE NEW THINKING n° 4, septembre 1995

Le Rwanda a été victime de certains partis politiques

Tom Ndahiro, Inyoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, pages 4 et 5

Avec l'avènement du multipartisme, le Président Habyarimana a montré qu'il n'était pas en reste dans la préparation de son projet d'exterminer les Tutsi et tous ceux qui étaient opposés à sa politique. Cela a été possible grâce à des politiciens qui n'avaient d'autres ambitions politiques que d'arriver à accéder à de hauts postes dans la direction de ce pays. Le président Habyarimana s'est servi de partis politiques qui parlaient de *Démocratie, de République et de Révolution*. C'est ainsi que les partis MRND, CDR et MDR power se sont mis au « travail » au moment du génocide. L'on ne peut pas oublier que les leaders de ces partis invitaient les jeunes *Interahamwe* ou autres à tuer les personnes pour s'emparer ensuite de leurs biens. Ils croyaient pouvoir devenir riches et résoudre de cette façon le problème épineux de la crise sociale. Beaucoup de personnalités, même de l'Eglise catholique, ont soutenu cette politique. Ils croyaient qu'ils faisaient bien leur devoir. Aujourd'hui, une année après le génocide, l'on peut remarquer que beaucoup de gens restent solidaires des tueurs. Certains attendent même le retour de M. Jean Kambanda.

Ailleurs, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, page 5

Après la mise en liberté de l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, ce dernier a déclaré au journal « *Libération* », qu'il est victime du gouvernement de Kigali qui, à travers sa personne, incrimine l'Eglise catholique au Rwanda. Il se déclare innocent. Des rumeurs disent que le Président ougandais demande une amnistie générale pour les petits exécutants du génocide rwandais. Espérons que les autorités rwandaises ne commettront pas cette erreur. Penser à des peines à pratiquer pour les planificateurs et les exécutants ne veut pas dire amnistie pour les petits exécutants. Après tout, il ne faut pas oublier que les tueurs ne différencieraient pas le jeune tutsi de l'adulte tutsi.

Editorial, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, page 6

Une année et quelques mois viennent de passer depuis le génocide des Tutsi et la prise du pouvoir par le FPR. Beaucoup de choses restent à faire. Comment expliquer l'absence de procès des prévenus de génocide ? Les commissions chargées de résoudre les problèmes de propriétés et de triage des prisonniers font par contre leur travail. Des *Interahamwe* sont libérés, retrouvent leurs maisons. La Cour suprême n'est pas mise en place. Des ministres et des collaborateurs des *Interahamwe* s'enfuient retrouver les miliciens. L'histoire de ce pays doit nous servir de leçon. Nous devrions penser à nos parents et ami tués par le régime dictatorial.

La joie et le malheur à Astrida (Butare)

Tom Ndahiro, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, page 6

Ma consternation et ma joie étaient grandes au moment où je participais au mariage de notre confrère d'*Imvaho Nshya* M. Gérard Mbanda. Au milieu de la messe, je suis sorti prendre un peu d'air à l'extérieur. Aux environs de la cathédrale, je me retrouvais soit au dessus d'une fosse commune qui accueillait les gens tués lors du génocide, soit à côté des tombes des abbés Charles Ncogoza et Félicien Muvara. Dans mes larmes, je suis tombé sur une pierre érigée en mémoire de la reine belge Astrid et cela m'a fait penser au fait que notre reine Gicanda a trouvé la mort à Butare lors du génocide.

Mémoire de la Tragédie

Octave Ugirashebuja, Ingoboka - The New Thinking, n° 4, septembre 1995, pages 7 à 9

L'horreur qu'a connue notre pays pendant la période du génocide doit nous ouvrir les yeux et nous aider à prendre les décisions adéquates pour l'avenir. Nous devons garder la mémoire de la tragédie, non pas parce que nous voulons la vengeance mais parce que nous voulons dire : « *plus jamais ça* », parce que nous voulons mettre un terme à l'impunité, parce que nous voulons que notre pays soit un Etat de droit. Ceux qui ont préparé et exécuté le génocide des Tutsi et les massacres des Hutu qui ne partageaient pas avec eux les idées politiques ont été dominés par la volonté de tuer les autres et l'égoïsme. Pour eux, la vie n'avait plus d'importance ; l'amour de la patrie n'avait plus de sens. Ils se sont servi de la presse et des radios (comme la RTL) et des jeunes désœuvrés. Le régime a trouvé de l'aide de la part de l'Eglise, qui, avec ses 90 % de fidèles, n'a pas dénoncé et condamné les plans mis en place.

Tout peut changer, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, page 10

Un pays qui ne résout pas ses problèmes va à sa perte. Il en est de même d'une personne qui se croit plus forte que les autres. Il faut se mettre en tête que tout peut changer. Même si vous n'avez plus de poste de responsabilité. Si le pays vous charge de conduire le peuple, il faut s'y atteler. Aujourd'hui, le pays n'a pas besoin de personnes qui ne voient que leurs intérêts ni des fainéants.

L'héritage satanique, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, pages 13 à 16

Des milliers, des millions de Rwandais sont morts, emportés par l'irréparable. Le peuple rwandais est allé contre lui-même sous l'instigation diabolique de ténors occidentaux, de colonisateurs qui ont fait croire que la population rwandaise est hétéroclite. Les deux colonisateurs, allemand puis belge, ont d'abord favorisé les Tutsi, les considérant comme étant proches de la race blanche, et donc supérieurs aux Hutu et aux Twa. Il leur était facile de mener cette politique qui leur permettait de régner ; tant la cohésion sociale entre les Rwandais était difficile à désouder. En 1959, les Belges fomentent le génocide et initient leurs acolytes hutu à l'exclusion totale des Tutsi. Des Hutu tuent des milliers de Tutsi et en contraignent d'autres à l'exil. Depuis, l'héritage satanique de la haine contre le frère s'enracine chaque jour davantage.

Viennent les massacres des années 1973 avec la prise du pouvoir par M. Habyarimana puis, peu après l'attaque du FPR, les massacres des Tutsi du Bugesera en 1992 et des Bagogwe en 1993 avec comme objectif : « *isoler le FPR* ». Avec le génocide de 1994, il fallait exterminer les Tutsi en les massacrant le plus inhumainement possible. Ce théâtre servait de décor aux écrans européens. L'on pouvait parler des droits de l'homme mais pas de ceux des Rwandais. Le FPR est arrivé à arrêter cette horreur après trois mois. Un million et plus de gens étaient tués, essentiellement et presque exclusivement des Tutsi. L'irréparable était fait. Maintenant, on parle de réconciliation nationale, un thème qui n'a pas de ligne directrice, presque un vain mot ! Seul le respect de l'autre, la punition des criminels et la résolution à rompre avec la tradition de la haine et de l'exclusion peuvent aider à la réconciliation nationale (*texte en français*).

**Le ministre des Affaires Etrangères, une chasse gardée ou anachronisme notoire ?
Vicky Seba, Ingoboka - The New Thinking n° 4, septembre 1995, page 16**

Une question se pose actuellement : "*La perestroïka rwandaise s'accompagne-t-elle de transparence ?*" Nous savons que les acteurs de la société rwandaise préfèrent le clientélisme, le confusionnisme, le protectionnisme et l'obscurantisme dans tous les domaines. Qu'en est-il de notre ministère des Affaires Etrangères ? La politique extérieure du Rwanda doit être dynamique. Le Rwanda nouveau et les Rwandais nouveaux doivent être capables de défendre les intérêts rwandais dans le concert des nations. En relations internationales, rien n'est donné. Il faut respecter les données du rendez-vous et du recevoir. Cette politique doit être conduite par des hommes compétents. Un constat : au ministère des Affaires Etrangères, aucune règle n'est respectée en ce sens. Le service est plein d'autodidactes, d'obscurantistes de politique internationale. Et pourtant, nous avons des hommes formés qui peuvent faire carrière. Mais ils ne peuvent accéder aux postes de responsabilité au sein de ce ministère. Il est grand temps de clarifier ce problème. Le pays ne doit pas sacrifier de tels cadres (*texte en français*).

KINYAMATEKA n° 1428, septembre I 1995

Editorial, André Sibomana, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 1

Au moment où certains disent : « *plus jamais ça* », au moment où certains Rwandais qui ont eu la chance d'échapper aux massacres se retrouvent avec leurs souvenirs encore frais, au moment où des traumatismes prennent place, d'autres Rwandais s'activent inlassablement à se venger, à tuer d'autres innocents. Il est regrettable que personne ne dénonce ces violations actuelles. Nos intellectuels se taisent au lieu de condamner les tueries. Ils ne se mettent pas ensemble pour établir un projet de société. Il est grand temps pour les Rwandais patriotes de réfléchir et de respecter les droits de l'homme. Le temps de la terreur doit passer définitivement ; les criminels doivent être punis et les innocents doivent recouvrer leurs droits. Que les intellectuels aident les dirigeants de ce pays et ceux qui sont chargés de la sécurité ; qu'ensemble ils puissent dire : « *plus jamais ça !* ».

Des bains de sang ont coulé dans le Bugoyi

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, pages 1 et 6

Dans la soirée du 11 septembre 1995, le sous-lieutenant Claude Ruraza a été tué, comme le disent les autorités et la population du secteur Bisizi, en commune de Kanama (à Gisenyi) lorsqu'il arrivait à une barrière érigée à cet endroit sur la route qui mène à Gisenyi. La Radio Rwanda a annoncé la nouvelle le soir du 12, en même temps que la mort de cent personnes tuées par des militaires de l'APR recherchant les tueurs du sous-lieutenant infiltrés dans la population. Mais la population de la région donne une autre version des faits. Le sous-lieutenant a réellement été tué le soir, sur la route. Très tôt le matin, les militaires de l'APR ont réveillé les familles pour les tuer par la suite (des parents aux petits enfants). Aucune recherche de l'ennemi n'a été faite. Beaucoup de personnes ont trouvé la mort dans cette opération. La MINUAR parle de 110 personnes. Le sous-lieutenant a peut-être été tué par des bandits, tout comme il a pu être tué par des collègues militaires ou par des éléments armés venus du Zaïre. En aucun cas, des populations innocentes ne doivent continuer à être victimes de telles situations. Plus de cent personnes ont été tuées suite à la mort d'une seule personne ! Le cas est semblable à celui d'un

million de gens tués après l'assassinat du Président Habyarimana. Des commissions d'enquêtes ont été mises en place. On attend impatiemment les résultats.

Les autorités détournent les aides destinées à leurs populations Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 3

Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) continue ses opérations de distribution d'aides matérielles, de nourriture et de semences pour les populations. Ces aides sont essentiellement composées de houes, de jerrycans, de casseroles, de haricot, de boutures de patates douces, d'huile et de riz. Ces dons doivent permettre aux populations paysannes de subvenir à leurs besoins directs d'alimentation et les aider à se mettre au travail dans les champs pour se suffire dans l'avenir. Cela ne se fait pas sans gêne. Il a été constaté à plusieurs reprises que les conseillers communaux détournent ces dons à leurs profits. Ils font inscrire deux membres d'une même famille nombreuse. Le premier reçoit pour la famille et le second pour une autre famille dont il invente les noms des membres. Ces autorités vont même jusqu'à inscrire des personnes et des commerçants venant d'autres régions dans le but de partager en deux. Le CICR condamne ces actes et demande aux autorités rwandaises d'être vigilantes pour que tout le monde reçoive ce qui lui est attribué. Le CICR ne peut rien faire d'autre parce qu'il suit les listes établies par les conseillers communaux.

Le CICR continue à donner des semences aux populations Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 3

Plus de vingt familles des préfectures de Kibungo et de Kigali rural ont reçu des boutures de patates douces comme semence. Des semences de haricots ont été données à raison de 10 kg par famille dans les communes de Gashora et Ngenda (en préfecture de Kigali rural), dans les communes de Gishamvu, Kigembe, Nyakizu et Muganza (en préfecture de Butare) et dans les communes de Mubuga et Rwamiko (en préfecture de Gikongoro). Au total 350.000 personnes ont reçu des houes et des semences.

Nouvelles diverses, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 4

Belgique : Selon la déclaration de M. De Temmerman, avocat de la famille de Habyarimana, les armes qui ont été utilisées pour descendre l'avion du président Habyarimana étaient les mêmes que celles utilisées par le FPR sur le front. Il a mis en cause des pays comme les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique et l'Angleterre pour avoir gelé les comptes du Rwanda au moment de la reprise de la guerre en avril 1994. Ces pays font tout ce qui est possible pour que l'assassin du président Habyarimana ne soit pas connu. 99 % des deux millions de nouveaux réfugiés rwandais n'ont pas participé au génocide.

Voici les paroles du Pape Jean Paul II en rapport avec le Rwanda, lors de sa visite en Afrique :

Dimanche, le 17 septembre à Johannesburg : « *Les participants africains au synode ont condamné les divisions et les haines raciales qui ont été à l'origine de l'horreur au Rwanda et au Burundi* ».

Mardi, le 19 septembre au Kenya : « *Je salue les pasteurs et les fidèles d'expression française et en particulier je dis mon encouragement affectueux aux réfugiés du Rwanda et du Burundi. Chers réfugiés, sachez que plus que jamais, je suis proche de vous et que je partage votre immense douleur* ».

Les détenus de la prison de Kigali ne meurent plus comme avant ! Ladislav Niyongira, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 7

Avec la visite de la prison de Kigali, le 12 septembre 1995, nous avons trouvé au total 10.021 personnes dans une prison habituellement destinée à recevoir 2.000 personnes. 9.353 sont des hommes, tandis que les femmes sont au nombre de 343 ; 75 enfants sont avec leurs parents ; 255 sont encore des mineurs. En général, les prisonniers se sont organisés pour pouvoir essayer de vivre : ils tiennent un registre de façon à savoir qui est là, qui est malade et qui doit se faire soigner. Ensemble, ils essaient de faire des exercices pour faire circuler le sang mais il n'y a pas d'espace. Certains vivent dans des halls non recouverts ; ils sont victimes des pluies abondantes et du soleil. D'autres vivent dans les toilettes : ils présentent, la plupart du temps, des oedèmes. Le CICR a raccordé l'eau et la propreté est revenue. Le

vice-premier ministre de l'Allemagne a donné des tissus pour les prisonniers à travers le CICR. Mais les détenus ont besoin surtout de justice. Ils disent qu'ils attendent impatiemment que les tribunaux commencent les procès. Beaucoup d'entre eux ont peur d'être transférés ailleurs. Ils disent qu'ils souffrent trop là où ils sont mais qu'ils ont au moins la sécurité. Ils craignent d'être tués au cours des transferts ou tout simplement que leurs dossiers disparaissent.

Gestion médiocre à l'OCIR-Thé, L. Niyongira, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 8

La mort de M. Callixte Kamanzi peut être l'oeuvre de malfaiteurs mécontents de ses déclarations concernant la gestion de l'OCIR, département du Thé. M. Kamanzi aurait dit la vérité à la commission mise en place par le ministre du Commerce et de l'Industrie pour enquêter sur la gestion journalière de l'office. Selon le rapport de cette commission, M. Pierre Karyabwite, dorénavant chargé du service technique, a été affecté à la caisse après le génocide avant que les banques ne rouvrent leurs portes. Il aurait gardé chez lui une somme de 8.000.000 Frw qu'il n'a jamais restituée. Le Directeur de l'Office, M. J. P Murenzi, aurait passé à M. Pierre Karyabwite une somme de 500.000 Frw sans aucune écriture. La commission a découvert un contrat d'achat truqué d'une voiture d'occasion destinée au directeur. Cette voiture a été achetée à 2.234.183 Frw alors que l'expertise faite avant lui donnait une valeur de 2.000.000 de Frw. Le directeur a conduit cette voiture sans assurance et n'a pas tardé à la déclasser. En outre, le directeur a signé un contrat de location de sa propre voiture avec l'office pour un montant de 360.000 Frw. Il consommait l'essence de l'office pour ses propres déplacements. Cela ne l'empêchait pas par contre de dépenser des sommes énormes dans la location d'autres véhicules. Il faudra voir si M. Kamanzi n'a pas été victime de ces explications qu'il a données à la commission.

**Le Diocèse de Kabgayi est venu au secours des détenus de Gitarama
Ladislas Niyongira, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 9**

Depuis que la prison de Gitarama est connue pour les mauvaises conditions dans lesquelles les gens y sont détenus, le diocèse de Kabgayi est venu à leur aide. Il a engagé 1 docteur en médecine, 2 infirmières et 4 aides-soignantes. Le diocèse s'est chargé de trouver les médicaments, d'établir un petit hôpital où il y a encore quelques lits et quelques matelas et un laboratoire à l'intérieur même de la prison. Cette équipe travaille depuis début juin 1995 et les résultats sont satisfaisants : au mois de mai, 185 détenus sont morts tandis qu'en juin, avec le début des soins, 85 seulement sont morts ; en juillet, 25 sont morts et en août 15 seulement. Le 11 septembre, date de notre visite, 2 personnes venaient de mourir au cours de ce mois. Le diocèse de Kabgayi procède à la construction de l'extension de la prison pour que l'espace soit augmentée. Il donne aux prisonniers de la bouillie, le matin et le soir, pour compléter l'alimentation ; ceux qui présentent des signes de malnutrition reçoivent une bouillie composée de farine de soja, de sorgho et de maïs. Au moment où les constructions ne sont pas encore terminées, le diocèse a donné des bottines pour protéger les pieds et les jambes de l'humidité. Bien que l'on fait ce qu'on peut, la solution reste le commencement des jugements et la libération des innocents.

**L'économie nationale dépendra de la sécurité et de la paix dans le pays !
Rose Mukantwali, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 10**

Dans les préfectures de Butare et de Gikongoro, les populations s'inquiètent de la famine généralisée. Cette situation qui prévaut actuellement résulte de ce que les communes ont peu d'habitants ou que les populations ne se mettent pas encore au travail parce qu'elles craignent de vivre encore des situations de guerre. Elles ne sont d'ailleurs pas confiantes dans les jours à venir. A Gikongoro, région qui n'est pas fertile, on rencontre des problèmes de succession. Les Rwandais qui sont rentrés, surtout du Burundi, squattent les biens de ceux qui sont morts ou de ceux qui sont restés en exil. Il est difficile pour les personnes qui ont une relation indirecte avec eux de recouvrer ces biens. On redoute la famine puisque la terre devient de plus en plus stérile ; les commerçants qui alimentaient la région sont morts avec le génocide ; d'autres se sont réfugiés à l'étranger. A Butare, les veuves se plaignent qu'elles ne peuvent prétendre à aucune assistance. Les rescapés craignent pour les personnes arrêtées par les militaires. Ils ne les revoient plus. Les communes se sont appropriés les biens de ceux qui sont absents. Les populations n'ont pas le droit de récolter, même dans les champs d'une connaissance.

**L'Assemblée nationale parviendra-t-elle à contrôler l'action gouvernementale ?
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 11**

La question devient importante quand on pense que la loi organique portant sur le contrôle de l'action gouvernementale par l'Assemblée Nationale de Transition, adoptée par cette même Assemblée avant mars 1995 n'est pas encore entrée en vigueur. Pourquoi cette loi reste-t-elle bloquée si longtemps ? L'une des raisons apparentes est le rapport de travail existant entre l'Assemblée Nationale de Transition et la Cour constitutionnelle. Le projet de loi a été transmis à la Cour constitutionnelle le 21 mars 1995 pour que celle-ci vérifie sa constitutionnalité. Elle a rendu un arrêt le 4 avril 1995, déclarant cette loi anticonstitutionnelle. Elle exigeait aussi que l'Assemblée nationale lui envoie ses travaux préparatoires (lors de l'élaboration de ladite loi) ainsi que les procès-verbaux démontrant l'intégration du protocole d'accord des partis politiques dans la loi fondamentale. Il paraît aussi que la majorité n'était pas requise lors de l'adoption de cette loi par l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi prévoyait que le Premier ministre pouvait faire l'objet d'une motion de censure de la part de l'Assemblée Nationale. Le 31 mai, l'Assemblée Nationale a renvoyé le projet de loi modifié à la Cour constitutionnelle. Celle-ci a trouvé que le projet de loi envoyé était celui du 10 mars et non celui du 29 mai. Il faut souligner que le 10 mars, le protocole de partis n'était pas intégré dans la Loi fondamentale. Le 22 juin 1995, la Cour constitutionnelle a reçu un autre projet de loi dont l'article 11 traite de la motion de censure dont fait l'objet le Premier ministre et le Vice-premier ministre. Ce projet omet d'office d'inclure les ministres et secrétaires d'Etat et viole ainsi les articles 15, 78 et 79 du protocole portant sur le partage du pouvoir.

**Diminution sensible des récoltes agricoles en préfecture de Cyangugu
Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n° 1428, septembre I 1995, page 12**

490.000 personnes habitent actuellement la préfecture de Cyangugu. Avant le génocide, la population de Cyangugu se chiffrait à 515.000 personnes. C'est dire qu'il y a seulement une différence de 15.000 personnes. Cela n'explique pas la diminution des récoltes enregistrée dans cette préfecture cette année. Les populations ont encore peur de voir la guerre se déclencher ; ils n'ont pas confiance dans l'avenir ; certains ont peur de se voir un jour arrêter arbitrairement. Il y a encore des problèmes de main d'oeuvre, de semences, d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires. A Bugarama, région rizicole, les Zaïrois constituaient une grande partie de la main-d'oeuvre de cette culture. Maintenant que les frontières sont fermées, les mouvements ont diminué et peu de surfaces ont été cultivées. Les projets agricoles implantés dans la préfecture de Cyangugu n'ont pas commencé leurs activités. L'usine à thé ne fonctionne pas. Les conséquences se font sentir dans les marchés où les prix des produits alimentaires restent inabordables.

LE MONITEUR n° 9, septembre 1995

**Devine qui est bête entre le Hutu, le Blanc et le Tutsi
Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 1**

Devine qui est le plus bête : le Hutu qui se transforme en Tutsi après avoir tué son frère Tutsi ou le Blanc qui demande à cet homme devenu Tutsi de faire tout son possible (raccourcir sa taille, son nez) pour redevenir Hutu ?

**Editorial : le retour des réfugiés doit nous servir de réflexion
Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 2**

Dernièrement, le Zaïre a expulsé de force des réfugiés rwandais vivant sur son territoire, après la décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies de lever l'embargo sur les armes pour le Rwanda. Ce qui doit attirer notre attention, c'est que la France a soutenu cette décision de lever l'embargo et qu'elle n'a jusqu'aujourd'hui rien dit au retour précipité des réfugiés. La France n'a jamais voulu ni soutenu l'idée d'un retour des Rwandais dans leur pays.

Passager en colère, Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 3

Un passager victime des ambitions exagérées des taximens a dû subir un interrogatoire par la gendarmerie de Butare. Pourtant, la faute revenait au taximan qui avait dépassé de loin le nombre de passagers pouvant être à bord d'un taxi minibus. Le conducteur, mécontent des reproches faits par le passager, s'est plaint à la gendarmerie qui a suivi à la lettre les dires du conducteur. Il est important de savoir que cela devient une habitude pour les taximens qui font Kigali-Butare (*texte en français*).

Nous n'avons pas choisi d'étudier à Kirundo Aimable Kalisa, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 3

Les élèves venus de Burundi ont eu des notes médiocres dans l'arrondissement de Butare. Les parents disent que les examens ne pouvaient pas être faciles pour leurs enfants étant donné que la langue utilisée était le kinyarwanda. Ils veulent maintenant que leurs enfants apprennent le kinyarwanda.

Université Nationale du Rwanda : hier Vital Ntagengwa, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 4

La fameuse devise de notre chère université « *Illuminatio salus populi* » est devenue avec la tragédie d'avril 1994 « *Obscuritas et arma populi* ». C'est bien notre université qui a formé les génocidaires parmi lesquels MM. Kambanda, Sindikubwabo et Mugesera. Que pouvait-on attendre de cette université qui comme organisation avait choisi d'évoluer sur base de ségrégation raciale, de régionalisme et de népotisme ? Longtemps, les relations entre étudiants et professeur ont été celles de vrais ennemis. Le but était de faire échouer le plus grand nombre possible d'étudiants. Combien de fois n'a-t-on vu des étudiantes avoir des relations sexuelles avec un professeur dans le seul but de réussir ? Pour les étudiants masculins, ceux qui venaient des familles riches offraient des sommes rondellettes, tandis que ceux de naissance obscure restaient entre l'enclume et le marteau. Aujourd'hui notre université doit mettre l'accent sur la morale et la conscience (*texte en français*).

M. Faustin Twagiramungu victime d'avoir abusé de sa liberté Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 5

M. Faustin Twagiramungu n'a pas réfléchi assez longuement aux conseils que nous lui avons donnés lui demandant de travailler corps et âme à l'unité des Rwandais. Nous l'avons entendu à plusieurs reprises, venant de missions à l'étranger dire que son gouvernement n'était pas libre ou s'en prendre à M. Anastase Gasana, ministre des Affaires Etrangères, membre aussi du parti MDR. Toujours est-il qu'il n'acceptait pas d'assumer ses responsabilités en tant que chef de gouvernement. Il faut aussi se méfier d'autorités comme MM. Seth Sendashonga et Nkubito qui ont leurs femmes à l'étranger. Sans aucun doute M. Faustin Twagiramungu était mal conseillé par sa femme qui avait juré de ne jamais rentrer dans un Rwanda où les Tutsi ont le pouvoir.

Il faut plutôt apprendre aux jeunes l'abstinence sexuelle Vital Ntagengwa, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 5

Au moment où des rumeurs couraient à l'Université nationale du Rwanda selon lesquelles les étudiants avaient attrapé la blennorragie, nous avons vu débarquer une équipe distribuant des préservatifs à tous les étudiants. Les autorités académiques doivent comprendre avant toute chose que la prostitution est à bannir au sein de l'Université Nationale. Ceux qui font de la pub pour les préservatifs ont l'occasion de le faire à la Radio et dans les journaux.

Même les assassins doivent avoir des pièces d'identité Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 5

Les permis de résidence ne doivent en aucun cas remplacer les cartes d'identité. Pourquoi attendre longtemps la distribution de ces pièces ? On se rappellera que cela a été l'objet de désaccord entre M. Seth Sendashonga, ex-ministre de l'Intérieur et le Major Rose Kabuye, préfet de la préfecture de Kigali, qui avait prôné l'idée de distribuer des pièces de couleurs différentes suivant la provenance des habitants.

Beaucoup de personnes avaient repris le chemin de l'exil croyant qu'elles couraient de graves ennuis suite à ces pièces d'identité de couleurs différentes. Aujourd'hui que nous avons dépassé les problèmes de Hutu, Tutsi ou Twa, les Rwandais doivent avoir des pièces d'identité, même si ce sont des génocidaires.

Dites-nous où ont été tués nos jeunes vaillants ; nous n'avons plus de patience !

Le Moniteur n° 9, septembre 1995, pages 6 et 7

Entre 1986 et 1990, des journaux et des politiciens ougandais avaient commencé à se plaindre de l'importance que venaient de prendre les Rwandais dans la vie politique et militaire de l'Ouganda. C'est ainsi que M. Fred Rwigema aidé essentiellement par M. Paul Kagame, alors Chef du Service de renseignement militaire de l'Ouganda, des réfugiés rwandais de l'Ouganda, de l'Afrique et de l'Europe ont pris le chemin des armes pour retourner dans leur pays. Le 2 octobre 1990, Fred est mort, une mort qui, aujourd'hui encore, demeure obscure. Certains disent qu'il aurait été tué par les Majors Bayingana et Chris Bunyenyezi par jalousie. Ces deux majors ont par la suite trouvé la mort le 23 octobre 1990. D'autres disent qu'il aurait été tué par l'ennemi. Notre patience s'effrite pour connaître enfin la vérité sur la mort des ces hommes, ainsi que celle de M. Kayitare et du Colonel Rwendeye.

Ils ne vont pas attaquer à partir de Ruhande

Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 7

Un nombre assez important d'étudiants ont fait leurs valises et sont rentrés chez eux à cause d'une rumeur qui affirmait qu'il y aurait une guerre à Butare, surtout à l'Université de Ruhande. 260 militaires (sur 4.000 étudiants) sont inscrits à l'Université Nationale. Ces étudiants trouillards sont rentrés croyant que les autorités militaires avaient envoyé ces militaires à l'université pour cette guerre qui doit reprendre à partir de Butare. Le Colonel Kayumba, Chef d'Etat-major de la gendarmerie, a déclaré qu'il n'y avait rien à craindre, que même si la guerre reprenait, elle ne pourrait pas partir de Ruhande.

Problème des étrangers dans notre université

Athar Amani, Le Moniteur n° 9, septembre 1995, page 7

Il y a des étudiants qui ne supportent pas d'étudier avec de jeunes étrangers. Comme ils le disent, il y a des avantages que doivent bénéficier aux nationaux à part entière. A Ruhande, il y a des étudiants dont un parent seul (père ou mère) est Rwandais. Ils ne sont pas traités comme les autres. Et pourtant, ils n'ont commis aucune faute. Qu'en disent les autorités ?

LE PARTISAN n° 31, septembre 1995

Editorial, Le Partisan n° 31, septembre 1995, page 3

M. Twagiramungu n'a pas voulu démissionner quand il était encore temps ; il vient d'être révoqué. Le journal *Le Partisan* n° 28 le lui avait pourtant conseillé. Il vient de récolter ce qu'il a semé. Champion des coups bas, il vient d'en être la victime. Il aurait dû démissionner aussitôt après les massacres de Kibeho. Mais il s'est accroché. Comme il avait évincé le Premier ministre Nsengiyaremye et fait nommer Mme Agathe Uwilingiyimana, il est à son tour évincé par le vice-président Paul Kagame. Le député Safari dit également que le coup a été monté au sein de son propre parti. M. Twagiramungu ne part jamais seul. Rappelons le massacre des Hutu modérés qui avaient rallié sa tendance ; aujourd'hui, trois de ses ministres sont également remerciés. Il s'agit d'un véritable coup de balai.

L'espoir du Rwanda réside en celui qui joue sans détours

Aloys Sinzumunsi, Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 4 à 6

Pour que le Rwanda soit enfin un pays stable, où les pleurs et les lamentations se feront de moins en moins entendre, il faut un homme de poigne, idoïne, eclectique, au dessus de la mêlée, sans ethnie, sans région, un homme soucieux des intérêts du peuple avant les siens. Il est difficile de trouver un dirigeant de

ce calibre au Rwanda actuellement. Faisons le tour des politiciens rwandais : il est difficile de croire en la stabilité politique de M. Dismas Nsengiyaremye. Peut-on penser que M. Twagiramungu recule pour mieux sauter ? Le vice-président, M. Paul Kagame peut régner, mais les problèmes subsisteront. La nomination du nouveau Premier ministre, M. Pierre Célestin Rwigema, suscite des inquiétudes. C'est du déjà fait quelque part. Le président Pasteur Bizimungu ne fait pas lui non plus l'unanimité. Aujourd'hui, pour une paix durable au Rwanda, beaucoup de gens pensent qu'il faudrait remettre le pays sous la tutelle des Nations Unies et que l'accord d'Arusha soit enfin appliqué, moyennant quelques modifications.

Bilan du gouvernement de M. Twagiramungu Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 6 à 9

Au niveau de la sécurité intérieure, on ne peut pas dire que les gens ne meurent plus (bien qu'ils soient tués proprement), sauf évidemment à Kibeho où les démons étaient revenus au mois d'avril 1995. On ne connaît toujours pas les criminels qui sèment la mort dans le pays. Rappelons le meurtre du préfet de Butare, M. Rwangabo, l'assassinat du commerçant Mathias, l'attentat contre le journaliste Mutsinziet les autres. La restructuration de l'administration publique ne sera pas facile tant que les députés renvoient à l'étude les projets de nomination des cadres. L'exemple de la nomination des magistrats de la Cour suprême est parlant. L'unité et la réconciliation nationale restent un vœux pieux. Le rapatriement des réfugiés et l'installation des déplacés de guerre est un processus qui demande de la détermination que l'on ne voit pas aujourd'hui. On dirait finalement que le bien-être de la population dont on parlait se résume au bien-être des dirigeants. Comment envisager la reconstruction économique lorsqu'on se comporte comme si l'on n'avait besoin de rien ? Les exemples sont légion. Citons le mépris manifeste à l'égard des pays donateurs et des Nations Unies, les massacres, la crémation des corps, l'emprisonnement des innocents, etc... Enfin, il faut travailler. Or, les gens consomment mais ne produisent pas. Quant à l'instauration d'un Etat de droit, elle relève du domaine du rêve. Les partis politiques n'existent plus et le monopartisme s'installe. L'extrémisme aussi.

L'ennemi du Rwanda : essai de compréhension

J.-P. Boneza, Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 9 et 10

L'ennemi du Rwanda est toute personne qui ne veut pas le développement du Rwanda, qui veut la discorde du peuple rwandais, un dictateur qui prend les biens du peuple et qui divise pour mieux régner. Quand les *Inkotanyi* ont attaqué le pays, en 1990, le président Habyarimana a déclaré qu'ils étaient ennemis du Rwanda alors qu'ils se battaient pour rentrer dans leur pays. Ce sont les ennemis des Tutsi qui les ont chassés en 1959. Les autorités actuelles ne devraient pas tomber dans ce piège car les *Interahamwe* à leur façon aiment le Rwanda qu'ils voulaient habiter tous seuls. Tous les réfugiés doivent rentrer pour reconstruire le pays ! Seule la justice devra trancher.

Stop l'homme fort ! Fabien Gwiza, Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 10 et 11

Suivant le modèle burundais qui a assassiné la démocratie en assassinant le président Ndadaye, l'assassin du président Habyarimana qu'il présumait impopulaire a récolté des massacres qui ont pris l'image d'un double génocide mais que la Communauté internationale est convenu d'appeler génocide d'une population bi-ethnique concernée. L'homme fort trône en se basant sur l'élasticité du chiffre des génocides pour convaincre le monde du bien fondé de sa politique qui continue les massacres ou assassinats avec discrétion. Les Rwandais ont besoin de vrais hommes forts, libres et patriotiques, qui donnent conseil à l'homme fort sans mépriser l'homme faible.

Si les partis sont indispensables, combien en faut-il au Rwanda ?

Oswald Bazimaziki, Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 12 et 13

Certains disent que ce sont les partis qui ont provoqué les querelles ethniques. Les dirigeants du Rwanda sont les seuls responsables car ils ont régné sans partager le pouvoir. Ils ont appris au peuple à ne pas réclamer leur liberté pour survivre. Selon certaines personnes, le Rwanda a besoin de quatre partis : un parti extrémiste tutsi. (Les Tutsi doivent avoir leur parti pour mieux s'exprimer et travailler pour les intérêts de la minorité) ; un parti d'extrémistes hutu (ce parti a existé : la C.D.R. Hutu : si les gens avaient écouté et médité leurs discours, il n'y aurait pas eu tant de tués ; ils se seraient enfuis avant le génocide) ;

un parti de gens du Sud (M. Félicien Gatabazi en fondant le PSD espérait réunir tous les gens du Nduga opprimés par les régimes du Mwami et du président Habyarimana. Sous le régime du FPR, les assassinats sont perpétrés contre les gens du Sud : Mathias (Butare), Rwangabo (Gikongoro) ; un parti des gens du Nord (ceux-ci sont régionalistes de nature ; ils reconnaissent l'existence des Tutsi et des gens du Sud mais n'acceptent pas leur autorité. C'est la seule région où la sécurité règne actuellement).

A quoi servent les écoles sans professeurs ?

Isaïe Niyoyita, Le Partisan n° 31, septembre 1995, page 14

Le Premier ministre, M. Pierre Célestin Rwigema, a fait un miracle au ministère de l'enseignement primaire et secondaire. C'est la première fois que les listes des finalistes des écoles primaires ont été publiées avec les résultats des examens. Malheureusement, tous les enseignants inscrits n'ont pas regagné leur poste. Le ministère de la Fonction publique n'aurait pas fait son travail. Pour les parents, l'important est que leurs enfants passent la journée à l'école au lieu de vagabonder.

Ce qui a empêché les réfugiés tutsi de rentrer vaut autant pour les Hutu !

Isaïe Niyoyita, Le Partisan n° 31, septembre 1995, pages 15 à 17

Selon le secrétaire général du RDR (Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda), M. Innocent Butare, les réfugiés veulent rentrer mais ils ne font pas confiance au régime de Kigali. Les massacres de Kibeho ont renforcé ce climat de méfiance ; les nouvelles que ramènent ceux qui continuent à fuir le pays sont loin de les rassurer. Le RDR qui compte aujourd'hui plus d'un million de membres (selon son secrétaire général) a pour but d'organiser le retour des réfugiés dans la sécurité et dans la dignité. A cet effet, il préconise des négociations politiques avec le gouvernement en place à Kigali et n'envisage pas la guerre comme solution au conflit rwandais.

La loi de la jungle a obligé M. Seth Sendashonga à démissionner

Le Partisan n° 31, septembre 1995, page 18

La loi de la jungle, c'est la loi du plus fort. Certains dirigeants rwandais se comportent comme avant, oubliant que les temps ont changé. Les nouveaux maîtres du pays arrivent du maquis. Le fait de ne plus y être ne signifie pas qu'on est plus maquisard. Celui qui ne se conforme pas aux lois de la jungle doit le faire à ses risques et périls. Rien ne sert donc à M. Seth Sendashonga de s'opposer au Major Rose Kabuye. Il ferait mieux de repartir en exil !

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 60, septembre I 1995

Editorial, Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 60, septembre 1995, p. 3

Aujourd'hui, M. Faustin Twagiramungu estime son départ dû à des tractations d'un groupe d'extrémistes. Certains de ses ministres sont aussi remerciés. Cela devrait servir d'examen de conscience pour nos dirigeants. M. Pierre Célestin Rwigema est le nouveau Premier ministre. Qu'il fournisse des efforts pour rendre service à toute la population rwandaise et non à une ethnie ou à un parti politique. Nous lui promettons notre aide et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Spécial dossier Twagiramungu : Le gouvernement rwandais partis sur deux rails

Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 4 et 5

Trois mois viennent de s'achever après la mise en place du gouvernement d'unité nationale. Il n'y a aucun doute que de bonnes choses se font, mais dans un désordre total. Les autorités, les militaires et la population ont commencé à squatter les logements, les véhicules, à rentrer dans un magasin pour vendre ce qui ne leur appartient pas, à chercher du matériel de ménage ... Aujourd'hui, heureusement, une commission chargée d'étudier les problèmes d'occupation illégale des maisons s'active : ses résultats sont

satisfaisants. Puis-je rappeler que nos diplomates nommés sont toujours là au pays sans rien faire alors que là où ils sont affectés, le travail est fait par les *Interahamwe* et leurs amis étrangers ? Seul, le pouvoir exécutif est fonctionnel dans ce pays. Les pouvoirs législatif et judiciaire ne sont pas encore mis en place. Et encore faut-il rappeler que le pouvoir exécutif suppose la mise en place d'une administration. Les autorités préfectorales et communales sont, jusqu'à maintenant, provisoires. Le gouvernement ne prend pas de décisions : même celles qui sont déjà prises ne sont jamais appliquées. On parle de postes convoités par plusieurs partis politiques. Comme notre gouvernement est d'unité nationale, l'on se demande s'il est bien parti dans un même train. L'Accord de Paix d'Arusha n'est pas respecté dans tous ses articles. Ainsi, M. Pasteur Bizimungu du FPR a accédé à la présidence de la République avec des prérogatives que cet Accord ne lui donne pas. Par exemple, il peut révoquer le Premier ministre. Le poste de vice-président n'était pas prévu dans l'Accord d'Arusha. Le Général -Major Paul Kagame du FPR a été désigné à ce poste. Tous les ministères qui étaient dévolus au parti MRND sont revenus au FPR. Le FPR a décidé que désormais la transition serait de cinq ans au lieu de deux...

Ceux qui nous assistent peuvent être découragés
Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 6 à 8

Nous avons été horrifiés d'entendre que M. Faustin Twagiramungu, chef du gouvernement rwandais et par conséquent chargé de conduire le pays à l'unité nationale, fait des démarches dont le but est de diviser les Rwandais et de convaincre nos bailleurs de fonds à nous assister sur base de politique divisionniste. Dernièrement lorsqu'il s'est rendu à l'étranger, il était porteur d'un document intitulé : « *Vers un nouveau Rwanda, déclaration du gouvernement rwandais sur les principes d'une politique de relance* » dans lequel il parlait d'un pouvoir entre les mains d'une ethnie et de « *tutsiland et hutuland* ». D'ores et déjà, il apparaît que ce document a été soumis à nos bailleurs de fond sans être examiné par le Conseil du gouvernement. Il est regrettable que le Premier ministre ait fait savoir à ses ministres l'existence de ce document seulement après son retour au Rwanda. Le ministre du Plan a adressé une lettre à tous les ministres dans laquelle il fait l'observation suivante : « *Un document destiné à faciliter une décision favorable d'octroi d'un prêt devrait s'abstenir de faire écho de graves tensions politiques internes allant jusqu'à des aspirations de « domination d'une ethnie sur une autre » ou à la partition planifiée de notre pays par groupe ethnique. Cette perspective inciterait le bailleur de fonds à la méfiance* ».

MM. Twagiramungu et Gasana ; deux rivaux au sein du parti MDR
Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 8 à 12

Depuis la création du parti MDR, des divisions régionales et ethniques n'ont cessé de caractériser la vie de tous les jours de ce parti. On l'a vu à la fin du régime de M. Grégoire Kayibanda, M. Nzeyimana, Rwasibo et Mbonyumutwa ont été éloignés. Avec le président Habyarimana, il pouvait, chaque fois que le besoin se faisait sentir, se servir des membres du MDR pour reconforter son parti MRND. Ainsi, il est arrivé à diviser le parti MDR en deux parties grâce à MM. Nsengiyaremye, Murego et Karamira. Ceux-là ont fourni beaucoup d'efforts, notamment lors de la réunion de Kabusunzu pour diviser le parti en MDR Power (Parmehutu) et en MDR modéré conduit par M. Twagiramungu. Lors des négociations de l'Accord de paix d'Arusha, le Dr Anastase Gasana, alors ministre des Affaires Etrangères, aidé de M. Pasteur Bizimungu, actuel président de la République, se sont battus pour faire inscrire le nom de M. Twagiramungu, comme devant être le Premier ministre du gouvernement de transition à base élargie. Après la victoire du FPR, M. Twagiramungu a formé le gouvernement et a nommé M. Ndagijimana au poste de ministre des Affaires Etrangères. L'étonnement a été grand de voir que le nom de M. Gasana n'apparaissait nulle part. C'est après le départ de M. Ndagijimana que M. Gasana a retrouvé son poste de ministre des Affaires Etrangères, suite à de longues tractations. M. Twagiramungu ne voulait sans doute pas de lui. Au sein du ministère, MM. Ngarukiye et Insonere, respectivement Directeur de cabinet et Directeur général, également membres du parti MDR, nommés par l'*Interahamwe* Ndagijimana, travaillaient dans le but de servir les intérêts de M. Twagiramungu et de son ami M. Ndagijimana : ils ont distribué des passeports diplomatiques à des personnes qui ont rejoint les génocidaires. M. Gasana n'a pas tardé à les suspendre provisoirement et à demander au Conseil des ministres de prendre une décision les concernant. M. Twagiramungu, mécontent de cette décision, a commencé des démarches pour suspendre le Dr Gasana au sein du parti MDR. Mais la procédure n'a pas été respectée : la décision de suspendre le Dr Gasana est nulle. Le quorum du bureau politique n'était pas requis pour prendre une telle décision. S'il s'est avéré que la population rwandaise a toujours été victime des divisions au sein du MDR, pourquoi continue-t-on à jouer ce jeu ?

**Désaccords entre M. Twagiramungu, Président du MDR et le député Safari
Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 12 et 13**

Le 20 mars 1995, M. Faustin Twagiramungu a adressé une lettre à un député du parti MDR, M. Stanley Safari. Il lui demandait de retirer sa candidature au poste de président de la commission permanente chargée de l'économie, des finances et du commerce au sein du parlement de transition. Si on analyse un peu la situation, M. Twagiramungu est contre le FPR et tous ceux qui peuvent le soutenir. Il a su que le député Stanley Safari est proche de députés du FPR, comme MM. Tite Rutaremara, Frank Mugambage, Somayire et Valens Kajeguhakwa. Il voulait empêcher qu'il soit influencé par eux. Pour y arriver, M. Twagiramungu a adressé une autre lettre au président du Parlement lui présentant M. Léonard Hitimana, comme candidat choisi par le parti MDR. Heureusement à l'élection, le député Stanley Safari a été élu avec 45 voix contre 12 pour M. Hitimana.

**Le gouvernement rwandais dans une situation obscure !
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 14 et 15**

Une année presque vient de s'écouler après la mise en place du gouvernement d'unité nationale. Mais le constat est là : le gouvernement, au lieu de favoriser l'unité des Rwandais, est devenu un gouvernement des partis politiques. Aucune ligne gouvernementale n'est connue ni par les autorités ni par le peuple rwandais. Aucune action de coordination n'est menée par le Premier ministre. Aucun programme d'aide aux rescapés du génocide n'a été entamé. Certains ministres cherchent l'aide dont nous avons besoin ; d'autres, au lieu de suivre l'exemple, demandent aux étrangers d'exiger d'abord que l'Accord de Paix d'Arusha soit respecté avant de nous attribuer une quelconque aide. Il y a un manque flagrant de volonté de collaboration de la part de nos ministres.

**M. Jean Baptiste Nkuliyingoma s'est plaint à la Communauté internationale
Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, pages 15 et 16**

Le 28 août 1995, M. Jean Baptiste Nkuliyingoma, ministre de l'Information, a déclaré à l'AFP que M. Twagiramungu avait présenté sa démission au président Pasteur Bizimungu. Les principales raisons données seraient qu'il était tenu à l'écart des décisions importantes par un groupe d'extrémistes tutsi. Il reproche au gouvernement de ne pas assurer la sécurité au Rwanda et de ne pas respecter l'Accord de Paix d'Arusha, signé en août 1993. Le ministre Nkuliyingoma a en outre indiqué à l'AFP qu'il avait parlé à M. Seth Sendashonga, ministre de l'Intérieur, qui lui aussi l'avait informé de sa démission.

**M. Twagiramungu : "Je ne peux pas accepter que le Rwanda soit conduit par un groupe
d'extrémistes tutsi", Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, p. 17**

Le 30 août 1995, a eu lieu une réunion des dirigeants du parti MDR au niveau du pays et des préfectures. La déclaration de M. Faustin Twagiramungu fut scandaleuse : « *Je ne peux pas continuer à être Premier ministre d'un gouvernement que je ne contrôle pas. Il est conduit par un groupe d'extrémistes tutsi. Au moment où nous allons nommer les bourgmestres, le FPR et le PL voulaient la majorité des communes pour leurs partis. Ainsi, ils réclamaient pour eux 117 postes en laissant 23 pour le MDR et 7 pour le PSD. Concernant la sécurité, je sais que M. Seth Sendashonga a écrit à M. Kagame 680 lettres qui n'ont jamais eu de réponse* ». Pour son remplacement, le président de la République lui avait demandé de présenter quatre candidats ; personne parmi les proposés n'a obtenu la majorité de voix. Il s'agissait de MM. J.M.V. Mbonimpa, Christophe Mfizi, Pierre Célestin Rwigema, Eugène Ndahayo, Laurien Ngirabanzi, Ubarijoro, Kabanda, Mpayimana et Bernard Makuza.

Rwigema : le nom des héros, Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, page 18

Au Rwanda, le nom de Rwigema est donné à tous ceux à qui on souhaite d'être vaillant. Nous l'avons remarqué avec M. Fred Rwigema. Il a donné sa vie pour le retour des ses compatriotes dans un pays qui ne voulait plus d'eux. Nous avons actuellement un autre Rwigema, qui vient d'être nommé Premier ministre. Le choix est clair : depuis une année déjà qu'il était au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, il a montré que les enfants du Rwanda pouvaient reprendre le chemin de l'école. Nous lui présentons nos meilleurs vœux et nos félicitations dans ses nouvelles fonctions.

**Il a démissionné alors qu'il venait d'être limogé
Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, page 18**

Dans une lettre du 28 août 1995, M. Faustin Twagiramungu a présenté sa démission. Les principales raisons de cette démission seraient à l'origine d'une crise survenue lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 août sur les tueries commises à travers tout le pays par certains éléments de l'armée patriotique accompagnée des menaces de faire quitter le pays, proférées antérieurement par le vice-président de la République à l'égard du Premier ministre. Il reproche aussi au pouvoir en place de ne pas respecter l'Accord de Paix d'Arusha en ce qui concerne le partage du pouvoir.

**Selon M. Sendashonga, le pays est dirigé par une, deux ou trois personnes
Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 60, septembre I 1995, page 19**

Avec son intervention à *RFI*, M. Seth Sendashonga a montré qui il est réellement : un homme très méchant, incorrigible, têtu, qui travaillait véritablement pour les *Interahamwe*. Depuis que ses frères étaient en prison accusés du crime de génocide, il n'a cessé d'écrire des lettres pour réclamer la libération des *Interahamwe*. Combien de fois ne lui a-t-on pas demandé de distribuer les cartes d'identité ? Pour lui, c'était une façon de permettre l'infiltration des *Interahamwe*. De la part d'un homme comme lui, rien d'étonnant d'entendre que le pays est dirigé par une clique de 2 ou 3 personnes. Nous pourrions demander pourquoi des hommes comme lui et son responsable sont restés aussi longtemps à leur fonction.

Plus de 15.000 réfugiés sont rentrés forcés

Mugabo Mberabigwi, Le Tribun du peuple n° 60, septembre I 1995, pages 20 à 22

A partir du 19 août 1995, des militaires zaïrois se sont rendus dans les camps des réfugiés rwandais pour piller et mettre le feu aux maisonnettes en vue de les forcer à rentrer au Rwanda. Les femmes, les enfants et les vieillards n'avaient pas le choix. Ils sont montés dans des bus et sont retournés au Rwanda. Les hommes et les jeunes *Interahamwe* sont partis dans les hauteurs pour échapper à cette opération. Cette réaction du gouvernement zaïrois est venue après la décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies de suspendre l'embargo sur les armes à l'égard de la République rwandaise. Comme le Zaïre a peur de se voir attaqué par le Rwanda et le Burundi, il aurait pris cette décision pour épargner une guerre. Le Zaïre et la France supportaient l'idée que l'embargo soit maintenu pour le Rwanda. Cela semble normal pour des pays dont on sait qu'ils ont toujours soutenu le dictateur Habyarimana. Il paraît que les anciens militaires rwandais et les *Interahamwe* sont entraînés dans une forêt, au Zaïre, par des militaires français. Nous trouvons cette décision du Zaïre de forcer le retour des réfugiés maladroite. Il fallait plutôt acheter des armes qui leur serviraient en cas d'attaque du Rwanda et du Burundi. Quant aux réfugiés, le gouvernement rwandais a toujours voulu qu'ils rentrent pour construire ensemble avec d'autres Rwandais un Rwanda nouveau. Il n'y a pas de raison que les innocents croupissent dans les camps. Ceux qui ont tué doivent aussi accepter d'être punis.

NYABARONGO n° 25, septembre I 1995

**Gisenyi : Après l'assassinat du sous-lieutenant Claude Ruraza, 110 civils ont été tués ;
13 autres, grièvement blessés, sont à l'hôpital,
Mugayo Mbarimombazi, Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, page 2**

110 personnes ont été tuées par balle ou baïonnette après l'assassinat du sous-lieutenant Claude Ruraza. 13 autres sont grièvement blessées et attendent la mort à l'hôpital. Les militaires de l'APR sont rentrés dans plusieurs maisons tuant toutes les personnes qui s'y trouvaient sans épargner les femmes et les enfants. Ils ont commencé par le bourgmestre de la commune de Kanama, M. Célestin Setako, et sa famille. Le 13 septembre 1995, le vice-président et ministre de la Défense, le général-major Paul Kagame, s'est rendu sur les lieux pour reconforter les rescapés de ces massacres ; une vieille maman lui aurait demandé des militaires pour l'aider à enterrer son mari. La population de la région aurait dit que Claude Ruraza avait l'habitude de venir prendre des gens qui ne revenaient pas. Son assassinat serait alors une sorte de punition de la part des *Interahamwe*. La population avait auparavant demandé au Préfet, M. Zilimwabagabo, quand cela cesserait !

Selon le parlement de transition, une bouteille de bière Primus coûtera 200 Frw d'ici deux mois, Mukuru wa Rugege, Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, page 2

Un projet de loi initié par la Commission économique, financière et commerciale de l'Assemblée Nationale conduite par le Député Stanley Safari, avait proposé au parlement d'augmenter la taxe fiscale sur les boissons alcoolisées et les limonades. Le projet est que la taxe pour la bière Primus soit de 85 Frw pour une bouteille au lieu de 45 Frw et 24 Frw pour un litre de limonade. Ainsi la bouteille de Primus allait revenir à 350 Frw au lieu de 250 Frw et une bouteille de limonade à 200 Frw. Heureusement, les députés n'ont pas fait passer ce projet de loi ; ils ont visé les intérêts du peuple rwandais. Au total 28 députés ont voté contre, 20 autres ont voté pour, tandis que 5 se sont abstenus. Beaucoup de députés disent qu'ils se battront pour que la bouteille de Primus revienne à 200 Frw d'ici deux mois.

**Le Chef du Service Central de Renseignements a démissionné ;
M. Faustin Twagiramungu vit actuellement en Belgique
M.A.T., Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, page 3**

M. Sixbert Musangamfura, Chef de Service Central de Renseignements, a envoyé le mardi 5 septembre 1995, une lettre de démission au président de la République. Il met en cause l'insécurité généralisée dans tout le pays et l'absence de moyens qui peuvent l'aider à y faire face. A Douala (Cameroun) d'où il avait envoyé cette lettre, il a rencontré M. Jean Damascène Ntakirutimana, ex-directeur de Cabinet de M. Faustin Twagiramungu, qui lui aurait déclaré qu'il était menacé par un Colonel qui s'était approprié la voiture de son beau-frère. C'est le soir du 11 septembre que M. Faustin Twagiramungu, ex-Premier-ministre a pris l'avion pour la Belgique. Selon sa déclaration à radio Vatican, le vice-président est la première personne responsable de son départ.

J'ai très peur, M.A.T., Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, pages 3 et 4

Le sous-préfet Placide Koloni est mort avec toute sa famille, le 27 juillet 1995. Les assassins les ont d'abord passés aux pics et ensuite brûlés à l'essence. Depuis, on ne cesse d'entendre que tel et tel autre est mort assassiné. On parle du sous-préfet Oreste Habinshuti, de l'abbé Pie Ntahobari, de Jean Twagirayezu de Musambira, de Baganizi, de Minani et Bizimungu, tous de Gisenyi, de Kalisa de Gikondo, de Callixte Kamanzi qui travaillait à l'OCIR thé et du juge Bernard Makuza. La liste est très longue. De tous ses assassinats, il ressort que les tueurs sont des gens entraînés qui s'y connaissent dans l'art de tuer. Beaucoup de signes montrent que si jamais il y avait une attaque par les *Interahamwe*, des gens, surtout de l'ethnie Hutu, seraient immédiatement tués. En plus de cela, si l'on voit le nombre de détenus qu'il y a actuellement dans nos prisons, l'on ne manque pas d'avoir peur. Une année vient de passer sans jugement ; des gens disparaissent. L'on peut parler de génocide rampant !

La SONARWA a réexaminé les contrats qu'il avait signés avec les transporteurs de taxis minibus, M.A.T., Nyabarongo n° 25, septembre 1995, page 4

Le 23 août 1995, la Société Nationale d'Assurances du Rwanda (SONARWA) a pris la décision de réduire à 25 % la prime de base au lieu de 50 % pour les minibus dont les propriétaires sont membres de l'association *APROTAM*. La décision est tombée alors que la SONARWA déclare être fatiguée de devoir déboursier des sommes énormes, suite à des accidents de plus en plus nombreux. M. Titien Muberangabo, chef du Département commercial à la SONARWA, a déclaré que la SONARWA dépense 97 % de primes d'assurance payées par l'*APROTAM* pour dédommager les accidents et réparer les véhicules accidentés par les membres de cette association.

La collaboration entre le Parlement de transition et la Cour constitutionnelle n'est pas pour demain, Théoneste Muberantwari, Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, pages 5 et 6

Les députés au Parlement de transition se plaignent de ce que les magistrats de la Cour constitutionnelle ont pris l'habitude de déclarer un non lieu pour tous les projets de lois transmis pour

examen. Certains vont jusqu'à comparer la situation au temps du président Joseph Kavaruganda, mort en avril 1994, longtemps après que l'escadron de la mort du Président Habyarimana lui rende visite à plusieurs reprises mais en vain. Les magistrats actuels sont donc prévenus. 3 lois ont été rejetées par la Cour constitutionnelle. Il s'agit de la loi organique portant sur les procédures de contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement de transition, de la loi portant confirmation du décret-loi n° 09/80 du 7 juillet 1980 portant Code d'organisation et de compétence judiciaires et instituant l'auditorat militaire et enfin de la loi portant sur les mesures du code de procédure pénale portant suspension des arrestations et détentions provisoires.

Enfin la justice est rendue pour MM. Munyaburanga, Rumanyika et Kalinjabo dans l'affaire APROTAM, Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, pages 7 à 13

Au début du génocide, MM. Munyaburanga, Rumanyika, Kalinjabo, membres de l'Association des Propriétaires des Taxis Minibus (APROTAM) se sont enfuis au Burundi et ont profité de l'occasion pour se rendre à Dar-Es-Salaam récupérer des pièces de rechange importées par l'APROTAM. Comme ils n'étaient pas responsables de l'Association, ils ont présenté de fausses pièces. Leurs ambitions étaient de les faire transporter à Bujumbura où ils voulaient les écouler. Heureusement le représentant légal, M. Jean Mbanda, actuellement député à l'Assemblée Nationale, était en Tanzanie et a ordonné que les marchandises soient maintenues sur les lieux. Après la guerre, les trois hommes se sont arrangés pour réunir une nouvelle assemblée générale en l'absence de M. Mbanda. Ils se sont choisis comme responsables de l'Association. Cela leur a permis de se procurer de nouvelles pièces et de retirer de l'argent sur les comptes de l'Association. Lorsque M. Jean Mbanda a eu connaissance de toutes ces tractations : il a porté plainte au tribunal de Première instance et a fait bloquer provisoirement les comptes de l'Association. Le jugement a été rendu le 3 avril, déclarant que M. Jean Mbanda est le seul représentant légal de l'Association, qu'il est le seul habilité à poursuivre les affaires de l'APROTAM. Le Tribunal a ordonné par la suite le déblocage des comptes de l'Association.

M. Twagiramungu : « Nous ne pouvons pas tolérer de revivre sous la dictature que nous avons longtemps combattue », Nyabarongo n° 25, septembre I 1995, p.14

De son retour d'une mission en Europe, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, s'est indigné de la situation générale du pays. Quatre mois viennent de passer après la mise en place du gouvernement d'unité nationale. Le gouvernement avait promis à la population rwandaise un minimum de sécurité. Cela n'est pas le cas puisque les gens continuent à mourir, tués, assassinés par un groupe de personnes. La situation devient intolérable. Jusqu'à quand devra-t-on parler de vengeance ? Il est clair qu'il y a un manque de volonté de la part de ceux qui sont chargés de la sécurité ; un "deuxième" gouvernement mène ces opérations. Il faut que cette situation se clarifie, on ne peut continuer à mentir au peuple rwandais et à la Communauté internationale en disant que tout va bien alors que ce n'est pas le cas. Si tous les membres du gouvernement affichent de la bonne volonté pour résoudre ce problème d'insécurité, tout ira pour le mieux.

RWANDA Y'UBUMWE n° 2, septembre 1995

**Editorial : qui est l'auteur des vols à l'Université Nationale du Rwanda (UNR) ?
Faustin Rwanfizi Nyangezi, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, page 3**

Des vols ont été commis au Service des Finances de l'UNR où une imprimante, un fax et un appareil téléphonique sont partis. A la Faculté d'Agronomie, des fonds se sont envolés. Toutefois, il n'y a pas eu de casses ; les enquête menées ne donnent aucun résultat.

Université : l'affaire Gatera

Faustin Rwanfizi Nyangezi, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, pages 4 à 9

M. Gaspard Gatera était directeur financier de l'université durant à peu près 7 mois. Comme il le dit, il a quitté l'université par un renvoi brusque et abusif, la procédure administrative n'ayant pas été suivie. A son entrée en fonction en novembre 1994, aucun contrôle, aucune remise-reprise n'a été faite

entre lui et M. Emmanuel Bugingo qui venait d'être nommé Vice-Recteur et que Gatera remplaçait. Alors qu'il est accusé d'arrogance, de brutalité et d'incompétence, M. Gatera indique qu'il n'a jamais été contacté pour savoir ce qui n'allait pas ; aucune remise-reprise n'a été faite après son départ. Le Dr. Kambanda, Recteur de l'UNR, précise que M. Gatera s'occupait du Campus d'août à novembre. A l'époque, une remise-reprise ne pouvait être faite en matière d'argent. Il ne gérait aucun sou. Il n'avait aucune signature, les banques étaient fermées. L'affaire Gatera reste floue. La justice doit trancher rapidement, sans passion et avec objectivité (*texte en français*).

**Conférence sur « la politique et la planification de l'éducation au Rwanda »
Emmanuel Ryamuhenga, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, pages 10 et 11**

L'action éducative au Rwanda a toujours été handicapée par le faible taux de scolarisation. D'autres problèmes ont aggravé la situation : baisse de la qualité de l'enseignement, efficacité médiocre du système d'enseignement, mauvaise gestion du système éducatif tant au niveau central qu'à celui de l'école. Le Rwanda vient de connaître une grave crise de société qui l'a conduit à la destruction totale. Cette conférence arrive au bon moment. Des programmes scolaires vont être orientés vers l'éducation à la justice, à la paix et aux droits de l'homme. Ils viseront les besoins actuels de formation des cadres et des professionnels (*texte en français*).

Restructurer l'Eglise du Rwanda ?

P. Célestin Buhuru, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, page 12

L'Eglise et la société d'hier ont échoué. Le pays a connu un génocide perpétré contre une minorité dont l'Eglise aurait pu prendre la défense à temps, si elle l'avait voulu. La restructuration systématique de l'Eglise apparaît comme un préalable évident et comme une condition *sine qua non* pour toute transformation vers une nouvelle ère. Il faut des hommes nouveaux et des idées nouvelles. Il serait regrettable de commettre encore l'erreur de propulser à de hautes responsabilités des hommes qui ne pourraient pas faire preuve de leur compétence. Le zèle de la sacramentalisation doit être tempéré au profit d'une éducation des fidèles aux valeurs humaines (*texte en français*).

Bilan négatif pour les ONG à Butare ?

Ntwari, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, pages 13 et 14

La préfecture de Butare abrite plus de vingt ONG qui opèrent dans plusieurs secteurs : santé, adduction d'eau potable, distribution de nourriture et gestion des centres de transit pour enfants non accompagnés. Le gouvernement rwandais n'a cessé de dire aux ONG qu'il fallait laisser de côté l'intervention humanitaire pour s'investir dans le développement ; celles-ci refusent parce que leur mandat ne le leur permet pas. Vont-elles continuer à distribuer éternellement des biscuits et des chocolats qui ne sont d'ailleurs pas dans les habitudes alimentaires des paysans rwandais ? Nous savons que ces ONG emploient des expatriés qui touchent des salaires inimaginables, sont logés somptueusement et véhiculés. Le gouvernement rwandais peut gérer ses activités avec l'aide des Rwandais ; les coûts seraient largement en dessous de ce qui est dépensé par les expatriés (*texte en français*).

Faisons connaître la littérature rwandaise

Faustin Rwanfizi Nyangezi, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, page 15

A l'étranger, les anthologies et les ouvrages d'analyse littéraire édités à l'étranger parlent rarement de la littérature rwandaise. Curieusement, dans son anthologie de la littérature négro-africaine de 1967, Lilyan Kesteloot publie un poème de J.B. Mutabaruka et cite la « *Divine pastorale* », de l'abbé Alexis Kagame, traduction de la première partie de « *Umuririmbyi wa Nyiribiremwa* ». Il y a d'autres oeuvres qui devraient être traduites en français et éditées. Cela permettrait au Rwanda d'occuper dans les années à venir, une place digne de sa richesse culturelle et littéraire (*texte en français*).

Nations Unies : les droits de l'homme

Abderrazak Essaied, Rwanda Renaître n° 2, septembre 1995, page 18

L'idée des Droits de l'homme est antérieure à l'ONU, mais ce n'est que depuis sa création et l'acceptation de la Déclaration des Droits de l'homme qu'elle est officiellement et universellement amplifiée. Encore faut-il l'enseigner aux jeunes générations pour qu'elle soit effectivement respectée par tous !

UBUMWE n° 4, septembre 1995

Editorial : l'Etat continue à faire plaisir aux "abaryogaguzi"

Jean Sendanyoye, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 2

Le pays traverse des moments difficiles. Après la révocation du Premier ministre et de 4 autres ministres, les gens continuent à chercher les voies et moyens de sortir de la crise. Il a été dit que le Front Patriotique voulait désigner un Premier ministre de son choix. Ce qui est tout à fait normal car il devrait être désigné sans tenir compte de son appartenance politique. La tâche devient difficile. Les ex-FAR risquent de nous surprendre. La question n'est pas de savoir si tel ou tel candidat ministre provient de tel ou tel parti politique, mais de trouver des gens valables. On peut même penser que le Premier ministre, M. Jean Kambanda, peut revenir au gouvernement. Bien qu'il soit parti, il y a encore des ministres qui sont comme lui. Si on ne fait pas attention, le pays risque de sombrer dans le désarroi.

M. Twagiramungu a-t-il été révoqué ou a-t-il démissionné ?

Mukuru wa Rugege, Ubumwe n° 4, septembre 1995, pages 2 et 3

Le 28 août 1995, le président de la République, M. Pasteur Bizimungu, a demandé au Parlement de voter une motion de censure contre le Premier ministre Twagiramungu. La crise gouvernementale s'installe. Celle-ci date du mois de décembre 1994, lorsque M. Twagiramungu avait annoncé qu'il n'y avait pas assez de sécurité pour la population et que les pratiques d'*INGOYI* devraient être bannies. Il avait dénoncé les emprisonnements arbitraires et les massacres. Il disait en substance : « *les massacres doivent s'arrêter enfin de favoriser la réconciliation nationale. Les réfugiés doivent rentrer et, pour cela, il faut que ceux qui détiennent l'épée de la mort la remettent dans la gaine* ». Nous ne pouvons pas continuer à tromper la Communauté internationale en justifiant la vengeance aveugle ; je constate qu'il y a des groupes décidés à saper l'action gouvernementale ; il faut absolument anéantir ces escadrons de la mort. De retour d'un voyage en Angleterre, le vice-président, M. Paul Kagame, avait tout simplement déclaré à la presse : « *qui est Twagiramungu dans ce pays ?* ». Rappelons qu'au même moment le MDR venait de rendre public un mémorandum sur l'insécurité régnant dans le pays. Un autre sujet d'incompréhension, c'est celui de la nomination des sous-préfets et des bourgmestres. Le FPR avait refusé le partage ; il s'était gardé à lui seul 114 postes laissant au MDR 23, au PSD 6 et les 3 derniers aux petits partis. Troisième dossier de la crise, le discours de Twagiramungu au Conseil des ministres affirmant que le pays était dirigé par des groupuscules d'individus comme au temps du président Habyarimana. C'est ainsi que Paul Kagame, alias Rwema, a demandé à Faustin Twagiramungu de s'exiler sans plus tarder. Puis, le 28 août 1995, M. Twagiramungu a décidé d'écrire une lettre au président de la République. Il n'a pas été révoqué comme certains le font croire.

Qu'en est-il des tests de sélection ?

Sam Rukeramihto, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 3

Actuellement, on parle beaucoup des tests de sélection pour les fonctionnaires de l'Etat. L'idée en soi n'est pas mauvaise, mais sa mise en pratique est difficile. Malgré la volonté du gouvernement de favoriser la transparence, il y a lieu d'émettre tout de même quelques considérations. Les tests de sélection aux postes de directeur général n'ont pas eu lieu régulièrement, sauf dans deux ministères, celui des Affaires étrangères et celui de la Défense nationale. Une autre question qui se pose est de savoir qui doit faire passer les tests, car pour les interviews, par exemple, il importe du moins que celui qui questionne

soit plus outillé que celui qui répond. Une dernière inquiétude concerne le choix des postes techniques : n'étant pas politiques, doivent-ils être soumis à une sélection ?

Le Rwanda n'a jamais été bien géré, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 3

Les Rwandais aspirent à la paix et à l'unité nationale. Le Rwanda a connu des problèmes durant la période monarchique, ainsi que pendant la première et la deuxième République. Les colonisateurs ont divisé les Rwandais ; ils ont introduit la chicote et les travaux forcés. Les Rwandais ne sont pas unis : ils ont tendance à se retrouver entre Hutu, Tutsi et Twa. Il faut qu'ils conjugent leurs efforts pour la promotion de la vérité, de la justice et du travail pour arriver à la paix.

Souvenons-nous du Roi Rwabugiri !

Eugène Kayibanda, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 4

Arrivé sur le trône en 1853, le Roi Kigeli IV Rwabugiri est mort en 1895. Après sa mort, le pays a connu des divisions suite à la désignation de Rutarindwa qui n'avait pas été faite selon le code ésotérique. Rwabugiri fut un roi conquérant. Il a défié le Roi Nzira, fils de Muramira, ainsi que le Roi Ntare de l'Ankole. Le Roi Rwabugiri a agrandi le pays, a prêché l'unité des Rwandais favorisant l'émergence d'une culture nationale jusqu'à sa mort.

Rwanda pour tous : une association de politiciens propres

Mukuru wa Rugege, Ubumwe n° 4, septembre 1995, pages 4 et 5

L'association *Rwanda pour tous* a été créée le 18 juin 1995 à Bruxelles, en Belgique. Des anciens politiciens rwandais, à notre avis propres, sont parmi les membres fondateurs. Citons M. James Gasana, ancien ministre de la Défense, M. Dismas Nsengiyaremye, ancien Premier ministre, M. Thaddée Bagaragaza, politicien, et bien d'autres encore, membres de la société civile rwandaise et des associations de défense des droits de l'homme. Les fondateurs de l'association *Rwanda pour tous* considèrent que le pays est à la croisée des chemins, que la sécurité y est précaire, que la gestion de la chose publique est désordonnée, que les droits de l'homme sont violés et que les erreurs qu'on reprochait au régime Habyarimana risquent de se répéter. Il condamnent toute forme d'extrémisme hutu ou tutsi ainsi que l'ethnisation du pays. *Rwanda pour tous* condamne les massacres et le génocide et demande que justice soit faite. Le problème des réfugiés devrait être résolu sans effusion de sang ; le partage du pouvoir devrait se faire rapidement. Reste à savoir à quand les prochaines négociations de paix.

Plaise au ciel qu'ils reviennent tous !

John Sendanyoye, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 5

Au moment où la réinstallation des réfugiés des années 1959, 1963 et 1973 n'était pas encore terminée, les réfugiés de juillet 1994 ont été forcés au retour par le Zaïre. Nous attendons que MM. Nzirorera, Ngirumpatse, Kambanda et Sindikubwabo et d'autres arrivent au poste frontalier de Gisenyi ou de Kamembe. On a de la peine à croire que le Président Mobutu allait refouler les réfugiés rwandais. Il faut noter que tous ne sont pas des criminels. Parmi eux, certains ont fui la guerre comme les habitants de Byumba qui ont fui depuis le début des hostilités et qui n'ont pas de sang sur leurs mains. Certains ont fui parce qu'on leur avait dit qu'ils ne seraient pas épargnés par le FPR. Nous aimerions que ceux qui ont commis le génocide reviennent : ils sont à juger. Si le Président Mobutu les renvoie, il recevra la grande croix de l'ordre des mille collines.

Si Mobutu pouvait les refouler pour qu'ils soient crucifiés !

Ubumwe n° 4, septembre 1995, pages 6 à 10

Ubumwe publie par préfecture une longue liste des membres adhérents au MRND depuis 1991. Certains n'étaient plus membres du MRND pour cause de démission ou de décès ; être membre du MRND ne signifie pas nécessairement que l'on soit millicien.

Le ministre Nayinzira et le plan d'extermination des réfugiés rentrés au pays
V. Rujaganga, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 11

Même si l'Accord de paix d'Arusha n'est pas suivi à la lettre, il faut rappeler l'importance du protocole sur le rapatriement des réfugiés. Ceux-ci devaient être installés au Bugesera, à Kibungo, à Kibuye et au Mutara. Ne pas permettre l'installation des réfugiés dans la forêt de Gishwati sous prétexte que celle-ci constitue le poumon du pays est une erreur. Les réfugiés revenant du Zaïre, notamment des régions de Masisi et de Karehe qui sont des régions humides, supportent difficilement le climat chaud et sec du Bugesera. Il a été constaté que 3/5 ne résistent pas. Les contraindre donc à s'y installer cacherait une volonté de les exterminer.

La mauvaise gestion politique est source de tragédie
Mussa Habimana, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 12

Depuis l'assassinat du Président burundais, M. Melchior Ndadaye, moins d'une année après son accession au pouvoir, la guerre sévit au Burundi. Le Président rwandais Juvénal Habyarimana a été également assassiné et c'est le génocide qui s'en est suivi. Tuer est une lâcheté plutôt qu'un péché. Mais tuer un président est un sacrilège. A la victoire du FPR, il y a eu permutation : alors que les uns entraînent, d'autres sortaient du pays. Les réfugiés constituent une menace importante pour la sécurité du pays. Bien que les autorités rwan-daises aient appelé les réfugiés à rentrer, ils savent pourquoi il y a peu de candidats au retour. Ce n'est pas aux anciens réfugiés, aujourd'hui maîtres du pays, qu'il faut en expliquer les raisons. Le problème rwandais et burundais est complexe. Il importe de mettre fin aux massacres, aux destructions et aux pillages et de s'atteler au travail. La meilleure voie est celle de la démocratie qui rassemblera tous les Rwandais. Qu'il n'y ait plus de réfugiés, de cancrelats (Inyenzi), de miliciens (Interahamwe) et que les Rwandais soient unis !

Cyangugu : un Interahamwe s'est jeté dans le lac Kivu
John Sendanyoye, Ubumwe n° 4, septembre 1995, page 13

Au moment où les réfugiés rwandais étaient forcés au retour, le 19 août 1995, un jeune garçon a préféré se jeter dans le lac Kivu plutôt que de traverser la frontière vers son pays. Sauvé de cette tentative de suicide par les gardes frontières du côté rwandais, il est soigné à l'hôpital de Gihundwe. Le nom de ce jeune homme n'est pas précisé ; on ne sait pas quel sort lui sera réservé après son rétablissement.

Gouvernement : la tâche ne sera pas facile
John Sendanyoye, Ubumwe n° 4, septembre 1995, pages 13 et 14

La tâche ne sera pas facile pour le gouvernement d'union nationale qui, malgré sa bonne volonté, est loin de satisfaire toutes les attentes. Au ministère de l'Intérieur et du Développement communal par exemple, il est triste de constater que certains bourgmestres ne savent pas lire et sont incapables de gérer une commune. Au ministère de la Justice, aucun procès n'a encore été fait. En d'autres lieux, il est question de réfugiés qui errent, des orphelins sans espoir du lendemain, etc. Le gouvernement d'union nationale n'a pas la tâche facile ; il faut également que les membres de celui-ci soient conséquents avec eux-mêmes dans l'intérêt supérieur de la nation.

Les responsables du génocide sont recherchés
Ubumwe n° 4, septembre 1995, pages 14 et 15

Ubumwe continue la publication de la liste des présumés responsables du génocide. Nous reprenons les noms des 14 personnes citées dans ce numéro (n° 27 à 35 et 41-45) : Niyitegeka Eliezer, Lieutenant-Colonel Nkundiye Léon, Major Mpiranya Protais, Semanza Laurent, Bizimana Jean, Nyirinkwaya Pierre Claver, Mbyaliyehe Gabriel, Major Nyamuhimba, Docteur Munyakazi Christophe, Madame Nyirabagenzi Odette, Kayibanda Grégoire, Karera François, Karekezi Amri, Cdt Kinyoni Stanislas.

UMUSEMBURO n° 2, septembre 1995

Editorial, Raphaël Nkaka, Umusemburo n° 2, septembre 1995, page 2

Depuis plus d'une année, on parle du drame rwandais, du génocide des Tutsi et du massacre des Hutu. Certains comprennent, condamnent et regrettent pendant que d'autres ont tendance à banaliser ce qui s'est passé. D'autres rêveraient de recommencer le moment venu. Toutes ces catégories de personnes se retrouvent aujourd'hui au Rwanda. Qu'il s'agisse de l'attaque du FPR, de la mort du Président Habyarimana ou de soulèvement résultant d'une colère populaire, rien ne peut expliquer pourquoi une partie de la population a été la cible des criminels. Le génocide n'a pas commencé en 1994. Il a commencé le 25 juillet 1959 : la première victime du génocide est le Roi Mutara III Rudahigwa.

La démission de M. Faustin Twagiramungu, un sujet d'interrogation Raphaël Nkaka, Umusemburo n° 2, septembre 1995, page 3

Il est des gens qui savent jouer du théâtre, comme M. Faustin Twagiramungu qui écrit une lettre de démission le jour même où le président de la République envisage de rendre publique sa révocation. On se demande pourquoi M. Twagiramungu, Premier ministre, a utilisé un papier avec l'entête du MDR au lieu d'utiliser le papier d'usage de la correspondance officielle de la Primature. Pourquoi a-t-il attendu 4 jours avant de démissionner si les raisons qui l'y ont poussé remontent à la réunion du 25 août 1995 ? Comment se fait-il qu'il se rende si tard compte que les accords d'Arusha ne sont pas appliqués ? Comment s'imaginer qu'il a démissionné à cause des menaces du vice-président Paul Kagame ? S'il menaçait un chef de gouvernement, peut-on croire qu'il reculerait devant un simple citoyen ?

Le président du PARMEHUTU battu aux élections : voici le nouveau Rwanda ! Raphaël Nkaka, Umusemburo n° 2, septembre 1995, page 4

Le Tribun du Peuple n° 58 écrivait que seules des élections décideraient qui serait à la magistrature suprême du Rwanda entre MM. Pasteur Bizimungu et Faustin Twagiramungu. Cela devait se passer dans quatre ans. Il ne savait ce qui allait se passer le 28 août 1995. Qui aurait pensé que le président du Parmehutu, le gendre du président Kayibanda, n'allait obtenir aucune voix des 61 députés ? Le 4 juillet, c'est la fête de la victoire du fusil ; le 28 août, c'est celle du nouveau Rwanda sur l'ancien Rwanda, celui né des affres du Manifeste des Bahutu en 1957.

Hymne national ou hymne du MDR ? Innocent Ruzigana, Umusemburo n° 2, septembre 1995, pages 4 et 5

Nouvelle controverse à propos de l'hymne national du Rwanda : bien que l'hymne chante les hauts faits de ceux qui ont lutté pour l'indépendance et l'instauration de la République, l'auteur considère qu'il y a un changement à opérer. Selon lui, les critiques faites à l'endroit de la monarchie et de la colonisation ne sont pas fondées. Elles n'auraient d'ailleurs d'autre but que de montrer combien les Tutsi et les colonisateurs étaient mauvais. « *Implante-toi, démocratie* » : voici encore un vers du quatrain qui dérange. Que de crimes n'a-t-on pas commis au nom de la démocratie ? Puis, il est dit clairement que l'hymne national n'est en fait que l'hymne du parti MDR et qu'il importe de faire appel aujourd'hui aux auteurs compositeurs pour un nouvel hymne national.

J'ai vu Paul Kagame à Ndora, Umusemburo n° 2, septembre 1995, page 6

J'ai vu M. Paul Kagame le 17 juillet 1995 à Ndora lors de la cérémonie d'inhumation des restes des victimes du génocide. D'une silhouette svelte, le vice-président est arrivé à l'heure aux cérémonies ; contrairement aux autres dirigeants, il était habillé simplement ce qui a fait mon admiration. J'ai compris que l'habit ne fait pas le moine.

**Mgr Perraudin connaissait la date de la mort du Roi Rudahigwa
Raphaël Nkaka, Umusemburo n° 2, septembre 1995, pages 7 à 9**

Né à Bagnes en Suisse, en 1914, et ordonné prêtre en 1939, Mgr André Perraudin est arrivé au Rwanda, comme professeur au Grand Séminaire de Nyakibanda. Il fut ordonné évêque en 1956. Il aurait dit peu avant le 25 juillet 1959 que le roi Mutara Rudahigwa allait mourir. Il aurait conseillé au monarque de se rendre au sommet de Bujumbura. On cite à ce propos les archives du Conseil de Tutelle des Nations Unies (original en anglais - Réf T/PET,3/102,15, janvier 1960 (cfr Pascal Habimana, Belgique, Rwanda, Burundi, la Connection catholique, juin 1995 (S.L). On parle également de feu Jean Paul Harroy, ancien gouverneur du Rwanda - Urundi ; il aurait écrit que « *trois voyants avaient depuis plus d'un mois auparavant prédit sa mort fin juillet* » (cfr; J.P. Harroy, Rwanda, Souvenirs d'un compagnon de la marche du Rwanda vers la démocratie et l'indépendance, p. 270).

**Mgr André Sibomana n'est pas un chrétien !
Gacurabwenge, Umusemburo n° 2, septembre 1995, pages 9 et 10**

L'abbé A. Sibomana a un autre visage que celui qu'on lui connaît : outre le militantisme pour les droits de l'homme, il a des amis qui, pour la plupart, sont des anciens opposants au régime de Habyarimana (notamment le docteur Dismas Nsengiyaremye) et d'autres encore dont on dit timidement qu'ils ont participé activement ou passivement au génocide. On lui reproche également de n'avoir rien fait pour faire libérer "les présumés complices du FPR" en 1990, et aussi, en sa qualité d'administrateur du diocèse de Kabgayi, d'être un disciple de Mgr Perraudin. Il bénéficierait de l'appui de l'Occident pour être ordonné évêque ; on écrit pour empêcher que cela n'arrive !

**Zambie : arrestation de Rwandais *Interahamwe*
Umusemburo n° 2, septembre 1995, page 11**

Le gouvernement zambien a procédé à l'arrestation de Rwandais soupçonnés d'avoir participé au génocide. Il s'agit de MM Zéphirin Bagambiki, Gaëtan Rwabukumba, J.M.V Mudahinyuka, J.D. Habineza, Côme Bizimungu, Georges Rutaganda, Félicien Libanje, Phocas Nganzo, Jean Baptiste Akayezu, Jacques Gasekurume, et Anselme Harerimana. La police zambienne ne disposerait pas d'assez d'éléments pour leur inculpation. Le journal *Umusemburo* demande à tous ceux qui auraient un témoignage à donner de le lui faire parvenir à la boîte postale 638, à Butare, Tél. : 30.442.

R E V U E de

la P R E S S E

R W A N D A I S E

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 25 : 16 - 30 septembre 1995

- Amani	n° 1	septembre 1995	pages 1 - 3
- Imboni	n° 15	septembre 1995	pages 3 - 4
- Imvaho Nshya	n° 1095	18 - 24 septembre 1995	pages 5 - 8
- Imvaho Nshya	n° 1096	25/9 - 1er octobre 1995	pages 8 - 13
- Ingabo	n° 4	septembre 1995	pages 13-17
- La Chandelle - Itabaza	n° 4	septembre 1995	pages 17-20
- La Lettre du CLADHO	n° 4	août - septembre 1995	pages 21-23
- L'Ere de Liberté	n° 18	septembre 1995	pages 24-25
- Libération	n° 10	15 sept. - 15 octobre 1995	pages 26-28
- Urwatubyaye	n° 4	septembre 1995	pages 28-30

REVUE DE PRESSE publiée en décembre 1995

Editeur :

A.S.B.L. DIALOGUE

Momentanément en Belgique

322, rue du Noyer - 1040 - Bruxelles

Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.:

M. Philippe DECHAMPS

AMANI n° 1, septembre 1995

(Articles en français)

Editorial : SOS pour l'Afrique des Grands Lacs, Amani n° 1, septembre 1995, page 1

La situation des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs est tellement préoccupante que toute la société civile devrait se lever et voler au secours de populations. Au Rwanda, rien n'évolue vers une solution pacifique et progressive de la question des réfugiés installés dans les pays voisins. Ceux du Zaïre sont refoulés de force au Rwanda, et Dieu sait dans quelles conditions de sécurité ! Le Burundi vit une guerre civile sans nom. On ne compte plus les morts. Les réfugiés sont aussi brutalement refoulés chez eux. Le Kivu zaïrois gère tant bien que mal ses conflits tribaux. L'afflux des réfugiés rwandais et burundais a fait déborder le vase.

La LDGL en bref, Amani n° 1, septembre 1995, page 2

La Ligue des Droits de la Personne dans la Région des Grands Lacs (LDGL) est née à l'initiative de 22 ONG oeuvrant en matière des Droits de l'Homme au Burundi, au Rwanda et au Zaïre. Servant de structure d'appui à tous ses membres, la Ligue a été créée dans une dynamique de solidarité, de concertation et de coordination au niveau régional, pour des actions à mener en matière de défense et de promotion des droits de l'homme. La LDGL exerce ses activités dans la région des Grands Lacs; elle a son siège social à Kigali.

Aux pages 3 à 6, *Amani* publie 3 textes sur le Burundi : "*Situation sur les violations des droits de l'homme au Burundi*" (Ligue Iteka pages 3-4) ; "*Déclaration de la ligue Iteka sur la persistance de la violence meurtrière à travers tout le pays*" (p 5-6); "*Communiqué d'Iteka sur les déclarations du président Arap Moi sur le Tribunal International*" (page 6).

Situation des droits de l'homme au Rwanda, Amani n° 1, septembre 1995, pages 7 et 8

Globalement, les conditions des droits de l'homme se sont légèrement améliorées au Rwanda, mais il subsiste des zones d'ombre : les incursions des *Interahamwe* dans la région frontalière du Zaïre sont suivies par des repréailles de l'armée rwandaise, ce qui crée une situation troublée persistante ; des attaques à main armée ont été enregistrées à la campagne ; les nouveaux réfugiés qui rentrent sont mal reçus par leurs voisins qui les prennent pour des auteurs du génocide ; enfin, les mois de juillet-août ont connu une recrudescence d'assassinats politiques à l'endroit de M. Placide Koloni (sous-préfet de Ruhango) et sa famille, l'abbé Pie Ntahobari, curé de la paroisse de Kamonyi, M. Oreste Habinshuti (sous-préfet à Gikongoro), M. Bernard Nikuze, (Président du Tribunal de 1ère instance de Butare) et le massacre de 110 personnes en commune Kanama, massacres qui ont suivi l'assassinat du lieutenant Claude Ruraza.

Changements à la tête de l'Etat, Amani n° 1, septembre 1995, page 7

La démission-limogeage de M. Faustin Twagiramungu est intervenue le 28 août 1995. Quatre ministres ont été démis suite au départ du Premier ministre à savoir MM. Seth Sendashonga (de l'Intérieur), Jean Baptiste Nkuriyngoma (de l'Information), Alphonse Marie Nkubito (de la Justice) et Immaculée Kayumba (des Transports et Communications). M. Pierre Célestin Rwigema a été nommé Premier ministre.

Déclaration de l'A.D.L. sur la poursuite des assassinats, Amani n° 1, sept. 1995, page 9

L'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de la Personne et des Libertés Publiques dont le Président est l'abbé André Sibomana a sorti le 29 août une déclaration dans laquelle elle déplore des assassinats, le paroxysme des intimidations et harcèlements dirigés contre des responsables publics et religieux reconnus au sein de la population pour leur intégrité morale et leurs qualités humaines. L'ADL trouve qu'aucun prétexte ne peut servir indéfiniment d'alibi pour légitimer une situation aussi honteuse qu'indigne de l'être humain.

Déclaration de la LIPRODHOR sur l'assassinat du sous-lieutenant Jean Claude Ruraza et les massacres de populations en Commune Kanama, Amani n° 1, sept. 1995, page 10

M. Alphonse Nyilimbibi, président de la Ligue Rwandaise pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (LIPRODHOR) a signé le 18 septembre 95 une déclaration selon laquelle la LIPRODHOR condamne l'assassinat du sous-lieutenant Claude Ruraza et la tuerie de plus d'une centaine de personnes perpétrée par les éléments de l'APR dans la nuit du 11 au 12 septembre 1995. Ce carnage est une fois de plus l'illustration d'un climat de violence, d'intolérance et de méfiance entretenu inutilement au Rwanda un an après le génocide des Tutsi et le massacre d'opposants politiques et de milliers de civils hutu. La LIPRODHOR se félicite de l'initiative prise par le gouvernement rwandais d'ouvrir une enquête sur ce crime et lui demande d'entreprendre une campagne pour sensibiliser la population tant civile que militaire, à la présomption d'innocence et au droit de chacun à un procès équitable.

CLADHO : enfin un comité directeur. Amani n° 1, septembre 1995, pages 11 et 12

En date du 15 octobre 1995, les membres de l'Assemblée générale du Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda (CLADHO) ont enfin élu le comité directeur de leur collectif. Ceux qui ont été élus sont : Président : Jean Baptiste Barambirwa ; Vice-Président : François Byabarumwanzi ; Secrétaire Exécutif : Jean Paul Biramvu ; Trésorier : Evariste Kalisa. Cela ne s'est pas fait sans mal : il a fallu six réunions dans une atmosphère tendue pour arriver à ce résultat.

Crimes de génocide : la Cour Constitutionnelle contre la loi tant attendue Amani n° 1, septembre 1995, pages 12 à 16

La Cour constitutionnelle de la République rwandaise a rendu, le 26 juillet, un arrêt déclarant contraire à la Loi Fondamentale, la loi portant suspension de l'application des règles relatives à la détention préventive et à la mise en liberté provisoire des personnes poursuivies pour cause de génocide, massacres, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres crimes. Cette loi qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, avait été adoptée par l'Assemblée Nationale de Transition, dans sa séance du 9 juin 1995. *(Amani publie en pages 12 et 13, la loi portant sur la suspension de l'application des règles relatives à la détention préventive et aux pages 13 à 16, l'arrêt de la Cour constitutionnelle).*

Cour suprême : enfin elle est là ! Amani n° 1, septembre 1995, page 16

Le 11 octobre 1995, les députés de l'Assemblée Nationale de Transition ont enfin désigné les six membres de la Cour Suprême de la République rwandaise. Le Président de cette cour est M. Jean Mutsinzi. Les Vice-Présidents et Présidents des Cours sont : Cours et Tribunaux : M. Balthazar Kanobana ; Conseil d'Etat : M. Vincent Nkezabaganwa ; Cour Constitutionnelle : M. Paul Rutayisire ; Cour des comptes : M. Paul Ruyenzi ; Cour de Cassation : M. Augustin Cyiza. La nomination de ces personnalités devrait normalement résoudre rapidement le problème du non-fonctionnement de la justice au Rwanda. Ils sont appelés à désigner les membres du Haut Conseil de la Magistrature qui, à son tour, nommera tous les juges du pays.

Le retour des réfugiés rwandais dans l'impasse, Amani n° 1, sept. 1995, p. 17 et 18

Le problème du retour des deux millions de réfugiés rwandais éparpillés dans les pays voisins depuis le génocide de l'année passée risque d'entrer dans une impasse après l'échec du rapatriement volontaire organisé par le HCR. Voyant que le rapatriement volontaire se fait au compte-gouttes le gouvernement zaïrois a pressé les opérations en refoulant les réfugiés. Il faut dire surtout que les réfugiés ne rentraient pas à cause du problème d'occupation des propriétés et par peur des arrestations arbitraires.

Réfugiés rwandais : qu'en pense le peuple zaïrois ? Amani n° 1, septembre 1995, p. 18

Les opinions publiées ces temps-ci dans les journaux zaïrois montrent à suffisance que les habitants du Kivu, qui ont pourtant accueilli les réfugiés rwandais, n'en veulent plus et souhaitent leur départ au plus vite. Ils parlent de bénéfice matériel tiré par Mobutu et son Premier ministre après le refoulement des

Rwandais. Le HCR aurait conclu un accord avec les autorités zairoises selon lequel celles-ci accepteraient de ne pas exécuter leur menace d'expulser de force les réfugiés rwandais ; le HCR se serait engagé à dédommager le Zaïre pour les préjudices subis à cause de l'afflux des réfugiés sur son territoire.

Aux pages 19 et 20, *Amani* publie d'autres textes : "*Montée de la violence et de la misère au Kivu*" (pages 19-20) et "*Conférence Internationale sur la crise des réfugiés dans la région des Grands Lacs*" (Communiqué de la LDGL - page 20).

IMBONI n° 15, Septembre 1995

Editorial : l'espoir du Rwanda, Olivier Manzi, Imboni n° 15, septembre 1995, page 3

Il est regrettable de voir que certains se réjouissent d'avoir éjecté dehors une grande partie de la population dont les intellectuels. Du régime du président Kayibanda à la fin du règne de Habyarimana, le pays n'a connu que des misères. A l'arrivée du Premier ministre Twagiramungu du MDR, les choses ne se sont pas améliorées, ils se disaient majoritaires... Ses déclarations et ses actions témoignent de son extrémisme. L'espoir de ce pays n'est rien d'autre que d'abolir les Accords d'Arusha car ils ne servent à rien.

Les rescapés du génocide sont persécutés : le cas de M. Martin Kalisa Olivier Manzi, Imboni n° 15, septembre 1995, pages 4 à 7

Il y a des groupes de gens persécutés dans le pays. On parle des réfugiés de 1959 et des rescapés des massacres. Parmi les réfugiés de 1959, certains se sont installés dans la forêt de Gishwati. Ils en voient de toutes les couleurs ! Ils regrettent même d'être revenus au Rwanda. Quant aux rescapés, ils semblent revivre la même situation qu'au temps de l'ancien régime. Certains sont traités d'*Interahamwe* et sont même emprisonnés. Il est dommage que certains que l'on appelait "traîtres" sous l'ancien régime sont actuellement accusés d'être *Interahamwe*. C'est le cas de M. Martin Kalisa, ex-bourgmestre de la commune de Musambira, assassiné en prison par le régime actuel. Bien d'autres personnes ne jouissent pas de la paix dans le pays.

M. Wellars Banzi est un *Interahamwe*, Imboni n° 15, septembre 1995, pages 7 à 9

M. Wellars Banzi qui habite à Gisenyi (dans la région du Bugoyi) est un homme très connu pour avoir tué des Tutsi à partir des années 1959 jusque récemment en 1994. Membre du parti MDR Parmehutu dont il était responsable, il a appliqué sa politique de haine ethnique en 1959 et en 1963 ; il a été gratifié en recevant un siège de député sous le régime de Kayibanda. Son expérience lui a servi pendant les événements de 1973. Le président Habyarimana, très malin, l'a évincé. Par contre il a recouru à ses services en 1991, pour mettre sur pied les milices du MRND appelés "*Interahamwe*". M. Banzi a été nommé responsable du MRND en préfecture de Gisenyi. Il a participé au génocide. Dans un article paru dans Kangura en 1990, Wellars Banzi écrivait : "*Cette guerre qui nous est imposée par les Inyenzi-Inkotanyi est en soi un message d'ingratitude des Tutsi envers Habyarimana qui a tout fait pour que les Tutsi soient heureux dans ce pays. Les Tutsi de l'intérieur devraient condamner leurs frères avant qu'il ne soit trop tard*".

Sortie commune des "Co-partisans" : chute de M. Twagiramungu due à son idéologie PARMEHUTU, Olivier Manzi, Imboni n° 15, septembre 1995, pages 10 et 11

Le parti MDR Parmehutu est né en 1959. A la tête de ce parti se trouvait le président Kayibanda. Ce dernier a été mis au pouvoir par les Blancs, mais il fut vite fatigué car, après avoir expulsé les Tutsi, il ne savait pas quelle ligne politique prendre ; son idéologie n'était pas claire. Le coup d'Etat du président Habyarimana en 1973 a renforcé négativement cette idéologie Parmehutu ; il a instauré la dictature mais a aussi convaincu le MDR à participer au génocide. L'avènement du Premier ministre Twagiramungu n'a rien arrangé ; il n'a pas tardé de se montrer tel qu'il est réellement. Arrivé au pouvoir, il a commencé à persécuter les Rwandais venus de l'étranger, alors que ces derniers essayaient de vivre dans l'anonymat pour ne pas soulever de problèmes. Bref, on a constaté que tous les grands partisans du Parmehutu ne sont plus présents dans le pays : MM. Kayibanda, Karamira, Murego, Twagiramungu. Malgré leurs méthodes de travail différentes, leur dénominateur commun était l'idéologie Parmehutu. La révocation de M.

Twagiramungu a également entraîné celle de MM. Sendashonga et Nkubito. Doit-on espérer que le gouvernement ne compte plus d'intrus ?

Lettre à Miruho, Imboni n° 15, septembre 1995, pages 11 et 12

Le gouvernement de M. Faustin Twagiramungu est tombé. Celui-ci a été remplacé par M. Pierre Célestin Rwigema qui vient aussi du MDR. Les ministres qui sont partis sont MM. Seth Sendashonga (de l'Intérieur), Jean Baptiste Nkuriyngoma (de l'Information), Alphonse Marie Nkubito (de la Justice) et Immaculée Kayumba (des Transports et Communications). Certaines personnes ont été contentes du départ de ce gouvernement ; d'autres ont eu très peur. Ces derniers trouvent que les accords d'Arusha sont devenus réellement des torchons de papier. Certains ministres devraient suivre des cours intensifs sur l'histoire du Rwanda et l'éthique politique. Lors d'une session plénière au parlement, M. Marc Rugenera n'est pas apparu pour expliquer le problème relatif aux détournements de fonds publics constaté dans son département. Certains députés sont sortis au moment où l'assemblée allait étudier le problème de Gishwati.

Au secours à Gishwati, R.M. Twese, Imboni n° 15, septembre 1995, pages 12 et 13

Au retour des réfugiés de 1959, ceux-ci se sont installés dans des zones vides, telle la forêt de Gishwati. Le ministre du Tourisme ne l'a pas apprécié car la forêt apportait plusieurs avantages au pays ; c'est également une source de devises. Les habitants de la forêt n'ont pas où aller : on parle du retour des réfugiés du Zaïre et ces derniers retourneront dans leurs biens. Ils crient au secours, demandant au ministre d'expliquer si les arbres ont plus de valeur que les vies humaines.

Quelle ingratitude ! Emmanuel Ntamabyariro, Imboni n° 15, septembre 1995, page 13

Nous sommes fiers de nos militaires qui se sont sacrifiés pour nous sauver des *Interahamwe* et du régime qui tuait les enfants du pays. Dernièrement, lorsque j'ai pris un taxi minibus, j'ai été désolé d'entendre le conducteur demander au convoyeur combien de "sacs" il y avait. Le mot « sac » est le terme employé pour parler des militaires qui sont normalement transportés gratuitement. Quelle ingratitude !

Les personnes de bonne volonté doivent réfléchir avant de faire quoi que ce soit Antoine Ntunda, Imboni n° 15, septembre 1995, page 14

Nous avons au Rwanda beaucoup d'orphelins. Le gouvernement a suggéré aux familles d'accueillir au moins un enfant. L'idée est très bonne et elle est à encourager. Mais s'il y a bonne volonté, il faut aussi des moyens pour le faire : des moyens financiers et le temps suffisant. Des parents ne se disponibilisent même pas pour leurs propres enfants ! Il est très important de vivre avec l'enfant adopté, d'être toujours présent.

Il était temps de changer le gouvernement de M. Twagiramungu ! Laurent Busyete, Imboni n° 15, septembre 1995, page 15

La manière qu'avait M. Twagiramungu de diriger le pays est fort semblable à celle du président Habyarimana. Le pouvoir politique de ces deux personnes a été marqué par l'escroquerie, le détournement des fonds, etc... Il suffisait de connaître personnellement le Premier ministre, M. Sendashonga ou le député Lizinde pour arriver à contourner les lois établies. Ceci est inadmissible ; le pays doit être dirigé dans la transparence et la dignité. Pourquoi les autorités n'écoutent-elles pas les revendications du peuple ?

IMVAHO NSHYA n° 1095, 18 - 24 septembre 1995

Editorial : ils ont aimé leur patrie plus que le pouvoir

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 1

Le Rwanda commence une ère nouvelle ; M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre sortant a déclaré, lorsqu'il arrivait en Belgique, qu'il ne s'exilait pas. Ce serait une bonne attitude de sa part. Comme M. Pierre Célestin Rwigema, Premier ministre entrant l'a déclaré aux autres ministres sortants, lorsqu'il les recevait à l'hôtel des diplomates, ces derniers devront demander qu'on les affecte à d'autres fonctions. S'ils ne le font pas, ce serait montrer qu'ils aiment servir le pays en tant que dirigeants, pas en tant que patriotes.

Fête de la récolte au Mutara : le Président et le Vice-Président s'y sont rendus

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 2

Le 10 septembre 1995, le président de la République, le vice-président, le Premier ministre, les ministres et les préfets se sont rendus au Mutara pour la fête de la récolte. Le Mutara, connu pour être fertile s'est vu occupé en grande partie par des rapatriés venant d'Ouganda. Parmi eux, M. Sam Rubagumya, un agriculteur-éleveur. Ces hautes personnalités lui ont rendu visite ; il leur a montré son exploitation en exemple pour toute la région. Il est le premier agriculteur rwandais qui utilise des tracteurs dans son exploitation. Ses récoltes sont satisfaisantes. Si la région du Mutara était bien exploitée, les produits pourraient satisfaire non seulement les besoins alimentaires des Rwandais, mais être aussi exportés à l'étranger. Les autorités encouragent les Rwandais à travailler. L'école primaire de la région s'est vu offrir 3 machines à photocopier.

Butare : pensons au roi Rudahigwa et portons secours à notre culture !

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 4

Lors de la visite du préfet de Butare à la population de Nyabisindu, trois souhaits ont été exprimés par les habitants : rendre à la localité de Nyabisindu son ancien nom de *Nyanza*, ériger un monument en mémoire du roi Charles Rudahigwa et donner une sépulture à la reine Gicanda près de la tombe de son mari. Les populations de Nyabisindu ont en outre demandé aux autorités préfectorales d'engager des actions dans le but de rendre sa place à notre culture : les gens ne se portent plus secours ou ne s'entraident plus quand il y a un problème quelconque ; les jeunes s'habillent d'une façon honteuse ; les femmes et les filles fument et boivent en public. Toutes ces manières sont à bannir.

Les usines polluent notre environnement

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 5

Les usines de la ville de Kigali n'ont pas de machines appropriées pour recycler les eaux usées avant de les expulser à l'extérieur où elles passent dans les égouts non couverts. Ces usines dégagent en plus de ces eaux, des substances toxiques que la population de Kigali respire. Les employés de ces usines sont à plaindre. Rien n'a été prévu pour les protéger sur leur lieu de travail. Quand ils se révoltent, les employeurs les menacent de renvoi. Comme la plupart d'entre eux tiennent à leur emploi, ils préfèrent rester silencieux. Une loi est prévue pour ce genre de situation. Pourquoi n'est-elle pas suivie et appliquée pour les récalcitrants ?

Il n'y a pas de tarif fixe pour les taxis

Gaspard Rwakana, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 5

Depuis la décision prise, à la fin de l'année passée, de ramener le prix d'un voyage en taxi à 50 Frw, les conducteurs et convoyeurs de taxi pratiquent maintenant les prix qu'ils veulent. En général, 100 Frwcs sont demandés à chaque voyageur. La population se plaint. Les autorités chargées de ce problème ont maintenu le tarif de l'année passée. Les propriétaires de taxi parlent de l'augmentation des prix des pièces de rechange, dans la plupart des cas, le conducteur et les convoyeurs veulent faire des bénéfices à leur compte.

Lu pour vous, Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 6

Un livre vient de sortir intitulé : "*Espérance. Pour mon peuple et pour le monde*". Il a été écrit par l'abbé Privat Rutazibwa qui a combattu longtemps aux côtés des soldats du Front Patriotique Rwandais. Il a 181 pages et trois chapitres. L'abbé Privat trouve qu'avoir chassé la dictature est une bonne chose. Il souligne surtout l'importance dans ce pays meurtri de rendre justice, de remettre en question la place qu'a occupée l'Eglise dans les problèmes des Rwandais. Il trouve que le FPR a posé un acte louable en engageant cette guerre de libération du peuple rwandais.

La mort du sous lieutenant Claude Ruraza

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 6

A 15 km de Gisenyi, le sous-lieutenant Claude Ruraza et ses collègues se sont arrêtés devant une barrière et ont été accueillis par des coups de balles qui tombaient en pluie. Ils n'ont pas pu se défendre ; les militaires qui étaient dans les environs n'ont pas eu le temps de les secourir. L'ennemi était caché parmi la population et c'est au cours des recherches que 100 personnes ont trouvé la mort. Deux jeunes ont été arrêtés : il s'agit de M. Tharcisse Nzeyimana, âgé de 24 ans et natif de la commune Rubavu, et M. Peter Uwatwese, ancien militaire de l'armée des génocidaires. Les deux jeunes plaident coupables. Ces incidents ont eu lieu le 11 septembre vers 19 h.

Il a été renvoyé du service pour homosexualité

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 7

Un jeune célibataire de 25 ans est maintenant sous les verrous pour avoir forcé les enfants de son sexe à l'homosexualité. Il était chargé par l'ONG *World Vision* de rechercher les familles des enfants non accompagnés en vue de les réunifier ; les enfants ont révélé le secret. Les victimes sont nombreuses ; certaines présentent des symptômes de maladies sexuellement transmissibles.

A Gikongoro, les travaux de reconstruction n'avancent pas

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 7

A Gikongoro, 145 lignes téléphoniques fonctionnent ; le manque de pièces de rechange se fait sentir. Cinq écoles secondaires (dont une de parents) ont rouvert les portes. Tous les hôpitaux ont rouvert les portes mais l'Etat n'a pas encore les moyens de les rémunérer. Ils sont employés par différentes ONG. Les encadreurs de la jeunesse travaillent ; les coopératives ont repris leurs activités. L'eau et l'électricité sont là même si des malfaiteurs perturbent souvent leur distribution. En général, toutes les activités de base ont repris mais les conditions de vie des habitants de Gikongoro ne s'améliorent pas : les prix des produits de base ne diminuent pas.

M. Rajan a retrouvé ses maisons

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 9

M. Rajan était un commerçant très connu au Rwanda sous la première République. Il avait neuf maisons dans la ville de Kigali, une à Nyanza et une autre à Ruhengeri. Il a été chassé du Rwanda par le Président Kayibanda ; ses maisons ont été réquisitionnées par l'Etat rwandais, suite à un conseil de son ami d'alors, M. Juvénal Habyarimana. Sous le régime Habyarimana, Rajan a écrit plusieurs lettres au président de la République en vue de recouvrer ses biens. Après plusieurs années de silence, le président a chargé M. Joseph Nzirorera, alors ministre des Travaux publics, de résoudre pour de bon le problème. Ce dernier n'a rien fait. C'est son successeur, M. Félicien Gatabazi, qui a pris l'initiative de lui remettre ses maisons. M. Rajan ne s'est pas plaint pour les dommages et intérêts. Heureusement pour l'Etat rwandais puisque ce serait une fortune ; nous savons que les caisses de l'Etat vivent sont vides !

A Ruhengeri, prix raisonnable pour les produits alimentaires
Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 10

A Ruhengeri, la récente récolte a fait que les prix des produits alimentaires de base ont diminué sensiblement. Exemple : un kilo de haricots coûtait 110 Frw ; maintenant il coûte 90 Frw. La viande reste fort cher.

Noyade d'un élève de Kagogo (dans le lac Burera)
Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 10

A l'école secondaire de Kagogo, pour tous les travaux (cuisine, entretien..), les élèves doivent puiser de l'eau au lac Burera. Dernièrement un étudiant est mort noyé dans le lac. Les élèves doivent, de plus, faire beaucoup de kilomètres à pied pour apporter de l'eau, ce qui entrave les bonnes conditions d'études. L'organisation M.S.F. a offert de payer les travaux d'adduction d'eau pour cet établissement.

A Nyakinama, le bourgmestre frappé par son adjoint
Solange Ayanone, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 10

M. Rwangalinde, bourgmestre de la commune Nyakinama, se rétablit petit à petit des blessures que lui a causées son adjoint, M. Epa Munyegajuru. Ce dernier avait détourné l'électricité qui alimentait la paroisse pour son compte personnel. Le bourgmestre l'avait remarqué et avait appelé un technicien d'Electrogaz pour rendre à la paroisse son électricité. Après quoi, le bourgmestre a reçu des coups de pierres et de bâtons.

Les relations entre les hommes
Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 10

M. Jan Pronk, ministre hollandais de la Coopération, vient de rendre visite au Rwanda. Il a promis qu'une aide serait consentie au gouvernement rwandais (en plus des décisions de la Table ronde de Genève) pour faire face aux difficultés financières que rencontre actuellement le Rwanda. Une ambassade va être ouverte à Kigali pour renforcer les relations entre le Rwanda et la Hollande. Il a rappelé la nécessité de la justice au Rwanda et du retour des réfugiés récents.

La langue swahili parlée au Rwanda devrait porter un autre nom
Jacob Gahamanyi, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 11

Quand les Rwandais parlent le swahili, on entend un mélange de langues. La plupart du temps, c'est du swahili mélangé à du kinyarwanda et même du français. Radio Rwanda fait des efforts pour employer le vrai swahili dans ses émissions ; personne d'autre au Rwanda n'est arrivé à parler honorablement cette langue.

Plus de 20 personnes ont été victimes d'un accident de circulation à Musha
Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 11

Un camion remorque à mazout qui venait de Rwamagana a percuté un taxi perché sur le côté. Les deux véhicules ont pris feu et tous les voyageurs (une vingtaine) sont morts brûlés. Ce grave accident s'est produit, à hauteur de Musha, dans la matinée du 13 septembre 1995.

Les *Interahamwe* détruisent les réserves forestières du Zaïre
Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 12

Depuis l'arrivée au Zaïre des anciennes forces armées rwandaises et des *Interahamwe*, ce pays se plaint de la destruction brutale de la forêt du Kivu. Les *Interahamwe* installés au milieu de la forêt, gardés par des hommes armés avec la complicité des militaires zaïrois, abattent les arbres pour en extraire du

charbon de bois. L'activité est très lucrative non seulement pour les *Interahamwe* mais surtout pour les militaires zairois qui vivent des mois sans être rémunérés. Dans cette région du Kivu, la faune est aussi en voie de disparition. Décidément, ces gens là massacrent tout ce qui est sur leur chemin !

Le Comité international de la Croix Rouge continue ses activités pour la réunification des familles, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 13

A la fin du mois d'août, le CICR est parvenu à rendre 200 enfants à leurs familles. Après le refoulement des réfugiés rwandais par le Zaïre, le CICR a enregistré 60.000 enfants qui ont perdu la trace de leurs parents et 20.000 parents à la recherche des leurs. En outre, le CICR s'engage à réparer les adductions d'eau en 9 communes de la préfecture de Ruhengeri. Après les travaux, 150.000 personnes pourront avoir de l'eau potable. Le CICR a déjà terminé les travaux de réparation de deux sites destinés à accueillir les détenus (à Kigali et à Byumba),.

Surprise après le remaniement du gouvernement

Jean Damascène Gahigiro, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 14

Au moment où dans le pays on annonçait le remaniement ministériel, nous avons été surpris : nous commençons à voir comment apporter un souffle nouveau au sein du gouvernement. Le nombre de départements ministériels avait été ramené de 20 à 14. Cela devait permettre d'économiser les dépenses de 6 ministères sans que le travail en soit perturbé. Pour certains, les accords d'Arusha ne seraient pas respectés si les ministères devaient être ramenés à 16 ; nous devons voir ce qui respecte les intérêts du peuple rwandais et non ceux des individus.

Jusqu'à quand l'injustice ?

Patrick Mbonye Bwanalegi, Imvaho Nshya n° 1095, 18 - 24 septembre 1995, page 14

Un maximum de 14 personnes est prévu pour le transport en taxi minibus. Au Rwanda, ce chiffre est largement dépassé : il va parfois jusqu'à 22 personnes. Les gens se font charger comme des sacs. Ils subissent une injustice de la part des conducteurs de taxi et des gendarmes qui ne font pas sérieusement leur travail.

IMVAHO NSHYA n° 1096, 25 septembre - 1er Octobre 1995

Une goutte dans le désert !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre -1er octobre 1995, page 1

Dernièrement, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU a mis à la disposition de la gendarmerie 11 véhicules, pour aider les gendarmes à assurer la sécurité du pays. Ceci montre qu'il y a une collaboration étroite entre le Haut Commissaire et la gendarmerie. Actuellement, ils mènent ensemble les enquêtes sur les événements de Gisenyi et prévoient sortir un rapport commun. Il est souhaitable que ces organismes travaillent en symbiose avec le gouvernement ; on trouverait des solutions à divers problèmes. Par exemple, la Croix Rouge devrait trouver de l'aide pour agrandir les prisons ou augmenter leur nombre, plutôt que de se lamenter que les prisonniers vivent dans une situation inconfortable.

Visite du Premier ministre au sud de la préfecture de Kigali-rural

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 2

Le 21 septembre 1995, le Premier ministre, M. Pierre Célestin Rwigema, a visité la préfecture de Kigali-rural en compagnie d'autres autorités. Le but de cette visite était de rencontrer la population, de relever leurs problèmes afin d'y apporter des solutions adéquates. Le Premier ministre a encouragé l'agriculture et l'élevage. Il a insisté sur le fait que la population rwandaise doit se prendre en charge. Donner une nouvelle face à ce pays, c'est ne plus mendier et résister aux pièges que les Européens nous tendent (aides, nourritures, etc...). Le Premier ministre a également visité des Centres de rééducation

regroupant 149 jeunes âgés de 8 à 15 ans, accusés d'être des assassins. Il a déploré les actes ignobles de ces jeunes et demandé qu'ils soient reconduits dans leurs communes pour être jugés.

Visite du Premier ministre aux régions de réinstallation des réfugiés rentrant au pays, Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n°1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 2

Le génocide n'a pas seulement emporté des personnes ; dans plusieurs régions, les maisons ont été démolies ; des parcelles sont vides. Quand les réfugiés de 1959 sont revenus,, la plupart n'avaient pas de maisons ; ils se sont installés temporairement dans des maisons vides. Vu qu'on se prépare à recevoir tous les réfugiés récents venant du Zaïre, au plus tard le 31 décembre 1995, le Premier ministre a souligné l'urgence de la construction de logements dans les régions suivantes : Gisozi, Gacuriro, Kagugu, Nyarutarama, Kibagabaga, Nyarurama, Nyandungu. Si cela avait été fait auparavant, il n'y aurait jamais eu de problèmes de logements au retour des réfugiés.

Pourquoi Gisenyi dissimule-t-elle encore les miliciens *Interahamwe* ? Sam Munyakyanza, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 3

Tous les jours, des miliciens réfugiés au Zaïre arrivent à s'infiltrer dans la région de Gisenyi. Certains sont attrapés et emprisonnés ; d'autres sont tués sur le champ. Rappelons que le génocide a été préparé dans cette région. Les miliciens s'entraînaient dans la forêt de Gishwati,leur déplacement se faisait à l'aide des autobus de l'ONATRACOM. Les habitants de Gisenyi n'ont pas connu la guerre, si ce n'est entendre de loin des coups de feu, se réfugier au Zaïre et revenir dans leur région. Gisenyi continue à abriter des miliciens : les habitants sont mécontents d'avoir perdu le pouvoir et les avantages y afférant. Ils espèrent qu'avec le concours des *Interahamwe*, ils pourront reprendre le pouvoir. Il se pourrait même que les autorités locales (provisoires) soient complices ; on devrait les nommer officiellement pour assurer la sécurité du pays.

Les tueries persistent à Gisenyi Sam Munyakyanza, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 3

On suppose que les tueries qui persistent à Gisenyi sont dues au fait que cette région touche le Zaïre qui abrite les miliciens. On se demande pourquoi les tueries n'arrivent pas dans les autres régions frontalières au Zaïre comme Cyangugu et Kibuye, ou celles qui longent la Tanzanie et le Burundi. Les militaires ne font-ils pas bien leur boulot ? Une solution ultime s'impose pour cette région ; tout le monde doit être mobilisé pour assurer la sécurité.

M. Sam Rubagumya s'est entretenu avec *Imvaho* Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 4

M Sam Rubagumya est un agriculteur moderne qui s'est installé dernièrement au Mutara. Deux saisons viennent de se terminer et lui ont donné la première place parmi les producteurs du pays. Son secret : il emploie des machines modernes et de la fumure chimique. Le président de la République et le vice-président lui ont rendu visite le jour de la fête nationale de la récolte.

La tolérance est une bonne manière Marie Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995

La culture rwandaise semble disparaître et pourtant elle représente l'identité du peuple, ce qui permet de le différencier des autres. Pourquoi a-t-on perdu la culture de nos ancêtres ? Depuis toujours, les Rwandais respectent une personne décédée et lui rendent les derniers honneurs. Généralement, lorsqu'on rencontre une voiture transportant un cercueil et son cortège, on s'arrête et on patiente. Actuellement, tout le monde est pressé; ce respect n'existe plus ; on n'hésite pas à claxonner ou à doubler le cortège. C'est malheureux !

Du nouveau dans l'Eglise catholique

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 5

Les Rwandais sont redevenus pratiquants comme auparavant ; la majorité des gens interprètent les massacres comme une épreuve de la vie ; Dieu nous invite à réfléchir après ces horreurs. Les églises sont toujours remplies ; les mouvements d'action catholique ont repris. Prêchent-ils l'Evangile de Jésus Christ ? Récemment, les prêtres de Kigali se sont réunis autour de cette question cruciale. Au terme de la réunion, ils ont jugé nécessaire de parler à leurs chrétiens car certains mouvements d'action catholique véhiculent des messages pouvant perturber la foi chrétienne. Certains livrent des messages qui risquent de créer la terreur ou même le doute parmi les chrétiens. Par exemple, on dit que la fin du monde est proche, que nous allons sombrer dans les ténèbres ; d'autres rumeurs circulent actuellement. Les prêtres demandent à tous les chrétiens de ne pas se fier à tout ce qu'on raconte ; ils les invitent à relire le chapitre 4 de la lettre du 15 juin 1990 "*Christ notre Unité*" écrite par les évêques rwandais à propos des apparitions et de la façon de prier. La foi chrétienne se voit dans les actions de la vie courante ; la justice, la paix et la fraternité, pas seulement par la prière. Les prêtres invitent les chrétiens à être vigilants car il y a beaucoup de sectes qui naissent et qui ne prêchent pas nécessairement le message de l'Evangile.

Le contrôle des pharmacies s'avère nécessaire

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 6

Les pharmaciens qualifiés et les autorités s'inquiètent de la façon dont les médicaments sont vendus dans le pays. Ceux qui tiennent des pharmacies doivent employer un personnel qualifié ; ils doivent être en mesure de vérifier si le médecin ne s'est pas trompé dans la prescription du médicament. Au Rwanda, il y a des lois relatives au fonctionnement des pharmacies, mais aucune sanction n'est prévue en cas du non respect de cette loi. On doit contrôler la façon de fabriquer les médicaments et leur conservation. Pour conserver l'éthique pharmaceutique, un comité de pharmaciens va être mis sur pied capables de sanctionner les erreurs du métier sans pour autant passer par le tribunal. Il faudrait un bureau chargé de vérifier les propriétés du médicament. Attention aux imitations de médicaments : elles causent pas mal de problèmes aux gens.

Ministre Bizimana : "*Dans l'entraide, nous reconstruons le pays*"

Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 6

Le 19 septembre 1995, le ministre de l'Information, M. Jean Pierre Bizimana, a fait connaissance avec les journalistes de la Radio, de la Télévision et de la presse écrite de l'ORINFOR. Il a évoqué un point important qui est l'entraide entre le ministère et l'office pour mieux sensibiliser la population à la reconstruction du pays.

Les populations de Gikondo et de Kimihurura sont à secourir !

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 7

Mises à part les odeurs insupportables que les populations de ces quartiers ont l'habitude de respirer, un incendie est venu aggraver la situation. Les stocks du Programme d'aide et de sécurité alimentaire de l'union européenne ont pris feu le 22 septembre à 4 heures du matin. Il n'est pas inutile de dire combien l'air fut pollué. Le produit chimique « dithane » n'a pas tardé à produire des substances nocives.

L'aide de l'Israël

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 7

Le 17 septembre 1995, Israël a donné au Rwanda des médicaments pour les animaux. L'ambassadeur d'Israël au Rwanda, M. Shkomo Avital, a insisté dans son discours, sur le fait que les Rwandais doivent travailler pour se prendre en charge. Lors des cérémonies, le Dr Augustin Iyamuremye, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, a rappelé l'étroite collaboration existant entre le Rwanda et Israël. Il a profité de cette occasion pour inviter les hommes d'affaires à investir dans l'agriculture et

l'élevage. On pourrait leur donner des tracteurs à un prix réduit ou à crédit. D'autres avantages sont prévus, entre autres un prix réduit de l'essence.

Visite de M. Richard Bogasian

Constantine Mugabo, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 7

Le 15 septembre 1995, M. Richard Bogasian, chargé des affaires rwandaises aux USA, a visité le pays. Il a été reçu par le vice-président, le général-major Paul Kagame, le Premier ministre Pierre Célestin Rwigema et le ministre de l'Intérieur, le colonel Alex Kanyarengwe. Il a rassuré les autorités sur le fait qu'elles sont soutenues par les USA et qu'elles peuvent toujours compter sur eux. On prévoit, le mois prochain, une réunion de tous les pays souhaitant apporter une aide au Rwanda.

Gikongoro : appel au reboisement, non à la drogue !

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 8

La préfecture de Gikongoro a une superficie de 2.190 Km² ; elle jouxte le Burundi, les préfectures de Cyangugu, de Kibuye, de Gitarama et de Butare. C'est dans cette région où était située la "zone turquoise", fondée par les Français. Actuellement, on y trouve un seul camp, celui de Kigeme (Nyamagabe), qui abrite à peu près 2.000 réfugiés burundais ; les autres camps ont été fermés. Dans ces régions, c'est le "désert" : plus d'arbres ; les forêts ont été incendiées. Ce qui cause un énorme problème pour la reconstruction. On peut dire que ces régions sont calmes depuis la fermeture des camps. Certes, elles sont fort marquées par la consommation exagérée d'alcool et de drogue. Les habitants de cette préfecture éprouvent une certaine inquiétude vis-à-vis de leurs autorités locales qui n'ont pas été changées depuis le régime de Habyarimana. Certaines de ces autorités sont soupçonnées d'être des miliciens ; elles n'inspirent pas confiance à la population.

La présence des miliciens dans les marais et dans les caches de Kigali-rural

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 8

Dans la préfecture rurale de Kigali, les miliciens sont présents dans les marais et arrivent à perturber la paix qui règne au sein du peuple. La sécurité n'est pas encore bien rétablie.

Attention, Messieurs les directeurs !

Chantal Uwamariya, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 8

Les fonctionnaires de l'Etat ne peuvent déjà plus prétendre venir à bout de leurs besoins journaliers. Leur rémunération est plus qu'insignifiante. S'ils continuent à se rendre au lieu de travail, c'est très courageux de leur part. Il est regrettable que certains directeurs et responsables importent leurs subalternes. Pourquoi rendre leur vie encore plus dure ?

Déclaration de refus de collaboration dans les massacres

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 9

Dernièrement, M. Hakizimana, responsable de la CDR (Coalition pour la Défense de la République) à Gisovu, a été arrêté sur le chemin de retour chez lui. Rappelons que la CDR est un parti fondé par le président Habyarimana afin de lutter contre l'ennemi (tutsi). L'objectif principal était de tuer à petit feu ou même exterminer en cas de nécessité. M. Hakizimana était enseignant ; à son retour, ses collègues l'ont accusé d'avoir participé activement aux massacres surtout dans la région de Bisesero. Le concerné continue à nier ces accusations mais ne donne pas de preuves valables pour se défendre. Il sera jugé par les vivants et les morts !

Tout le monde a perdu la tête !

M. Immaculée Ingabire, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 9

Récemment, à l'école sociale de Byumba, on a observé des troubles psychologiques chez la plupart des étudiants. Vu les horreurs que les Rwandais ont connues pendant la guerre, il est normal que des gens souffrent de troubles mentaux. Que ce soient les rescapés ou les assassins, ils ont tous de bonnes raisons de souffrir de ces troubles. Quand on voit la fréquence des erreurs dans la presse, on peut dire que même les journalistes souffrent également de troubles mentaux.

Nous connaissons déjà certains de nos assassins

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 10

Des associations de malfaiteurs se sont constituées dans la préfecture de Gikongoro. Elles sont essentiellement composées par les *Interahamwe* qui se sont illustrés au moment du génocide. Elles ne cessent d'opérer des assassinats même maintenant. Mais heureusement nous connaissons déjà certains d'entre eux.

Un groupe de danse spéciale : "Imparamba"

Eric Kayihura Bushishi, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 10

Qui a déjà vu comment on danse "imparamba" ? On ignore encore la signification de ce mot, mais le groupe qui la danse en soi est impressionnant. Il est composé de ± 30 personnes habillées comme des *Interahamwe*, avec de petites houes en mains. Leur danse est assez violente ; ils lancent les houes en l'air et les rattrapent avec une habileté incroyable. La culture rwandaise ne doit pas être représentée uniquement par la violence, il y a d'autres valeurs à montrer.

La violation du droit à la vie des gorilles

Charles Nkurunziza, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 10

Dans le monde entier, on compte seulement 600 gorilles de montagne ; malheureusement les braconniers ne cessent de réduire ce chiffre, certains par intérêt, d'autres par plaisir de tuer. Le 14 août 1995, on a découvert les cadavres de trois gorilles (un mâle et deux femelles). Rappelons que ce seraient des Rwandais qui ont tué l'américaine Dian Fossey, en 1985, avec la complicité de l'ex-préfet et beau-frère du président Habyarimana, M. Protais Zigiranyirazo. On ne doute pas que ce dernier est à la base de cette violation du droit à la vie des gorilles de montagne. Des mesures pour faire respecter ce droit s'imposent.

La politique en famille

Frank Ndamage, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 11

Au moment où nous discutons politique à la maison, certains ne voyaient pas la différence entre le fait que le Premier ministre ait démissionné ou qu'il soit limogé. Certains se demandaient même pourquoi il est parti sans être puni ! Après tout, il avait repris les mauvaises habitudes de diviser les enfants du Rwanda. Quelqu'un est intervenu pour souligner le fait que nos politiciens ne travaillent pas comme il faut. Ils sont préoccupés par leur survie journalière.

La CEPES offre des solutions aux problèmes des fonctionnaires

Emmanuel Dusabeyezu, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, p. 13

La CEPES, coopérative ayant pour objectif de sensibiliser les fonctionnaires à l'épargne et au prêt rapide, réapparaît dans le pays. Elle a été fondée en 1991 et comptait 13 membres ; à la fin de l'année 93, on comptait 4.500 membres. Quel est le secret de la CEPES ? Aucun, sinon qu'elle résout rapidement les problèmes des fonctionnaires, par exemple quand il s'agit d'octroyer un prêt pour des études, pour un mariage, etc. La CEPES se trouve dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Epargne.

Il faut revoir les taxes sur les boissons !

Idrissa Boringe, Imvaho Nshya n° 1096, 25 septembre - 1er octobre 1995, page 14

Le projet pour l'augmentation de la taxe sur les boissons, bières et limonades, ne serait-il pas un piège par lequel la taxe à la consommation risque d'augmenter ? Cela inquiète beaucoup de gens. Voici les conséquences de cette augmentation : hausse des prix des boissons ; découragement des hommes d'affaires qui avaient investi dans la vente des boissons ; petites usines qui risquent de faire faillite ; laisser le monopole aux grandes usines.

INGABO n° 4, septembre 1995

Editorial : le 1er octobre 1995, Ingabo n° 4, septembre 1995, page 4

Le 1er octobre 1995 a été fêté le 5ème anniversaire de la guerre de libération du peuple rwandais. C'est aussi le 2ème anniversaire de la défaite du pouvoir dictatorial. Chaque Rwandais doit méditer sur le sens de cette guerre de libération. La reconstruction du pays a commencé, mais il reste beaucoup à faire au niveau de l'unité nationale, de la sécurité... Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, sinon le sang de Fred Rwigema et des autres martyrs aura été versé pour rien.

L'exemple de Fred Rwigema a été un exemple d'abnégation

Capt Firmin Gatera, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 5 et 6

Il est difficile de parler d'un homme courageux qui a eu une vie aussi remplie que celle de Fred Rwigema. Né en 1959, il avait 3 ans quand ses parents se sont réfugiés en Ouganda. Il a fait l'école primaire à Rwengero School, l'école secondaire à Mbarara High School. En 1974, il s'est engagé dans la guerre de libération du Mozambique. En 1977, il a contribué à la lutte contre Idi Amin Dada (Ouganda) renversé en 1979. Comme les choses ne changeaient pas en Uganda, lui et ses compagnons de lutte ont opté pour le maquis. Après la guerre de libération de l'Uganda, il a été nommé Chef d'Etat-major de l'Armée ougandaise, puis représentant de l'armée au sein de l'Assemblée Nationale. Il a été le premier président de l'APR ; il a tissé des relations avec l'Amérique, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, ainsi qu'avec plusieurs pays d'Afrique. Son objectif était de chercher les voies et moyens pour résoudre le problème rwandais. Il était sûr que le FPR atteindrait son objectif.

Le Premier ministre, un médiateur

Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 7 à 10

Le Premier ministre, M. Pierre Célestin Rwigema, a accordé une interview au journaliste d'*Ingabo*. Il a répondu aux questions relatives au récent remaniement ministériel, aux jours fériés, au sort des rescapés des massacres et du génocide, à l'ethnisme, à la formation politique, aux propriétés terriennes, aux emprisonnements ainsi qu'aux problèmes du MDR. Les réponses de M. Pierre Célestin Rwigema peuvent être résumées en quelques phrases : le gouvernement n'a pas changé, il n'y a que le Premier ministre et quelques ministres qui ont été changés ; le programme reste donc le même. Outre son rôle de coordinateur des actions du gouvernement, le Premier ministre jouera le rôle de médiateur entre les Rwandais. Le problème des veuves et des orphelins, des victimes des massacres et du génocide est à l'étude. La solution tiendra compte des moyens limités du pays. Il convient de sensibiliser les Rwandais sur ce qui les unit plus que sur ce qui les sépare. L'ethnisme a été longtemps l'arme des colonisateurs et des politiciens qui voulaient se cramponner au pouvoir. La formation politique, au niveau de toutes les couches sociales, a été pensée par les deux ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et supérieur. Cette formation est indispensable. Le problème des propriétés a été résolu provisoirement ; les champs abandonnés seront mis à la disposition des anciens exilés qui se retrouvent au pays sans biens fonciers. Cette décision a été prise pour éviter la famine qui menace le pays. Il n'y a pas que les militaires qui perturbent la sécurité : tout Rwandais pris en flagrant délit de vol, tout fauteur de troubles est puni. Les problèmes des prisonniers se résolvent petit à petit ; les prisons sont en extension ; la commission de triage procède à la libération des innocents. La mésentente entre M. Anastase Gasana et les autres membres du parti MDR dénote de l'incompréhension et de l'intolérance ; la solution n'est autre que le dialogue.

Que nous rappelle le 1er octobre ? Capt Ndore Rulinda, Ingabo n° 4, sept. 1995, p. 11

L'année passée, les Rwandais ont poussé un soupir de soulagement : ils venaient d'être délivrés d'un groupe de sanguinaires qui avait plongé le pays dans les massacres et le génocide. Depuis 20 ans, le pays était confronté aux problèmes de la famine, de la pauvreté, de la corruption et des réfugiés. Des Rwandais ont commencé à réfléchir sur le comment sortir de ce cycle infernal, ils se sont regroupés dans le FPR ; ils ont veillé à sa consolidation par leurs idées et leur aide financière. Le 1er octobre 1990, le FPR a lancé la guerre de libération à Kagitumba. Le général Fred Rwigema dirigeait l'attaque. Il a ouvert la voie du retour au pays des ancêtres. Le 1er octobre est le jour mémorial des martyrs de cette libération et de la destruction du pouvoir dictatorial. C'est le point de départ de la construction d'un nouveau Rwanda. C'est l'occasion pour les Rwandais, spécialement les militaires, de méditer sur le courage et l'abnégation du regretté Fred Rwigema.

M. Faustin Twagiramungu et ses compagnons : le torrent se tarit de lui-même ! Emmanuel Sehene Ruvugiro, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 12 à 15

Le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a été limogé le 28 août 1995. Quatre autres ministres ont été démis de leurs fonctions : MM. Seth Sendashonga, Jean Baptiste Nkuliyingoma, Alphonse Marie Nkubito et Mme Immaculée Kayumba. Les mauvaises langues n'ont pas manqué de parler d'une action contre des ministres hutu. Ceux qui parlent d'équilibre ethnique existent encore et M. Faustin Twagiramungu est de ceux-là. Sa soif du pouvoir n'a pas mis longtemps à être dévoilée. Rare rescapé politicien des massacres et du génocide, désigné dans l'Accord de Paix d'Arusha, il voulait l'application inconditionnelle de celui-ci, mais voulait aussi partager les portefeuilles du MRND entre le MDR (son parti) et le FPR. Deux mois après la mise en place du gouvernement, son parti a accusé le FPR de dictature. M. Twagiramungu, lui-même, ne s'est pas empêché d'accuser l'APR d'exterminer les Hutu. C'est lui qui a retardé la mise en place de l'Assemblée Nationale de Transition. Il travaillait plus pour son parti que pour le gouvernement. C'est lui qui est à la base des dissensions qui prévalent au sein de son parti. Son langage mielleux contenait du venin : *"L'armée du pays est monoethnique, c'est pourquoi les Hutu continuent à mourir... Nos gens sont à l'étranger ou vivent dans les trous et les buissons à l'intérieur du pays ..."*. Le FPR aurait pu prendre tout le pouvoir puisqu'il avait emporté la victoire.

Quelles nouvelles de l'Assemblée Nationale ? Cpl Benoît Budege, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 16 à 18

Après le limogeage du Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, beaucoup de Rwandais se sont demandé si les changements toucheraient également les pouvoirs judiciaire et législatif. Les journalistes ont voulu en savoir plus long sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Celle-ci est constituée de représentants des partis politiques oeuvrant au Rwanda, du FPR et de l'armée. Quel est son objectif ? Comment fonctionne-t-elle ? Quelles sont ses réalisations ? L'Assemblée Nationale doit établir des lois et contrôler les actions du gouvernement. Les députés travaillent par trimestre. Les séances sont généralement ouvertes au public. Les députés étudient des projets de lois émanant du gouvernement ou proposés par eux-mêmes. Les projets sont examinés au sein des commissions compétentes avant d'être discutés en séance plénière ; ils sont ensuite soumis à la Cour Constitutionnelle qui les accepte ou les rejette. Dans le premier cas, ils deviennent lois et sont présentés au président de la République, puis publiés au *Journal Officiel*. Depuis son établissement, l'Assemblée Nationale a étudié la conformité des textes constituant la loi de base (Accord d'Arusha et Communiqué de Paix du FPR du 17 juillet 1994 + Protocole des partis du 24 novembre 1994). Elle n'a pas encore établi de lois ou contrôlé les actions du gouvernement.

La guerre de libération du pays Capt Ndore Rulinda, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 19 à 22

La guerre menée par l'APR comprend six phases ayant chacune un objectif. La première phase était la déclaration de la guerre. Il fallait que l'APR puisse prendre une partie du territoire rwandais à partir duquel il allait commencer les actions de déstabilisation du régime en place. Cette phase a été entamée le 1er octobre 1990 à Kagitumba. Le lendemain, le général major Fred Rwigema, chef et stratège de l'APR, mourrait. Ses militaires se sont découragés ; les régions de Nyagatare, de Gabiro et de Ngarama sont

devenues un champ de bataille. Les étrangers ont aidé les FAR. L'APR a eu le renfort des jeunes qui s'engageaient ; Gabiro et Nyagatare ont été pris. Après trois semaines, la région de Kabarore et de Rukomo a été également prise. Mais le moral des Inkotanyi était au plus bas vu l'étendue du territoire à parcourir et la force des militaires bien armés de l'armée gouvernementale. Les nouveaux chefs ont dû étudier de nouvelles stratégies et ont opté pour "la tactique de la guérilla". C'est ainsi que les régions de l'Akagera, de Nkoma et de Kivuye ont été prises rapidement. Le secret de la victoire c'est d'y croire.

2ème fusion des armées à Butare, Capt Firmin Gatera, Ingabo n° 4, sept. 1995, page 23

Une cérémonie d'intégration d'anciens militaires a eu lieu à Butare le 9 septembre 1995 : 1.300 militaires dont 5 officiers supérieurs, 13 officiers et un spécialiste de la marine. Les différentes personnalités qui ont pris la parole, ce jour-là, ont félicité les militaires qui se sont désolidarisés des génocidaires. Le colonel Balthazar Ndengeyinka a été nommé chef militaire de la région de Gitarama-Kibuye ; le lieutenant colonel Laurent Munyakazi a été nommé chef du bataillon 35.

Ne se serait-on pas trompé sur le problème de l'économie du Rwanda ?

Capt Emmanuel Bayingana, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 24 à 26

Tout le monde est d'accord pour dire que l'économie rwandaise est malade. Chacun a son idée sur les voies et moyens pour la relever. Le présent article reprend la vision du professeur Mahmood Mandani, exprimée dans le discours qu'il a prononcé, le 3 avril 1991, lors de la conférence de Washington sur les problèmes de l'Afrique. Le professeur Mahmood Mandani ne croit pas aux mesures préconisées par le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) pour résoudre les problèmes de l'économie africaine. Ces mesures aggravent ces problèmes notamment par la réduction des capacités d'approvisionnement de la population. Selon lui, les problèmes de l'économie africaine se situent au niveau de l'agriculture et de l'élevage, au niveau de l'environnement et de la démographie. Il ne suffit pas d'imposer des mesures artificielles qui ne tiennent pas compte du contexte culturel et social de la population, de ses comportements, de sa vision et de ses besoins. Les programmes de développement doivent tenir compte des aspirations de la population et lui être expliqués clairement.

Qui a commis le vol dans les Magasins Généraux du Rwanda (MAGERWA) ?

Lt Elisa Mutabaruka, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 27 et 28

La nuit du 8 septembre 1995, des hommes armés ont attaqué le siège de la société MAGERWA : ils y ont volé 55.128.433 Frw et 37.718 \$US. Les enquêtes ont révélé que les personnes impliquées dans ce vol sont: Sgt Claude Ruzindana, Pte Gérard Niyoyangana, Cpl Protogène Musengimana, M. Gaspard Bizimana (IPJ), M. François Nteziryayo (chauffeur), M. Claude Nshimiyimana (receveur de MAGERWA), Françoise (caissière de MAGERWA) et M. Gashagaza. La somme volée a été cachée chez ce dernier ; la somme récupérée s'élève seulement à 32.527.600 Frw et 27.036 \$US. Où est passé le reste ?

Fuite et retour au pays

Sgt Emmanuel Sehene Ruvugiro, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 29 à 32

En tuant les uns et en forçant les autres à l'exil, le pouvoir déchu voulait faire du Rwanda un désert. Il n'y est pas parvenu. Les réfugiés récents réussissent à tromper la vigilance des miliciens ; ils sont les bienvenus dans leur pays. Ceux qui ont été expulsés par le gouvernement zairois le sont également. Les anciens réfugiés ont commencé le retour au pays en 1993 ; ils ont occupé les régions prises par le FPR. Après la victoire de celui-ci, ils sont rentrés massivement. Depuis le drame de 1994, les rescapés et les rapatriés ont fait un effort remarquable de reconstruction du pays ; ainsi les vallées de l'Akagera, de la Nyabarongo et de l'Akanyaru ont été exploitées cm² par cm². Les autorités de toutes catégories sont confiantes quant à la cohabitation pacifique de la population dans ces régions ainsi qu'à la lutte contre la famine.

Histoire de la justice au Rwanda après l'indépendance

Maître Gaspard Muligande, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 35 et 36

Vu l'importance de la justice dans le contexte actuel du pays, *Ingabo* a décidé de consacrer régulièrement un article à ce secteur. Le présent article parle du ministère public. Celui-ci est constitué de fonctionnaires civils ou militaires (IPJ du Parquet, officiers ou sous-officiers de la gendarmerie). Ils sont nommés par la loi ou par arrêté du ministre de la Justice. Les fonctionnaires ou officiers du ministère public sont chargés de contrôler l'application effective des lois. Ils peuvent interpellier toute personne enfreignant une loi sans qu'il y ait accusation. Ils ne jugent pas, ils établissent des procès verbaux qui sont transmis aux Cours et Tribunaux compétents. Les activités du ministère public sont coordonnées par le procureur de la République aidé par les substituts du secteur de son ressort.

Plaintes des militaires contre leurs camarades

Capt Jill Rutaremara, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 37 et 38

La culture rwandaise interdit l'abandon de quelqu'un sur un chemin ou une route. Or, ces derniers temps, certains militaires accusent leurs camarades de ne pas les prendre à bord de leurs véhicules quand ils s'arrêtent. Les officiers sont pointés du doigt. Il est vrai que certains militaires ne peuvent s'arrêter n'importe comment pour raison de sécurité ou de discrétion (genre de mission) ou par méfiance vis-à-vis de l'auto-stoppeur ; le sens de la solidarité exige des autres de dépanner leurs camarades dans la mesure du possible.

Les initiatives de la femme rwandaise sont à louer

Sgt Bonane Nyangezi, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 38 à 40

La femme rwandaise a été fortement éprouvée par les massacres et le génocide. Même si certaines Rwandaises ont été des actrices dans ce drame, d'autres ont été généreuses en protégeant ceux qui étaient traqués par les criminels. Actuellement, elles ont décidé d'être le levain de la paix et du développement national. Elles ont créé des associations, notamment la SOFERWA, l'AVEGA, la BENISHYAKA et la COVEG, qui visent l'encadrement des veuves et des orphelins ainsi que la contribution à la reconstruction du pays. La femme rwandaise a décidé de ne plus être confinée dans les travaux ménagers ; elle veut entreprendre toutes sortes d'activités. Le temps d'être un objet de décoration est révolu. L'homme ne peut que la respecter davantage et l'associer à la vie politico-économique du pays.

L'association "Abahuje" a rendu visite aux "Kadogo"

Gérard Mbanda, Ingabo n° 4, septembre 1995, page 41

Les femmes de l'Association *Abahuje* ont rendu visite aux *Kadogo* (enfants de la rue ou petits coursiers des militaires) rassemblés dans l'ancienne école des sous-officiers à Butare (ESO). Elles leur ont fait don de 2 machines à écrire, de 100.000 Frw et d'un champ de patates douces de 2 hectares. Ce centre abrite 2.460 jeunes qui n'ont ni uniforme, ni habit de sortie, ni matériel scolaire ou de couchage. Les personnes de bonne volonté sont appelées à aider ces enfants, l'avenir du pays.

Qu'on n'oublie pas les veuves !

Jean Berchmans Rwagatinywa, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 41 et 42

Les réprouvés du drame rwandais sont de deux catégories : les veuves et les traumatisés. Ils doivent être soutenus. Qu'on ne dise pas aux veuves : "*créez des associations, nous vous aiderons !*" ou "*Nettoyez la ville de Kigali, nous vous donnerons un salaire !*". Que peut faire une vieille femme de 60 ans qui n'a plus de famille ni de force pour travailler ? Les malades psychiques sont des rescapés ou des tueurs. Ils sont autant traumatisés les uns que les autres par la peur ou par la culpabilité. Le remède est de les aider à tourner leur regard vers l'avenir, à se montrer solidaires et à gérer leur traumatisme.

Mentir n'est pas un péché !

Lt Appolinaire Mugiraneza (Gd), Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 43 et 44

Le mensonge ne nuit à personne quand il s'agit de blagues, d'un "poisson d'avril", de joutes oratoires. Cependant, le mensonge peut mettre en danger la vie d'une personne ou de toute une société (médisance par jalousie ou par rivalité). Les autorités ne devraient pas user du mensonge en traitant des problèmes du pays, ou en disant "*après moi le déluge*". Le mensonge doit être déraciné de la société rwandaise.

La chanvre serait une des causes du drame rwandais

Ingabo n° 4, septembre 1995, page 45

La coopération franco-rwandaise était fondée sur des liens d'amitié personnelle entre la famille Habyarimana et la famille Mitterrand. M. Christophe Mitterrand, chargé des questions africaines et M. Jean Pierre Habyarimana entretenaient le commerce du chanvre cultivé dans la forêt de Gishwati. On comprend aisément l'orientation des conseils que M. Christophe donnait à son père.

Que n'a-t-il pas fait ?

Capt Firmin Gatera, Ingabo n° 4, septembre 1995, pages 44 et 45

Au lendemain de l'attaque des Inkotanyi, le président Habyarimana a fait appel à plusieurs personnalités dont MM. Schramm, Carlos, Bob Benard. Leur réponse a été négative. Il s'est tourné vers les voisins. Que n'a-t-il pas fait pour sauvegarder son régime ?

Nouvelles de partout, Sgt Erasme Rwanamiza, Ingabo n° 4, septembre 1995, p. 47 à 50

- **Kampala** (Ouganda). Une nouvelle Constitution ougandaise a été publiée le 26 août 1995. Elle nie le multipartisme et donne une nouvelle appellation à l'armée ougandaise : *Uganda People's Defense Force (UPDF)*.
- **Genève** (Suisse). Dans son dernier rapport, M. René Degni Ségui, représentant de l'ONU chargé de contrôler le respect des droits de l'homme au Rwanda, félicite le gouvernement rwandais pour sa collaboration.
- **Dar-es-Salaam** (Tanzanie). La situation est tendue dans le milieu des réfugiés rwandais : trois fonctionnaires du HCR ont été expulsés par le gouvernement tanzanien. La préparation des élections bat son plein.
- **New York** (ONU). L'ONU vient de mettre en place une Commission chargée d'enquêter sur l'assassinat du président Ndadaye (Burundi) et les massacres qui s'en sont suivis. Les responsables devraient comparaître devant un Tribunal international ; la France ne soutient pas la création de ce tribunal. Craint-elle que sa responsabilité dans les événements qui ensanglantent la région ne soit découverte ?
- **Kigali** (Rwanda). Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda ne jugera que les planificateurs du génocide rwandais et leurs complices. Les 12.000 réfugiés rwandais expulsés du Zaïre ont été accueillis par le gouvernement rwandais : les militaires ont été envoyés à Gako ; les présumés acteurs des massacres et du génocide ont été emprisonnés ; les autres ont réintégré leurs biens. Le contingent des casques bleus de la MINUAR sera réduit au mois de septembre. L'ancien Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, résidant actuellement en Belgique, continue à déclarer que le gouvernement rwandais n'a aucune volonté politique de réconcilier les Rwandais.

LA CHANDELLE - ITABAZA n° 4, septembre 1995

Editorial, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 1

Ne te décourage jamais, toi, réfugié : tu as entrepris un très long voyage pour ton retour dans ton pays natal. Que te dit le retour des enfants d'Israël de l'Égypte ? Ils ont très souffert : ils ne mangeaient pas à leur faim, ne dormaient pas, et devaient faire face à toutes les maladies. Finalement, ils sont arrivés dans leur pays. Dis-toi que tu fais un chemin similaire. Le Centre d'Auto-Développement des Réfugiés

(CADRE) est avec toi. Il t'appelle à la solidarité. Partage le peu que tu as avec ton voisin. L'union fait la force.

Navré de rentrer chez soi, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 1 et 2

Ils étaient nombreux à avoir construit un blindé solide, à avoir entrepris des projets individuellement ou collectivement pour amoindrir leur misère, à avoir bricolé un système éducatif pour les enfants. Ils sont hélas obligés de partir, si vite et si précocement, sans le vouloir. Beaucoup d'entre eux sont craintifs ; ils tremblent à l'idée de rentrer chez eux. Que le monde comprenne : c'est bien de paix dont ils ont tous besoin où qu'ils soient; l'on sait que si le réfugié ne fait pas de politique, celle-ci doit lui permettre de rentrer honorablement et dignement (*texte en français*).

Réflexion d'un jeune réfugié sur la problématique du rapatriement forcé

La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 2 et 3

Le retour des réfugiés rwandais et burundais n'est envisageable que si leur sécurité est véritablement garantie. Mais, qui garantira cette sécurité ? Nous avons fui nos pays parce que notre sécurité était sérieusement menacée. Tant que l'obstacle reste, et il est encore là, le retour des réfugiés est pratiquement impossible. La composition mono-ethnique à plus de 80 % des organes chargés de la sécurité et de la justice dans ces pays constitue un obstacle primordial. Comment prétendre être accueillis par une armée qu'on a fui ? Ceux qui ont été rapatriés de force dernièrement ont été ou exécutés, ou mis en prison suite à de fausses accusations. Tant qu'il n'y a pas partage du pouvoir, une armée nationale équitablement composée et qui garantit la sécurité pour tous (Hutu et Tutsi), le retour des réfugiés dans leurs pays est impossible ; il n'y aura pas de paix durable dans ces pays (*texte en français*).

Rwanda : un pays en paix ? G.C., La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 3

Le monde humanitaire prétend que le Rwanda est en paix et que les réfugiés peuvent rentrer chez eux. Ce monde se dit prêt à collaborer au rapatriement « volontaire encouragé ». Et pourtant les massacres de Kibeho ne sont pas loin derrière nous. Chaque jour, nous rencontrons dans des camps les rescapés de Kibeho. Le gouvernement de Kigali a réalisé, avec l'aide internationale, l'élargissement de ses prisons-mouroirs surpeuplées afin de bien accueillir les réfugiés « volontaires ». Les Hutu à l'intérieur du Rwanda ne sont pas aussi heureux que l'opinion internationale le fait croire. Les tueries « sélectives » continuent et même au delà des frontières, à l'intérieur du Burundi. Un religieux, témoin des atrocités commises par le FPR lors de la prise de Butare, s'est fait descendre dans les rues de Bujumbura. Un autre a été tué au Rwanda (*texte en français*).

Lettre ouverte aux hommes de bonne volonté

CADRE, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 3 et 4

Les enjeux géopolitiques du drame qui se déroule dans la région des Grands Lacs nous échappent. L'histoire nous dira un jour que les vrais motifs de cette guerre ne sont pas la haine, l'ethnie ou la démographie mais qu'il existe des forces politiques et économiques au niveau régional et mondial en quête de territoire, d'influence et de richesse. Les réfugiés hutu burundais et rwandais sont des victimes de manipulations des grands de ce monde. Les réfugiés qui ont fui les menaces, l'insécurité, la vengeance et les intrigues, ont actuellement besoin de rentrer dans leurs pays mais à une condition : la sécurité pour tout le monde. Et pour ce faire, ils ont besoin de témoins fiables qui resteront sur les collines avec les rapatriés et qui serviront de tampons de sécurité. Ils ont besoin de dirigeants qui utilisent les armes de la non-violence (*texte en français*).

Opération « Haute Energie » La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 4 et 5

L'opération « Haute Energie » est l'expression désignant l'intervention humanitaire du Centre d'Auto-Développement des Réfugiés dans les camps en faveur des personnes mal nourries. Ces personnes proviennent pour la plupart de Kibeho et de Cibitoke d'où elles ont fui l'insécurité, à partir du mois de

mai 1995. Cette opération a été motivée par le fait que des personnes meurent de faim ou s'amenuisent physiquement à cause de la faim, malgré le dispositif humanitaire de santé et de nutrition installé dans les camps. Ainsi ce sont des réfugiés qui viennent en aide bénévolement aux autres réfugiés. Cette opération a commencé dans le camp de Luvungi. Elle est ponctuelle et compte s'étendre dans d'autres camps.

Quelles nouvelles des camps ? La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, p. 5 à 8

Après la décision du Zaïre de procéder à la fermeture des camps des réfugiés rwandais et de les faire rentrer par la force, certains réfugiés sont rentrés ; d'autres encore nombreux sont restés sur place ; le grand nombre a pris la fuite et s'est réfugié sur les hauteurs. La plupart des camps ont été dévastés, pillés et détruits. Ceux qui reviennent dans les camps ne peuvent plus se protéger contre le froid, la pluie et le soleil; les sheetings ont été pillés. Les conditions de santé sont précaires. Il n'y a ni eau ni toilettes. Les personnes attrapent des maladies, d'autres meurent de faim. Mais les réfugiés ne doivent pas se résoudre à rentrer individuellement comme le veut le gouvernement de Kigali. Ils doivent se mettre autour d'une table et voir les possibilités de rentrer collectivement dans la dignité.

Les réfugiés de Kibeho continuent à mourir

G.G., La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 8

Les réfugiés en provenance de Kibeho, venus dans les camps du Zaïre, n'y ont pas été accueillis. La coordination de l'aide humanitaire les a fait partir et la plupart d'entre eux ont atterri à Runingu. Là, une cuisine populaire a été entreprise en faveur de certains d'entre eux qui avaient faim. Cela n'a pas duré longtemps. Ils étaient parmi les personnes touchées lors du rapatriement forcé du 20 au 24 août. Ils continuent à mourir (*texte en français*).

A Goma et à Bukavu, les gens se rapatrient-ils volontairement ?

La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 8

Les réfugiés sont en principe tous candidats au retour. Mais cela devrait se faire dans la dignité, dans la sécurité et dans la paix. Ces opérations de rapatriement n'étaient pas à base volontaire, ni à Goma, ni à Bukavu, ni à Uvira. Elles ont été faites de force, par surprise. Le "volontariat" de certains n'était que de la « résignation » devant un cas de force majeure (*texte en français*).

Les laissés pour compte de la cité d'Uvira

La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 8 et 9

Quand on circule dans la cité d'Uvira, l'on remarque facilement un nombre significatif de réfugiés dispersés dans différents quartiers de la cité. Ces dispersés mènent une vie éprouvante, même s'ils bénéficient de la bienveillance de leurs hôtes zaïrois. Les grands de l'aide humanitaire trouvent que ces dispersés n'ont pas besoin d'aide parce que, disent-ils « *ce sont des bourgeois qui n'ont pas besoin d'être assistés parce qu'ils vivent dans la cité* ». Quel jugement simpliste ! Nous savons que ceux qui y vivent comptent sur l'espoir d'y trouver une occupation rémunérée et ainsi ne plus dépendre des autres. La communauté humanitaire devrait faire un examen de conscience. A défaut d'avoir d'autres services, un dispersé ne pourrait se réjouir que de se savoir enregistré comme les autres réfugiés vivant hors de la cité (*texte en français*).

Film dans les camps, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 9

Pendant que les mal nourris bénéficient d'une attention particulière de la part du CADRE, les biens-portants se divertissent par des films d'aventures, des comédies, etc... Ce service a pour but de diminuer le stress qui jalonne la vie quotidienne des réfugiés et de les divertir tout simplement (*texte en français*).

Femmes réfugiées à Beijing, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 9

A Beijing, les femmes seront à l'honneur. Se souviendront-elles de leurs collègues mamans qui croupissent dans la misère des camps, abattues par la malnutrition, la fatigue et la maladie ? Auront-elles à l'esprit qu'au camp plus qu'ailleurs, les droits de la femme sont plus que bafoués ? Les femmes réfugiées doivent essayer de se faire entendre, surtout à la veille de la conférence des femmes à Beijing (*texte en français*).

Actualités régionales, d'une semaine à l'autre La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, pages 9 et 10

- La Commission nationale de rapatriement composée par des membres représentant le gouvernement rwandais, le HCR et les pays hôtes (Tanzanie, Burundi, Zaïre) a commencé à faire le tour des camps de réfugiés rwandais dans la sous-région, en vue d'une campagne de sensibilisation au rapatriement volontaire ;
- Le Conseil de sécurité des Nations Unies a récemment adopté la résolution 1011 portant suspension de l'embargo sur les armes contre le Rwanda. Cette suspension va jusqu'au 1er septembre 1995 et est sujette à révision. Le Conseil a redemandé à l'Etat rwandais de créer un climat propice au retour des millions de réfugiés rwandais, ainsi que de revoir le sort des milliers de personnes qui croupissent dans les lieux de détention au Rwanda ;
- Fin de la visite au Rwanda du président ougandais, M. Yoweri Kaguta Museveni ; le Rwanda et l'Ouganda sont déterminés à entretenir des relations bilatérales d'envergure en matière d'économie et de sécurité.
- Le Premier ministre rwandais, M. Faustin Twagiramungu, quitte ses fonctions. On ignore si le Premier ministre a été limogé ou tout simplement s'il a quitté de son propre gré. D'autres ministres l'ont suivi : MM. Seth Sendashonga (de l'Intérieur), Jean Baptiste Nkuliyingoma (de l'Information), Alphonse-Marie Nkubito (de la Justice) et Mme Immaculée Kayumba (des Transports et Communications). Le nouveau Premier ministre est M. Pierre Célestin Rwigema.
- Un haut responsable tanzanien a fait une observation comme quoi les réfugiés se trouvant sur le territoire tanzanien ont un niveau de vie enviable par rapport à celui de la population d'accueil (*texte en français*).

Le maïs pour graisser le corps... mais quoi pour bonifier l'esprit ? N. Théodore, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 10

J'ai découvert le maïs dans toutes ses formes, seulement en exil ; je le trouve très bon et très utile. Mais l'homme a d'autres besoins qui, s'ils sont satisfaits, bonifient son esprit. Dans les camps, il n'y a ni église ni prêtre. Les enfants ont besoin du baptême, de la communion. Les plus grands ont besoin du sacrement de réconciliation. Il n'y a personne pour moraliser les pécheurs, les voleurs, les adultérins et les ivrognes. Quelle réalité : ventre gros, plein de maïs et esprit vides !

Travail d'information dans les camps de Mushweshwe à Bukavu Michel, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 11

Des équipes formées de personnes bénévoles se sont organisées pour collecter les informations et les mettre à la disposition des réfugiés rwandais. Les principales sources d'informations sont les radio : La Voix de l'Amérique, BBC, France Inter, Afrique du Sud, Radio Amahoro, Radio Agatashya et Radio Rwanda. Le Centre d'Auto-Développement des Réfugiés a aidé cette initiative en fournissant du papier et un tableau d'affichage.

Prière dans un camp, La Chandelle - Itabaza n° 4, septembre 1995, page 11

Nous prions pour nos bananeraies et caféiers restés sans sarclage, pour la famine qui nous guette, pour nos malades, nos filles détournées par les gens de l'opération turquoise. Seigneur, protège-nous des distractions de ce monde. Que nos dirigeants soient humbles et servent le peuple qu'il doivent faire rentrer. Ne nous laisse surtout pas dans nos misères.

LA LETTRE DU CLADHO n° 4, Août - Septembre 1995

Editorial : Grands Lacs, grandes surprises !

La Lettre du CLADHO n° 4, août -septembre 1995, pages 1 et 2

La région des Grands Lacs ne cesse de surprendre. D'abord par un génocide sans précédent au Rwanda l'année dernière, ensuite par des troubles accompagnés de massacres au Burundi, enfin par des manifestations de l'opposition zairoise contre l'ingérence de la communauté internationale dans leur «cuisine interne», manifestations qui ont engendré le rapatriement forcé de réfugiés rwandais et burundais par le Zaïre (*texte français*).

Problèmes qui ne trouvent pas de solution : Le Zaïre a surpris les réfugiés rwandais

Théoneste Rutagengwa, La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 95, pages 3 à 6

Les refoulements opérés par des militaires zairois ont commencé dans l'improvisation la plus totale le 19 août 95, lorsque 181 Rwandais ont été débarqués à la frontière zairo-rwandaise. Ce n'était qu'un coup d'envoi puisque, deux jours plus tard, c'était des milliers d'autres refoulés qui étaient ramenés de force dans la débandade après que les camps aient été brûlés et que les réfugiés aient été dépouillés matériellement et moralement. Craignant d'être attaqué un jour par le Rwanda, le Zaïre aurait pris cette décision après la levée provisoire de l'embargo sur le Rwanda. Au total 96 militaires, parmi lesquels 5 officiers de l'ancienne armée rwandaise, ont été obligés de rentrer au Rwanda.

Nouvelles du CLADHO, La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, p.7 et 8

Après le départ de M. François Xavier Nsanzuwera, président du Cladho et l'éloignement de l'abbé André Sibomana, vice-président, il fallait que l'assemblée générale se réunisse pour élire un nouveau comité directeur. Le 12 août, cette assemblée s'est réunie mais un climat de suspicion régnait au sein des représentants des associations membres du CLADHO, suite aux résultats du rapport de l'enquête menée conjointement par le CLADHO et Kanyarwanda. En effet, M. Jean Rubaduka qui venait d'être élu comme président du Collectif était repris dans le rapport mentionné comme ayant une responsabilité dans le génocide de l'année dernière. Il est prévu une autre réunion le 6 septembre pour résoudre ce problème.

SOS pour la justice et les droits de l'homme

Jeanne d'Arc Mukamunana, La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, p. 9

Au Rwanda, beaucoup d'espoirs sont brisés ! Les Rwandais ont souffert et continuent à souffrir. Beaucoup de sang a coulé, des larmes aussi, mais les Rwandais ne devront pas toujours pleurer. Il faudra leur donner l'occasion de lever un regard optimiste sur l'avenir. Cela ne sera possible que par l'installation d'un Etat de droit et d'un système judiciaire fonctionnel. Le Rwandais ne doit pas être vu sous l'angle de l'ethnie. C'est d'abord un homme qui doit être pris comme tel ; c'est un Rwandais responsable de construire un pays où les droits de chacun sont respectés. Au Rwanda, la justice appelle au secours (*texte en français*).

Il était une fois un homme,

Jeanne d'Arc Mukamunana, La Lettre du CLADHO n° 4, août-sept. 1995, p. 10 à 12

Il était une fois un commerçant de province vivant modestement mais attirant la jalousie de ses voisins. Il vit un jour son frère à l'ethnie pas très sûre, débarquer de Kigali où il habitait avec sa femme et ses enfants. C'était le 12 avril 1994. Il devait élire son domicile dans la bananeraie ; notre commerçant devait continuer à travailler pour pouvoir payer les *Interahamwe* et leur responsable au cas où ils viendraient opérer chez lui. Ils l'ont d'ailleurs fait à plusieurs reprises et à un certain moment l'homme était à court de moyens et à bout de forces pour protéger un monde de vingt personnes. L'homme put entrer en contact avec un militaire qui lui a vendu son fusil avec des munitions. Il ne savait pas utiliser l'arme et engagea un veilleur, ancien militaire. Avec la débandade, il partit pour le Zaïre laissant derrière lui l'arme et le zamu (veilleur). Cet homme, son frère et leur famille ont peur de revenir. Le commerçant a possédé un fusil mais ne l'a jamais utilisé. Entretemps ceux qui le pourchassaient sont rentrés. Ils ont pillé les biens qu'ils convoitaient et ont échafaudé des histoires malveillantes sur son compte. Nombreux

de Rwandais vivent dans la même situation en exil. D'autres croupissent dans les prisons rwandaises. Que justice soit faite au plus vite (*texte en français*).

Le Rwanda nouveau se dote d'un nouveau gouvernement

La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, page 13

Qu'on parle de limogeage ou de démission, le fait est qu'il y a eu des changements au sein du gouvernement qui ont porté M. Pierre Célestin Rwigema à la tête du gouvernement en remplacement de M. Faustin Twagiramungu dont l'attitude a été qualifiée par certains de "passive". Quatre ministres l'ont accompagné. Il s'agit de M Alphonse Marie Nkubito (ministre de la Justice) remplacé par son Directeur de Cabinet Mme Marthe Mukamurenzi, M. Seth Sendashonga (ministre de l'Intérieur) remplacé par le Colonel Alexis Kanyarengwe, M. Abdul Karim Harerimana a occupé le porte-feuille de la Fonction publique en remplacement du Colonel Alexis Kanyarengwe. Mme Immaculée Kayumba (ministre des Transports et des Communications dont le fauteuil a été occupé par le Dr Charles Muligande), M. Jean Baptiste Nkuliyingoma (ministre de l'Information) remplacé par M. Jean Pierre Bizimana. M. Jacques Bihozagara (ministre de la Réhabilitation et de la Réintégration sociale) a échangé avec M. Patrick Mazimhaka (ministre de la Jeunesse et du Mouvement associatif). Selon le président de la République, la raison de ces remplacements était l'esprit partisan qui caractérisait certains ministres et qui portait atteinte à l'action commune du gouvernement et au programme d'unité nationale (*texte en français*).

Et pourtant, La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, pages 14 et 15

J'ai réintégré l'armée en 1990 car je tenais à aider mes frères, partis depuis 30 ans, à retrouver leur droit, celui d'avoir une terre. Mes parents l'ignoraient ; ils ne pouvaient pas me le permettre. Les tractations d'Arusha n'ayant rien donné, la suite, on la connaît : l'apocalypse. Le sang a coulé, celui des vieux, celui des femmes et celui des enfants. Ma famille n'a pas été épargnée. Il y a quelques jours, je me suis rendu chez moi ; une petite maison avait un nouvel occupant rentré du Burundi. Il m'a accueilli sans ménagement, me traitant d'*Interahamwe* et de criminel. Les militaires sont venus me quérir pour atteinte à l'ordre public, mais j'ai pu me tirer de ce mauvais pas. Il y'en a beaucoup qui n'y arrivent pas. Quel est leur sort ? Et pourtant, ceux qui m'ont fait ça, ce sont mes frères, que je voulais aider en réintégrant le maquis (*texte français*).

Le père Wenceslas sous mandat de dépôt

La Lettre du CLADHO n° 4, août -septembre 1995, page 15

Le prêtre catholique hutu, l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, bénéficiant de la protection de l'Eglise de France, et accusé d'avoir participé à l'extermination des Tutsi au Rwanda, en 1994, a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt. Il a alors sollicité un délai pour assurer sa défense. Il a donc été écroué pour quatre jours à la maison d'arrêt de Privas et sera à nouveau présenté au juge qui statuera (*texte en français*).

Lettre au Chef d'Etat-major de la gendarmerie pour un enfant, J.-Maurice Ngirinshuti, détenu à la brigade de Nyamirambo, La Lettre du CLADHO n° 4, août-sept. 1995, p. 16

Jean Maurice Ngirinshuti étudiait au collège ADB à Nyarutarama. Il est actuellement détenu injustement à la brigade de Nyamirambo avec pour chef d'accusation d'avoir participé au génocide en tant qu'*Interahamwe*. Un gendarme du nom de Sayirunga accompagné de Jean Louis Mazimpaka se rendait souvent chez Jean Maurice Ngirinshuti pour voir sa maman. L'intention était de recevoir quelque chose (pot de vin) de la part de la maman de Ngirinshuti, sans quoi leur enfant ne serait pas épargné. La maman de Jean Louis leur a dit que son enfant était innocent. Elle n'a rien donné aux deux jeunes. Plus tard, ils sont revenus et sont repartis de force avec Jean Maurice Ngirinshuti. Actuellement, celui-ci est à la Brigade de Nyamirambo et devrait être transféré à la prison de Kigali. Ngirinshuti venait de passer toute une année sans que personne ne l'accuse. Le Cladho demande que son cas soit examiné et qu'il soit libéré rapidement.

Rapport sur la visite des réfugiés rwandais refoulés du Zaïre effectué le 24 août 1995
F.-X. Byuma et Th. Rutagengwa, La Lettre du CLADHO n° 4, août-sept. 1995, p. 16-17

A 14 heures, il n'y avait plus de réfugiés qui pouvaient passer la frontière. Au camp de transit de Nkamira situé à une vingtaine de kilomètres de Gisenyi, il y avait près de mille personnes, en majorité, des femmes et des enfants. Il y avait très peu d'hommes et un nombre limité d'intellectuels. Ces gens étaient chassés des camps de Mugunga, Kibumba et Katara et conduits *manu militari* à la frontière zaïro-rwandaise. Actuellement, ils s'inquiètent du sort qui leur sera réservé une fois arrivés sur leur colline. Ils ont peur d'être assassinés ou dénoncés abusivement par leurs voisins rescapés du génocide de 1994. D'autres se demandent s'ils pourront récupérer leurs biens occupés par d'autres. Dès leur arrivée au Rwanda, ils ont été bien traités mais n'ont pas confiance dans les discours prononcés par certains politiciens de ce pays.

Déclaration du CLADHO sur l'assassinat de la famille du sous-préfet Placide Koloni
La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, page 17

D'après le constat de l'équipe qui s'est rendu sur place, samedi le 29 juillet, les regrettés Placide Koloni, son épouse Immaculée Nyirambibi, ses filles Carine Uwamahoro, Marie Claire Umutoniwase et leur ménagère Séraphine Murekatete ont d'abord été tués sauvagement avant d'être incendiés dans la nuit du 27 au 28 juillet 1995. Le feu a pris seulement la chambre où étaient les corps des parents. L'équipe a trouvé des traces de fils métalliques ainsi qu'un pic ensanglanté qui avaient été utilisés pour ligoter et tuer les victimes. Les habitants de la région ont révélé qu'ils n'ont pu constater le crime que dans la matinée tandis que personne dans l'équipe de la MINUAR stationnée à quelques 50 mètres de la résidence, n'a pu le constater sauf après le déclenchement de l'incendie. Il est sûr que les exécutants de ces actes sont des personnes bien entraînées à tuer et habituées à effacer leurs traces. Le CLADHO s'insurge encore une fois contre ces bandes criminelles qui continuent de saper la voie de la restauration de la paix des Rwandais commettant des actes abominables.

Procès-verbal de l'assemblée générale du CLADHO tenue le 12 août 1995
La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, pages 18 et 19

Il a été question du départ de M. Nsanzuwera, président du CLADHO, qui a coïncidé avec les sollicitations ecclésiastiques à l'endroit de l'Abbé André Sibomana, vice-président du Collectif. Après des discussions sur les modalités de vote (par le nouveau comité directeur) et de présentation de candidatures qui étaient centrées sur le consensus de pourvoir à chaque membre du CLADHO une place dans le Comité directeur, il y eut 8 voix pour et 4 voix contre. L'élection a porté M. Jean Rubaduka de l'A.D.L à la présidence, le vice-président élu fut M. Jean Bosco Iyakaremye de l'ARDHO, M. Jean Paul Biramvu remporta la place du Secrétaire exécutif et pour le poste de trésorier, l'AVP a demandé un délai pour chercher un candidat vu que ceux qu'elle avait présentés n'étaient pas passés. En outre, le président de la réunion, l'abbé André Sibomana, a reproché à l'AVP de s'associer à d'autres associations notamment pour produire des communiqués de tendance plutôt politique que défenseur des droits de l'homme. Il a déploré que les partenaires du CLADHO reprochent aux militants des droits de l'homme le manque de hautes qualités et a souhaité que ce soit un défi à lever.

Communiqué de presse du Centre International Martin Luther King (CIMLK)
La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, page 19

Le 29 août 1995, s'est tenue à Kigali une assemblée constituante du *Centre international Martin Luther King* qui a un statut de type *organisation non gouvernementale*. Ce Centre a pour objet de contribuer par la réflexion et des actions concrètes orientées vers la jeunesse, à la construction d'une paix juste et d'un développement durable au Rwanda, dans la région des Grands Lacs et en Afrique.

**Correspondance : Lettres adressées au ministre de la Justice par le Président de l'ADL, l'abbé André Sibomana et le ministre de l'intérieur, M. Seth Sendashonga
La Lettre du CLADHO n° 4, août - septembre 1995, page 19**

Il y a déjà deux mois, plusieurs personnes se sont vu refuser le droit de visite à leurs proches parents détenus à la prison de Ririma. Ils ont fait parvenir à l'Association rwandaise pour la Défense des droits de la personne et des Libertés publiques (ADL) leurs inquiétudes. Le président de l'ADL demande au ministre de la justice d'user de ses compétences pour mettre fin à cette situation. M. Seth Sendashonga appuie la demande de l'ADL dans sa lettre adressée au ministre de la justice : le Rwanda doit mettre en application tous les textes légaux, tant nationaux qu'internationaux, auxquels il a volontairement souscrit, sans quoi il irait contre sa propre loi fondamentale.

L'ERE DE LIBERTE n° 18 , septembre 1995

**Editorial : le Rwanda s'enfoncé de plus en plus dans le mal
Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, page 2**

On a tendance à croire que le Rwanda est représenté par les ethnies et les partis politiques. Y a-t-il encore des partis politiques au Rwanda ? Il est temps que les gens mettent les pendules à l'heure ; on approche le 21^e siècle alors que certains rêvent encore des années 59 ! Actuellement, on n'entend que les danses et les chants de victoire ! Est-ce réellement une victoire nationale ? Victoire sans justice, victoire dans un pays sans intellectuels ? Dans un pays où la faim sévit ? Evidemment, s'il faut seulement regarder un éventail de voitures circulant dans la capitale, on peut parler de victoire ! La situation ne s'améliore pas, on n'est pas encore au bout du rouleau ; il y a eu des atrocités du temps des *Interahamwe* et à présent on observe encore des gens qui sèment la terreur soi-disant que ce sont des agents de la sécurité. D'autres estiment que s'ils ont donné une cotisation au FPR, ils peuvent tout se permettre. Il est temps de prouver que le pays a été vraiment libéré !

Avoir donné une cotisation au FPR n'implique pas que le Rwanda soit ta propriété privée, L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 3 et 4

Depuis 1993, le FPR a connu un énorme succès dans le pays. En août 1993, il y a eu deux "Fundraising" à Mulindi où pas mal de Rwandais n'ont pas hésité de faire des dons publiquement au FPR. A l'heure actuelle, la chanson qui est à la mode est celle qui dit : "*Nous avons donné une cotisation*". D'aucuns, en faisant ces dons, espéraient qu'après la victoire du FPR, tout leur serait permis, que le pays soit leur propriété privée. Leurs comportements donnent une mauvaise image du pays. S'ils continuent, ils seront éjectés du pays.

Le collègue APACOPE ne pourrait-il pas porter le nom de M. Shamukiga en sa mémoire? L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 4 et 5

Feu Charles Shamukiga, consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg, était connu pour son action sur le plan humanitaire et social. Il a été à l'origine de projets sociaux d'entraide : alphabétisation des adultes, hôte pour vieillards, aide aux élèves et aux étudiants méritants indigents. C'est dans ce cadre qu'il procéda à la création du collège des parents APACOPE, une école secondaire constamment rebelle aux injonctions de la célèbre loi ségrégationniste et à l'équilibre ethnique et régional. Sur le plan humanitaire, M. Charles Shamukiga est cofondateur de l'Association de défense des droits de l'homme A.V.P. C'est sans doute ce rayonnement qui lui a valu d'être assassiné dès les premières heures du génocide. En sa mémoire, le collège APACOPE pourrait porter son nom (*texte en français et en kinyarwanda*).

**Silence de la part des porte-parole des réfugiés rwandais
Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 5 à 8**

Au moment où le Zaïre expulsait les réfugiés rwandais, l'étonnement a été grand de voir que les deux associations *RDR* et *Rwanda pour tous* ne se sont pas dérangées pour condamner le gouvernement zaïrois. Par contre, nous avons apprécié le gouvernement rwandais pour les avoir bien accueillis sans

l'assistance de qui que ce soit dans l'installation de cette population. Le gouvernement rwandais s'est retrouvé seul à condamner cet acte du Zaïre qui ne se préoccupait pas des problèmes inattendus que le retour imprévu de ces réfugiés a causés. Qu'attendent les réfugiés de la part de ces deux associations ? C'est bien sûr de leur servir de porte-parole en vue de leur retour. Mais n'oublions pas que le RDR passe pour être un parti MRND-CDR à la face cachée : ce sont des tueurs masqués. Les réfugiés devraient le savoir. Par ailleurs, nous regrettons de devoir constater qu'au sein de "*Rwanda pour tous*", la plupart des membres sont des gens qui ont collaboré étroitement avec l'ancien régime. Si non, le but de l'association est honorable.

Gouvernement d'union nationale : nos politiciens en phase d'essai !
Déo Mushayidi, L'Ere de Liberté, n° 18, septembre 1995, pages 8 à 10

Le Rwanda n'a pas de problème basé sur les ethnies ou sur les régions. Il y a des pays qui ont plus d'ethnies et plus de régions. Et pourtant ces pays vont très bien. Les Rwandais sont malades d'« ignorance ». Il y a longtemps, les Rwandais ont été manipulés suivant les intérêts des dirigeants. Les conséquences sont là. Maintenant que M. Twagiramungu est parti, quel est le programme du gouvernement d'union nationale ? La priorité des priorités est d'éduquer la population rwandaise. Une année et demie après le génocide, le gouvernement devrait se poser des questions : quel est le sens des accords d'Arusha ? Ont-ils encore de la valeur ? Qu'en est-il des partis politiques ? Quels sont les partis agréés dans notre pays ? Comment fonctionnent-ils ?

On est fier quand on respecte les autres, L'Ere de Liberté n° 18, sept. 1995, p. 10 et 11

Feu Charles Shamukiga est mort quelques mois après son mariage avec Claire Nyinawumwami. Il n'y a pas eu consommation du mariage. Nous avons été profondément consternés d'apprendre que Nyinawumwami réclame tous les biens laissés par le regretté, au détriment des cinq enfants qu'il a eus de son premier mariage.

Le lieutenant colonel Munyakazi : « J'ai fait tout mon possible »
L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 11 et 12

Le lieutenant-colonel Munyakazi vient de terminer la formation destinée aux militaires de l'ancien régime qui doivent être intégrés dans l'APR. Pendant le génocide cet officier était commandant du groupe mobile chargé de veiller à la sécurité et à la protection des points stratégiques de la ville de Kigali (essentiellement sur le plateau). Après un article sorti dans *L'Ere de liberté* n° 17, il nous a accordé une interview dans laquelle il plaide non coupable d'actes de génocide. Il a fait son possible pour garder la sécurité partout où étaient placés ses hommes : Hôtel des Mille Collines, Cathédrale Saint Michel... Comme il le dit : s'il y a eu des assassinats dans son secteur, c'est qu'à ce moment, il n'avait pas la possibilité de protéger ces gens.

Climat malsain à Ruhande, L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 12 et 13

Il y a quelques jours, à l'Université Nationale du Rwanda, à Ruhande, un climat malsain règnait : les étudiants ne voulaient plus être dirigés par un recteur Hutu (appelé communément *Igipinga*). Les étudiants se plaignaient aussi qu'on ne leur donnait pas leur bourse alors que les fonds sont disponibles. Certains ne voulaient plus participer aux cours parce qu'il y a « beaucoup d'*Ibipinga-Interahamwe* parmi les étudiants et qu'ils ne mangeaient pas à leur faim ». Des tracts ont circulé jusqu'à ce que le recteur s'adresse à la population estudiantine pour dire que la situation était devenue normale.

Un pouvoir qui ne marche pas bien se fait des ennemis
Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 18, septembre 1995, pages 13 et 14

Les rescapés du génocide ont applaudi la victoire du FPR qui a chassé les tueurs et a installé un nouveau gouvernement. Mais le temps passe. Ils attendent que justice soit faite c'est à dire qu'on procède aux jugements. Les prisons du Rwanda sont surpeuplées. L'Etat rwandais met une lenteur terrible à commencer les procès. Il y a beaucoup de tueurs dans les prisons. Tout comme il y a des innocents, victimes de l'impunité qui a pris place dans notre pays. Leur maisons ou leur véhicules sont devenus la

propriété des hommes forts du régime. Des associations de dénonciateurs ont vu le jour. Elles font emprisonner les gens injustement. Des militaires s'allient aux civils pour les affaires. On en verra les conséquences plus tard. Le gouvernement rwandais se fait des ennemis inutiles à cause de la lenteur à engager des procès équitables. Les victimes ont besoin de justice. Les réfugiés rwandais ont besoin de rentrer dans leur pays. Parmi eux, il y a des génocidaires mais aussi des innocents. Tant que le Rwanda n'aura rien fait pour établir le droit, nous ne pouvons pas prétendre à une aide de l'étranger dans ce sens. Et on ne fera qu'augmenter le nombre d'ennemis.

LIBERATION n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995

(Articles en français)

Le limogeage du Premier ministre Twagiramungu ne laisse pas beaucoup de regrets ! Karegeya ka Karemera, Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, pages 2 et 5

Le 28 août 1995, la radio nationale annonçait le limogeage du Premier ministre, M. Twagiramungu. L'Assemblée Nationale consultée préalablement à ce propos par le président de la République a donné un verdict sans équivoque : 55 des 61 membres ont voté oui, les autres ont préféré s'abstenir. Après l'annonce de ce limogeage, il n'y a eu aucune manifestation dans les rues. Il ne semble pas avoir laissé beaucoup de regrets. Il est tombé comme un fruit trop mûr ; même les membres de son parti semblent ne pas le regretter. Pris de court par un limogeage inattendu, il a rédigé à la hâte une lettre de démission. Une lettre du ministre du Plan au président de la République montre suffisamment que le Premier ministre n'était pas à mesure d'animer positivement l'équipe ministérielle. Les chicanes au sein du parti MDR illustrent bien sa façon de travailler. Il peut être chef de file mais n'a pas l'étoffe d'un chef de gouvernement. Avec sa chute, il a entraîné celles de M. Seth Sendashonga, de M. Alphonse Marie Nkubito, de M. Jean Baptiste Nkuliyingoma ainsi que celle de Mme Immaculée Kayumba. M. Pierre Célestin Rwigema est devenu Premier ministre ; il semble déterminé à faire travailler l'équipe ministérielle dans le même sens. M. Laurent Ngirabanzi devient ministre de l'Enseignement Primaire et Ssecondaire ; Sheikh Abdul Karim Harelimana devient ministre de la Fonction Publique ; il semble décidé à mettre la transparence dans le recrutement des agents de l'Etat et promet de revoir les salaires qui ne cadrent plus avec les réalités économiques du pays. Mme Marthe Mukamurenzi devient ministre de la Justice : elle est déterminée à faire démarrer l'appareil judiciaire rwandais. M. J.M. Bizimana devient ministre de l'Information. Le chef de l'Etat, dans son choix pour le remaniement de l'équipe gouvernante semble avoir mis la priorité sur l'esprit d'équipe et la tolérance.

SONARWA : 20 ans de bons et loyaux services Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, page 3

La Société Nationale d'Assurance (SONARWA) a fêté, le 1er août 1995, ses 20 ans d'existence. Le Directeur général, Mme Gasana Murera Hope, dans son intervention pour la circonstance a fait ressortir le fait que la société a beaucoup souffert des effets de la guerre ; elle a souligné aussi le fait que les autorités responsables semblent décidées à relever tous les défis du moment et tournent un regard ambitieux vers l'avenir.

Les leçons de la visite du président ougandais Yoweri Kaguta Museveni, Agnès Kayijire et Antoine Kapiteni, Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, p. 4 et 5

Un an après le génocide et les massacres qui ont endeuillé notre pays, le président Yoweri Kaguta Museveni, en signe de solidarité dans le malheur et en signe d'amitié, a rendu visite à notre pays le 14 août 1995. L'expérience de l'Ouganda dans les désastres causés par les guerres, sur le plan social et économique, est très grande. Le Rwanda peut en tirer des leçons. Le message du président Museveni s'articule sur 4 points : il a commencé par féliciter le FPR pour avoir arrêté le génocide ; puis il a souligné que "*la gestion de l'Etat doit se faire par des gens compétents. En cas de défaillance, il ne faut pas hésiter à les destituer*". Bref, le premier message est de destituer les incompetents. Le deuxième message est la décolonisation des

économies africaines : "Le problème n'est pas entre les ethnies mais les démons de la division sont venus du colonialiste et des profiteurs opportunistes qui préfèrent créer le désordre pour maximiser leurs intérêts égoïstes". Avant la colonisation, les gens vivaient en paix. Le troisième message est de libérer le gouvernement de la gestion des sociétés publiques. Laisser la gestion de ces derniers aux privés pour se concentrer sur une bonne gouvernance et la sécurité. Le dernier message concerne le génocide et les massacres. Il a suggéré de pendre les concepteurs du génocide et de bien trier les exécutants pour les juger. Quant aux rescapés, il faut les aider positivement.

Relations Caritas - Rwanda. Pour qui roule "Caritas Internationalis" ? Antoine Kapiteni, Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, pages 6 et 8

"Caritas Internationalis", société de droit italien dont le siège est à Rome, dépend directement de la secrétairerie de l'Etat du Vatican. Pour ceux qui ont pu analyser de près les activités de Caritas, il semblerait qu'il existe une solidarité tacite avec les génocidaires. A Bukavu, l'organisation caritative du Vatican est complètement engagée aux côtés des ex-militaires et miliciens hutu. Elle récupère à des fins religieuses les réfugiés hutu du Zaïre. Les épreuves du temps montrent les prélats qui semblent être les porte-drapeaux des *Interahamwe*. D'autres "Excellences" se font les avocats du diable, comme dans le cas de l'abbé Wenceslas Munyeshyaka ; ce prêtre a été récupéré par le Vatican qui l'a refilé à l'Eglise de France en Ardèche chez Mgr Bonfils.

Les moeurs au Rwanda avant le génocide de 1994 Amon Kayumba, Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, pages 7 et 8

Brièvement, voici les moeurs qui prévalaient au pays des "Mille Collines" avant le génocide des Tutsi d'avril 1994 :

- **la cupidité** : depuis le régime de Habyarimana, une minorité (- 1 %) de la population s'est enrichie au détriment du reste. Une grande partie de la population mourrait de faim. En 1993, l'éclatement de l'opposition montre que la société rwandaise était malade de l'argent, à la veille de la crise d'avril 94. Le président Habyarimana a réussi à récupérer les grands leaders de l'opposition dont M. Justin Mugenzi, président du Parti Libéral, moyennant une grosse somme d'argent. Au niveau de la masse, que certains aient tué à cause de leur haine, que d'autres l'aient fait de force, cela est indiscutable. Cependant, c'est la cupidité qui a poussé les uns et les autres à organiser les tueries sur une grande échelle. Les massacreurs s'approprièrent des biens des victimes.
- **la débauche sur le plan sexuel** : selon plusieurs sources, en 1993, 60-69 % de la classe dirigeante était porteuse du virus du SIDA, tandis que 30-40 % de la population de Kigali était séropositive. Certains dignitaires de l'ancien régime, qui ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation du génocide, étaient déjà des condamnés à mort en sursis. Le cas le plus connu est celui de M. Théodore Sindikubwabo, chef de l'Etat intérimaire, M. Ferdinand Nahimana, ancien directeur de l'Office Rwandais d'Information. Dans certaines écoles, spécialement celles qui se trouvaient en milieu urbain, les élèves de sexe féminin non brillants devaient donner "leur corps" pour accéder à la classe supérieure.
- **la crédulité** s'observe surtout dans l'image que les Rwandais se font de l'homme blanc. Pour beaucoup, il dit toujours la vérité car il est omniscient. Cette naïveté a été exploitée par les responsables de la RTLM en engageant un animateur blanc, M. Georges Ruggiu, qui incitait les gens à tuer.

Et demain, le Rwanda Munyaburanga Basengo, Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, page 9

Les Rwandais sortent d'une période extrêmement tragique. Pour le moment, ils devraient envisager un avenir meilleur. Des valeurs du passé doivent d'abord être remises en cause. Notre culture porte un vice caché. Notre grandeur sera de déraciner complètement et de montrer aux autres que nous sommes capables de renoncer au mal pour renaître à une vie porteuse d'espoirs. Nous pourrions décoller en faisant des efforts pour lutter contre l'égoïsme politique qui consistait à faire d'une nation la propriété privée d'une ethnie ; le génocide est une des ses conséquences. Pour garantir une véritable réconciliation nationale, les Rwandais doivent plus que jamais procéder à un pacte de solidarité. Enfin, nous avons besoin d'une révolution salvatrice qui nous aiderait à recréer l'homme à l'image de Dieu.

Gishwati : jusque quand les hommes vivront-ils dans l'injustice ? Jean Marie Vianney Makuza et Agnès Kayijire, Libération n°10, 15 septembre - 15 octobre 1995, page 10

Plus de 1.000 familles de personnes rapatriés ont été installés dans la région de Gishwati où il y avait une réserve de forêt naturelle. Elles ont détruit sauvagement cette réserve. Sur 28.000 ha, il ne reste que 5.000 ha de forêt. Le ministère de l'environnement et du tourisme a sorti un communiqué selon lequel tous ceux qui s'étaient installés dans cette réserve doivent immédiatement quitter l'endroit et aller habiter ailleurs. La plupart des personnes qui y habitent sont des gens qui y habitaient avant 1959, et y vivent essentiellement d'élevage. Ce serait injuste de les chasser de là. Les Rwandais savent bien que protéger l'environnement est de leur intérêt, mais le respect de la personne humaine vient avant tout.

**La préparation du génocide commençait au début des années 60
Libération n° 10, 15 septembre - 15 octobre 1995, pages 11**

Fin 1963, il y eut quelques attaques sans importance, menées depuis le Burundi par des combattants de l'UNAR, le parti nationaliste et monarchique. Le préfet de Gikongoro, M. Nkeramugaba, déclara alors qu'il fallait se défendre ; la seule façon étant de paralyser les Tutsi en les tuant. Ainsi, un nombre de Tutsi (hommes, femmes, enfants) ont été tués. M. Kayibanda fut le véritable idéologue de l'ethnisme et du génocide. Certaines de ses déclarations confirment cela. Par exemple, en 1964, il a déclaré : *"Il y a eu des agressions par des terroristes féodaux soutenus par certaines puissances étrangères. Il n'y a pas eu de génocide. C'est la population qui, dans la fureur spontanée, a voulu tuer les Tutsi. Le gouvernement l'a empêché"*. Ce même langage sera utilisé par les auteurs du génocide de 1994. Continuant son discours, dans un passage absolument lugubre, M. Kayibanda s'est adressé aux *"Inyenzi"* (réfugiés) : *"Si vous, les Tutsi, vous prenez Kigali, nous tuerons vos femmes et vos enfants, nous exterminerons la race tutsi"*. Ce discours illustre le lien direct avec le génocide de 1994. M. Barahinyura, un des principaux idéologues de la CDR, parti extrémiste, a publié en 1992 un livre destiné à entraîner les masses hutu à des tueries et au génocide. Comme argument de poids, il reproduit intégralement sur 8 pages le discours de Kayibanda prononcé le 11 mars 1964.

URWATUBYAYE n° 4, 18 septembre 1995
(Textes en français et en kinyarwanda)

**Editorial : la troisième République en train de mûrir
Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 2 et 10**

En quelques jours, le nouveau régime vient de franchir une étape équivalente à quelques années d'existence. Né de l'action des armes, il s'impose à présent par son action politique aux étrangers, comme aux nationaux. Tout en conduisant à une meilleure efficacité de l'action gouvernementale, le changement effectué dans le gouvernement a montré que le nouveau régime entendait être maître chez lui, sans se laisser intimider par les intrigues néocoloniales dans lesquelles certains ministres se laissaient prendre. Bravo, M. le président de la République !

La démission de M. Faustin Twagiramungu, Urwatubyaye n° 4, 18 sept. 1995, p. 2 et 10

Il a été dit que M. Faustin Twagiramungu avait démissionné. Mais la vérité des faits est qu'il aurait présenté sa démission après avoir appris que le président de la République faisait des consultations pour le remplacer. Il aurait dû démissionner en décembre 1994 quand il revenait d'Europe ; il imputait à son propre gouvernement de faux «escadrons de la mort». Il a en effet mentionné dans sa prétendue « démission » comme motif : « le non-respect de l'Accord de paix d'Arusha en ce qui concerne le partage du pouvoir ». Pourquoi son parti a-t-il participé au gouvernement dont lui-même devint premier ministre ? Est-ce la soif du pouvoir ou une manoeuvre de néocolonialistes décidés à saboter le changement créé par la victoire militaire du FPR ?

Nos réfugiés expulsés du Zaïre, Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 2 et 10/11

A quelque chose malheur est bon. S'il n'y avait pas eu la brutalité employée, c'était la meilleure chose que le Zaïre eût fait pour ces malheureux réfugiés. Ainsi par une expulsion en douceur, le Zaïre a accompli une action appréciable sur deux plans : une action humanitaire, permettant le retour des otages politiques dans leurs biens ; une contribution à la justice permettant la mise en jugement des criminels. Mais au moment où nous en parlons, on apprend que ces réfugiés venaient d'opérer trois attaques en trois endroits différents de la préfecture de Gisenyi. Les complices locaux sont grandement coupables. Des fouilles ont permis la découverte d'armes et de munitions. Plus d'une centaine de gens ont trouvé la mort dans cette opération.

La réconciliation nationale des Rwandais, qu'est-ce à dire ?

Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 3 à 5 et 11 à 13

Est-ce ceux du Nord qui se réconcilient avec ceux du Sud ? Ou ceux de l'Est avec ceux de l'Ouest ? Ou les Hutu et les Tutsi ? Les mariages entre Hutu et Tutsi étaient chose courante. Pendant le génocide, des Hutu ont caché des Tutsi à leurs risques et périls. Où voit-on le besoin de « réconciliation nationale » ? Il est erroné de confondre tous les Hutu avec les génocidaires. Rien n'oppose les Hutu qui n'ont pas tué et les Tutsi rescapés. Tant qu'il n'y aura pas de jugement, on ne pourra pas parler de réconciliation nationale. L'exemple de la mort du sous-préfet Placide Koloni est éloquent. Bien qu'il soit victime avec sa famille de « vengeance », au moins sa famille aurait pu survivre, s'il n'avait pas été relâché.

La visite du président ougandais Joël Museveni

Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 5 et 13/14

Le Président de l'Ouganda a été l'hôte du Rwanda le 15 août 1995. L'importance de cette visite n'est pas à démontrer. Dans ses discours, le président Museveni est revenu sur plusieurs points de grand intérêt pour notre pays, dont le châtimeur qui doit être celui des génocidaires notoires. Ils ne méritent que la corde au cou au haut du mât. Cela reste l'affaire des Rwandais d'autant plus que le Tribunal Pénal International pour le Rwanda ne pourra pas prononcer la peine de mort.

J'ai enfin compris, Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 6-7 et 14-15

Il est bien compréhensible, car c'est humain, que notre ministre de l'Intérieur soit affecté par l'emprisonnement de ses deux frères, accusés de participation au génocide. Le ministre déclare ses frères innocents. Il oublie que ses frères doivent avoir préféré la politique tribaliste contrairement à lui. Il doit établir une nette distinction entre la responsabilité ministérielle et le sentiment fraternel. Et la justice ne fonctionne pas encore. Des gens sont en train d'être relâchés sans avoir été présentés à la justice. Le ministre dit aussi que le gouvernement est responsable des prisons « mouirois », mais il oublie que ce même gouvernement a la responsabilité de laisser courir des criminels dénoncés. Toute une année vient de passer sans le moindre mot sur les cartes d'identités et voilà que le ministre vient de renvoyer les policiers communaux provisoires sans pouvoir les remplacer.

Les personnes en question, ci-dessous, les rencontrez-vous, vous autres ?

Marie Immaculée Ingabire, Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 7-8 et 15-16

J'entends parler de deux catégories des gens que je ne retrouve pas au Rwanda. Il lance un appel pour que je puisse les connaître. Il s'agit des rescapés et des innocents. Les rescapés, il n'y en a pas. On se moque des gens. Il n'y a que des infirmes et des détraqués mentaux. A moins que l'on ne parle de ceux qui sont venus de l'extérieur du pays. Etre innocent ne signifie pas que l'on n'ait pas pris la machette ou le fusil pour tuer. Il faut se rappeler que des gens se faisaient tuer sous le regard bienveillant de certaines personnes dites innocentes et qui n'avaient pas besoin de se cacher. Combien de génocidaires ont été dénoncés par ces personnes ?

La forêt de Gishwati, Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 8 et 9

Son premier destructeur a été M. Grégoire Kayibanda, président de la Première République. Il a fait déboiser une partie de cette forêt après que les *Inyenzi* eurent projeté de l'intercepter sur la route qui passait à l'intérieur de cette même forêt. Son deuxième destructeur fût le président Habyarimana qui a éliminé une bonne partie de la forêt pour son enrichissement personnel au détriment des éleveurs-paysans de la région. Aujourd'hui, le ministre de l'environnement et du tourisme vient de rendre public un arrêté pour l'expulsion de ceux qui se sont installés dans la forêt sans autorisation. Ce sont des anciens réfugiés qui ne savent pas où aller; le gouvernement n'a rien dit à ce sujet.

Un conseil au journal *Le Partisan*, Urwatubyaye n° 4, 18 septembre 1995, pages 9 et 10

La rubrique pornographique du journal *Le Partisan* porte préjudice à la culture rwandaise et aux bonnes moeurs. Si les Européens le font, il faut se rappeler qu'ils ont beaucoup de biens que nous pourrions importer chez nous et ils ont d'autres mauvaises choses que nous ne voudrions pas dans notre pays. En outre, le journal *Le Partisan* s'en prend aux Rwandais venant du Burundi comme quoi ils répandent la terreur parmi les habitants du pays et ceux qui y reviennent. Ce journal divise le peuple rwandais. Il faut qu'il fasse un examen de conscience.